



Présentation du corpus

Le projet de numérisation et de valorisation des collections anciennes, présenté par la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines de Nancy et porté par l'Université de Lorraine, concerne un programme de numérisation en Arts, Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

Ce projet, piloté par la Direction de la Documentation et de l'Édition de l'Université de Lorraine, présente un ensemble d'ouvrages édités aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, en relation avec l'histoire, la littérature et les sciences humaines.

Plus qu'un simple catalogue d'ouvrages anciens et intéressants à plus d'un titre, c'est une véritable démarche scientifique que la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines de Nancy met en œuvre.

L'Université de Lorraine prend ainsi pleinement part à un vaste projet national de constitution d'une bibliothèque numérique patrimoniale et encyclopédique.

A. DEDENON

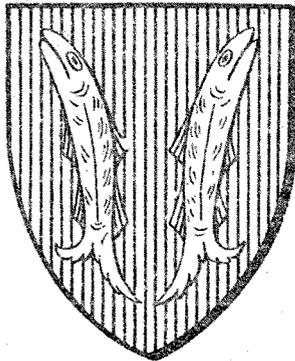
HISTOIRE DU BLAMONTOIS

DES

ORIGINES A LA RENAISSANCE

- I. Les Origines du Blâmontois.
- II. La Société Romane.
- III. Les Comtes de Blâmont.
- IV. Les autres Seigneuries voisines.

Couvrage honoré d'une subvention de la Ville de Blâmont



NANCY
IMPRIMERIE VAGNER
3, Rue du Manège, 3

1931

L'Abbé Dedenon

Chanoine Honoraire

Aumônier de l'Hospice Saint-Stanislas

avec son meilleur souvenir
et ses salutations affectueuses.

Nancy

HISTOIRE DU BLAMONTOIS

DES

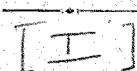
ORIGINES A LA RENAISSANCE

A. DEDENON

HISTOIRE DU BLAMONTOIS

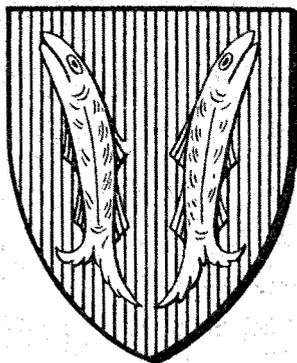
DES

ORIGINES A LA RENAISSANCE



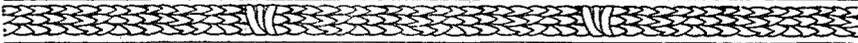
- I. Les Origines du Blâmontois.
- II. La Société Romane.
- III. Les Comtes de Blâmont.
- IV. Les autres Seigneuries voisines.

Ouvrage honoré d'une subvention de la Ville de Blâmont



NANCY
IMPRIMERIE VAGNER
3, Rue du Manège, 3

1931



AVANT-PROPOS

Plusieurs de nos lecteurs, après avoir parcouru l'Histoire du Blâmontois dans les Temps modernes, nous ont, sous des formes diverses, adressé le même reproche. Pourquoi n'avoir pas fait remonter vos recherches jusqu'aux lointaines origines? Un ami très cher nous écrivit : « Votre étude est comme une statue décapitée ». Pour nous permettre cette lacune, nous nous étions cru autorisé par des raisons valables. Puisque de bons juges estiment ces motifs insuffisants et que l'ouvrage de M. le comte de Martimprey est devenu introuvable, nous nous inclinons devant un désir très aimablement exprimé.

Nous allons donc remonter jusqu'au berceau du Blâmontois, décrire sa lente formation, suivre son évolution au temps de la Féodalité, raconter les gestes de ses seigneurs et de ses comtes et retracer ses destinées jusqu'à son annexion au duché de Lorraine. Ainsi la statue recevra son couronnement et notre second livre, bien que postérieur en date, prendra sa place naturelle avant le premier.

Nous aurons en M. de Martimprey un guide averti et, dans sa notice savante, une source où nous puiserons à l'aise, comme la permission nous en a été gracieusement donnée. Nous élargirons même son cadre, en passant en revue, non seulement le comté de Blâmont, mais encore les seigneuries secondaires qui ont gravité dans son orbite.

Si la présente étude n'offre pas de récits brillants, comme la grande

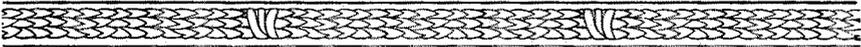
VIII

histoire, du moins a-t-elle conscience d'être sincère et exacte, dans la mesure que permet le sujet.

Nous adressons de nouveau nos vifs remerciements aux amis dévoués qui ont bien voulu continuer à notre modeste publication leur concours précieux. A la municipalité de Blâmont nous devons un merci spécial — et nous l'exprimons de grand cœur — pour son importante subvention, renouvelée avec une bonne grâce qui nous flatte et nous honore.

Puissent ces pages entretenir dans les âmes la flamme du souvenir, graver dans les esprits le passé des aïeux et rattacher les cœurs au sol natal, qui est toujours associé aux plus douces joies de la vie, jusqu'à l'heure où il fournit le champ du dernier repos!

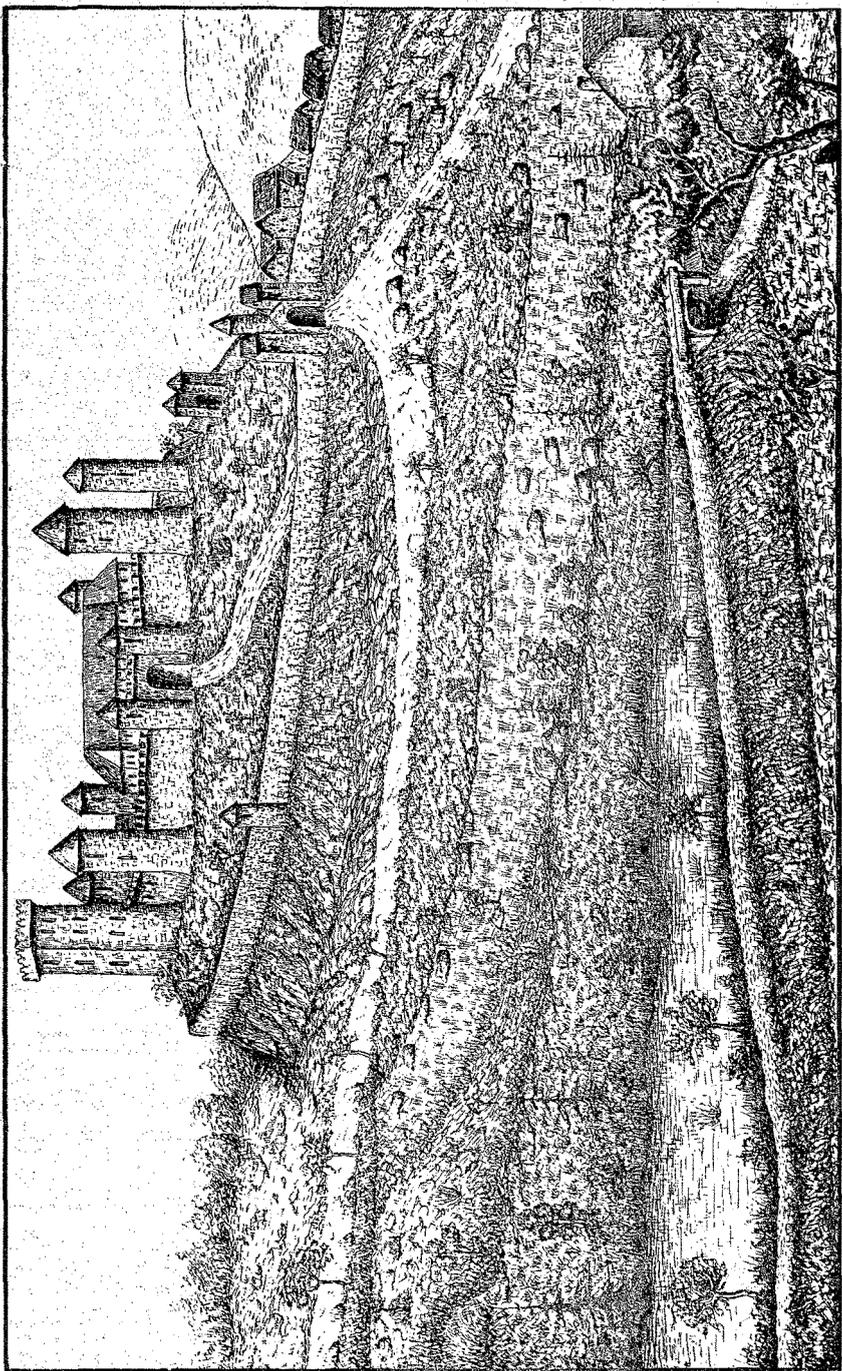




AUTEURS CONSULTÉS

- Archives départementales de Meurthe-et-Moselle* (Séries B, H).
Archives départementales des Vosges (Série G).
- E. AMBROISE. — *Les Vieux Châteaux de la Vesouze (Pays Lorrain, 1910)*.
— *Le Pays des Baronnie* (B.S.A.L., 1914, 1919, 1920, 1921).
- BEAULIEU. — *Histoire de Dagsbourg*.
- BÉNÉDICTINS. — *Histoire générale de Metz*.
- BERNHARDT. — *Deneuvre et Baccarat*.
- P. BERTHOLET. — *Histoire du Luxembourg*.
- P. BRUCKER. — *L'Eglise et l'Alsace au temps de saint Léon IX* (Strasbourg, 1883).
- D. CALMET. — *Histoire de Lorraine*.
— *Histoire de l'abbaye de Senones* (Edition Dinago).
- E. CHATTON. — *Histoire de l'abbaye Saint-Sauveur et Domèvre* (M.S.A.L., 1897-1898).
- CUISSARD. — *Notes pour servir à l'histoire de Cîrey*.
- L. CHATELAIN. — *Le comté de Metz et la vouerie épiscopale du VIII^e au XIII^e siècle* (Jahrbuch G.L.G., 1898 et 1901).
- DIGOT. — *Histoire de Lorraine*.
- J.-C. DOCTEUR. — *Le Château de Pierre-Percée*.
- DUCHESNE. — *Histoire de la Maison de Bar*.
- DUHAMEL. — *Le Pape Léon IX et les Monastères de Lorraine* (Annales de la Société d'Émulation des Vosges, 1869).
— *Chronique de Senones par D. Calmet* (t. V et VI).

- GRANDIDIER. — *Histoire d'Alsace et des princes-évêques de Strasbourg.*
- GRAVIER. — *Histoire de Saint-Dié.*
- L. JÉRÔME. — *L'Abbaye de Moyenmoutier de l'Ordre de Saint-Benoît en Lorraine.*
- JOUVE. — *Etude géographique sur le ban et les possessions de Senones.*
- LAURENT DE LIÈGE. — *Histoire des évêques de Verdun.*
- T. LEHR. — *L'Alsace noble.*
- H. LEPAGE. — *Les communes de la Meurthe.*
— *Le département de la Meurthe.*
— *Les seigneurs, le château, la chatellenie et le village de Turquestein (M.S.A.L., 1886).*
- P. MARICHAL. — *Mettensia. Mémoires et documents publiés par la Société des Antiquaires de France.*
- E. MARTIN. — *Histoire du diocèse de Toul et de Nancy.*
- E. DE MARTIMPREY. — *L'Abbaye de Haute-Seille (M.S.A.L., 1887).*
— *Les Sires et Comtes de Blâmont (M.S.A.L., 1890-1891).*
- G. DE MATONS. — *Le Comté de Bar de 950 à 1031.*
- MEURISSE. — *Histoire des Evêques de Metz.*
- VAN DER MËLEN. — *Géographie du Luxembourg. — L'Efifelia illustrata.*
- R. PARISOT. — *Le Royaume de Lorraine sous les Carlovingiens de 843 à 929.*
— *Les origines de la Haute-Lorraine de 959 à 1038.*
— *Histoire de Lorraine (3 volumes).*
- RICHER. — *Gesta Senonensis Ecclesiæ dans G. Waitz, Monumenta Germaniæ historica-Scriptores (t. XXV).*
- L. SCHAUDEL. — *Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones.*
— *Badonviller.*
- SCHËPFLIN. — *Alsatia diplomatica (Manheim 1775) et Alsatia Illustrata (Colmar 1775).*
- SEILLÈRE (le baron). — *Documents pour servir à l'histoire de la Principauté de Salm en Vôge.*
- SERVAIS. — *Annales historiques du Barrois.*
- J. VANNERUS. — *Les comtes de Salm en Ardennes (1029-1415). — Ann. de l'Institut archéologique de Luxembourg, 1919.*
- VIVILLE. — *Dictionnaire du département de la Moselle.*
- WASSEBOURG. — *Antiquités de la Gaule Belgique.*



LE CHATEAU PRIMITIF DE BLAMONT, VU DE L'OUEST

Dessin de J. Dieux.

PREMIÈRE PARTIE



Les Origines du Blâmontois



Dessin de J. Divoux

LE PLATEAU DE HEY, AU BLANC-MONT

I

La Forêt primitive et le Blanc-Mont

La recherche des origines est pleine d'attraits, malgré les obscurités qu'elle laisse encore subsister. Elle est non moins utile, puisqu'elle fournit à l'histoire sa base indispensable. Nous l'aborderons sans crainte, en tenant compte des découvertes les plus récentes.

Constatons d'abord que la région blâmontaise n'a pas de passé pré-historique. M. Beaupré signale, il est vrai, des pointes de flèches en silex, trouvées au Nord-Est de Blâmont, mais ces vestiges, laissés là par quelque tribu de passage, ne suffisent pas à indiquer une station celtique.

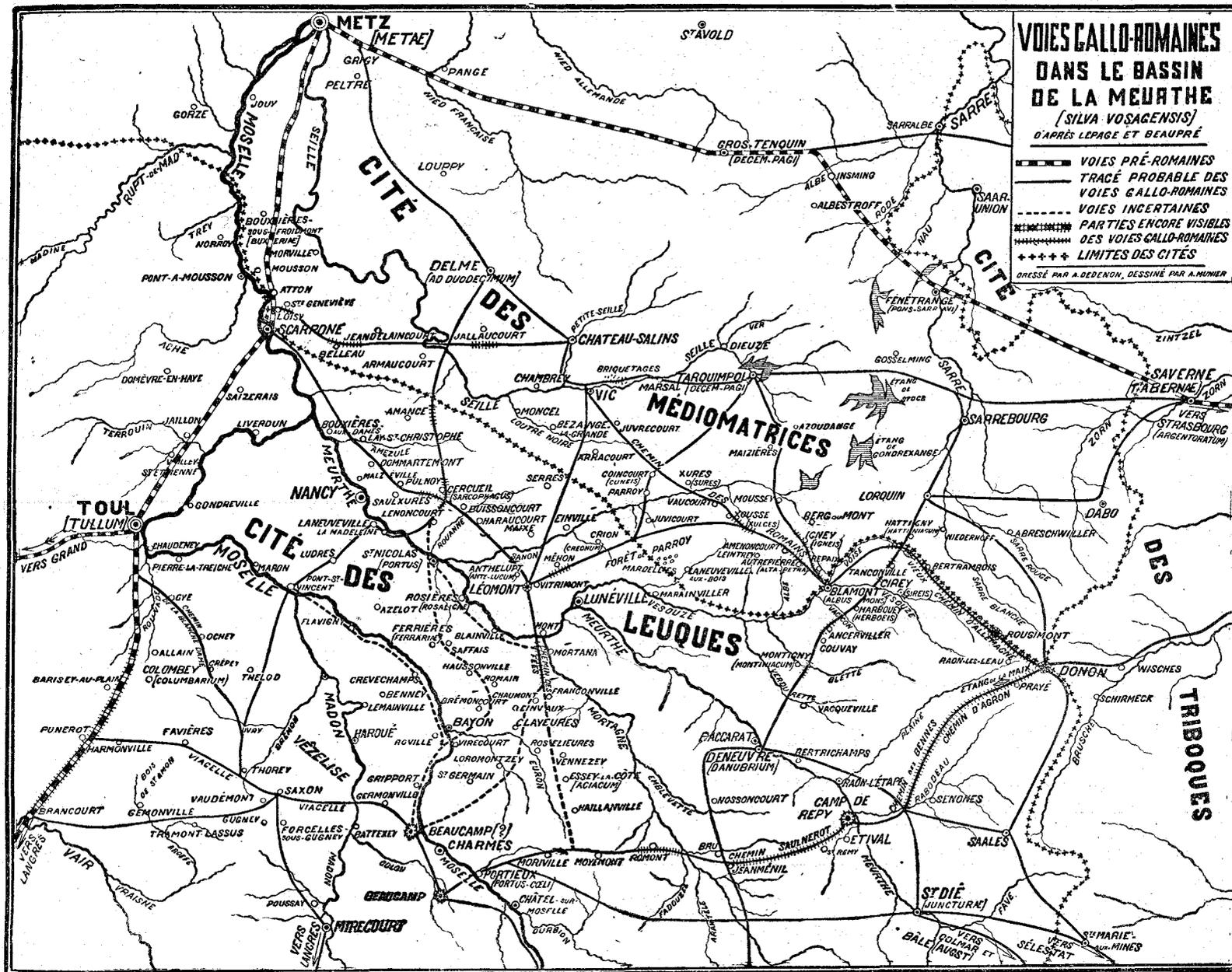
Les Cités voisines des Médiomatriques et des Leuques avaient leurs confins sur ce territoire, mais ces deux peuples ont pu s'agiter, soit au Nord, soit au Sud, sans pénétrer dans une région où régnait un épais fourré, faisant suite aux escarpements vosgiens. Pendant des siècles, on ne vit là que broussailles et futaies alternant avec les ruisseaux et les marécages. C'était le domaine réservé aux reptiles et aux animaux sauvages, la grande forêt que les anciens géographes nommaient *Sylva Vosagensis*, du nom de Vosegus ou Vogesus, son dieu tutélaire.

Le Blâmontois correspond au bassin supérieur de la Vesouze, jusqu'à la hauteur de Bénaménil. Au Nord, coule la Sarre ; au Sud, la Meurthe. Une multitude de ruisselets amènent les eaux qui découlent d'ondulations capricieuses : ce sont, à droite, la Voise, le Danube, l'Albe, le Leintrey ; à gauche, le Vacon, la Blette, la Verdurette.

Un massif imposant domine toute cette région, c'est le Blanc-Mont. D'où vient ce nom ? Les uns parlent de bouleaux et supposent que ces arbres y croissaient en abondance. D'autres mettent en avant le reflet blafard des flaques d'eau ou l'aspect des sommets longtemps neigeux. A ces raisons, trop secondaires, peut-être convient-il de préférer la suivante. Les Romains — car ce terme d'*Albus mons* est du pur latin — ont dû être frappés par la couleur du sol, qui est calcaire dans l'ensemble, ou par la couleur des eaux, qui deviennent blanches comme le lait, lorsqu'elles sont limoneuses. La même raison leur a dicté le nom de *Rougimont*, à quelques lieues de là, en présence des grès et des sables rouges de la montagne.

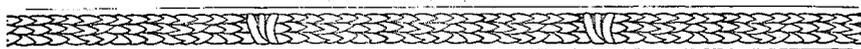
Ce qualificatif *blanc*, devenu la caractéristique du pays, s'y retrouve à chaque pas : dans des noms de lieux, comme Hablutz (Albus) et Hablainville ; dans des noms de ruisseaux, comme l'Albe, la Blette, qui s'écrivait jadis Albuette. Les mots Voise et Vesouze, que l'on dit dérivés de l'allemand *weiss* (blanc), seraient aussi de même sens. On ne s'étonnera pas de voir appliquer plus tard au pays tout entier l'appellation de *Pagus Albensis* ou *Albechove*.

Quant au terme de mont, il se justifie assez par le relief puissant du long sommet qui va de Hattigny (356 mètres) à Igney (365 mètres), sans autre dépression que la hachure profonde par laquelle la Voise se fraye un passage jusqu'à la Vesouze, près de Blâmont. Les anciens ont vu juste et ont montré, ici non moins qu'ailleurs, une science orographique très avertie.



**VOIES GALLO-ROMAINES
DANS LE BASSIN
DE LA MEURTHE
[SILVA VOSAGENSIS]
D'APRÈS LEPAGE ET BEAUPRÉ**

- VOIES PRÉ-ROMAINES
 - TRACÉ PROBABLE DES VOIES GALLO-ROMAINES
 - ... VOIES INCERTAINES
 - ▣ PARTIES ENCORE VISIBLES DES VOIES GALLO-ROMAINES
 - ++++ LIMITES DES CITÉS
- DRESSÉ PAR A. DEBENON, DESSINÉ PAR A. NUNIER



II

Les Voies Gallo-Romaines

En venant conquérir les Gaules, au premier siècle de notre ère, les Romains ont donc trouvé la *Sylva Vosagensis* inhabitée et tout au plus sillonnée de pistes assez vagues, tracées par des animaux ou des caravanes audacieuses. C'était trop peu pour leurs besoins de domination ou de défense. Il leur fallait circuler librement de la Saône au Rhin et pouvoir se porter rapidement vers les points frontières de l'Empire, que menaçaient sans cesse les Alamans.

De même que les Gaules avaient vu s'établir un réseau routier assez complet, sous l'impulsion de Septime Sévère (193), de Domitien (211-217), d'Aurélien (270-275), de Probus et de Carus (282), de même la



STRUCTURE DE VOIE ANCIENNE
OBSERVÉE DANS LE BOIS DU FEYS (FONTENOY-LA-JOUTE)
PAR M. L'ABBÉ BERNHARDT

Sylva Vosagensis vit sa masse sombre attaquée par la hache des légionnaires, au temps de Posthumius, gouverneur de Trèves pour le compte de Domitien. Ces hardis pionniers y percèrent des trouées profondes, dans le sens qu'indiquait la stratégie, et y établirent des chaussées d'une structure spéciale, que le temps a respectées en plusieurs endroits et qui, après dix-neuf siècles, gardent leur nom de *voies romaines*. Derrière eux s'aventurèrent des colons, qui pénétrèrent jusqu'aux profondeurs jusque-là inaccessibles et se fixèrent aux endroits qu'ils jugeaient favorables.

Ainsi surgirent peu à peu, animant ce désert, ici une *villa*, plus loin une *métairie* (mansile-ménil), plus loin un abri pour des animaux domestiques (curtis-court). Ce furent les embryons de nos villages actuels. Les voies romaines y furent donc de vraies artères qui répandirent la vie et l'animation dans le pays.

La région de la Haute-Vesouze compte deux artères de ce genre, qui se coupent à angle droit, dans la direction des quatre points cardinaux. Là où elles restent visibles, ces chaussées ont tous les caractères des voies romaines : direction en ligne droite, recherche des hauteurs même abruptes, superposition de trois lits de pierres : pierres plates, pierres mises de champ, couche épaisse de béton formé de gravier et de pierres cassées. Leur parcours mérite d'être étudié en détail (1).

1° Voie de Strasbourg à Metz par le Donon

Depuis fort longtemps, ce trajet pouvait se faire par Tabernæ (Saverne), Pons Sarravi (Fénétrange), Decem Pagi (Petit-Tenquin), ou même, à partir de Fénétrange, par Tarquimpol et Delme. Dans la période gallo-romaine, cet itinéraire obligeait à franchir, d'un bout à l'autre, des pays de langue allemande. Il semble que, pour rester en pays de langue latine, le génie romain ait tracé la voie suivante, presque parallèle à la première et empruntant, pour la traversée des Vosges, le col du Donon, déjà fréquenté par les anciens Celtes.

Supposons un marchand qui passe, pour ses affaires, de l'Alsace au pays messin, et suivons-le. Nous le trouvons au Donon, en un site inoubliable. Là, chose curieuse, se voit un *vicus* gallo-romain, juché à 1.010 mètres d'altitude, à la jonction de cinq routes, aux confins des trois Cités voisines des Rauraques, des Médiomatrices et des Leuques. Ce relais est plus qu'un simple poste militaire, puisqu'on y a relevé l'emplacement de trois temples, de portiques et de murs d'enceinte (2).

En quittant le Donon, notre voyageur reprend sa marche vers l'Ouest, marche longue, ardue, toujours sous bois, exigeant des jarrets d'acier. Après la descente vers Raon-les-Leau, voici la *Charaille*, le Grand et le Petit-Rougimont, avec l'une des sources de la Vesouze, la fin des contreforts des Vosges et l'ouverture du Blanc-Mont près de Hattigny. La distance qui vient d'être parcourue s'appelle encore, sur nos cartes modernes, le *Vieux chemin d'Allemagne* et, en certains points, les dalles de grès, qui servaient de pavés, portent encore l'empreinte des roues de chars. Ce chemin délimitait les cités et, plus tard, les diocèses voisins de Metz et de Toul.

(1) Voir notre étude sur les *Voies gallo-romaines* dans le bassin de la Meurthe : *Revue historique de la Lorraine*, 1930, p. 198.

(2) Sur les antiquités du Donon furent publiées d'intéressantes notices par GRAVIER : *Histoire de Saint-Dié*, et par divers archéologues dans le *Journal* et le *Bulletin de la Soc. philom. des Vosges*, 1827, 1876, 1877, 1892, 1893, 1898.

L'ancienneté de Hattigny s'explique par le relais, qui était tout indiqué au croisement d'une voie venant du Sud, sur laquelle nous reviendrons. La Voise prend sa source dans ces parages et coule vers la Vesouze par une échancrure profonde, ouverte dans le Blanc-Mont. Sur les crêtes, la voie s'infléchissait vers le promontoire pittoresque auquel s'accrocha, plus tard, le bourg coquet de Blâmont. Le pays était, dès lors, moins encombré de forêts, mais comptait une multitude de Hayes dont les noms subsistent encore : *Haye des Allemands, Haye Vauthier, plateau de Hey.*

Notre marchand, ayant franchi la Voise pour tendre toujours à l'Ouest, était conduit par sa route au *Haut de la Reine*, qui aboutit au pignon d'Igney. Cette route, praticable encore aux piétons, a conservé dans le pays le nom bien connu de *voie romaine*.

Entre Repaix et Autrepierre se voit une bifurcation qu'il faut noter. En suivant la branche droite, le voyageur gagnait le point culminant d'Igney, *la butte*, que certains regardent comme un tumulus franc. Puis il redescendait vers Berg ou Mont, et, continuant par Maizières, Remoncourt et Azoudange, aboutissait à Tarquimpol, où passait une grande voie vers Metz. Plusieurs auteurs ont appelé cette route : voie du Donon à Tarquimpol. Ils indiquent même une rectification, postérieure assurément, qui permettait d'aller directement de Berg à Hattigny, en passant par Foulcrey et Gogney (1).

En suivant la branche gauche, nommée encore *Vieux chemin de Vic*, le voyageur descendait vers Amenoncourt, Remoncourt et Xousse, pour franchir les crêtes qui séparent les bassins de la Vesouze et du Sanon. Au Signal de Xousse (298 mètres), une deuxième bifurcation se présentait, que nous indiquerons seulement, puisqu'elle n'intéresse plus le Blâmontois. Elle menait, d'une part, à Vic, par Xures et Arracourt, et, d'autre part, à Léomont, par la forêt de Parroy, Crion et les côtes de Lunéville.

Toute cette percée de l'Est à l'Ouest fut très favorable au peuplement de la contrée, car elle facilita l'invasion pacifique des tribus et des familles qui, en Alsace, regorgeaient de population et ne demandaient qu'à immigrer dans nos contrées moins prolifiques.

2° Voies de Langres à Strasbourg ou à Metz

Voici un réseau de voies romaines qui a des buts militaires plus marqués et qui tend à réunir la Saône au Rhin, en se dirigeant, par conséquent, du Sud au Nord. Retenons seulement la portion qui intéresse le Blâmontois.

C'est maintenant un légionnaire que nous allons suivre, dans le

(1) Berg occupait le *Haut du mont*, portion du ban d'Igney, à quelque distance de la gare actuelle d'Avricourt. Ce lieu, détruit par les Suédois, servit d'église-mère, jusqu'au xvr^e siècle, pour Avricourt et Moussey. Des fouilles récentes y ont mis à jour un linteau portant la date CM (900).

voyage qu'il fait vers les frontières de l'Empire, où s'agitent toujours les Alamans et les Germains. Nous l'attendons à Deneuvre, à son arrivée des bords de la Moselle. Aux temps gallo-romains, ce poste avancé que les Celtes primitifs ont solidement bâti sur la curieuse falaise, nommée *Danweren* et plus tard *Danubrium*, est devenu un *vicus* florissant, où des fouilles récentes ont fait découvrir, mêlés à la cendre, des débris de poterie *Samienne* très bien décorés et des monnaies romaines (1). En sortant de ce lieu, trois trajets s'offrent à notre soldat pour avancer vers le Nord. Deux le conduisent au Donon par des itinéraires qui n'intéres-

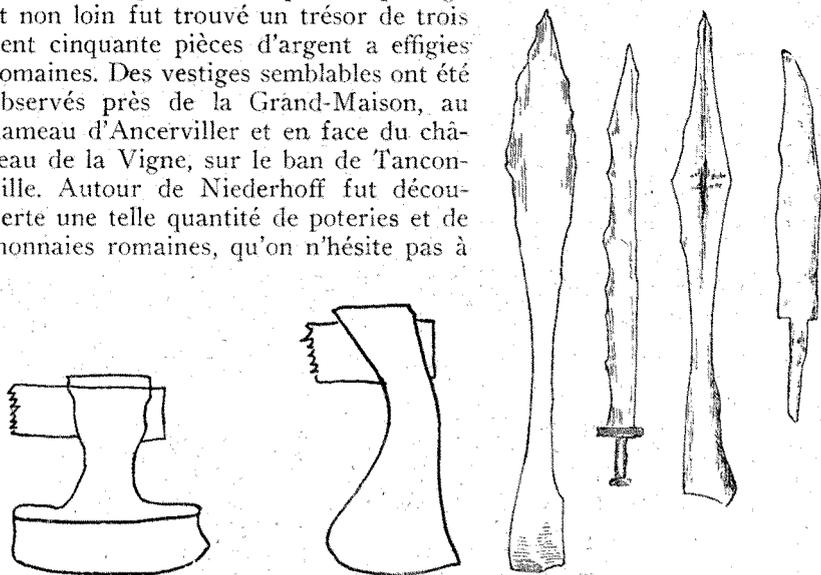
OBJETS GALLO-ROMAINS TROUVÉS A DENEUVRE



sent pas la région qui nous occupe. Le troisième, au contraire, l'introduit en plein Blâmontois, après avoir dépassé le *Pont des Fées* et la *Fontaine du Parc*, situés en face de Baccarat. Derrière la crête du Grammont et du Xermamont, voici, en effet, le val verdoyant où il faut, près de Vacqueville, passer à gué la Vernize ou Verdurette, puis un autre val encaissé, où coule la Blette, puis un autre assez large, où serpente avec nonchalance le Vaçon, enfin un autre, où se prélassa la Vesouze. Au moment des grandes pluies, tous les gués sur ces cours d'eaux sont loin d'être praticables. Dès qu'ils sont franchis, tout obstacle est levé et il est facile d'arriver à Tanconville, à Hattigny, où l'on croise la route

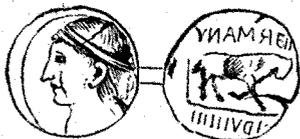
(1) Pour ces trouvailles archéologiques, voir : BERNHARDT : *Deneuvre et Baccarat* ; THÉDENAT : Antiquités romaines trouvées par M. Payard. J.S.A.L., 1888 ; BEAUPRÉ : *Répertoire arch.* pour le dép. de M.-et-M.

du Donon, à Niederhoff, à Lorquin, à Sarrebourg, enfin à Fénétrange. On sait que Turenne a suivi cette route, en sens inverse, dans sa marche célèbre de ce côté des Vosges. Cette chaussée était donc encore en bon état au XVII^e siècle. Aujourd'hui, sauf en de rares endroits, elle a disparu du sol et même du souvenir des habitants. A Montigny, un tronçon assez important marque son passage et non loin fut trouvé un trésor de trois cent cinquante pièces d'argent à effigies romaines. Des vestiges semblables ont été observés près de la Grand-Maison, au hameau d'Ancerville et en face du château de la Vigne, sur le ban de Tanconville. Autour de Niederhoff fut découverte une telle quantité de poteries et de monnaies romaines, qu'on n'hésite pas à



Clichés Bernhardt

ARMES TROUVÉES A NOSSONCOURT (VOSGES)
DANS DES SÉPULTURES FRANQUES



MONNAIE FRANQUE
A L'EFFIGIE D'HÉRIMANUS, CHEF DE TRIBU
TROUVÉE A NOSSONCOURT

placer dans ces parages un camp retranché, pour assurer la défense militaire contre le péril allemand.

Il convient de rattacher à cette voie le chemin de montagne qui sert à relier au Donon toute la première ligne des crêtes vosgiennes. Partant de la Fontaine du Parc, il traversait le grand et le petit Reclus, où l'on

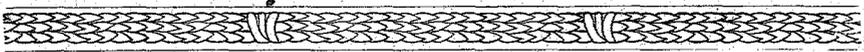
signale un autre Ring, ou cercle de pierres sacrées, rencontrait Pierre-Percée et aboutissait à Raon-les-Leau, sans quitter les sommets.

Les deux grandes voies que nous venons de décrire ouvraient une brèche sérieuse dans la *Sylva Vosagensis*, qui pouvait être purgée de ses reptiles et de ses fauves et se prêter au séjour de l'homme. Quels progrès étaient déjà réalisés dans ce sens, à la fin du iv^e siècle? On ne peut le dire. Tout de suite après survinrent les Barbares, Suèves et Huns, qui arrêtrèrent l'essor de la civilisation gallo-romaine. Tout le pays fut ravagé, Danubrium fut enseveli sous la cendre. Les Suèves, faisant irruption par le Donon, furent aussi cruels que les Huns, répandus surtout dans le pays de la Sarre. Après ces destructeurs arrivèrent, toujours de l'Est, les Francs, Saliens et Ripuaires, qui firent bon ménage avec les quelques indigènes qui avaient survécu à la ruine. La vie recommença, plus intense, et les nouveaux venus devinrent, surtout dans nos contrées, l'élément prépondérant.



Cliché Bernhardt

BAS-RELIEF TROUVÉ A DENEUVRE ET DÉPOSÉ AU MUSÉE LORRAIN
REPRÉSENTANT DEUX SCIEURS DE LONG (*sectores materiarum*)



III

L'apparition des Villages

Nous n'avons pas de document qui permette d'indiquer une date, même approximative, pour la création de nos villages. Cependant l'étymologie de leurs noms et d'autres indices pareils peuvent faire deviner l'ordre de leur apparition. Aussi rechercherons-nous les formes primitives de ces noms dans les chartes anciennes et dans le langage populaire, vulgairement nommé patois.

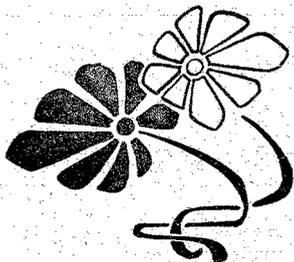
En thèse générale, les centres habités de nos régions ne se sont multipliés qu'après l'arrivée des Francs, au v^e siècle; ils se sont accrus, au hasard des circonstances, pendant les cinq siècles suivants; vers l'an mil, ils étaient, presque tous, tels que nous les voyons aujourd'hui. On peut rapporter à l'époque gallo-romaine ceux dont les noms dérivent du latin ou du bas latin et ceux qui ont le suffixe *ey* ou *y*, abrégé de *iacus* (habitation). Citons : *Blanc-Mont* (albus mons); *Autrepierre* (alia ou alta ou même alba petra); *Repaix* (Respalium, Répel); *Xousse* (Sulzen, Sulciam, Xulces); *Xures* (Sures); *Montigny* (Montiniaco); *Hattigny* (Attiniacus, Hettingen). Nous observerons cependant que, par ici, la plupart des noms terminés en *y* ne comportaient pas le suffixe *iacus*, mais étaient des formes plurielles de mots bas-latins dont le sens nous échappe; ainsi : *Cirey* (Sireis); *Igney* (Igneis); *Leintrey* (Lenterii, Lenteres); *Blémerey* (Blumereis); *Couway* (Coveis). On peut y ajouter *Barbas*, qu'on prononçait *bairbas*, et qu'on écrivait *barbais* : bas de la côte, ce qui est exact.

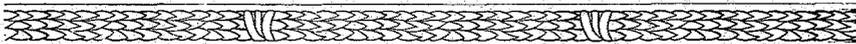
Les noms les plus fréquents comportent l'un des suffixes bien connus : *ville* (habitation champêtre), *viller* (exploitation agricole), *ménil* (domaine rural), *court* (étale) ou leurs correspondants de langue allemande : *hoff*, *heim*, *weiller*, *burg*. Un seul nom a pris le suffixe *xon* (Gondrexon). Notre

pays, pourtant très boisé, n'a pas connu le suffixe *xart* ou *sart*, qui veut dire défrichement. Les préfixes sont, ou bien des qualificatifs : Amenoncourt (*amœnus, curtis*), Hablainville, Hablutz (*albus*) ; ou bien des noms de Francs, restés inconnus, qui furent des fondateurs ou des bienfaiteurs, comme Ancerviller (*Anselmi villare*), Emberménil (*Humberti mansile*). Quelle joie pour le savant de découvrir des notions justes sous des mots obscurs ! L'un démontre, par exemple, que Raon dérive de Rabodeau, et finalement de *rapidus*, ce qui n'empêche pas le petit torrent de s'appeler la Plaine. Un autre prouve que Vacqueville indique un simple *gué* ou *wé* et n'a rien de commun avec *Episcopi villa* ou même avec *Vaccarum villa* ; que Baccarat ne dérive pas de *Bacchi ara*, comme on l'a trop répété, mais désigne simplement le bac ou pont jeté sur la Meurthe.

Les données sont plus précises vers l'an 1000. Herbéviller fut une création d'un certain Herbert. Or celui-ci peut bien être le gouverneur de Deneuvre, qui fut à la solde d'Hérimann, évêque de Metz, et qui subit héroïquement le siège de 1073 et mourut en 1078. Le nom de Vého, avec ses formes anciennes : Wihoth, Véhois ou Véhey, fait penser à Vuher ou Véher ou même Verner, membre de la famille des Folmar de Lunéville, qui fonda, vers l'an 1000, l'abbaye de Hugoncourt. Ce rapprochement étonne moins, quand on sait que deux fils de Folmar III donnèrent Vého à leur abbaye de Saint-Remy, en l'an 1034.

Il est des villages qui portent des noms de saints. Ces noms leur furent donnés à des époques plus rapprochées de nous, quand la dévotion envers ces saints était plus florissante, ainsi Saint-Georges, Saint-Maurice, Sainte-Agathe, Sainte-Pélagie sont contemporains des croisades. Domèvre, Domjevin ont dû changer de nom et préexister à la donation de Berthold, évêque de Toul, qui remonte à 1010. Montreux (*Monasteriolum*) et Nonhigny, son annexe, figurent dans une donation de sainte Richarde à l'abbaye d'Étival, vers 985. Petitmont (*Bertholdi mons*) et Bertrambois furent certainement des créations de l'évêque Berthold ou Bertram, qui mourut en 1018. Chazelles apparaît pour la première fois en 1311. Verdénal, dit aussi Verdunois, a reçu son nom de Thomas de Blâmont, qui mourut évêque de Verdun, en 1306. On peut croire que ces deux villages furent les derniers nés de la région.





IV

La diffusion du Christianisme par les Monastères et les Prieurés

Au v^e siècle, le Christianisme était déjà bien répandu, même parmi les Francs et le baptême de Clovis (496) ne pouvait qu'en hâter les progrès. Mais le polythéisme gallo-romain vivait encore, et, dans une contrée comme la nôtre, si éloignée de Metz et de Toul, si étrangère à l'influence des chefs ecclésiastiques, son agonie devait se prolonger pendant plusieurs siècles. La *Sylva Vosagensis*, disent les auteurs, fut son dernier repaire (1).

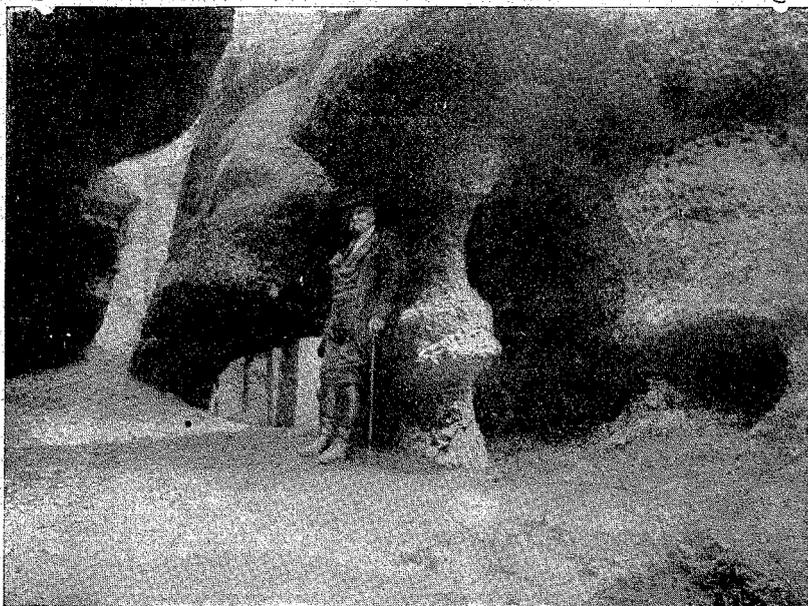
Malgré la Constitution d'Honorius (399) qui abolissait le culte des idoles, le temple de Mercure ne fut détruit, à Strasbourg, qu'en 449. La région de Sarrebourg conserva plus longtemps encore le culte du Soleil, représenté par le dieu Mithra; celle de Dabo, le culte de Thor ou Tur (dieu de la Guerre), honoré à Turquestein; celle de Lunéville, le culte de la Lune ou de Diane, qui avait son bois sacré au sommet du Léomont (2).

Faut-il croire à toutes les légendes de la montagne et aux fables inventées pour rehausser les cérémonies druidiques? Non, sans doute. Mais on ne peut nier l'existence de certaines roches qui ont eu un carac-

(1) PARISOT : *Les origines du christianisme dans la Première Belgique*, M.S.A.L., 1914.

(2) M. TOUSSAINT : *La Lorraine à l'époque gallo-romaine*, p. 164.

tère sacré : la *roche d'Achiffet*, à Val-et-Châtillon, la *chaire de Saint-Quirin*, près d'Abreschviller, les *Cromlecks*, ou cercles de pierres debout, de la Fontaine du Parc (Baccarat) et du Petit-Reclos (Neufmaisons). Par contre, ni statue, ni bas-relief n'ont été signalés par ici. On prétend que les croyances païennes avaient été fort ébranlées par le scepticisme gallo-romain. Cependant les pratiques et les fêtes, plus enracinées dans les mœurs, furent très vivaces, puisque certains vestiges en subsistent



Cliché du « Pays Lorrain »

ROCHES D'ACHIFET (VALLÉE DE BONMOUTIER)

toujours, à peine corrigés par l'Eglise, comme le *carnaval* à l'occasion du renouvellement de l'année, les *bures* de la Saint-Jean à l'occasion du solstice d'été, le *trimazo* en mai.

Jusqu'au VII^e siècle, les chrétiens ne furent qu'en petit nombre dans notre région. Alors commença l'Age d'or avec les vertus érémitiques, propagées en Austrasie par l'exemple des moines de la Thébaïde. Saint Basle apparut dans la forêt de Mondon, vers l'an 600 ; une fontaine, longtemps miraculeuse, a perpétué son nom dans la forêt de Buriville. Saint Arnual opérait, dans le même temps, ses curieux prodiges, près de Sarralbe. Peu après, saint Colomban, génie pratique, formula sa Règle, dite des moines agriculteurs, et vit affluer à Luxeuil et à Remiremont de saintes phalanges, où brillèrent Eustase, Romaric, Amé, Arnould et tant

d'autres. Même activité se voyait en Alsace, à Marmoutier, à Hohenbourg, où vivait sainte Odile.

Plus près de nous, voici trois évêques qui, presque en même temps, vers 660, renouvellent le beau geste de saint Arnould, en se fixant dans des solitudes immenses qu'ils découvrent dans les Vosges. Ils arrivent par la voie de Langres. Saint Dié plante sa tente à la jonction (joncture) de la Meurthe et du Robaché; saint Gondelberg, quittant Sens, se fixe en un lieu qu'il appellera Senones; saint Hydulphe, venant de Trèves, crée Moyenmoutier. Chacun d'eux reçoit de Childéric, roi d'Austrasie, la possession des vastes forêts qui entourent son monastère (660 et 670).

A son tour, un puissant leude, devenu évêque de Toul sous le nom de Leudinus Bodo, vers 670, sans se faire moine lui-même, favorise tant qu'il peut la vie monastique et fonde trois maisons bien connues : *Etival*, au confluent du Rabodeau et de la Meurthe; *Bonmoutier* (1), sur une des sources de la Vesouze; *Offonville* (2) (aujourd'hui Effonville), près du lieu de naissance du fondateur.

L'historien sincère vante les bienfaits de ces premiers moines. Comme le chêne soutient le lierre fragile, ainsi la ramure monacale a protégé les habitants de nos contrées. Quand l'heure de la prière était finie, les hommes de Dieu, s'armant d'une bêche, défrichaient le sol et mettaient la plaine en valeur; ou bien, ils allaient plus loin, encourageaient le travail, distribuaient des semences, bâtissaient des églises, construisaient des chemins ou des ponts. Ces services leur valaient la confiance des peuples et parfois des donations avantageuses.

1° Bonmoutier

Bonmoutier n'eut que des possessions restreintes sur les bords de Vala, Cirey et Saint-Sauveur. D'après la loi Salique, les femmes ne pouvaient avoir de grands domaines. Du reste, les moniales firent place à des religieux, au IX^e siècle, et ceux-ci furent transférés à Saint-Sauveur, en 1010. Une donation de l'évêque Berthold agrandit leur ban jusque jusqu'à Barbas, Harbouey, Domèvre, Blémery, Reillon et Leintrey (3).

2° Moyenmoutier

Moyenmoutier étendit rapidement son influence sur notre Blâmontois. Aussitôt après sa fondation, deux frères nés à Pexonne, Sundrabert et Maldavinus, successeurs immédiats de saint Hydulphe, commencèrent

(1) Bonmoutier fut créé pour des religieuses, et Thietberge, fille de saint Bodon, en fut la première abbesse.

(2) Effonville est sur l'Apance, dans la Haute-Marne. Une opinion prétendait jadis identifier Offonville avec Fenneviller, près de Badonviller, mais elle est abandonnée comme insoutenable.

(3) E. CHATTON : *Histoire de Saint-Sauveur et de Domèvre*.

la dotation du monastère, en lui attribuant l'église de ce lieu avec beaucoup de terres aux environs. Peu après survint la donation que Jean de Bayon rapporte en ces termes : « Grâce à des dons faits par des religieux, l'avoir du monastère s'accrut de quelques autres biens situés chez les *Lembulcères*, c'est-à-dire : Autrepierre, Moussey, Repaix et Réchicourt (apud Lembulceras, videlicet: Altam Petram, Oblionem montem, Respalium, atque Rantgiscortem) (1). On reconnaît facilement ces lieux, qui, de fait, restèrent sous le patronage de Moyenmoutier jusqu'au xvi^e siècle (2).

D'autres acquisitions, consignées dans des actes connus, s'ajoutèrent, dans la suite à ce patrimoine déjà considérable : des portions de ban à Domèvre, Montigny, Domjevin, Leintrey, Parroy, Coincourt ; des églises, ayant toutes Saint-Remy comme titulaire, à Deneuvre, Brouville, Foulcrey. En somme, toute la Haute-Vesouze bénéficia de l'action moralisatrice qu'exerça Moyenmoutier.

Cependant ce ne fut que pour un temps très court. Car, au xii^e siècle, des circonstances qui seront exposées plus loin ébréchèrent fortement la zone de son influence et la réduisirent à ce qu'on appela le ban Saint-Pierre, limité aux deux paroisses de Pexonne et de Bréménil.

3° Senones

Senones, confiné, au début, dans la partie montagneuse que lui avait accordée Childéric, n'eut pas d'abord de contact avec nos régions. Mais, à la suite des partages Carolingiens et grâce à l'intervention des évêques de Metz qui devinrent ses protecteurs, la célèbre abbaye vosgienne finit par étendre son patrimoine de nos côtés. Elle établit ce ban dit *de l'extérieur*, aux dépens de Moyenmoutier, qu'elle supplanta (3). L'abbé Antoine fut le principal artisan de cette conquête pacifique qui commença vers 1080 et se poursuivit après lui sans relâche, durant l'espace de deux siècles. On peut juger du succès de cette campagne, en parcourant une bulle d'Eugène III, datée de 1152, qui confirme les nombreuses donations faites à Senones. Voici la liste des lieux qu'elle énumère et dont presque toutes les églises ont pour titulaire saint Martin : Ancerville (Anselmi villare), Montigny (Montiniaco), Mignéville (alleu de Magnéville), Buriville (Burivilla), Ogéviller (Ogerii villare), Pettonville (Betonis villa), Hablainville, Brouville, Deneuvre, Fontenoy, Mervaville (alleu près d'Azerailles), Dompail, Moyen, Anthelupt (prieuré de Léomont),

(1) JÉRÔME : *Histoire de Moyenmoutier*.

(2) L'expression « Oblionem montem » désigne un ancien village détruit par les Suédois, situé sur le ban actuel d'Igney au lieu dit : *Haut du mont*, qui se nommait *Berg* ou *Mont* et qui fut l'église-mère pour Avricourt, Moussey et Foulcrey. L'expression « Lembulceras » est plus obscure et n'a pas survécu. Elle n'a d'approchant que le bois du Bouxi ou Bouchot, vers Saint-Martin. La ressemblance avec Lenterres est frappante.

(3) JOUVE : *Etude géographique sur le ban de Senones*.

Fricourt (prieuré près de Remoncourt), les prieurés de Vic et de Xures. Une telle puissance avait un grand poids, quand elle intervenait dans les événements de ce temps.

4° Etival

Etival n'eut jamais parmi nous que Montreux et Nonhigny, donnés par sainte Richarde.

5° Hugoncourt ou Honcourt

Cette abbaye alsacienne, fondée, vers l'an mil, par Vuher ou Vernhert, parent des Folmar de Lunéville, possédera Giroville (faubourg de Blâmont), Lafrimbole, Varcoville, Niederhoff, Tanconville, Parux, sauf à les céder plus tard à Haute-Seille.

Tels sont les principaux foyers qui propagèrent parmi nous le culte catholique. Tandis que les moines aidaient à construire les églises et venaient y célébrer les offices, les peuples montraient leur reconnaissance, en payant les *dîmes d'église*, destinées à l'entretien des bâtiments et les *dîmes d'autel*, destinées à obtenir la continuation de leur desserte. Ainsi s'affirmaient l'estime et la confiance réciproques.

Les plus anciennes paroisses, placées d'ordinaire sous le patronage d'un apôtre, étaient souvent appelées *Chrétientés* et groupaient autour d'elles plusieurs filiales. Puis on créa des prieurés, à partir du XI^e siècle. Les centres de culte se trouvèrent ainsi multipliés et les secours religieux furent plus répandus et plus à la portée du peuple.

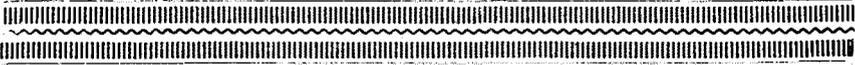
La marche de cette organisation religieuse fut lente, mais ne sait-on pas l'imperfection des temps mérovingiens et la déchéance de la société austrasienne, au VIII^e siècle?

En montant sur le trône (768), Charlemagne eut affaire à un peuple désemparé, à des monastères relâchés ou vides, mais il employa tout son génie à restaurer la discipline et les mœurs. Les historiens n'ont peut-être pas assez vanté ce zèle. Les abbayes vosgiennes reçurent de lui d'insignes encouragements, chaque fois que le plaisir de la chasse l'amenait dans leurs forêts. Senones, en obtenant l'*Immunité*, fut donné à l'évêque de Metz, sur la demande d'Angelram, son abbé. Ce dernier, neveu de l'empereur, ne tarda pas à devenir lui-même évêque de Metz et il eut soin d'orienter vers son église le monastère dont il avait eu la garde (775). Par contre, Moyenmoutier, Saint-Dié, Bonmoutier, Saint-Pient de Vic et Offonville furent attribués à l'évêque de Toul. Un capitulaire de 779 obligea tous les religieux, hommes et femmes, à quitter la règle de saint Colomban pour embrasser celle de saint Benoît : cette réforme rétablit la prospérité dans les cloîtres. Après la disparition du grand empereur, (814), il eut fallu d'autres princes ayant sa valeur ; ses descendants

ramenèrent la décadence. Le ix^e siècle fut déplorable; le x^e fut nommé l'âge de fer. L'Austrasie s'appelait Lotharingie (Lorraine) depuis qu'elle était gouvernée par Lothaire (843) (1). Notre Blâmontois subit, comme tous les pays de l'Est, le contre-coup de tous ces événements, sans y prendre aucune part active.

(1) R. PARISOT : *Le royaume de Lorraine*; abbé CHATELAIN : *Le comté de Metz*, Jahrbuch, 1898; DIGOT : *Hist. de Lorraine*, I.





V

Institutions austrasiennes

On peut se demander quelles étaient la condition des personnes et l'organisation du pays à l'époque lointaine que nous étudions. Comme ces points demeurent obscurs, nous nous contenterons d'un aperçu sommaire.

En s'implantant au milieu des Gallo-Romains, les Francs gardèrent leurs coutumes propres et les accommodèrent peu à peu avec le code théodosien. La vie champêtre plaisait à leur humeur pourtant guerrière : aussi s'adonnèrent-ils facilement aux travaux agricoles, où ils trouvaient la liberté et l'égalité dont ils étaient fortement épris. Ces faits expliquent la genèse de la propriété foncière et privée qui s'établit chez eux.

Aux hommes libres, guerriers ou affranchis, et plus tard aux ordres monastiques, le pouvoir royal distribua des domaines, qu'on appela *manses dominicales*, *terres saliques* ou *francs-alleux*. Suivant le principe d'hérédité adopté dans la nation, chaque bénéficiaire put les faire valoir de son vivant et les transmettre, après sa mort, à sa famille, principalement à son aîné. Ces privilégiés n'étaient qu'en petit nombre. Près d'eux, les demi-libres, ou serfs, reçurent aussi leur part de biens, mais seulement en usufruit et non en pleine possession. On les disait, pour cela, attachés à la glèbe, dont ils étaient presque le complément. Comme signe de leur dépendance, ils rendaient à leurs maîtres l'*hommage*, le *cens* en argent ou en nature, l'*aide* en cas de guerre. Ces possessions précaires, qui se transmettaient aussi par succession, furent appelées *manses serviles*, *tenures* et même *fiefs*. Cette organisation terrienne, en notable progrès sur l'esclavage antique, fut le germe de la féodalité.

En multipliant les attributions de ce genre, le pouvoir royal, ou fisc, se vit bientôt réduit à ne plus posséder que les terres moins utiles, comme les forêts, les étangs, les cours d'eaux, les routes, et c'est pour affirmer

son autorité qu'il se réserva les droits de chasse, de pêche, de péage, ainsi que le *haut domaine* sur l'ensemble du pays, pour le bien commun de la nation.

Il ne sera pas rare de trouver, même au XI^e siècle, des chartes qui mentionnent ainsi des donations ou ventes, portant sur des manses avec leurs hommes ou femmes : en 1034, donation de quatre manses et un bois situés à Vého, à l'abbaye de Saint-Remy, par les comtes Godefroy et Hermann, de Lunéville; en 1076, donation d'un alleu à Moyennoutier, par Thiesselin de Montigny.

Il fallut plus de temps pour établir, dans notre contrée, les cadres d'une organisation politique un peu précise. On sait que les successeurs de Clovis fondèrent le royaume d'Austrasie, qui eut Metz pour capitale. Leur premier soin fut de subdiviser les *cités* en *pagi*, ou pays. On eut ainsi, à gauche de la Vesouze, dans la cité leuquoise, le *pagus Calvomontensis* (Chaumontois), et, à droite, dans la cité médiomatrice, le *pagus Albensis* (Albechove, Albechau), qui fut bientôt, à cause de son étendue, subdivisé en *pagus Sarravensis* (pays de la Sarre), et en *pagus Albensis* proprement dit (1). L'atlas de Longnon marque nettement ces circonscriptions. Après le sectionnement qui vient d'être rappelé, le *pagus Albensis* s'étendait dans la direction de Metz, en une longue bande de terrain, qui commençait à la Vesouze et se prolongeait jusqu'à l'embouchure de l'Albe, dans la Sarre, à Sarralbe. Deux portions assez disparates le formaient : l'*Albe septentrionale*, avec Sarralbe pour centre, et l'*Albe méridionale*, groupée autour du Blanc-Mont. Cette dernière portion est la seule qui nous intéresse. Chose singulière, elle finit par empiéter assez fortement sur le Chaumontois, pour être reculée jusqu'à la Blette, et même jusqu'à la Verdurette. C'est ainsi qu'un acte de 816 place Bonmoutier dans l'Albechove, et qu'un autre, de 985, y place également Vacqueville, Montreux et Nonhigny.

Les évêques, en divisant leur diocèse, prirent les territoires des *pagi* pour en faire leurs archidiaconés (diocèse de Toul) et leurs archiprêtres (diocèse de Metz). Deneuvre fut le siège de l'archidiaconé qui englobait la partie touloise, tandis que la partie messine fut rattachée à l'archiprêtre de Marsal.

Le IX^e siècle s'écoula lamentable dans l'ensemble, sans toutefois rien de spécial pour notre région. Il faut attribuer ces malheurs aux partages successifs de l'Austrasie, qui déchainèrent sous les Carlovingiens des compétitions aussi sanglantes que sous les Mérovingiens, et semèrent une anarchie aussi funeste. A peine instituée en 855, la Lotharingie fut de nouveau démembrée en 870, par le traité de Moerschen. Charles le Chauve eut le Toulinois et le ban de Senones; Louis le Germanique eut Metz, le

(1) On cite des dédoubléments pareils, accomplis au cours des IX^e et X^e siècles; ainsi le Vermois, créé dans le Chaumontois. — R. PARISOT : *Le Royaume de Lorraine*, p. 31, et *Les Origines de la Haute-Lorraine*, carte et page 80.

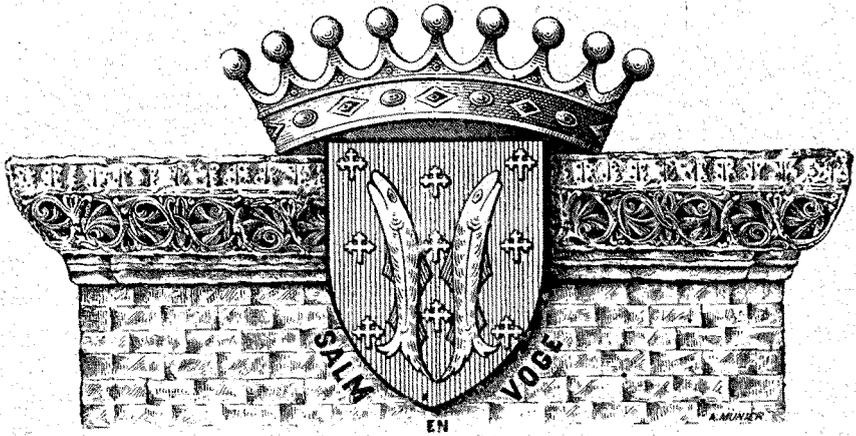
comté de la Moselle, les abbayes de Moyennoutier, Etival, Remiremont, Bonmoutier, les pagi de la Nied, de la Sarre, de la Seille, de l'Albe, du Xaintois et du Chaumontois. Ce fut le temps de la licence la plus désordonnée, même dans les monastères, où la vie religieuse fut suspendue. S'il faut en croire le chroniqueur Richer, les moines de Senones « sortaient du cloître à leur guise, se livraient à l'ivrognerie et à des excès tels que sa plume refuse de les décrire pour ne pas être souillée par leur souvenir ». A Moyennoutier, dans toute la Vôge auparavant si édifiante, l'esprit était aussi déplorable. Ces tristesses rejaillissaient sur les peuples. L'essor heureux des années précédentes s'arrêta net et le découragement se répandit partout. L'évêque de Toul, Frothaire (814-849), signale dans une lettre l'étendue de la misère publique et nous apprend les ravages des bêtes fauves pullulant dans les forêts. « Plus de 220 loups, écrit-il, furent abattus sur le ban de Moyennoutier, durant son épiscopat, après qu'une multitude de personnes avaient été dévorées par ces bêtes malfaisantes. »

Peu après survinrent les incursions des Normands et des Hongrois. Les premiers, battus à Remich (en 882), ne dépassèrent pas Metz ; mais les seconds envahirent nos pays jusqu'à trois fois. En 910, venant de Bâle, ils saccagèrent Saint-Dié, Etival, Remiremont, Moyennoutier ; personne ne les arrêta. En 917, de nouvelles bandes revinrent à la charge, surtout du côté de Remiremont. Enfin, en 927, débouchant toujours des cols vosgiens, ces bandits descendirent le long de la Meurthe et balayèrent tout le pays jusqu'à Metz. Après avoir brûlé plusieurs villages entiers et vingt-deux églises ou monastères proches de cette grande ville, ils revinrent à Toul et s'écoulèrent vers la France et même vers l'Italie, en renouvelant partout leurs méfaits. A leur suite, des pillards continuèrent de rôder partout, en imitant leurs brigandages. L'autorité publique était tellement faible qu'en 955 le calme et l'ordre étaient à peine rétablis. Il fallait, dans ces milieux désarmés, un ordre nouveau, une discipline plus ferme, qu'apporta la société romane.



DEUXIÈME PARTIE

La Société Romane



I

Le relèvement au X^e siècle

1° Réformes religieuses :

Monastères et prieurés

Nous arrivons à la période appelée par les historiens *Haut Moyen-Age* et par les écrivains qui s'occupent d'art *Age roman*. Les lieux et les faits vont se préciser et les personnes apparaîtront plus nettement avec leur rôle bien défini et leurs actions d'éclat.

Dès 920, les monastères de la Vôge se repeuplent, en faisant revivre l'ancienne discipline. Senones est relevé par le moine Einold, en 938; Etival, Moyenmoutier, par d'autres religieux; Saint-Dié est converti en Chapitre séculier. Les populations se rapprochent des abbayes, comme auparavant, et sentent le besoin de posséder, en plus grand nombre, des lieux de culte nécessaires à la vie chrétienne. Les riches familles fondent alors des Prieurés et des Maisons-Dieu. Lay-Saint-Christophe est donné par la comtesse Eva à l'abbaye de Saint-Arnould de Metz, en 962; Saint-Quirin, par le comte Louis de Dabo, à l'abbaye de Marmoutier, en 966; Saint-Remy de Lunéville, par Folmar III, en 999. Puis le

mouvement se ralentit et ces créations utiles sont interrompues pendant un siècle, pour reprendre avec les priéurés de Vic (1124), de Deneuvre (1127), de Lorquin (1128), de Xures (1129).

Interventions épiscopales

Nos évêques, jusque-là si éloignés de nos contrées, purent aisément se rapprocher de leurs ouailles, en devenant leurs comtes ou en les gouvernant par leurs Voués. Nous n'irons pas jusqu'à dire que ce surcroît d'autorité terrestre rehaussa beaucoup leur caractère sacré. Nous regretterons, au contraire, que certains prélats aient paru préférer le casque à la mitre et partager l'ambition des princes séculiers, pour qui le pouvoir ne se comprenait qu'appuyé sur de vastes domaines. Les premiers prélats inaugurant ce régime furent saint Gauzelin à Toul (922-962) et le Bienheureux Adalbéron I à Metz (929-960). La charte qui leur conféra leurs privilèges fut accordée (945) par l'empereur Othon I^{er}, à la demande de son frère, Brunon, archevêque de Trèves. Elle leur concédait non seulement le titre de comte, mais encore le droit de lever des impôts et de battre monnaie, le droit d'immunité totale pour leurs biens personnels et pour ceux de leur église (1).

Un peu plus tard (1010), Berthold, évêque de Toul, crut utile de transférer le monastère de Bonmoutier en pleine montagne, dans une solitude parfaite. Ce cloître agrandi fut dédié à Notre Sauveur, comme le voulait l'usage de ce temps (2) et cependant sa dévotion favorite fut toujours pour « Notre-Dame la Mère de Dieu ». Le complément de possessions que lui accorda l'évêque Berthold lui fut extrêmement utile. Il comportait, au témoignage de Dom Calmet (3), un vaste territoire avec ses manses et ses églises, qui avait Domèvre comme centre et qui s'étendait tout autour sur Barbas, Harbouey, Blémerey, Reillon, Gondrexon et Leintrey. C'était une sorte de fief que le comte Hugues, du Chaumontois, avait concédé, le 15 octobre 910, à trois de ses vassaux. Ceux-ci l'ayant mal géré, en furent dépouillés. Deux autres seigneurs, Balfried et Renaud, le reçurent ensuite et le revendirent aux religieux de Saint-Maximin, de Trèves, lesquels le revendirent, à leur tour, à l'évêque de Toul. Après tous ces avatars, pendant lesquels le centre avait reçu le nom de Domèvre, tout ce territoire fertile devait rester comme un joyau précieux dans l'apanage séculaire de Saint-Sauveur.

En réalité, la donation de Berthold diminuait d'autant la zone sur laquelle Moyenmoutier avait jusque-là exercé son influence. Et ce n'était

(1) R. PARISOT : *Les origines de la Haute Lorraine*. — E. MARTIN : *Histoire du diocèse de Toul*, I, p. 137.

(2) Plusieurs monastères reçurent le même vocable; le nôtre fut toujours nommé Saint-Sauveur en Vôge. On sait que l'abbé E. Chatton en a publié une histoire très complète.

(3) R. PARISOT : *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 572.

ni la première ni la seule soustraction de ce genre qui s'opérait à son détriment, car une autre brèche pareille était en train de s'ouvrir avec le domaine temporel que les évêques de Metz se créaient autour de Deneuvre. A première vue, ce fait paraît un mystère, mais les circonstances l'expliquent et la grande famille de Bar donne la clé de l'énigme. En remontant jusqu'à Vigéric, comte du *pagus Bedensis*, frère de Frédéric I^{er}, duc de Haute-Lorraine, et de Sigefroy, comte de Luxembourg et du Chaumontois, on découvre dans l'immense patrimoine de cette riche famille une multitude de possessions, situées dans nos régions. Deneuvre était de ce nombre, ainsi que plusieurs lieux environnants. Ce lot échut au fils de Vigéric, qui se nommait Adalbéron, tandis que la vouerie de Moyenmoutier était réservée à un autre fils, qui se nommait Frédéric. L'un fut l'évêque de Metz que nous avons cité, et dont le chroniqueur Sigebert a fait l'éloge en l'appelant « le plus noble de tous les chrétiens et le plus chrétien de tous les nobles » ; l'autre a continué la lignée de Bar. Tous deux comprirent sans peine que la longue falaise de Deneuvre offrait un emplacement idéal pour construire un château-fort, tel que les familles en érigeaient alors. Adalbéron — c'est du moins le témoignage de la tradition — se mit à l'œuvre et dressa sa citadelle sur la partie occidentale du roc, qui se termine en éperon abrupt. La date exacte de l'édifice nous échappe ; cependant l'examen des murailles la fait supposer proche de 950.

Quand ils furent organisés, le château et la seigneurie furent confiés à des châtelains ou intendants (*milités*), pour être administrés au nom de la famille de Bar. Comme la plupart des évêques de Metz furent pris, à cette époque, dans la famille de Bar, les dits évêques s'habituerent à regarder Deneuvre comme un fief de leur évêché, et l'abbaye de Senones, placée sous la protection des évêques de Metz, favorisa, tant qu'elle put, l'emprise progressive de ces nouveaux maîtres, au risque de supplanter l'autorité qu'avait acquise Moyenmoutier. Adalbéron II (984-1003), Thierry II (1007-1046), Adalbéron III (1046-1073) continuèrent cette politique d'envahissement. Plus tard, Etienne de Bar (1120-1163) l'accentua, en donnant positivement à l'église de Metz ses possessions personnelles de la région de Deneuvre, pour en faire, suivant une expression admise, « un temporel évêchois », qui se développa encore sous Thierry III (1163-1171) et atteignit son maximum sous Jacques de Lorraine (1239-1260).

Comme nous l'avons insinué, Senones suivit pied-à-pied les progrès de la puissance temporelle de ses protecteurs et, sous leur couvert, substitua pacifiquement son influence spirituelle à celle de Moyenmoutier. Pour suivre les étapes de cette substitution, il suffit d'examiner la série des donations faites alors aux deux monastères. Jusqu'en 1080, Moyenmoutier ne voit pas baisser la faveur qui l'environne. En 1076, Matfried et Conon, de Buriville, lui donnent la moitié de leur alleu avec les serfs que celui-ci comporte. Thiesselin, de Montigny, donne également une demi-manse de ce lieu avec son serf, puis son alleu tout entier, avec champs, moulin et terres incultes, réservant seulement l'usufruit, sa vie durant. Rambald, de Frisonviller (hameau détruit plus tard, près de Dom-

jevin), donne encore deux manses d'un alleu situé au milieu d'une forêt de chênes : l'un de ces dons est gratuit, l'autre est grevé d'une redevance de cinquante sols (1).

Bientôt après, les générosités changent leur cours et s'orientent uniquement vers Senones. Ce revirement doit être imputé, sans doute, aux menées habiles de l'abbé Antoine, religieux aussi saint qu'entreprenant, qui arrivait de Vic, en 1098, après y avoir fondé un prieuré, et qui régit admirablement son abbaye, jusqu'à sa mort, en 1120. Cette œuvre fut poursuivie par l'évêque Etienne de Bar, avec une insistance d'autant plus pressante que la ville de Metz mettait plus d'entraves à son pouvoir temporel. Alors affluèrent de puissants concours, entre autres, celui de Cunégonde de Richécourt, dont les bienfaits enrichirent Senones. Nous avons ainsi à citer la donation d'une grange à l'église de Buriville (1124), la fondation du Moniet à Deneuvre (1126), du Prieuré de Xures (1129), la donation d'une cour franche à l'église de Pettonville (1129), la donation, par Thierry et Gérard, petits-fils de Cunégonde de Richécourt, de leurs possessions sur le ban de Brouville, la donation de l'alleu de Mignéville, de l'église et du moulin d'Ogéville.

Une bulle du pape Eugène III (1147), obtenue par Humbert, abbé de Senones, en énumérant tous ces lieux et bien d'autres, montre quelle extension avait prise le ban, dit de l'Extérieur, qui relevait alors de l'abbaye vosgienne. Si l'on y ajoute les lieux dont les églises ont été dédiées à saint Martin : Badonviller, Couvay, Montigny, Hablainville, Saint-Martin, on remarque que ce ban, appelé aussi « ban de la Rivière » (Verdurette) englobait le Blâmontois presque tout entier et ne laissait plus à Moyenmoutier qu'un petit groupe de villages autour de Repaix et un autre autour de Pexonne, appelé « ban Saint-Pierre ».

A côté des zones d'influence propres à Saint-Sauveur, Moyenmoutier et Senones, que nous venons de décrire, il y eut une place, mais vraiment bien petite, pour Hugoncourt, Saint-Remy et Saint-Symphorien. Les deux premières abbayes étaient des fondations de la famille Folmar, de Lunéville ; elles reçurent quelques terres, prises çà et là dans l'immense apanage de cette puissante famille. Hugoncourt eut Giroville, Tanconville, Lafrimbole ; Saint-Remy, de Lunéville, eut Frémonville, Vého, Bénaménil. Saint-Symphorien était un monastère de la banlieue messine. Comment eut-il à intervenir dans les parages de Badonviller ? Aucun document ne l'indique. Toujours est-il qu'il reçut un lot de terres assez disparates, qui a gardé le nom de « ban le Moine », et dont la première église semble avoir été la Chapelotte.

Telles étaient, au XII^e siècle, les institutions monastiques qui s'éten-
daient jusqu'aux coins les plus reculés du Blâmontois, en offrant leur protection bienveillante, comme l'a toujours fait l'Église, mère des peuples.

(1) L. JÉRÔME : *Histoire de Moyenmoutier*, pp. 225 et 239.

2° Les créations de la noblesse :

Noblesse mosellane

La société romane eut sa noblesse, peu nombreuse, il est vrai, mais puissante et riche. Issue des Leudes austrasiens, cette classe privilégiée avait participé au gouvernement des pagi, et ses membres portaient les titres de ducs, comtes ou voués. La plupart se signalèrent par leurs fondations en faveur des églises et des monastères. Ils rendirent au peuple le service de le défendre par les armes, de lui procurer des abris en cas de danger, de lui bâtir même des édifices communs, sanctuaires, hospices ou moulins. Il serait injuste de méconnaître de telles œuvres, qui témoignent un sincère bon vouloir et qui se prolongèrent pendant de longs siècles.

Peu à peu, cependant, cette noblesse, pieuse au point d'entreprendre de fréquents et longs pèlerinages jusqu'aux Lieux-Saints, prit goût aux aventures et devint turbulente, querelleuse, batailleuse. Ses équipées de châteaux à châteaux seront souvent qualifiées de brigandages, mais n'est-ce pas parce que les motifs nous en échappent? Ce sont, du moins, des prouesses qui nous étonnent par leur audace.

Deux sortes de noblesses, différentes d'allure et même de langue, vont intervenir dans notre histoire : nous les envisagerons l'une après l'autre.

La première fut précisément *mosellane*. Étant plus proche de nos ancêtres, on pourrait la croire plus mêlée à leur vie; elle leur fut, au contraire, plus étrangère. On sait que le duché de Haute-Moselle, nommé aussi Mosellane, fut constitué en 958. Il fut gouverné par trois princes appartenant à la famille de *Bar-Ardenne*s, connus sous les noms de Frédéric I^{er} (959-978), Thierry I^{er} et Frédéric II (978-1033). A leur dynastie se rattachent les comtes de Luxembourg et de Salm, dont nous aurons à parler. Tous vécurent au loin, occupés à constituer le comté de Bar. Ils bâtirent la forteresse de Mousson. Les annales du temps sont remplies de leurs intrigues auprès des empereurs allemands, pour accaparer les évêchés de Metz et de Verdun. Leur habileté cependant ne réussit pas à garder la suprématie sur le pays, puisqu'ils durent céder la place à Gérard d'Alsace, devenu le duc héréditaire de Lorraine, en 1048 (1).

Il y eut une seconde dynastie de Bar, dite : *Bar-Montbéliard-Perrette*, dont le point de départ fut le mariage de Sophie, la dernière héritière de Frédéric II, avec son cousin-germain, Louis de Montbéliard, souvent appelé aussi Louis de Dabo (2). Cette famille eut de glorieuses destinées

(1) Leur généalogie se trouve dans plusieurs histoires de Lorraine, notamment dans *Les origines de la Haute-Lorraine*, de M. R. PARISOT.

(2) Dans l'apanage de Montbéliard, il y avait un château nommé Blâmont; d'où cette inscription relevée par M. de Martimprey sur un sceau, à la date de 962 : *S. Olcardi, com. Ablamontis* (sceau d'Oléard, comte de Blâmont). Oléard, Liutfried, Ludvig, sont des formes diverses de Louis et s'appliquent au même personnage : Louis de Dabo.

dans le Jura. Un de ses fils reprit le nom de Thierry I^{er} et mourut à Autun, en 1105, après avoir épousé Ermentrude de Bourgogne, nièce du pape Calixte II. Mais plusieurs de ses enfants, en revenant dans nos contrées, furent très mêlés à la vie de nos ancêtres. Il est bon de les citer tous, en attendant qu'ils se retrouvent au cours de notre histoire (1) :

1^o Thierry II, comte de Montbéliard, † 1182; 2^o Frédéric I^{er}, comte de Ferrette et d'Amance, † 1168; 3^o Renaud I^{er}, dit le Borgne, comte de Bar, de Mousson, de Briey, † 1163; 4^o Étienne de Bar, évêque de Metz, † 1163; 5^o Louis-le-Croisé, comte de Mousson, † 1102; 6^o Agnès, épouse de Hermann II, comte de Salm, dite aussi Agnès de Langstein; 7^o Norine, épouse d'Adalbert, comte de Mœrsberg; 8^o Gunthilde, première abbesse de Biblisheim, † 1174.

Le Chaumontois eut aussi ses nobles, mais sur eux plane un oubli presque complet. Les huit générations de ses comtes descendaient de saint Arnould, évêque de Metz. Leur nom est à peine connu : Ansigise, Pépin d'Héristal, Drognon, Arnould I^{er}, Agnoralde, Hugues I^{er}, Hugues II et Arnould II. Ce dernier mourait à vingt ans, en 950. Sa grand-mère, veuve de Hugues I^{er}, recueillit tous ses biens et en fit la dotation du prieuré de Lay-Saint-Christophe.

D'autres grands ne furent connus que par des générosités pareilles : Odowin, le fondateur du prieuré de Froville (2); Bencelin, fondateur du prieuré de Landécourt (1100); Hugues, bénédictin de Moyenmoutier, fondateur du prieuré de Léomont (1095); Cunégonde, dame de Viviers et de Richecourt, insigne bienfaitrice de l'abbé Antoine de Senones.

Les châtelains de Deneuvre furent, à leur tour, des hommes dignes d'être mentionnés. Parmi les premiers figure Herbert, qui mourut en 1076. D. Belhomme, le chroniqueur de Moyenmoutier, l'appelle : *vir strenuus*, homme vaillant et noble. Il montra sa bravoure, en 1073, en repoussant l'assaut injustifié qu'infligeait à sa citadelle Gérard de Vaudémont, le pillard bien connu. Il prouva également sa piété en laissant, en mourant, le quart de son alleu au monastère de Moyenmoutier, pour y avoir sa sépulture. De bonnes raisons le font passer pour le fondateur, ou tout au moins le bienfaiteur, d'Herbéviller (*Herberti villare*). Son fils Guéry lui succéda dans sa charge jusqu'en 1112. Celui-ci eut à subir un nouveau siège en 1078, mais fut moins heureux que son père. C'était Thierry, duc de Lorraine, qui faisait la guerre à Hérermann, évêque de Metz, et s'efforçait d'entraver les progrès de sa puissance à travers le

(1) Pour ces généalogies de Bar, consulter : DUCHESNE : *Histoire de la Maison de Bar*; L. DUVERNOY : *Ephémérides du comté de Montbéliard*; L. VIELLARD : *Documents*, etc.; TUEFFERT : *Histoire des comtés souverains de Montbéliard*, 1877.

(2) Une charte de Pibon, évêque de Toul, datée de 1091, énumère les terres données par ce seigneur sur Froville, Domèvre et Gondrexon. — H. LEPAGE : *Comm.*, I. art. *Froville*.



Cliché du « Pays Lorrain ».

TURQUESTEIN. — LA ROCHE DES FÉES

Chaumontois. Deneuvre fut pris et dévasté. Les environs furent ravagés jusqu'à Épinal. Cependant le duc fut forcé de reconnaître ses torts; il rendit, un an plus tard, la ville prise à l'évêque et fit promettre à ses sujets de ne plus détruire, à l'avenir, les moissons, les vignes et les arbres fruitiers, de ne plus incendier les maisons et de ne plus maltraiter les personnes inoffensives. Il aurait dû donner l'exemple le premier et s'abstenir de tous ces désordres de la guerre. La châtelainie restaurée ne tarda pas à passer sous la domination effective de Senones. Elle prospérait et se montrait fidèle aux évêques de Metz, quand de nouvelles querelles armèrent le duc de Lorraine, Simon I^{er}, contre le prélat (1118). Deneuvre fut alors assailli une deuxième fois par les Lorrains et défait malgré les efforts du comte Albert, son châtelain. Les vainqueurs gardèrent cinq ans leur conquête, jusqu'à l'arrivée d'Etienne de Bar, l'évêque intrépide qui, avant de s'installer dans son immense diocèse, dut en reprendre toutes les places, l'une après l'autre, et par la force des armes. Ainsi reconquis, en 1122, après Hombourg, Mirebeaux, Apremont, Faulquemont, Épinal, le château de Deneuvre fut rattaché au Temporel de l'évêché de Metz et reçut, comme châtelain, un seigneur que nous retrouverons : Vidric, marié à Gépa et père de Beaudoin et de Rambaud.

La défense et l'organisation devenaient chaque jour plus nécessaires. On crut répondre aux besoins du moment en érigeant des châteaux de divers côtés. C'est l'époque où fut construit, sur un piton qui domine Raon-l'Étape, le château de Belroward ou Beaugard, que l'on attribue à un voué de Vezeval et de Moyenmoutier, nommé Othon, frère de Roland de Badonviller. Ainsi s'accusait la vitalité de la noblesse mosellane.

Noblesse alsacienne

Dans le même temps, une noblesse alsacienne trouvait le moyen de se mêler plus directement aux affaires de notre contrée. Issue d'Étikon, père de sainte Odile, tronc vigoureux qui se ramifiait à l'infini dans les vieilles demeures d'Eguisheim, de Dagsbourg, d'Andlau, elle débordait des *burgs* pittoresques, dont les ruines couronnent encore les flancs escarpés de l'autre versant vosgien, et offrait à chaque génération une nouvelle liste de Gérard, d'Adélar, d'Eberhard, de Liutfried, de Volmar, qu'il est parfois difficile d'identifier (1). Toute cette jeunesse s'en vint chercher fortune dans nos pays mosellans, attirée par les richesses intellectuelles qu'offrait le milieu toulouais, ou choisie pour son renom de piété et de vaillance, par les évêques de Metz, afin de servir à leur défense. C'est ainsi que vint à Toul, amené par sa mère à l'âge de six ans, l'illustre Brunon de Dagsbourg (1008). On sait les progrès qu'il y fit dans les

(1) Pour ces généalogie, consulter : SCHEFFLIN : *Alsatia diplomatica et Alsatia illustrata*; P. BRUCKER : *Vie de saint Léon IX*; CHATELAIN : *Le comté de Metz et la voverie épiscopale du VII^e au XIII^e siècle* (Jahrbuch, 1898-1899).

écoles épiscopales, en compagnie des nobles mosellans. On sait aussi qu'il fut évêque de cette ville (1026-1049), avant de ceindre la tiare pontificale (1049-1052), sous le nom de Léon IX.

Toute une dynastie de Gérard, proche parente du précédent, devint de la même façon le bras droit des évêques qui se succédèrent à Metz de 1005 à 1048. On lui attribue la création d'une ligne de défense très opportune de ce côté des Vosges, constituée par plusieurs forteresses fameuses. Nous avons cité : Arrenstein, près de la Petite-Pierre (Lutzelstein), Veverstein ou Vehirstein, entre Berthelming et Sarrebourg, Turquestein, vers les sources de la Sarre. Pour prouver la commune origine de ces citadelles est-il besoin d'invoquer d'autres signes que leurs ressemblances de nom, de structure, et d'emplacement même sur des rocs étranges, comme celui de Dabo ? Ces forteresses, nous dirions volontiers ces nids d'aigles, restèrent, pendant de longs siècles, les boulevards du Temporel messin. Les seigneurs à qui la garde en fut confiée avaient seulement qualité de châtelains ou de voués. Tel fut Gérard I^{er} d'Alsace, qui était à la fois comte de Metz et voué de Turquestein, quand Berthold de Toul lui confia l'avouerie de Saint-Sauveur (1010). Son successeur en cette qualité fut Albert ou Adalbert I^{er}, que certains disent son fils et d'autres son frère. Laurent de Liège, auteur d'une histoire des évêques de Verdun, l'appelle : « le très noble Albert, comte de Longui-castro ». Il était bien tel, en effet, aux Lieux-Saints, en 1026, et en Italie chez la comtesse Mathilde, sa parente. Cependant ce titre de « comte de Longui-castro » a pour nous un intérêt particulier : il nous permet de croire qu'il fut l'un des premiers possesseurs, sinon le créateur du château de Langenstein, ou Langstein, dénommé plus tard Pierre-Percée. M. Schaudel a cru pouvoir identifier ces deux noms : Longui-castro et Langenstein et son hypothèse est fondée (1). Albert devient ainsi pour notre histoire un personnage important. On sait qu'à sa mort (1036), ses nombreux enfants occupèrent des postes brillants dans le pays messin. Gérard II fut voué de Senones et de plusieurs autres monastères ; il accompagna saint Léon IX dans les voyages qu'il fit dans nos parages entre 1046 et 1048. Adalbert II, créé duc de Mosellane en 1047, fut massacré l'année suivante par Godefroy-le-Barbu. Ce meurtre appela son neveu, Gérard III, à prendre sa succession, ce qui permit à celui-ci de devenir le premier duc héréditaire de Lorraine, en 1048.

Cependant, Adalbert II, privé de descendance masculine, laissait une fille, Mathilde, qui épousa un Folmar de Lunéville. Par ce mariage, on s'expliquera facilement que Langenstein et plusieurs autres possessions situées dans le Blâmontois se soient trouvés au pouvoir des Folmar, comme nous le dirons plus loin.

Comme dans la Mosellane, la noblesse d'Alsace s'est montrée remuante et belliqueuse et telles de ses aventures à travers les Vosges pourraient figurer à côté des prouesses racontées dans la chanson de

(1) L. SCHAUDEL : *Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones*, p. 16.

Roland. Des échos plus ou moins fidèles nous en viennent encore, transmis par les légendes de la montagne. Ainsi les angoisses infligées à la célèbre comtesse Heilvige, mère de saint Léon IX. Son mari, Hugues IV d'Eguisheim, faisait campagne, comme un intrépide paladin, pour l'empereur d'Allemagne et ses alliés de Luxembourg contre Thierry de Bar, évêque de Metz. Son expédition dura cinq ans (1012-1017), pendant lesquels Heilvige se crut plus en sûreté dans son château paternel de Dagsbourg. Qui ne connaît cette demeure aérienne qui semblait défier toute attaque? Or, un certain jour, l'alarme est jetée dans le castel solitaire; des bruits menaçants montent jusqu'au roc élevé. Ce sont les gens de l'évêque de Metz qui essayent un assaut. L'escalade est impossible; mais, si la place est cernée, elle devra bientôt se rendre, car elle n'a d'eau que celle qui tombe du ciel. De fait, pour ne pas mourir de soif, la châtelaine prend le parti de fuir avec sa maisonnée. La nuit cache son départ et les sentiers des bois l'amènent à Turquestein qui peut offrir un refuge assuré.

Mais les brigands ne se contentent pas de dévaliser le château abandonné, c'est la fugitive qu'ils veulent comme une proie lucrative, et ils ont bientôt découvert sa retraite. Un même blocus recommence, bientôt suivi d'une capitulation pareille. Cette fois encore, Heilvige trompe la surveillance, s'enfuit avec peu de personnes et ses filles en bas âge et vient frapper, toute haletante, aux portes du monastère de Moyenmoutier. La course avait été longue. Sans autres bagages que son livre d'heures, la comtesse fut reçue avec grande charité et demeura plusieurs mois chez les moines, jusqu'à la paix conclue, étant là, disent les chroniques, plus en sûreté sous la protection des saints que sous celle des hommes (1). Le danger passé, la sainte châtelaine rejoignit son époux et tous deux restaurèrent leur logis dévasté pour recevoir leur fils Brunon, l'étudiant de Toul, âgé de 15 ans, qui revenait, en 1017, leur accorder quelques mois de présence, avant d'être l'ornement de la ville par son savoir et ses vertus. On sait que les dignes parents, vénérés comme des saints par les contemporains, ne virent pas leur fils élevé au souverain pontificat. Tous deux moururent avant 1046; Heilvige s'éteignit en 1037, suivant Mabillon. Ils furent inhumés dans le cloître de Volfenheim, près d'Eguisheim, qu'ils avaient auparavant fondé.

Plusieurs autres épisodes du même genre seraient à citer, s'il n'était nécessaire d'être court.

Les Folmar de Lunéville

Cette souche alsacienne si méritante eut parmi ses nombreux rameaux une famille Volmar (en roman *Folmar*), qui joua dans notre histoire un rôle capital et qui mérite une étude attentive. Les rejetons qui por-

(1) *Chroniques de Moyenmoutier*, par Jean DE BAYON, cité par D. BELHOMME.

tent ce nom apparaissent à chaque génération ; ainsi est-il malaisé de souder cette dynastie à l'arbre commun. Avec les meilleurs généalogistes, nous donnons le nom de Folmar I^{er} à celui qui apparaît, au début du x^e siècle, préposé au Sargau (*pagus sarravensis*) et à l'Albechove (*pagus Albensis*). La qualité de comte, dont lui et ses descendants furent revêtus, leur permit de s'implanter dans notre région et d'échelonner, tout le long de la voie qui mène du Donon au Léomont, une multitude de possessions dont ils firent leur apanage, groupé autour de Lunéville, leur capitale. La preuve en est dans les donations qu'ils feront plus tard aux monastères fondés par eux, Saint-Remy de Lunéville et Hugoncourt en Alsace. Ces possessions comprennent Raon-lès-Leau, Frémonville, le Blanc-Mont, Amenoncourt (1), Remoncourt, Parroy, Hénaménil, Vého, Bénaménil, Pessincourt près d'Einville, Adoménil sous le Léomont.

Folmar I^{er} est donc réputé le fondateur de la dynastie des comtes de Lunéville, il fut aussi bailli de Trèves et mourut en 929. De sa femme, Richilde, il eut trois fils : Etienne, qui fut évêque de Toul (994-995) sous le nom d'Etienne de Lunéville, mort accidentellement à Bonmoutier, au cours d'une visite pastorale, le 20 décembre 995 (2), Folcuin d'Amance, Folmar II, comte de Metz, Lunéville et Sargau en 970, comte du Bliesgau en 982, mort en 995. Berthe, femme de ce dernier, lui donna Richilde d'Amance, femme du duc de Lorraine, Thierry I^{er}, et Folmar III, dit le Vieux, qui fonda l'abbaye de Saint-Remy de Lunéville, vers 999, tandis que son proche parent, Véher, ou Vuher, ou même Vernher d'Alsace, fondait une abbaye semblable à Hugoncourt, non loin de Villé (3).

Ce Folmar III fut très célèbre. Comte du palais épiscopal de Metz (1012-1026), il reçut le titre honorifique de Voué des Églises et il mourut en 1033. Marié à Gerberge, fille de Godefroy I^{er} de Verdun, il en eut deux fils, appelés par les contemporains *comtes catholiques des Français*, dont l'un, Godefroy I^{er} de Lunéville, vécut surtout à la tête du Bliesgau, où l'appela l'évêque Thierry II de Metz (1033), et l'autre, Hermann, fut plus mêlé à la vie de notre région où il organisa plusieurs manses rurales qui portent son nom (4).

(1) Pourquoi le qualificatif *amannus* (agréable) qui entre dans la composition de ce mot ? Sans doute, à cause de la bonne exposition de ce lieu, en plein midi. Cet adjectif ne peut être contesté. Un document, concernant Hénaménil, cite ce lieu sous la forme *Amanavilla*. La forêt voisine s'appelle les *Amniembois*, et le ruisseau qui en découle vers Emberménil : le ruisseau des Amis.

(2) Nécrologe de Bonmoutier, cité par E. AMBROISE : *Les vieux Châteaux de la Vesouse*, p. 14.

(3) Les formes onomastiques étaient alors très peu fixées. On ne s'étonnera pas de ces altérations qui paraissent importantes. Certains auteurs vont même jusqu'à identifier ce Véher avec Volmar, et lui attribuent ces deux fondations. Voir H. LEPAGE : *Les Communes de la Meurthe*, art. Lunéville.

(4) Ainsi : *Hermamagney*, écrit aussi par Lepage, Hermaménil ou Hennaménil, terres peu fertiles entre les Amniembois et Remoncourt ; *Hénaménil*, près de Parroy, et même *Remoncourt*, *Remabois*, si déplaçant l'r, on prononce Ermoncourt, comme le fait encore le langage vulgaire.

La descendance de ce dernier est restée inconnue. Peut-être éclairerait-elle le mystère qui plane sur la parenté rapprochée, qui est dès lors certaine, mais inexplicable, entre les familles de Lunéville et de Parroy. Au contraire, la descendance de Godefroy, son frère, marié à Judith de Luxembourg, se poursuit dans la personne de Folmar IV de Lunéville et de Godefroy II, qui fut probablement la souche des Folmar de Castres ou Bliescastel.

Les moines installés à Saint-Remy par Folmar-le-Vieux furent, paraît-il, bientôt à court de ferveur et durent être licenciés pour faire place à des religieuses ou moniales, que gouverna d'abord Adélaïde, puis Uda, vénérable nonne qui était sœur d'Adalbéron III, évêque de Metz. Elles adjoignirent à leur monastère une Maison-Dieu hospitalière. Sur les entrefaites mourut le fondateur. Pour honorer sa mémoire et lui obtenir des prières, les deux fils détachèrent de leur patrimoine commun des parcelles qu'énumère une charte datée de 1034 et les donnèrent à Saint-Remy. Ce sont : 1° le village de Bénaménil avec son église; 2° celui de Frémonville avec son église; 3° quatre manses à Vioth avec son bois (1); 4° une chapelle à Pessincourt, village détruit près d'Einville; 5° Adoménil avec toutes ses dépendances. Ces donations furent confirmées par une bulle d'Innocent II, en 1140, mais alors les religieuses n'étaient plus à Saint-Remy. Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur, qui les remplaçaient, devaient garder l'abbaye jusqu'à la Révolution.

Folmar IV, comte de Metz et de Lunéville (1055), mort en 1075, épousa Mathilde, fille d'Adalbert de Longui-Castro (Langenstein) et eut : 1° Folmar V, comte de Metz (1075-1111), fondateur de l'abbaye de Lixheim; 2° Theotgère, qui fut évêque de Metz (1117-1120); 3° Hermann II; 4° Clémence, qui épousa son cousin Folmar, fils de Godefroy II de Castres, le premier des Folmar de Castres; 5° Godefroy III, qui eut de sa mère Langenstein et les possessions avoisinantes et qui fut le premier mari d'Agnès de Bar, héroïne remarquable que notre histoire nous fera retrouver, quelques pages plus loin, avec Folmar V et les autres seigneurs du temps.

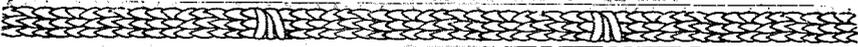
Notre connaissance de ces temps lointains est trop sommaire pour nous permettre de plus longs développements. Nous ajouterons cependant que les maux causés par les luttes des seigneurs entre eux furent moindres que les terreurs bien connues de l'an mil, que les souffrances de la famine, surtout dans les années 1028 à 1031, et que les horreurs des pestes apportées de l'Orient. L'an 1042 vit se déchaîner la plus meurtrière de ces épidémies. On l'appela le *mal des ardents* et on y vit une punition divine. Au dire des savants de ce temps, le mal attaquait la tête, descendait comme un feu dans l'estomac, puis dans les entrailles,

(1) En rapprochant les formes anciennes de Vého; à savoir : Vioth (1034), Véhois ou Vehcy (1311), de même Vihuviller et Huviller (Jolivet), de Vuher, ou Véher, ou Vernher, mentionné plus haut, on peut se demander si ce dernier n'a pas contribué à la formation de ces lieux.

enfin dans les jambes. S'il sortait par les pieds après avoir traversé le corps, comme un serpent subtil, il y avait espoir de guérison ; sinon, c'était la mort rapide dans d'horribles souffrances. Effrayés, les peuples accouraient aux sanctuaires de Saint-Vanne à Verdun, de Saint-Gœury à Epinal, de Saint-Quirin dans les Vosges. Pour implorer la clémence du ciel, ils baisaient les saintes reliques, promettaient la Trêve-Dieu, buvaient du vin béni, se munissaient d'eau aux sources miraculeuses. Ce fut l'origine de plusieurs pèlerinages et l'occasion de marchés fameux. Sitôt le fléau disparu, la vie normale reprenait. Mais, à ce compte, la population croissait difficilement et les villages restaient avec un nombre d'habitants peu considérable.

Ce sombre tableau justifié le nom de *siècle de fer* donné à ce temps ; les visions de demain vont être plus radieuses et plus poétiques.





II

Les premiers Féodaux de la région

1° Les débuts de la Féodalité

Le régime féodal, déjà connu en France au x^e siècle, se développa en Lorraine au siècle suivant et finit par gagner notre région au xii^e siècle. Son but, on le sait, fut d'unir la souveraineté à la propriété terrienne, de manière à réaliser le principe bien connu : point de seigneur sans terres, point de terres sans seigneur.

Mais terres et seigneurs se subordonnaient suivant une hiérarchie basée sur des droits et des devoirs réciproques entre suzerains et vassaux. Tous étaient également soumis à cette règle. Chacun était souverain dans son fief, mais restait néanmoins justiciable devant ses supérieurs. En un temps où la conscience et l'honneur jouissaient d'un prestige magnifique, ce système imposa une subordination sociale d'une puissance étonnante.

Est-il besoin de définir l'hommage et l'investiture qui étaient à la base du droit ? Le vassal, pour inaugurer son pouvoir, présentait à son supérieur le dénombrement de son fief et lui jurait fidélité : c'était l'hommage. Le suzerain le confirmait dans ses droits, en lui remettant une bannière : c'était l'investiture. Ce rite était valable jusqu'à la mort, à moins de forfaiture. La propriété ainsi acquise se transmettait par héritage et pouvait devenir l'objet de transactions diverses.

Les bénéfiques ou concessions des biens, faites par les grands (ducs, comtes, évêques, abbés), assujettissaient d'ordinaire à une redevance et toujours au service militaire. Mais le subordonné, l'homme-lige, savait retrouver sa pleine autorité, soit sur son fonds, soit sur ses sujets, et il se proclamait leur seigneur.

Ainsi, le clergé mis à part, trois classes composaient la société d'alors : les nobles, les roturiers et les serfs.

Parmi les premiers s'organisa la *Chevalerie*, dont on connaît les titres et les degrés. Il nous suffira de rappeler le luxe de ses cours, l'appareil majestueux de ses châteaux et de ses maisons fortes, la variété plai-

sante de ses armoiries et de ses fêtes. Jamais on ne vit plus chatoyante parure embellir la société française.

Les seconds, manants et vilains, formèrent la grande masse de la population libre, qui, dans les villes, acquit bientôt rang de bourgeoisie, et, dans les campagnes, eut faculté de posséder et même de transmettre par héritage le sol qu'elle cultivait.

Quant aux troisièmes, serfs ou anciens esclaves, ils furent affranchis par le mouvement communal, qui fut très répandu dans le pays messin, au cours des XIII^e et XIV^e siècle. La loi de Beaumont ne fut appliquée chez nous qu'à Reillon et à Domjevin, et encore à une date inconnue. Son esprit cependant s'est infiltré dans tous nos milieux et y a créé une condition aussi privilégiée. On cite bien, vers 1494, une charte qui affranchit les bûcherons de Dabo, et une autre, les habitants de Parux, mais les termes de ces écrits paraissent si surannés qu'on les croirait tombés d'un monde périmé.

Pour se transformer ainsi, la société devait fatalement contrarier les institutions religieuses dont le prestige avait été prépondérant jusque-là. La féodalité supplanta le monachisme vosgien et ne lui laissa que son rôle spirituel : desservir les paroisses, présenter des titulaires aux cures, subventionner des édifices sacrés en échange des dîmes prévues. La zone de Moyenmoutier fut ainsi restreinte au *ban Saint-Pierre*, celle de Senones, au *ban de la Rivière*, celle de Saint-Symphorien, au *ban Le Moine*, celle de Saint-Sauveur, au ban du même nom. Nous avons dit aussi que les monastères avaient dû se choisir des Voués. Ces protecteurs, en exagérant leurs droits, finirent par se créer des Etats personnels au sein des domaines qu'ils devaient sauvegarder, sans que les procès, les excommunications mêmes, fussent capables de réprimer leur audace. Le temps enfin sanctionna tous les faits accomplis. Nos premiers seigneurs féodaux furent les artisans de cette quasi-révolution; voyons-les à l'œuvre.

2° Nos châteaux primitifs :

Deneuvre et Turquestein

A la fin du XI^e siècle, notre Blâmontois ne possédait pas encore de château proprement dit, bien qu'il comptât de nombreux alleux ou terres franches. Cependant on en pouvait voir tout autour et à une faible distance de ses limites. Les châteaux de Deneuvre et de Turquestein nous sont connus. Ils appartenaient à l'évêque de Metz. Les châtelains qui les gardaient restèrent étrangers aux destinées du pays et bornèrent leur action à soutenir des sièges (à Deneuvre, 1073 et 1078) qu'infligeaient des brigands, ou plus justement des Lorrains en guerre avec les Messins.

Lunéville

Au château de Lunéville régnait un grand calme et il n'y fut pas question d'empiétement sur l'abbaye de Saint-Remy, puisqu'au contraire

les comtes s'attachaient à compléter son patrimoine. Quel était, au fond, ce castel primitif et quel séjour y faisait son maître, Folmar V? L'histoire prête à ce paladin la vie la plus mouvementée. Elle le montre résidant à Hombourg, revenant à Metz pour soutenir avec fougue le parti de Grégoire VII contre l'empereur, fondant l'abbaye de Lixheim, accompagnant Poppon de Trèves au concile de Clermont (1095), partant pour la première croisade avec Adalbéron, archidiacre de Metz, et Pierre, fils du comte de Toul. En 1106, il est chez la comtesse Mathilde à Guastalla (Italie). Il assiste à la fondation de Saint-Pierremont, dote Krauffthal, donne son château de Lixheim à Théotgère, abbé de Saint-Georges. Il prend tantôt le titre de comte de Hunebourg (près de Herrenstein, Alsace), tantôt celui de comte de Hombourg (près de Marsal, Lorraine) et il finit sa vie, sous l'habit religieux, près de son frère Théotgère, à Lixheim, où il a sa sépulture. Il laissa trois fils que lui donna une comtesse de Dagsbourg-Eguisheim dont le nom est inconnu : Folmar VI, que nous retrouverons, Hugues, mort en 1121, et Albert, comte de Marimont ou Morsperch.

Ces détails montrent en quelle estime il faut tenir la maison de Lunéville, dont tous les membres aimaient à prendre le titre de *comte*, en raison de leurs fonctions près des évêques de Metz (1).

Langenstein

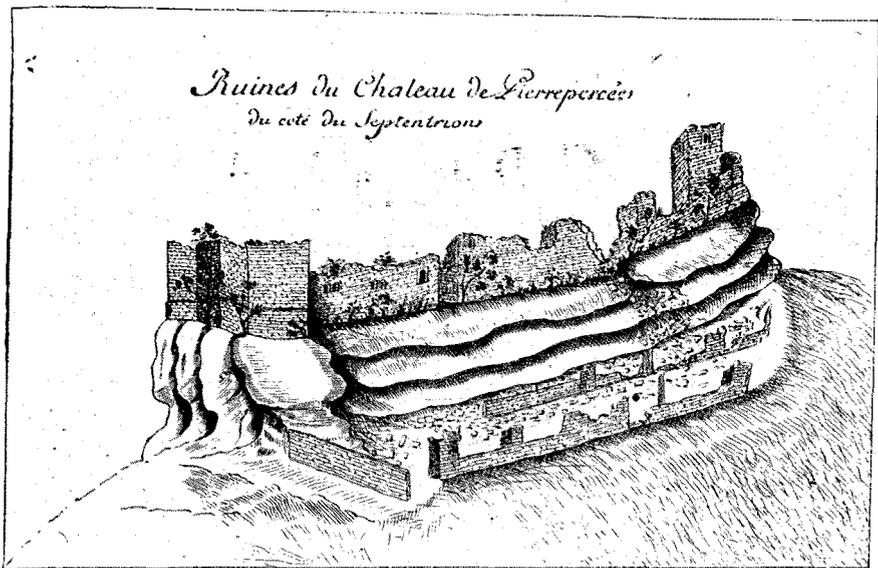
Un frère de Folmar V, Godefroy III, nous intéresse plus directement, puisqu'il posséda le château de Langenstein et y vécut en régissant la part de patrimoine qui lui était échue dans ces parages. Son histoire serait bien sommaire sans les déductions minutieuses qu'a su tirer M. Schaudel de documents divers, puisés chez les auteurs qui se sont occupés de ce temps. Nous ne reproduirons pas ces discussions savantes (2). Nous nous contenterons d'en indiquer les conclusions, en les estimant plausibles et bonnes, selon l'expression de l'érudit archéologue, à éclairer, comme autant d'étincelles, des personnages semi-légendaires, dont les figures ont été estompées par les enjolivures des siècles.

Godefroy III recueillit, comme cadet, ce qui entraît dans la dot de sa mère. Or, d'après les meilleures données, celle-ci fut Mathilde, fille unique du comte Adalbert, pourvu du titre de Longui-castro (Langenstein) (3). De ce château, dont on connaît le site pittoresque aux abords d'une voie ancienne allant de Deneuvre au Donon, ce seigneur étendait

(1) Par là s'explique le titre de *comté* donné à ses principaux apanages. En un temps où chaque famille noble avait soin d'adopter un blason, Folmar V choisit pour Lunéville les armoiries que l'on sait : d'or à la bande d'azur, chargée de trois croisants montant d'argent.

(2) L. SCHAUDEL : *Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones*, chap. II.

(3) Schœpflin et Châtelain, qui l'appellent Spanehilde, héritière de Dagsbourg-Eguisheim, font une confusion, à moins qu'il ne s'agisse d'un second mariage de Folmar V, ce qui serait encore possible. (L. SCHAUDEL, *op. cit.*, p. 60.)



Clichés du « Pays Lorrain »

† Puit du Château, qui a encore plus de six toises de profondeur.

son autorité sur Raon-les-Leau, où il percevait un droit de péage, sur le Blanc-Mont, sans doute, et sur les lieux de cette contrée qui échappaient à la domination de Saint-Sauveur.

Le mariage de ce comte fut digne de son rang. Il prit femme dans la très noble famille de Bar-Mousson-Montbéliard, dont on sait la grande place dans notre région de l'Est. Agnès fut le nom de cette femme, l'une des sept enfants de Thierry I^{er} et d'Ermentrude de Bourgogne (1). Frappée sans doute du rôle qu'elle remplit au château de Langenstein, la tradition ne lui a conservé que ce nom, mais, en réalité, elle fut de Bar par sa naissance, de Langenstein par son premier mariage et de Salm par sa seconde union. Issue d'un mariage que l'on sait contracté en 1076, elle put être épousée elle-même dans la dernière dizaine du XI^e siècle. On place, en effet, son union avec Godefroy entre 1090 et 1100.

C'était l'époque mouvementée de la première croisade, époque glorieuse mais tragique pour les frères d'Agnès de Bar. L'un, Louis, dit de Mousson ou le Croisé, partait avec Godefroy de Bouillon, le 21 mai 1096, et promenait sa bannière d'azur à deux barbeaux d'argent sur les chemins de Nicée et de Tarse en Cilicie; il commandait en chef au siège d'Antioche et entraît à Jérusalem aux côtés de Tancrede, de Gaston de Foix, de Renaud de Toul et d'autres paladins célèbres. De retour en 1102, il fondait le prieuré d'Amange (Insming) et, bientôt après, trouvait une mort vulgaire, en voulant apaiser une émeute de serfs révoltés.

Un autre frère, Renaud le Borgne, faisait en Lorraine des chevauchées dont le but nous échappe. Fait prisonnier par des ennemis implacables, il fut traîné jusqu'au pied de Mousson, sa citadelle, afin d'en voir le siège et la ruine, sans pouvoir l'empêcher. Sa femme valeureuse était dans la place et en assurait la défense. Comme le castel résistait et paraissait devoir être imprenable, les assaillants députent un héraut à la châtelaine, pour la sommer d'ouvrir ses portes, sinon son mari sera pendu. Or, la nuit même, la châtelaine était accouchée d'un garçon : « Faites savoir à vos maîtres, répondit simplement l'héroïne, que le père aura un successeur, s'ils lui infligent la mort. » Tant de fierté découragea les assiégeants qui désarmèrent et firent la paix, en se contentant d'une rançon pour le comte qu'ils laissèrent en vie. Agnès était d'une trempe pareille, incapable de démentir ni son sang ni sa race.

Le jeune couple fut d'abord heureux. Il menait une existence tranquille au milieu des grands bois et dans la solitude des montagnes. La résidence de Langenstein avait besoin d'être agrandie, embellie. Fermer de murailles l'étroite surface, déjà inabordable, de la longue roche, y dresser des logis pour les gens de service, un donjon pour la famille, une chapelle dédiée à saint Antoine, protecteur bien choisi, installer en contre-bas et aux abords de l'entrée une cour, la basse cour, surtout creuser un puits pour fournir l'eau nécessaire, tels étaient les ouvrages

(1) GERMAIN DE MAIDY : *Note sur Agnès de Langstein* J.S.A.L., 1888.

à réaliser. La tradition, on ne sait pourquoi, en attribue le mérite principal à la châtelaine. Le dernier de ces travaux, qui aboutit à trouver de l'eau à cent soixante pieds de profondeur sur une montagne de grès, parut même si étonnant que le castel en perdit son nom alsacien pour prendre le nom plus roman de *Petra Perceia* ou Pertuisata, Pierre-Percée, qui lui est resté (1).

Cette habitation, plus pittoresque que gaie, prenait-elle tous les instants du couple seigneurial? On peut en douter, car Raon-les-Leau leur offrait, à quelque distance, un séjour plus vivant et plus fructueux. Les marchés du Donon (2) et les affaires qui se traitaient entre l'Alsace et la Lorraine attiraient de ce côté de nombreux voyageurs, sur lesquels pesait un droit de péage au profit du comte. D'autre part, l'église de ce lieu (3), comme l'attestent des écrits postérieurs, a reçu la dépouille mortelle du comte Godefroy, de son fils Vuillaume et même, dit-on, de la comtesse Agnès. Si l'on ajoute la facilité de recourir au ministère des moines, soit de Hugoncourt, soit de Saint-Sauveur, toujours chers dans la famille, toutes ces raisons font croire à une préférence marquée pour l'alleu que dominait la masse géante du Donon.

Combien d'années dura ce mariage heureux et quel genre de mort emporta le père et le fils? Aucun document ne l'indique. Godefroy cependant dut s'éteindre avant 1108, puisque sa veuve était déjà remariée en 1110; d'autre part, Vuillaume, son fils, avait atteint l'âge adulte, puisque le but de la donation, faite en 1138 par Agnès, sera d'obtenir des suffrages pour les deux défunts.

De cette union trop courte nous connaissons trois enfants : 1° Vuillaume ou Guillaume, ci-dessus nommé; 2° Mathilde, la future épouse de Bencelin de Turquestein, qui figure, en 1147, dans la donation de l'église de Lorquin à Senones « par son mari Bencelin, sa femme Mathilde, son fils Cuonon et ses filles et par son neveu Gérard » (4); 3° Conrad, dit de Langenstein dans des actes antérieurs à 1127 et de Pierre-Percée dans d'autres. Ce seigneur tient une place à part à côté de ses frères utérins, toujours appelés *consuls* (5). Sa qualité de descendant direct de Godefroy en fera, plus tard, le possesseur de la seigneurie de Pierre-Percée et l'associé exclusif de sa mère dans les donations qu'elle fera après son second mariage et qui portent sur des biens situés dans l'apanage de son premier mari. Malheureusement il vivra peu et son

(1) Ce nom apparaît pour la première fois, en 1127, dans la fondation du Moniet de Deneuvre.

(2) Voir sur ces marchés : T. LINCKENHELD : *Un sanctuaire de frontière — Notre-Dame de Délivrance aux pieds du Donon*. B.S.A.L., 1929, p. 180.

(3) Cette église, dédiée à Saint-Pierre, était située à une faible distance du village actuel. L'église plus récente de ce lieu est sous le vocable de la Nativité de la Sainte Vierge.

(4) D. CALMET : *Hist. de Lorr.*, IV, col. 285.

(5) Ce titre, dit Bertholet, était donné aux fils de familles considérables, sans impliquer une fonction particulière.

avoir ira grossir celui de Salm. Il épousa Havide, fille de Hugues d'Eguisheim; et en eut trois enfants : *Hugues*, cité dans une charte de 1140; mort sans postérité, probablement avant son père; *Conon*, qui cèdera à Haute-Seille un droit de pâturage sur ses forêts; *Adélaïde*, bienfaitrice aussi de Haute-Seille et morte sans postérité (1). Toute cette famille était disparue pour 1147 et les deux héritages de Langstein et de Salm étaient fondus ensemble, entre les mains d'Agnès, qui vivait encore. Nous laisserons là cette lignée, la plus importante de la région en ce début du XI^e siècle (2).

Dans le voisinage immédiat de Pierre-Percée, au lieu même de Badonviller, alors très petit, s'annonçait, pleine d'espoir, une famille qui donna deux voués au monastère de Moyenmoutier et qui disparut bientôt sans laisser de traces. Le chroniqueur Jean de Bayon nous a conservé le nom de ces deux voués : Roland et Otton, en mentionnant une donation faite par eux pour avoir une sépulture dans le cloître abbatial; dans cette donation figuraient des manses, champs et prés situés près de Pexonne. Un peu plus tard (1124) on trouve, parmi les signataires de la dédicace de Senones, *Rainero de Baldovillare*, qui est certainement de la même famille. Plus tard encore (1243), il sera question de deux frères : Rodolphe et Raimbald, seigneurs de Fraquelfing, qui disposent en faveur de Saint-Sauveur d'une portion de leur alleu situé à Badonviller. Toutes ces personnes ont dû être liées entre elles par une parenté que nous ne pouvons établir. Furent-elles mêlées à la formation du *ban le Moine* (3) et à son attribution à l'abbaye de Saint-Symphorien de Metz, ou même à la création de *la Chapelotte* (4), sanctuaire si connu aujourd'hui et qui semble avoir été l'église-mère pour ce ban? La question se pose, mais sans réponse possible, du moins avec nos connaissances actuelles.

Parroy

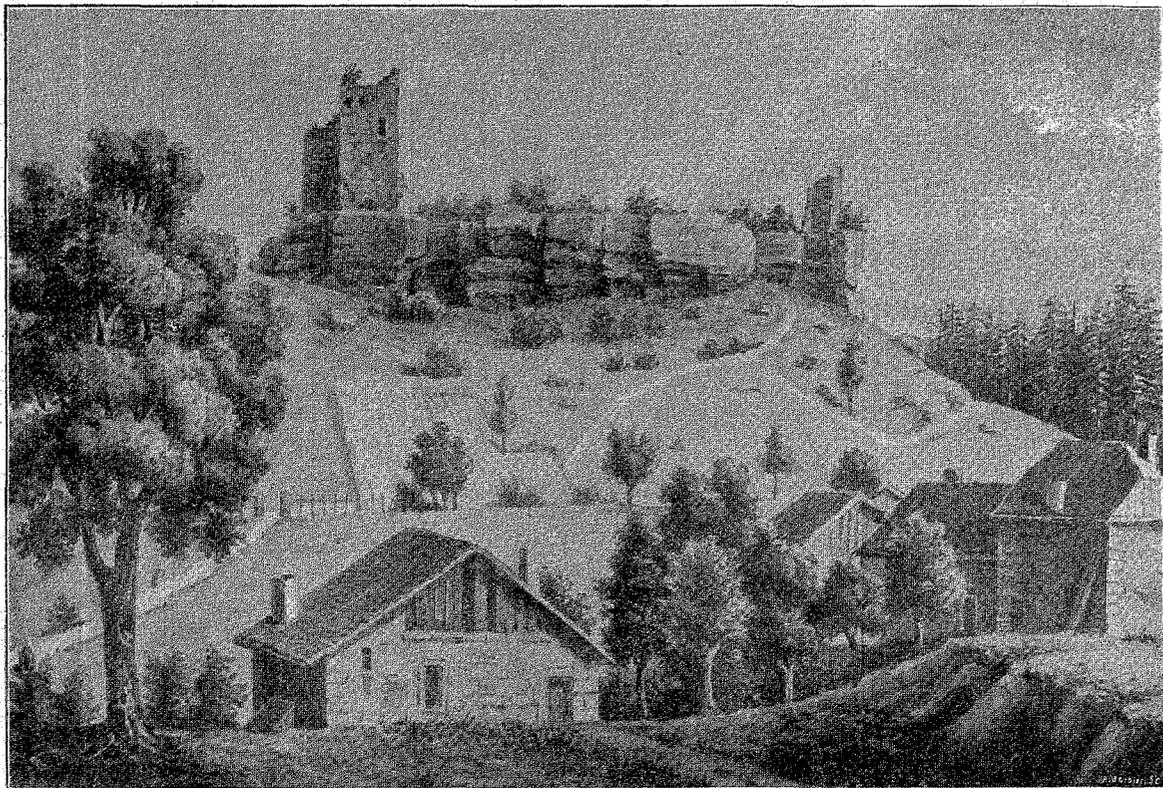
En un point tout opposé et à la limite du Blâmontois, il faut signaler la famille de Parroy, dont les attaches avec la famille de Lunéville sont certaines, à partir de Folmar V, bien que le trait d'union reste inconnu. Cette lignée descendait de leudes puissants dans le Chaumontois. On lit

(1) SCHAUDEL, *op. cit.*, p. 97, et *Arch. départ. de M.-et-M.*, H. 542.

(2) J.-C. Docteur, enfant du lieu, en publiant *Le Château de Pierre-Percée* (Raon-l'Étape, 1840), a fait un roman historique plus curieux à lire que sûr à consulter. De tels écrits, bourrés de légendes controuvées, déforment plutôt l'histoire. Cependant l'auteur fut en grande vogue dans nos campagnes, avec son almanach de la gaieté et d'autres écrits du même genre. Il est mort à Pierre-Percée en 1880. M. René Perroux a donné sa biographie et son portrait dans la *Revue Lorraine illustrée* (1913).

(3) Le ban le Moine comprenait Bréménil et Neuville (rive droite de la Brune), le hameau de Sainte-Agathe, Angomont, Allemcombe et Luvigny.

(4) La chapelle actuelle est une reconstruction récente. Elle abrite une madone remarquable en pierre, que les connaisseurs font remonter au xv^e siècle. Non loin se dresse un joli portail roman du XII^e siècle, seul vestige d'un bâtiment inconnu.



Cliché du « Pays Lorrain »

LES RUINES DU CHATEAU DE PIERRE-PERCÉE EN 1829

(D'après une sépia de la Bibliothèque publique de Nancy)

dans sa charte familiale (1) : « Les Seigneurs de Parroy sont si grands seigneurs qu'ils tiennent le village de Dieu et de l'épée et ne le tiennent ny de roy, ny de prince, le tenant comme franc allœuf et héritage; le peuvent et dépendre sans prendre congé à personne, etc... » Cette fière déclaration donne l'idée des franchises reconnues aux alleux du même genre. Les armoiries de cette famille étaient toutes spéciales : de gueules à trois lions d'or, à la bordure engrelée d'azur; elles pourraient peut-être servir à fixer son origine. Toujours est-il qu'au temps de Bertrice, abbé de Moyenmoutier (1077-1115), Albert I^{er} de Parroy fit à ce dernier donation de son alleu de Malzéville, et Vauthier de Lorey, son frère, de la cense de Givicourt (2). Un peu plus tard, Albert II, fils du précédent, donna également à Séhéus, abbé de Chaumousey (1094-1128), un quartier et un petit bois à Basemont (Bauzemont) (3). De même, vers 1130, Simon de Parroy et ses fils Gérard et Beaudoin cèdent à Senones leur terre de Basemont (4). Ce sont des ancêtres dont nous retrouverons plus tard des descendants directs.

Pour terminer cette liste déjà longue de nos seigneurs féodaux, mettons en belle place une veuve vertueuse et bienfaitante, Cunégonde de Richecourt, à qui sa piété suggéra des donations sans nombre aux monastères de la région. Son histoire est des plus attachantes et paraît mêlée à celle des sires de Parroy. Les Bénédictins de Metz font de cette femme la fille d'un certain Gérard de Richecourt (Château-Bréhain) et de dame Marthe. Elle se marie d'abord à Geoffroy ou Rottfried de Viviers, chevalier (1042), mais elle est bientôt veuve et, en souvenir de Geoffroy, elle donne à Chaumousey une portion de son patrimoine propre, situé à Bauzemont. C'est, du moins, le témoignage de l'abbé Séhéus. Remariée à Mattfried de Tincry, elle est de nouveau veuve en 1103. Ainsi s'expliquent les qualifications nombreuses que les auteurs lui attribuent (5).

On lui connaît trois enfants :

1^o *Thierry*, tué dans sa jeunesse, et enterré à Senones vers 1097. De là vient la bienveillance de la comtesse pour l'abbé Antoine, qui venait d'y être transféré au sortir du prieuré de Saint-Christophe à Vic.

2^o *Gobert*, fils du second mari, qui fut sous-voué de Senones, entre 1100 et 1110. C'est en 1103, alors que son père vivait encore, que furent donnés à Senones les biens situés à Xures et à Mouacourt, qui servirent, en 1129, à constituer le prieuré de Xures.

(1) H. Lepage a publié cette charte dans *Les Communes de la Meurthe*, H, p. 758.

(2) Givicourt, près de Parroy, avait l'église-mère pour Parroy, Hénaménil et Bauzemont.

(3) *Doc. Hist. des Vosges*, t. II, p. 129.

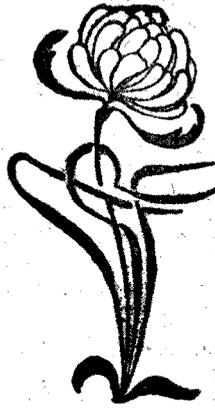
(4) D. CALMET : *Hist. de Lorraine*, IV, 66,46.

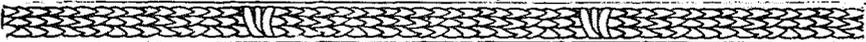
(5) Certains auteurs la nomment même dame de Réchicourt, ce qui est une confusion évidente. La seigneurie de Réchicourt-le-Château, constituée à cette époque par quelque membre de la famille de Dabo, ne tarda pas à tomber, par suite de mariage, dans l'apanage de la famille de Leyningen (Linange) et n'en est pas sortie.

3° *Adélaïde* ou *Alaïde*, qui épousa Simon de Parroy, et dont les fils, Thierry et Gérard, sont bien connus.

D'autres donations complétèrent celles que nous venons d'énumérer, portant sur des terres situées à Fresnes-en-Saulnois, Mouacourt, Coincourt, Martincourt (près de Vaucourt), Craincourt, la forêt de Valandies (près de Xures), l'église de Berg (Mont) avec une vigne à Foulcrey, les eaux et la pêcherie du Sanon, le prieuré de Mervaville sur Azerailles, fondé en 1129. On ignore la date et le lieu de la mort de cette vénérable personne.

A lire ce qui précède, on aperçoit déjà les éléments principaux qui fourniront au Blâmontois sa structure féodale. L'organisme n'aura plus qu'à grandir en s'assimilant chacun de nos villages.





III

La Famille de Salm en Vôge

1° Hermann II de Salm et Agnès de Langstein

La famille de Salm appartenait à la noblesse mosellane la plus authentique. Ce rameau, détaché de Luxembourg, florissait depuis peu en Ardennes, sur les bords d'un ruisseau, dénommé Salm, en souvenir, dit-on, des Francs saliens, dans une contrée, connue depuis sous le nom d'Eifel (1). Les ruines du château dominant toujours la paisible rivière et conservent l'appellation de Vieil-Salm. Le fondateur, Hermann I^{er}, fils cadet de Gislebert de Luxembourg, fut un personnage célèbre (2). Attiré à Metz par son oncle, le saint évêque Adalbéron III, il fut élu roi des Romains à la mort de Rodolphe de Souabe (1080) et proclamé empereur contre Henri IV (1081). Ferme appui du pape saint Grégoire VII, tant que dura ce pontife, il dut abdiquer à la mort de ce dernier (1085) et il mourut blessé d'un coup de pierre, en faisant l'attaque d'un château (1088). De sa femme, Sophie de Formbach, il avait eu trois enfants : 1° *Hermann II*, qui suit ; 2° *Othon*, qui deviendra comte de Ryneck, par son mariage avec Gertrude de Nordheim et 3° *Mathilde*, comtesse de Hombourg, qui fonda l'abbaye de Salival, en 1140.

Ce bienfaiteur des évêques de Metz dut recevoir d'eux l'avouerie de Senones et laisser ce bénéfice à son aîné. Ainsi ce dernier put intervenir

(1) Luxembourg-Belge, arrondissement de Bastogne, non loin de la célèbre abbaye de Stavelot.

(2) Voir sur ce sujet les historiens de Luxembourg : BERTHOLET, TANDEL, le baron SEILLÈRE : *Documents pour l'histoire de Salm* ; CHATELAIN : *Jahrbuch*, G.I.G., 1901 ; SCHAUDEL, *op. cit.*, pp. 42 et sq.

dans la Vôge bien longtemps avant son mariage, comme l'atteste D. Calmet, qui le mentionne déjà en 1090, ainsi qu'une charte datée de 1104.

Le mariage d'Hermann II avec Agnès, célébré vers 1110, attacha plus étroitement le voué à la région qu'il devait protéger, et on peut croire qu'en dehors des nombreux incidents qui l'appelaient ailleurs, la plus grande partie de sa vie se passa au château de Langenstein. Là, sous les yeux de la sage châtelaine, grandirent les deux fils qui naquirent de cette seconde union, Hermann III et Henri.

Le comte pouvait se féliciter de posséder une résidence conforme à ses goûts, car son avoir en Ardennes était fort compromis; des parents cupides le lui disputaient et réussirent, quelque temps, à l'en déposséder. D'autre part, la ville de Metz était livrée à l'anarchie et ne lui laissait plus ni place ni autorité. Tant de malheurs, qu'adouçissait cependant la paix de son foyer, finirent-ils par aigrir son caractère et le poussèrent-ils à opprimer les moines de Senones? On le croirait. Car, en 1111, apparaît une plainte fortement motivée des religieux contre leur voué, et cette dénonciation le fait citer au tribunal de l'évêque, qui est alors Adalbéron IV. Richer (1) articule les griefs : le voué exagère les redevances et tailles que doivent payer les sujets de l'abbaye; il multiplie inutilement les *plaidis*, sans demander l'agrément de l'abbé. Après examen, l'évêque reconnut fondées les réclamations, excommunia le coupable jusqu'à réparation et amendement. Le jugement nous est parvenu contresigné de témoins nombreux, parmi lesquels se voient Folmar l'ancien, préfet de Metz, Folmar le jeune, Godefroy de Castres et Frédéric de Bar (2).

Sans vouloir innocenter un voué coupable de fautes alors très répandues, reconnaissons sans peine que le comte Hermann paya, dans la circonstance, pour sa fidélité non douteuse à l'égard de Poppon, l'évêque légitime, et d'Urbain II, le pape le plus accrédité, à cette époque du grand schisme d'Occident. Adalbéron, son juge, était, au contraire, partisan de Henri IV et de l'antipape Clément III. Humilier son adversaire était une bonne vengeance. Ces temps étaient affreux. Adalbéron ne tarda pas à comparaître, lui-même, devant un concile convoqué à Reims, pour avoir à répondre de sa mauvaise administration. Il y fut déposé par le pape Pascal II, le 18 mars 1115. Cinq années s'écoulèrent ainsi dans l'anarchie. Trois évêques furent nommés à Metz, mais aucun ne put gouverner. La république fut proclamée; les institutions civiles et religieuses bouleversées. Il fallut l'entremise du pape Callixte II pour terminer la crise, et le remède qu'il imposa fut de nommer au siège si éprouvé, son propre neveu, l'intrépide Etienne de Bar (1119).

On sait que l'évêque élu, déjà archidiaque et princier de Metz depuis

(1) Richer, moine de Senones, à la fois chroniqueur et sculpteur, a laissé, dans « *Gesta Senonensis Ecclesia* » (collection C. Waitz : *monumenta Germaniæ historica* — *Scriptores* — t. XXV) des annales très précieuses sur des faits dont il fut témoin. — Nous le citerons souvent en notant que ses jugements, d'ordinaire passionnés, ont besoin parfois d'être atténués.

(2) D. CALMET : *Hist. de Lorr.* IV, col. 527. — DINAGO : *Hist. de l'abb. de Senones*, p. 69.

1114, alla recevoir à Rome la consécration épiscopale, en 1120, et en revint avec la dignité de cardinal, qui venait d'être instituée. Son prestige en était fort relevé, mais l'opposition n'était pas tombée. L'évêque dut conquérir, pied à pied et par la force des armes, chacune des portions de son immense diocèse. Il fallut trois ans pour accomplir cette tâche ardue (1).

On n'a pas oublié qu'Etienne de Bar était frère d'Agnès de Langenstein. L'amitié était tout indiquée entre lui et son beau-frère, Hermann II de Salm, et, de fait, elle fut réelle au moins dans les premiers temps. Le voué de Senones, corrigé par sa condamnation, cessa de molester ses protégés. Il s'en retourna, du reste, en Ardennes, au moins pendant quelque temps, pour revendiquer son patrimoine, et il y réussit. Jusqu'en 1120, il fut mêlé à toutes les affaires du Luxembourg, au point d'y acquérir un prestige considérable (2); enfin, la présence d'un oncle sur le trône pontifical acheva de le mettre en relief.

Hermann fit le pèlerinage de Rome un an après que son beau-frère y avait reçu la consécration épiscopale. Il allait porter l'offrande que l'abbaye de Münster devait déposer, chaque année, au pied du Souverain Pontife. Le fait est ainsi rapporté dans les annales de ce monastère : « Comme nous avons réglé qu'on offrirait, tous les ans, une pièce d'or sur l'autel de saint Pierre, à Rome, le dimanche des Rameaux ou le Jeudi-Saint, nous avons envoyé cette pièce à l'adresse du pape Calixte, la cinquième année de son pontificat, par les mains d'Hermann, comte de Salm, qui la présenta le jour même où l'on sacrait l'autel de saint Pierre » (3). Ce pape devait mourir, le 12 décembre 1124.

Bien que l'accord fût complet entre les deux frères, on ne peut dire si l'avoué aida beaucoup l'évêque à reconquérir son diocèse. On ne le voit nulle part chevaucher à ses côtés. Une telle absence nous autorise quelque peu à retarder ces expéditions armées jusqu'au jour où nous verrons les deux hommes en conflit flagrant. Entre 1120 et 1130, tout au moins, l'entente reste cordiale. Chaque fondation nouvelle — et elles seront nombreuses — est une occasion où l'évêque fraternise avec tous les seigneurs de la région en des agapes vraiment amicales.

Le 21 juin 1124, l'abbé Antoine inaugurerait en grande pompe la nouvelle église de son monastère. C'était son œuvre. Etienne de Bar, dûment autorisé par Riquin de Commercy, évêque de Toul, fut le prélat consécrateur. Les principaux témoins dont les signatures figurent dans l'acte de la dédicace, furent : Hermann de Salm, Conrad de Langenstein, Bencelin de Turquestein, Conon de Buriville, Rainier de Domjevin, Rainier

(1) Certains auteurs, et, à leur suite, M. l'abbé Bernhardt, placent, en 1122, la reprise des châteaux de Hombourg, Mirebeaux, Fauquemont, Epinal, Deneuvre et même Pierre-Percée. Ces opérations militaires nous semblent mieux placées entre 1134 et 1137, comme nous le verrons.

(2) D. CALMET : *Hist. de Lorr.*, t. I^{er}, col. 430; col. 275, ou DINAGO : *Hist. de Senones*, p. 76.

(3) BERTHOLET, *op. cit.*, t. III, p. 395.

de Badonviller, Richer du Mesnil (1). La présence de l'évêque, souverain temporel, facilita un échange jugé avantageux : l'abbaye reçut les sujets de l'évêque qui résidaient dans la vallée de la Brusche, et concéda les terres qui avaient été affectées aux prieurés de Vic et de Léomont, lors de leur fondation en 1120 et 1122, ainsi que divers héritages situés à Xures, à Moyen, à Fontenoy et à Domjevin. L'évêque, tenu à l'écart de sa ville épiscopale, se fondait ainsi à Vic une autre capitale et, par tous les moyens, agrandissait son temporel.

En 1127, une solennité non moins brillante réunissait à nouveau les mêmes personnages. C'était à Deneuvre, où l'abbé Antoine venait de construire un prieuré, qu'il s'agissait de bénir. L'édifice subsistait encore naguère, dans un vallon où coule le Rupt, au Sud-Ouest de la ville, et gardait toujours le culte de saint Christophe, que le fondateur y avait implanté. Son église fut dédiée à saint Etienne, à cause de l'évêque, et fut consacrée par ce même prélat, en présence de plusieurs dignitaires ecclésiastiques dont les noms figurent dans la charte, et des comtes Godefroy de Castres, Hermann de Salm, Conrad de Pierre-Percée, Thierry de Montbéliard, Simon de Parroy et Folmar, préfet (comte voué) de Metz.

En 1129 avait lieu, dans des conditions semblables, l'inauguration du prieuré de Xures, constitué avec des biens donnés à Etienne de Bar, par les héritiers de Cunégonde de Richcourt. L'année suivante (1130), la donation du fief de Basemont (Bauzemont) à l'abbaye de Senones, par Etienne de Bar, du consentement de Gérard de Parroy et de sa femme; montre encore le même Hermann et son fils en parfaite harmonie avec l'évêque de Metz.

Mais les événements vont changer, et nous allons assister à une rupture pénible. Le voué de Senones, vassal de l'évêque, va devenir l'associé du duc de Lorraine et l'adversaire résolu de son suzerain et de son beau-frère; il terminera ainsi sa carrière dans des luttes qui dureront huit années, jusqu'à sa mort. On devine la douleur d'Agnès et les déchirements d'une existence qu'il lui fallut mener en compagnie de son mari, loin de la Vôge tranquille, dans une Mosellané effervescente comme une fournaise.

L'explication d'une défection si étrange n'est pas des plus faciles. S'il faut en croire Bertholet, Benoit Picard et d'autres auteurs anciens que suit le grave Digot, le dissentiment aurait débuté par une brouille grave, survenue entre l'archevêque de Trèves, Adalbéron de Montreuil, et le duc Simon de Lorraine. Cette querelle aurait entraîné le duc à des incursions armées sur les terres de l'archevêché et poussé le prélat à lancer l'excommunication contre son ennemi, en pleine diète d'Aix-la-Chapelle, le jour de Pâques 1032. Un semblant de réconciliation aurait eu lieu à Thionville, en 1034, mais les hostilités auraient repris de plus belle, jusqu'à la bataille de Frouard, qui aurait marqué l'effondrement

(1) BERTHOLET, *op. cit.*, t. III, p. 273.

du duc et de son parti. Le comte de Salm serait devenu l'allié du duc et aurait péri dans la bataille finale. Mais tous ces détails, empruntés à J. d'Ancy, n'inspirent aucune confiance, car cet auteur a été reconnu faussaire par la critique contemporaine. La chronique épiscopale de Metz, reproduite par Meurisse et les Bénédictins, donne une version plus juste, croyons-nous avec M. Schaudel, en attribuant le conflit aux discordes déjà vieilles qui existaient entre les descendants de Bar et ceux de Lorraine. Le duc Simon, dit cette chronique, s'était emparé des châteaux de Mirebeaux, Fauquemont, Deneuvre. Étienne de Bar, aidé par son frère Frédéric, les reprit. A la vérité, Hermann de Salm aurait dû être aux côtés de ses deux beaux-frères pour ces revendications; il se trouve, au contraire, rallié à la bannière du duc Simon, et favorise ses entreprises. C'est, du moins, ce qu'insinue le passage suivant de la chronique messine : « Le château de Pierre-Percée, appartenant aux comtes de Salm, était alors la terreur du pays, parce qu'il servait de retraite à des brigands, qui faisaient mille ravages dans les campagnes et arrêtaient les voyageurs. Étienne en forma le siège, dressa trois forts autour de la place pour empêcher d'y entrer ni vivres ni secours. Il la tint ainsi investie plus d'un an, et la força de se rendre. » (1.)

Ce passage, autorisé, semble-t-il, en dit plus long que les légendes racontées par Docteur. La date n'est pas indiquée, mais celle que nous supposons — entre 1135 et 1137 — ne contredit aucune donnée de l'histoire, non plus que l'expédition de 1136, dirigée contre Roger de Sicile, qui n'entraîna aucun de nos belligérants. Depuis plusieurs années, la famille de Salm ne devait plus habiter le château de Pierre-Percée. Sa place était plutôt en Ardennes, avec le comte, pour être plus à la portée de ses agissements. Un coup de main contre ce castel isolé et quasi-délaissé était d'autant plus facile et, vraiment, les brigands, qui le prirent d'assaut et l'occupèrent, n'étaient point indignes de ce nom comme toutes les troupes de ce temps. C'étaient évidemment des partisans de Simon de Lorraine, opérant pour son compte et sous son instigation. Mais ce bien de famille d'Agnès et du fils de son premier mari resterait-il perdu pour passer à un adversaire politique? Étienne de Bar ne pouvait le souffrir. Aussi entreprend-il un siège acharné, qu'il poursuit lui-même, dit-on, et pendant un an. Il finit par recouvrer le bien volé et le remet en la possession de sa sœur et de son neveu, sans en rien garder pour lui-même.

(1) *Chron. Epis. Metz, Spicilege*, t. VI, p. 661. — BÉNÉDICTINS : *Hist. de Metz*, t. II, p. 269. — La tradition place l'un de ces forts sur le versant occidental de la *Pierre-à-cheval*, où subsistent quelques vestiges de constructions, nommés bien à tort, *château de Damegalle*; elle en place un autre sur la *Roche-des-Corbeaux*, pic qui domine, en effet, du côté de l'Ouest, le château de Pierre-Percée; elle ne dit rien du troisième, qui pourrait bien avoir été sur une hauteur pareille du côté de Celles. La Chapelotte n'est pas loin de là, et, nous l'avons dit, elle est à peu près de ce temps. Bien que la tradition n'en parle pas, serait-il hors de propos d'établir quelque corrélation entre le long séjour d'Étienne de Bar dans ces parages et la création de ce sanctuaire édifié pour le ban le Moine, que nous avons décrit?

Pourtant ces faits, si clairs soient-ils, n'expliquent pas encore l'opposition singulière qui règne entre Hermann et la famille de Bar, non plus que son alliance avec le duc de Lorraine. La clé de l'énigme nous est donnée plutôt par M. Schaudel, quand il signale l'ambition, d'ailleurs légitime, qui tourmentait alors Hermann et son frère, Otton de Ryneck. Il s'agissait pour eux d'obtenir le comté de Luxembourg, que certaines circonstances menaçaient de rendre vacant. Mais leur droit était contesté par les comtes de Bar et, pour vaincre cette opposition, il fallait de puissants appuis, que les deux frères recherchaient dans la personne de Simon de Lorraine et surtout de l'empereur Lothaire II. Ce conflit explique les longues querelles qui mirent aux prises, pendant près d'un siècle, les trois champions habituels de nos guerres mosellanes, à savoir : les ducs de Lorraine, les évêques de Metz et les comtes de Bar.

Hermann de Salm et Otton de Ryneck faisaient, en effet, une cour assidue à l'empereur, depuis 1128; ils le suivaient à Strasbourg et à Worms (1128); à Cologne, à Duisbourg (1129); à Liège, à Trèves, à Stavelot (1131); à Aix-la-Chapelle (1132). Leur dernière signature commune se voit à Mayence (1135). Dans la même coalition se trouvait le duc de Lorraine. Otton de Ryneck survécut; mais Hermann II sombra dans ces conjonctures avec son fils Hermann III. Comment et à quelle date disparut-il? Faut-il placer sa mort au combat de Frouard, ou supposer un autre désastre pareil, entre 1135 et 1137? Est-il vrai que le père ou le fils eut sa sépulture dans le cloître de Senonès? Il nous faut terminer, par ces points d'interrogation insolubles, une biographie, d'ailleurs attachante, que nous consacrons au premier représentant de l'importante famille de Salm.

2° Les Donations de la comtesse Agnès :

A Hugoncourt

Le premier document où apparaît le second veuvage d'Agnès est daté de 1138 (1). La comtesse s'était hâtée de revenir à Pierre-Percée, où l'attiraient les doux souvenirs du passé. Les amertumes précédentes allaient donc finir et faire place à une ère de bienfaisance. Quant au mari défunt, était-il vivement regretté? On en doute presque, à voir la châtelaine si prompte à reprendre son titre de dame de Langstein et à oublier dans l'énoncé de ses intentions pieuses le nom d'Hermann, pour ne citer que celui de Godefroy.

Agnès semble avoir achevé sa vie dans la Vôge, au château de Pierre-Percée, entourée des siens, partageant son temps entre le gouvernement de sa maison et la visite de ses sujets. Deux monastères l'intéressaient

(1) Ce document est cité textuellement par E. CHATTON : *Hist. de Saint-Sauveur et de Domèvre*, p. XII.

surtout par leur voisinage et les œuvres qu'ils poursuivaient sur ses propres domaines : c'était Hugoncourt et Saint-Sauveur.

Nous savons, par une bulle d'Innocent II, datée de Pise, le 10 juin 1135, qu'elle concéda au monastère alsacien de Huguesheim (Hugoncourt), la jouissance : 1° des trois églises de Parux, Landange et Vathiménil; 2° d'un héritage, situé à Herebreschwiler (1) et donné par les deux frères Donatus et Reinardus, ainsi que l'église de ce lieu. Le nom de son mari Hermann, est cité avec celui de Conrad, son fils. La même bulle indique aussi l'église de Giroville, en face du Blanc-Mont, comme étant à cette même abbaye.

A Saint-Sauveur

Une donation plus importante, faite en 1138, marque la bienveillance signalée qu'Agnès portait aux moines de Saint-Sauveur, sans doute en retour des services qu'elle en recevait dans sa chapelle Saint-Antoine. La charte serait à citer tout entière, bien qu'une judicieuse critique soulève quelques doutes sur l'authenticité de plusieurs passages. La donatrice, dédaignant le titre de Salm, se nomme simplement comtesse Agnès; elle mentionne Hermann et Henry, ses derniers fils, comme étant des *princes ses antécresseurs*, expression qui paraît très louche. En revanche, elle rappelle avec complaisance le souvenir de Godefroy, son premier mari, et de Vuillaume, son fils, tous deux inhumés dans l'église de Raon-les-Leau. Sa donation comporte le neuvième des dîmes perçues à Giroville, Couvay, Blémerey, Herbéviller, Harbouey, la terre entière de Harbouey avec les hommes libres qui l'habitent, l'église de Raon-les-Leau et une grande portion de forêts, situées dans ces parages, jusqu'à l'endroit appelé *Loudamont* (2). Tous ces biens, ajoute-t-elle, lui appartiennent personnellement. Cette générosité avait de quoi provoquer l'attachement et les prières des chanoines réguliers de Saint-Augustin.

A Haute-Seille

Un autre rêve hanta bientôt l'esprit de la pieuse châtelaine. Le bruit se répandait partout que les religieux de Citeaux, sous la conduite de saint Bernard, étaient des modèles de ferveur et de régularité. l'olmar VII venait de créer pour eux, à Lunéville, l'abbaye de Beaupré (1135), et Cunon, évêque de Strasbourg, celle de Bongard (1125). Entre Etienne de Bar et le célèbre réformateur bourguignon les rapports étaient fréquents, surtout à l'occasion des Templiers et de la Croisade; Agnès en profita pour obtenir aussi sa colonie cistercienne. Elle choisit pour l'établir une forêt nommée *Alta Sylva*, Haute-Seille, située aux confins du ban de Saint-Sauveur, entre son alleu du Blanc-

(1) Ce lieu est Abreschwiler, et non Herbéviller, comme certains l'ont écrit, le contexte le démontre. Voir SCHÖPFLIN, t. III, p. 209.

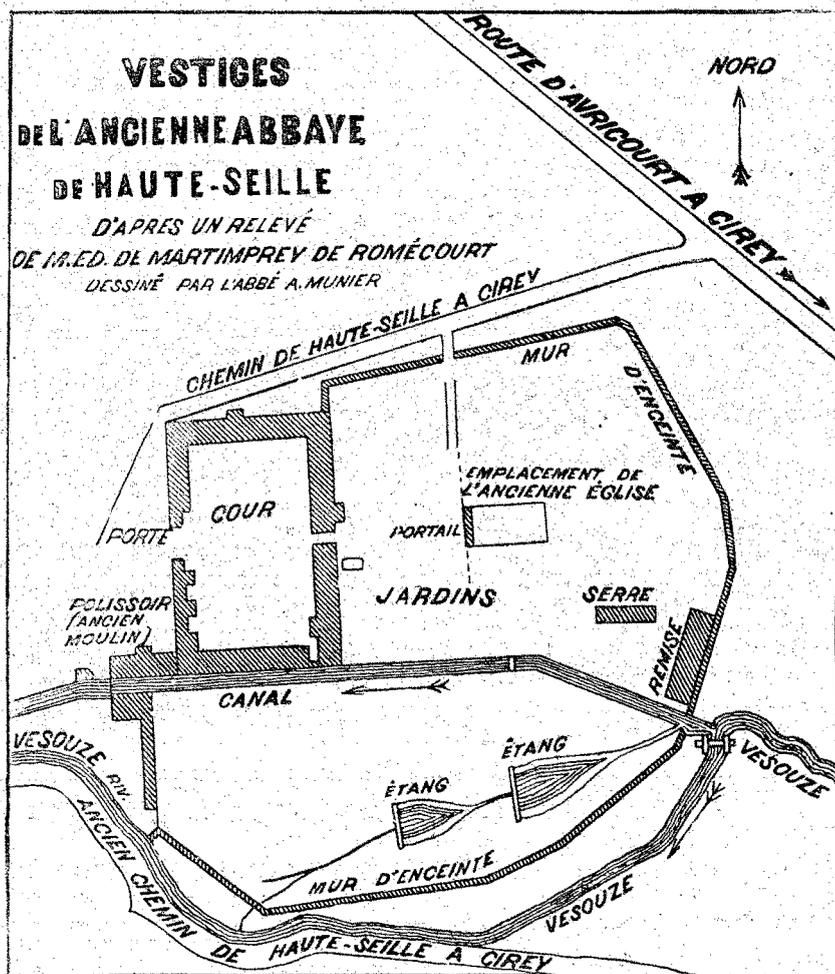
(2) Cette expression, à laquelle ne répond aucun nom connu, désigne peut-être les deux monts : le grand et le petit Donon.



Cliché du « Pays Lorrain »

ABSIDE DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-SAUVEUR (1537)

Mont et la Seigneurie de Turquestein. Non loin était Tanconville, pays de marécages, qui avait compté jadis de nombreux habitants, mais dont



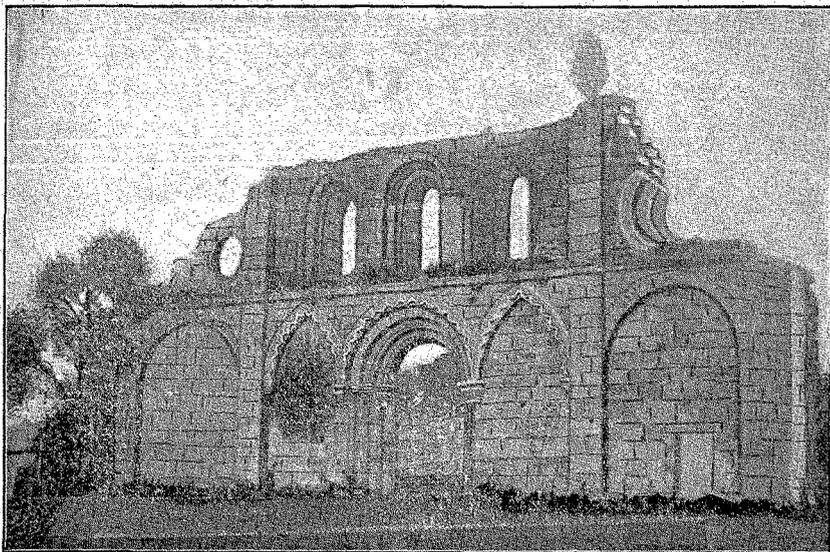
le territoire était couvert d'épines et fréquenté seulement des bêtes sauvages (1).

D'accord avec ses fils, et avec les châtelains de Turquestein, ses alliés, la bonne comtesse fit un lot de tout ce territoire inculte, perdu dans la solitude — ce sont les termes de la charte — et les concéda en

(1) Deux étangs subsistent dans ces parages jusque bien tard, sous les noms de Gracuns et Gemmeneis.

toute seigneurie foncière, suivant les usages du temps, aux religieux que devait lui envoyer saint Bernard.

Dire que l'offre était séduisante serait exagéré; mais les moines ne se rebutaient jamais. On les vit arriver de Theully, en Bourgogne, au nombre de treize, en 1140 (1), et on les reçut comme des anges. La première pierre du couvent fut posée, le 16 mai. Les bâtiments s'élevèrent



Cliché du « Pays Lorrain »

ÉGLISE ABBATIALE DE HAUTE-SEILLE. FAÇADE EXTÉRIEURE

rapidement. La chapelle fut achevée en 1160 et consacrée par Etienne de Bar, sous le vocable de Sainte-Marie (2). On peut voir encore quelques restes du portail de cette chapelle; les formes du gothique y voisinent déjà avec le roman, seul admis jusque là.

Au cours de ses nombreux voyages, saint Bernard visita, dit-on, plusieurs fois ses religieux, et put rencontrer chez eux, soit la pieuse Agnès, soit les comtes ses enfants. Aussi le souvenir de ce grand saint est-il resté vivace dans le pays de Cirey, qui l'honore encore aujourd'hui, le 20 août, comme patron secondaire. En peu de temps, les biens de l'abbaye s'agrandirent par des acquisitions et des échanges à Giroville, Lafrimbole, Parux, Niederhoff, Varcoville (1246), à Bertrambois, Hattigny, Landange, Aspach, Frakelfing, Neufmoulin, Languimberg, Fri-

(1) Les Bénédictins écrivent 1137, mais à tort. Chaque abbé de Theully gardait le titre de Père immédiat de Haute-Seille et avait le privilège de confirmer ses abbés. Ce fut la seule fondation de ce monastère.

(2) M. de Martimprey a écrit une notice sur Haute-Seille dans M.S.A.L., 1887.

bourg (1280). Ce XIII^e siècle devait être l'époque la plus prospère pour la jeune abbaye cistercienne.

Jusqu'à sa mort, Agnès de Salm fit à ses moines un sort heureux ; mais ses descendants, pourvus cependant du titre de *conservateurs de Haute-Seille*, remplirent moins bien leur rôle, de sorte que, déjà en 1147, Étienne de Bar dut intervenir pour défendre les religieux, victimes de vexations odieuses que leur infligeaient ses protecteurs. Probablement la bonne comtesse n'était plus là. On ignore la date de sa mort. Une tradition, ou plutôt une légende, rapportée par H. Lepage, donne à croire qu'elle périt, en 1158, au cours d'une attaque dirigée contre Pierre-Percée, et que son corps fut ramené à Raon-les-Leau, entouré de la vénération universelle. Cette date, vraisemblable à la rigueur, paraît bien tardive. Quant à la vénération universelle, chacun l'admettra volontiers ; c'était un hommage bien mérité.

3° Les premiers descendants de Salm :

Hermann III

Les actes ne nous avaient fait connaître que deux fils issus d'Hermann de Salm et d'Agnès ; Bertholet en cite un troisième, *Thierry*, qui fut abbé de Saint-Paul de Verdun, et mourut le 12 février 1156 (1). Ce seigneur, donné à l'Église suivant l'usage des grandes familles, n'eut aucun rapport avec notre région.

Hermann III, l'aîné, était tout désigné pour continuer la lignée de Salm, mais il mourut jeune, probablement dans les circonstances tragiques qui enlevèrent son père. On croit cependant qu'il était déjà marié. Gravier (2) se trompe, en lui donnant pour femme, Berthe, comtesse de Blâmont. R. Picard et de Martimprey semblent dans le vrai, en disant que cette femme fut Mathilde, fille de Simon de Parroy. Cette alliance n'étonne personne, étant donné l'intimité des deux familles. Si elle fut courte et ne donna pas de postérité, elle laissa, du moins, une trace durable dans la seigneurie de Parux, dont on peut attribuer au jeune ménage les premiers fondements, comme nous l'indiquerons plus loin.

Henri I^{er}

Henri I^{er}, second fils d'Hermann II, assura la descendance de Salm. Sa carrière, bien connue, fut longue et glorieuse. D'après Francisco de Rosières (3), elle embrassa trente années (1140-1170) et se déroula tout entière autour de Metz et de Luxembourg, sans grand rapport avec la Vôge, bien que le même auteur l'appelle voué de Senones et comte de Blâmont (4). Une fois en possession de l'apanage entier de Salm, ce

(1) *Gallia christiana*, XIII, p. 1330.

(2) *Histoire de Saint-Dié*, p. 94.

(3) *Stemmatum ac Barri ducum*, t. IV, f^o 186.

(4) Cette dernière appellation, si elle est justifiée, prouverait qu'après Agnès de Langstein, l'alleu du Blanc-Mont avait déjà pris quelque allure de seigneurie.

seigneur se sentit l'égal de Simon de Lorraine, de Conrad de Luxembourg, de Renaud de Bar, et se montra comme eux paladin fougueux, batailleur infatigable et obstiné, vrai type du chevalier des croisades.

Pourtant, à ses débuts, les querelles précédentes s'étaient apaisées, grâce à la médiation de Lothaire II, et une trêve fut conclue par la médiation du nouveau duc de Lorraine, Mathieu I^{er} (1135-1170). Henri de Salm en profita pour se rapprocher d'Etienne de Bar, sans toutefois partager toutes ses vues et sans le suivre à la croisade de 1146.

Sa charge de voué de Senones et de conservateur de Haute-Seille semble l'avoir peu préoccupé. Un document, que D. Calmet qualifie de diplôme, l'accuse de malveillance envers ses moines et le fait comparaître devant Albéron de Trèves, pour s'entendre condamner (1135), mais ce document n'a aucune valeur et a tous les caractères d'un faux. Une autre accusation est plus grave et le montre, cette fois, sujet au reproche qu'encourent tous les voués de son temps. Un bref du pape Eugène III, daté de 1150, le réprimande pour une injustice commise à l'égard de l'abbé de Saint-Mihiel, en chassant du prieuré d'Amance les religieux qu'il y avait mis, et en les remplaçant par un prêtre de son choix. La menace d'excommunication le fit céder et restituer cette *Celle*, avec tout ce qu'il y avait dérobé (1).

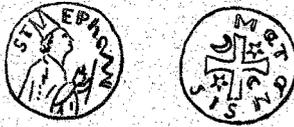
Dans ces temps de troubles, jamais la paix n'était assurée. Pour des querelles futiles, les citains de Metz trouvèrent moyen, en 1152, de rallumer la guerre avec des seigneurs voisins et surtout avec leur évêque, Etienne de Bar. Henri de Salm et Renaud de Bar entrèrent en campagne pour secourir leur oncle. Dans un premier combat, 2.000 Messins avaient été tués ou noyés. Une autre bataille se préparait, qui devait être aussi meurtrière, tellement était vif l'acharnement des deux côtés. Hillin, archevêque de Trèves, l'apprit et s'en émut. Pour conjurer le péril, il ne vit qu'un moyen : faire intervenir saint Bernard. Il accourt à Clairvaux pour supplier le célèbre moine de mettre son éloquence au service de la paix ; mais il le trouve accablé par la maladie, presque à l'agonie. Devant l'appel de l'archevêque, la grande âme du saint frémit et trouve assez d'énergie pour rendre à son corps épuisé une vigueur miraculeuse. En quelques jours, les deux voyageurs parviennent à Champey, près de Pont-à-Mousson, où les deux camps sont prêts à se battre. L'homme de Dieu en imposait par son étonnante maigreur. Plusieurs fois, il passa la Moselle en barque pour parlementer. Le plus obstiné paraissait être le comte de Salm, qui s'emportait au point de jurer qu'il voulait la destruction de Metz. On dit qu'alors un homme sourd fut présenté au saint, avec prière de lui imposer les mains, et qu'inspiré d'en haut, l'ascète adjura le comte de Salm par ces paroles : « Vous faites la sourde oreille à mes discours, vous allez voir que cet homme les entendra. » Et, faisant le signe de la croix, il toucha les oreilles de l'infirmes, qui fut aussitôt guéri. Frappé de stupeur à la vue de ce miracle, Henri se jeta aux pieds du saint et promit d'accepter les conditions de la paix, qui furent discu-

(1) BERTHOLET, IV, p. 169.

tées sur le champ, dans l'îlot formé par la rivière (1). Retournés à Metz, le lendemain, tous faisaient à saint Bernard un accueil enthousiaste et signaient un accord dans le palais épiscopal. Ce fut le dernier triomphe du moine. La mort le saisit après son retour à Clairvaux, le 20 août 1153.

Etienne de Bar devait lui survivre une dizaine d'années encore, pendant lesquelles sa sollicitude ne fit que croître envers notre région, qu'il remplit de ses créations et qu'il soumit en grande partie à son autorité temporelle. Son épiscopat de quarante-trois ans avait été marqué par une agitation que nous ne comprenons plus, il avait obtenu des résultats qui rendent un nom glorieux et inoubliable.

Henri I^{er} de Salm s'éteignit en 1170, sans qu'on sache le lieu de sa mort et de sa sépulture. Il avait épousé Havide, fille de Henri de Lutzel-



MONNAIE DE METZ, A L'EFFIGIE D'ÉTIENNE DE BAR

bourg, sa parente, et en eut deux enfants, qui furent la souche des deux branches, désormais séparées, de Salm. L'aîné, Henri II, se fixera en Vôge et retiendra seul notre attention. La fille, Elise — et non un fils comme l'ont avancé certains auteurs — épousera Frédéric ou Ferry de Wianden, qui sera la tige de Salm-Ardenne, seconde dynastie, vassale de Luxembourg (2).

Comme toutes les familles importantes de ce temps, Salm avait fait choix d'un blason, où figuraient deux saumons adossés (3). En se séparant, les deux branches convinrent de garder le même écu, mais d'en intervertir les couleurs. Salm en Vôge eut donc les saumons d'argent sur champ de gueules, et Salm-Ardenne les saumons de gueules sur champ d'argent. Henri II, à son retour de la croisade, en prit occasion pour semer son écu de neuf croisettes d'or, posées trois par trois.

4° Henri II et l'Ober-Salm :

L'administration du comte

La carrière de Henri II, consacrée tout entière au pays de Vôge, fut vraiment remarquable, et par sa durée exceptionnelle — 94 ans d'âge, — et par l'importance des résultats obtenus. Francisco de Rosières

(1) Cet incident a donné lieu au pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bouxières-sous-Froidmont.

(2) SCHAUDEL, *op. cit.*, p. 114.

(3) Certains auteurs ont appelé barbeaux ces poissons héraldiques. Le saumon rappelle mieux le nom de Salm et les barbeaux doivent être laissés à la famille de Bar.

l'appelle : « prince juste, bon et religieux » (1). Ce jugement est juste dans l'ensemble. Cependant, certains de ses procédés appellent des réserves, bien qu'ils ne soient point isolés dans ces temps de troubles et de violence et qu'ils s'expliquent par la nature altière du personnage.

Il n'avait que dix-sept ans, quand, en 1170, il recueillit la succession paternelle. Son lot, formé par la vouerie de Senones et les possessions du Blanc-Mont, lui sourit, dit Bertholet, parce qu'il lui promettait l'indépendance et des agrandissements de fortune faciles à concevoir. Il avait de ses parents le titre de comte, il en prit occasion pour donner à ses états celui de comté. Enfin, il fit un beau mariage, en épousant, en 1174, Judith ou Joathe de Lorraine, fille de Ferry de Bitche, et sœur du duc Ferry (2). Cette princesse, élevée à Stuzelbronn et en Allemagne, lui apporta en dot plusieurs domaines, situés dans le Saulnois, notamment Fonteny, près de Viviers, mais surtout lui valut à la cour ducale un rang de choix : le premier à la suite du duc, tout comme le comte de Vaudémont (3).

Pour un seigneur de cette taille un château était indispensable, un manoir pareil à ceux que créaient les princes féodaux de ce temps. Or, la vouerie de Senones n'offrait qu'une vague résidence, en un lieu que les auteurs appellent *Apud Abaium*, sans pouvoir en préciser l'endroit, et Pierre-Percée, toujours occupé par son cousin, héritier de Conrad de Langenstein, ne devait être libre et acquis par lui que plus tard. Le mieux était de se mettre à l'œuvre sans retard et d'ériger un monument qui répondît à ses vues.

Est-ce trop dire que l'emplacement choisi pour ce château trahit, dans la maison de Salm, de hautes visées politiques et suppose l'ambition de créer un Etat indépendant entre la Lorraine et l'Alsace, dans la partie moyenne de la chaîne des Vosges? Le brillant mariage conclu naguère, et l'alliance avec les frères de Joathe : Philippe de Gerbéviller, Thierry d'Enfer, tige de la maison du Châtelet, Henry de Lombard, sire de Bayon, pouvaient autoriser ce rêve, ou, tout au moins, permettaient les plus belles aspirations. Toujours est-il que le hardi castel fut érigé en pleines forêts de la Brusche, sur un pic de 833 mètres d'altitude, qui domine Framont et Albey, dans un enchevêtrement pittoresque de monts, surnommés les *Hautes-Chaumes*, ou même la *Chatte-pendue* (Katzenstein), selon la curieuse expression du pays. Un manoir d'accès si difficile étonne à première vue, mais il faut songer qu'il constituait un excellent observatoire, d'où le regard, planant au loin, pouvait surveiller les abords du Donon et plongeait dans toutes les vallées avoisinantes. Il était de

(1) Voir BERTHOLET, t. IV; SCHAUDEL, *op. cit.*, p. 116; WANNÉRUS : *Annale de l'Inst. arch. du Luxembourg*, 1919, p. 66.

(2) Plusieurs auteurs, trompés par la similitude du nom, l'ont confondue avec sa tante, qui épousa Etienne de Bourgogne, et qui fut veuve en 1173.

(3) Dans la bataille, le comte de Salm faisait acte de premier vassal, en présentant au duc l'armet, l'anse ou l'écu. Ce privilège s'est perpétué dans la famille de Blâmont.

plus à portée des mines de fer, qui étaient, pour ce pays écarté, une source de richesse. Enfin, il commandait vraiment à tous les villages formant la vouerie de Senones, dont les limites étaient la Brusche et le Rabodeau. Le nom qui lui fut imposé fut *Ober-Salm* (Salm d'en haut), par opposition à *Nieder-Salm* (Salm d'en bas) qui désigna Salm en Ardennes (1).

Cette entreprise, on le devine, fut loin de plaire à l'abbaye de Senones, et Richer ne manque pas de la taxer d'injustice, en alléguant que le voué avait bâti sur un fonds qui ne lui appartenait pas. D. Calmet s'est fait l'écho de cette accusation, en ajoutant que, pour ce motif, les comtes de Salm payaient à l'abbaye un cens annuel de deux sols strasbourgeois. Nous laisserons ce débat suranné. Richer nourrissait contre le comte de Salm une animosité évidente, et l'a exprimée dans maints passages de ses écrits. Il faut convenir, d'autre part, que Henri III sut exploiter à son profit sa charge de protecteur et fit payer cher aux abbés et aux moines les services qu'il leur rendit.

Deux abbés, Bernard (1160-1169) et Gérard (1169-1200), furent à son égard d'une faiblesse étrange, jusqu'à laisser soustraire de leur avoir plus de cent manses. Conon de Turquestein, qui leur succéda, eut plus de complaisance encore et jeta dans le cloître plus de désarroi. Il était cousin du comte et séculier. Son train de vie était celui des riches et il ne trouvait pas déplacé de pénétrer au chœur, l'épervier au poing, et d'égayer ses loisirs aux tours des baladins et des bouffons. Ses méfaits, fort heureusement, ne durèrent que quatre ans. Après sa mort, l'abbé Henri (1204-1224) essaya de réagir contre tant d'abus et voulut réformer les mœurs, mais on l'entend exhaler cette plainte comme un soupir : « Malheur à moi ! quand j'ai été élu, c'est à peine si le voué possédait dans toute la vallée quatre livres ou cent sols toulois, et j'ai toléré que les sols se changeâssent en livres. » C'est du moins le propos que rapporte Richer. Le découragement de cet abbé fut bientôt tel qu'il demanda sa mise à la retraite, à Beaupré (1224).

Admettons ces faits, sans oublier que d'autres plus honorables atténuent ces torts réels. Voici, en 1174, la confirmation à Haute-Seille des biens que cette abbaye tenait de ses fondateurs. Le comte y ajoute l'autorisation de recevoir toutes aumônes en hommes et en biens, et il reconnaît la donation du fief de Tenchère (Tanconville), par Olry de Neuville, en présence de l'abbé Foulques. En 1186, voici la donation à la dite abbaye de sa forêt, dite *Everbois* : sa femme et son fils sont nommés dans cet acte.

(1) Nous ne pouvons faire ici l'histoire de ce château. Disons seulement qu'il subsista jusque vers 1591. On ne sait qui le détruisit. Un ancien tableau relatif à sa ruine montre une femme qui fuit avec une fillette qu'elle traîne par la main. En arrière, les boulets font écrouler les murailles et les flammes dévorent les logis. Il ne reste que des éboulis et des excavations informes, que D. Pelletier a dessinés au XVIII^e siècle. Une ferme établie à mi-côte et appelée Salm est seule à perpétuer ce souvenir.

La croisade

En 1189, Henri II prend la croix et se met en route, après Pâques, avec l'empereur Frédéric Barberousse, Pierre de Brixey, évêque de Toul, Renier de Montreuil et d'autres. Mais arriva-t-il en Palestine? On peut en douter, car il était déjà de retour, en 1190, pour faire l'échange de son pré de Fontenoy contre un autre que possédait Senones à Plaine, près de son château de Salm.

Comme la région de Vôge se trouvait répartie presque tout entière entre les monastères qu'elle possédait, le seul moyen pour Henri d'agrandir ses domaines fut de solliciter leurs avoueries fructueuses et d'en cumuler les revenus. La tactique lui réussit. Après Senones et Haute-Seille (1), il obtient de Saint-Sauveur la *conservation* de Domèvre (2). Il achète de l'évêque Bertram, en 1190, la vouerie du Moniet, et probablement la garde du château de Deneuvre, qui lui donne autorité sur les troupes de l'évêque et lui confère le droit de *giste* et de *past* en ses voyages chez les sujets de celui-ci, ainsi qu'une part de la *vente*, *entrée* et *police* pratiquées chez ces sujets. Il aura de même l'avouerie du château de Vic, quand celui-ci sera créé par l'évêque Bertram, pour consolider son autorité temporelle de nos côtés. Tous ces avantages lui valurent considération et puissance.

Est-ce à dire que cet estimable comte fut sans défaut et n'eut jamais d'insuccès? Non point. On voit, vers 1176, l'évêque de Toul, Pierre de Brixey, lui rendre bon témoignage dans une charte où il confirme les possessions de Haute-Seille et le dire : « jeune d'âge, mais homme mûr par les mœurs ». Puis, huit ans après (1184), le même prélat est obligé, avec l'évêque de Metz, de le condamner pour des dommages graves infligés à la dite abbaye (3). Le comte cependant ne persiste pas et, nous l'avons dit, répare ses torts en lui recédant l'Everbois, près de Cirey, et la cure de Tanconville.

Les bons rapports du comte et de l'évêque prolongés pendant tout l'épiscopat de ce dernier permettent, dans notre région, des réalisations avantageuses, comme au temps d'Etienne de Bar. Les bûcherons éparpillés dans la montagne sont invités à se grouper autour de deux églises, que leur bâtit l'évêque, sous les titres de deux saints qu'il aime : saint Florent et saint Guérin. Ainsi se forment Bertrambois et Petitmont, long-

(1) A Haute-Seille, le cri de la fête, lors des plaids annaux, est resté le suivant : Au nom de Dieu et de la Vierge Marie, des seigneurs abbé et couvent et de nos seigneurs les comtes de Salm, conservateurs et gardiens du dit monastère, etc... En 1752, les comtes de Salm ayant fait proclamer leur nom avant celui des religieux, ceux-ci refusèrent la paix à leur représentant, quand il vint à l'offrande.

(2) E. CHATTON la décrit, *op. cit.*, p. 45. Elle passa aux sires de Blâmont après Ferry de Salm.

(3) Non seulement le comte avait détourné un bras de la Vesouze qu'à grands frais les moines avaient fait passer dans leur propriété, mais il voulait encore révoquer les donations antérieures de sa famille.

temps nommé Bertholdi-mons. Autour de Deneuvre, à Baccarat qui commence, à la Chapelle, à Vacqueville, à Neufmaisons (Ignonmaisons), s'accroît, s'organise une sorte de régence épiscopale, qui s'intitulera plus tard : *Temporel évêchois*, et qui deviendra la châtellenie de Baccarat.

Cependant cette amitié, comme les alliances de tous les temps, eut des inconvénients sérieux pour Henri de Salm. Sa fidélité à l'évêque, son suzerain, et au duc de Lorraine, son beau-frère, l'entraîna dans une guerre périlleuse avec le comte Thiébaud de Bar (1207). Il subit avec eux de graves échecs à Vic, à Prény (1207) et à Gorze (février 1208), et fut même prisonnier avec Simon de Parroy et ses deux fils, Simon et Albert, avec Philippe de Florenge, Albert de Darney, le duc de Lorraine, ses frères et plusieurs autres. Tous furent emprisonnés à Bar et ne recouvrèrent leur liberté qu'en payant une forte rançon (1).

En 1212 mourut l'évêque Bertram et son successeur était Conrad de Scharpeneck, qui ne parut guère dans son diocèse, et fut remplacé, en 1224, par Jean d'Apremont (1224-1238), puis par Jacques de Lorraine (1238-1260). S'il faut en croire Richer, Henri de Salm en prit à son aise avec les moines de Senones, et s'enrichit à leurs dépens. Mais on sait l'humeur tendancieuse de l'écrivain-artiste. Si les revenus du comte s'arrondissaient, c'est que les villages de l'abbaye augmentaient de population et de richesse. Son avoir fructifiait, mais sa générosité aussi se montrait par la donation à Senones du fief de Domjevin, avec ses dépendances situées à Herbéviller et à Blémerey (1219), et par la donation à Saint-Sauveur de sa libre chapelle, située dans son château de Pierre-Percée, avec ses dîmes en vins, vaches, veaux, fromages, chevaux et porcs (2).

On devine que, pour administrer des intérêts si disséminés, le comte ait dû recourir à des officiers ou aides assez nombreux. Nous pouvons en citer trois. L'un, Maheu ou Mathieu, fut prévôt (*praepositus*) du Blanc-Mont; nous le retrouverons plus loin. Les deux autres furent châtelains de Deneuvre; à savoir : Garsirius ou Garsil, chevalier sans doute influent puisqu'il construisit l'église de Harbouey, vers 1164, et qu'il accompagna son maître à la croisade, et Conon de Turquestein, le dernier de sa dynastie, châtelain en 1200, devenu abbé de Senones (1202-1204), qu'il malédifia par sa mondanité.

Vers 1220, le comte Henri II atteignit la soixantaine et jugea bon de s'associer ses deux fils, parvenus à la maturité de l'âge. Il installa donc Henri III, son aîné, dans la seigneurie de Deneuvre, et réserva l'alleu du Blanc-Mont à Ferry, le second de ses enfants. Sa famille comportait, en outre, un fils, Jean, que D. Calmet et Bertholet placent à la tête de Pierre-Percée, entre 1215 et 1244, et qui ne laissa pas de postérité,

(1) BERTHOLET, t. IV, p. 294; D. CALMET, t. II, col. 135; t. IV, 276; DIGOT, t. II, pp. 12-15.

(2) Les charges de ces donations mentionnent que le rite qui les symbolisait consistait à mettre un gazon sur l'autel de saint Pierre, dans l'église abbatiale, en présence de l'abbé et des témoins.

deux filles, Judith et Lorette, dont on ne sait rien, et enfin Agnès, qui fut abbesse de Remiremont, succédant à Agathe de Lorraine.

L'extrême vieillesse de Henri II, dit Richer, fut sujette à des amertumes sans nombre. Ses enfants, loin de le consoler, lui occasionnaient la tristesse que ressentent souvent les parents dont la vie se prolonge trop longtemps.

Henri II de Deneuvre semblait impatient de le voir disparaître, afin de recueillir sa succession, mais il mourut lui-même avant l'octogénaire. Ferry ne fut pas meilleur et, un jour que son père était venu le visiter à Blâmont, il le chassa honteusement et l'obligea à regagner à pied son château de l'Ober-Salm. Par bonheur, l'abbé Beaudoin de Senones le secourut à Pierre-Percée, en lui fournissant une monture pour achever sa route.

L'anecdote vaut ce qu'elle vaut et nous ne la discuterons pas, malgré les circonstances invraisemblables qu'elle présente. S'il nous faut en retenir le fond, nous saurons ce qu'était alors la rudesse des mœurs et nous comprendrons que des personnes, même religieuses, aient allié une foi sincère avec des actes fort regrettables.

Les auteurs placent la mort de Henri II en l'année 1245, qui était la quatre-vingt-quatrième de son âge. De son château de l'Ober-Salm, il fut transporté au cloître de Senones, pour y recevoir la sépulture. Sa femme, Judith, décédée l'année précédente, y reposait aussi. Le moine Richer, sculpteur, artiste et écrivain, orna leur tombe, en y gravant au trait leur effigie, avec des fleurs, et une inscription en vers latins.

Les enfants de Henri III

De Henri III, l'ainé, sortit la branche principale de Salm, qui va devenir étrangère à notre histoire et poursuivra ses destinées dans le pays de Morhange et de Fénétrange; nous la retrouverons cependant dans de nombreux contacts avec la descendance cadette, issue de Ferry de Blâmont.

Henri III épousa, en 1220, Marguerite de Bar, sœur du comte Thiébaud I^{er}. Il reçut la vouerie de Senones et du Moniet, organisa la châtellenie de Deneuvre, jouit des seigneuries de Viviers, Morhange, Donjeux et Hannoncourt, qui étaient dans la dot de sa femme (mai 1222). Richer, l'ayant vu de près, quand il était prieur au Moniet, l'a jugé aussi sévèrement que son père. Il le dit « batailleur, orgueilleux, ambitieux, au point de rêver après la couronne impériale, et avec cela, perdu de dettes ».

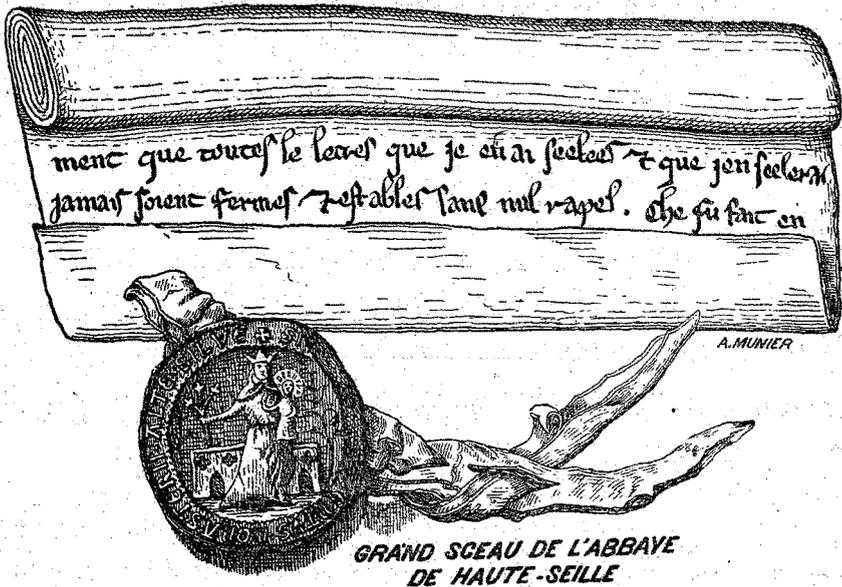
On n'a guère retenu de lui qu'une dispute très âpre engagée avec l'abbé Widric de Senones. Le comte revendiquait l'hommage de deux hommes d'armes, Jean et Geoffroy, originaires de Couvay et frères de l'abbé, sous prétexte qu'ils demeuraient sur ses terres (*dicens eos esse de familia sua*). Les deux frères, au contraire, refusaient de lui reconnaître la moindre suzeraineté. Ne pouvant vaincre leur résistance, Henri prit le parti de les faire appréhender. Mais Widric s'interposa et déféra le conflit aux deux évêques de Toul et de Metz. Les débats se prolongeant

et restant sans résultat, l'abbé crut faire un coup d'éclat, en engageant ses moines à quitter le cloître de Senones. Tous partirent, en effet, sauf cinq, qui marquaient ainsi leur approbation pour le comte de Salm. Ceux-ci furent traités en révoltés et enfermés dans les prisons de l'évêque de Metz, à Rambervillers. Mais le droit restait toujours en suspens. Pour en finir, les partis se mirent d'accord en retournant chacun chez soi, avec son indépendance préalable.

Une mort prématurée enleva Henri III. Son testament, rédigé la veille, c'est-à-dire à la Saint-Siméon de 1228 (1), nous donne de sa générosité une impression tout autre que les insinuations de Richer, car jamais ce moine ne fut plus fielleux qu'en racontant cette mort « vraie punition divine, dit-il, marquée de circonstances horribles », que nous nous abstenons de rapporter, tellement elles sont fantaisistes. L'inhumation eut lieu à Haute-Seille.

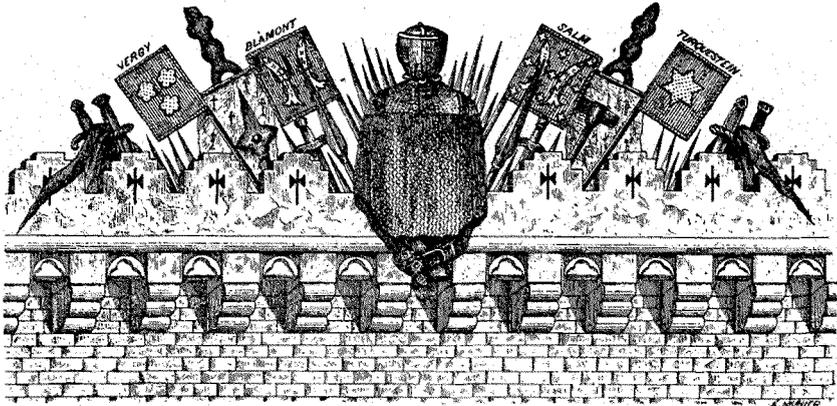
Sa veuve garda la jouissance de Deneuvre, où elle se consacra à l'éducation de son jeune fils, Henri IV, seul rejeton qui continua la descendance aînée de Salm. Son histoire va désormais s'écarter de la nôtre. Nous l'arrêterons ici, pour reprendre, avec Ferry de Salm, les annales propres à la maison de Blâmont.

(1) M. le Mercier de Morière a retrouvé ce testament, en 1882, dans le fonds de Haute-Seille, et l'a publié dans J.S.A.L., 1883, p. 188.



TROISIÈME PARTIE

Les Comtes de Blâmont



PANOPLIE BLAMONTAISE

I

Le berceau de la Maison de Blâmont

1° L'Alleu du Blanc-Mont

Les premiers documents qui mentionnent Blâmont comme centre habité ne sont pas antérieurs au XII^e siècle. C'est alors une petite seigneurie en ébauché, possédée par Agnès de Langstein et qui est tout juste suffisante pour permettre à la noble châtelaine d'ajouter à ses autres titres celui de « Dame de Blâmont ». Cet alleu ressemble aux autres du même temps. Il occupe tout l'angle compris entre la Vesouze et la Voise, avant leur jonction. Près de s'abaisser jusque là en pente douce, le plateau du Blanc-Mont, nommé en cet endroit « plateau de Hey » à cause des bocages qui l'encombrent, présente une anfractuosité très prononcée, une sorte de promontoire anguleux et abrupt. Son sommet parut tout indiqué pour une demeure seigneuriale : une maison forte y fut construite. N'y cherchez pas un site pittoresque comme à Dabo, à Mousson ou à Pierre-Percéc. Son aspect néanmoins a de quoi enchanter les yeux, quand il est bien ensoleillé au milieu du paysage mouvementé qui l'entoure.

Situé près d'une route très fréquentée, le modeste embryon se développa facilement. Il devint une station qui se munit d'une palissade, puis une résidence confortable, qui s'abrita derrière un cercle de murailles. On ignore les noms des premiers fondateurs ; cependant des indices sérieux les font chercher dans l'antique famille des Folmar de Lunéville.

Cette riche famille avait, en effet, des possessions échelonnées tout le long de l'ancienne voie qui va du Donon au Léomont. A Frémonville, qui est un lieu tout proche, deux fils de Folmar III avaient pu détacher une bonne portion de ces biens, pour les donner, en 1034, à l'abbaye de Saint-Remy qu'ils protégeaient. Notre alleu pouvait bien faire corps avec ce domaine.

D'autre part, en face de l'alleu et sur la rive gauche de la Vesouze, vivait un groupe de manants, serrés autour d'une église dédiée à saint Maurice, qui pouvait prétendre à une haute antiquité sous le nom de Giroville. Or ce petit centre paroissial relevait de l'abbaye alsacienne de Hugoncourt, alors que tous les environs étaient sous la dépendance des monastères vosgiens (1). Pourquoi cette exception, sinon parce que les Folmar étaient intervenus là pour donner à l'abbaye alsacienne qu'ils avaient fondée une nouvelle preuve de leur bienveillance ?

Dès lors, la présence d'Agnès de Langstein, « Dame de Blâmont », nous apparaît toute naturelle : c'est la conséquence de son premier mariage avec Godefroy, qui est un descendant des Folmar. Son acte d'autorité sur Giroville, à la date de 1138, s'explique aussi (2), de même que son insistance à rappeler le souvenir de Godefroy et de son fils Guillaume, sans faire allusion au comte de Salm.

A la mort d'Agnès, les enfants survivants de son premier mariage recueillent son héritage, mais ne le gardent pas longtemps. Ce sont : Conrad de Pierre-Percée et Malthilde, mariée à Bencelin de Turquestein. On sait que, vers 1200, leur apanage à tous deux était passé au comte Henri de Salm par des conventions qui nous échappent. Que devint l'alleu du Blanc-Mont pendant ces quelques soixante ans ? On l'ignore presque totalement. On y signale, sans autre précision, la présence d'un certain André, qui doit être le même qu'André de Parroy, et d'un certain Bonus Valetus, dont la signature se lit dans un acte non daté, mais antérieur à 1187. Tous deux se donnent la qualité de « miles de Bladmont », tout comme Garsirius, le fondateur de l'église de Harbouey, qui se dit « miles de Deneuvre ». Ces personnages sont évidemment des intendants chargés de régir le domaine, en l'absence de leur maître.

Après eux, voici un *prévot* nommé Maheu ou Mathieu ; mais le moine Richer, qui nous en parle, en se faisant l'écho de l'opinion publique

(1) Pibon, évêque de Toul, atteste, en 1085, que les églises de Giroville, Lafrimbole, Varcoville et Niederhoff appartiennent à Hugoncourt. Les droits de ce monastère sur ces églises, ainsi que sur celles de Tanconville et de Parux, seront cédés, en 1244, à Haute-Seille pour deux cent vingt marcs d'argent. Gérôme, abbé de Haute-Seille, et son voué, le comte de Habisborn, passeront le contrat et Roger, évêque de Toul, le confirmera, en confiant à l'abbé la desserte de Giroville. Conrad Probus, successeur de ce dernier, fera, en 1285, une nouvelle confirmation du traité, en raison de la grande pauvreté de Haute-Seille.

(2) Agnès donne à Saint-Sauveur la neuvième partie de tout ce qui se dîme en grains, vin, fromages, porcs, chevaux, dans les villages de Giroville, Couvay Blémery, Herbéviller ; la terre de Harbouey avec les hommes et femmes qui l'habitent ; la moitié de l'église et du village de Raon-lès-Leau ; le revenu des meules extraites de ce lieu ; le produit de la forêt jusqu'à l'endroit appelé Loudamont, c'est-à-dire : le Donon, d'après l'interprétation traditionnelle.

déjà cancanière, en trace un portrait peu flatteur. C'est, dit-il, le mauvais génie du comte de Salm ; il domine l'esprit de son maître, le fait plier à toutes ses injonctions et l'entraîne aux pires vexations contre les moines. Bien plus, insinuant, perfide, indiscret, il a capté les bonnes grâces de la comtesse et passe pour lui avoir donné des enfants. Mais il s'est fait expulser et, après avoir erré comme un vagabond, il est venu mourir à Sarrebourg comme un maudit. Ce sont, du moins, les propos du chroniqueur de Senones.

Quoi qu'il en soit, pendant que Giroville, noyau primitif et centre paroissial, va rester stationnaire et devenir simple faubourg, la maison forte, transformée bientôt en château, est à la veille de s'agrandir d'un bourg et même d'un autre faubourg, sous l'impulsion d'un fils cadet de Salm, qui viendra l'habiter.

2° Ferry de Salm

Ferry, second fils de Henri II de Salm, nous est connu. Il fut l'ancêtre de tous les Sires de Blâmont dont nous allons retracer les brillantes destinées (1). S'il conserva sur son écu les croisettes de Salm, ses descendants les supprimeront et le blason de Blâmont ne comportera plus, après lui, que les deux saumons adossés d'argent, sur champ de gueules. Son apanage reçut le nom de comté, à cause du titre de comte qui lui venait de sa famille.

Quand Henri II, alourdi par les ans, se sentit incapable de gérer seul toutes ses possessions éparses, il résolut de s'associer ses deux fils. C'était vers 1220. Après avoir reçu l'assentiment de l'évêque Bertram, son ami, il avait établi Henri III, son aîné, à la tête du château de Deneuvre. Il envoya Ferry à Blâmont et il garda pour lui la vouerie de Senones, qu'il administra en restant dans son château de l'Ober-Salm.

En réalité, Ferry n'obtenait qu'une part chétive : un domaine peu étendu et une demeure modeste, à peine pourvue des éléments que réclame le moindre château-fort.

Comme complément, son père avait ajouté la « conservation de Domèvre », qui procurait des revenus certains, mais peu abondants. Pourtant ce lot, comme tout franc alleu, jouissait d'une indépendance entière et comportait tous les droits féodaux. « Le seigneur de ce lieu, disait la charte de Parroy, est si grand seigneur qu'il ne tient sa ville que de Dieu et de son épée... qu'il peut la vendre et dépendre, sans prendre congé ni à roy, ni à prince quel qu'il soit... » Ferry pouvait tenir le même langage et il en profita pour agir en maître avec ses sujets, leur imposer la corvée et exiger d'eux les redevances perçues dans toutes les seigneuries, à l'occasion du tabellionnage, de la gruerie, de la burerie.

Le moine Richer est aussi sévère pour notre héros que pour les

(1) La notice de M. le comte E. de Martimprey sur « les sires et comtes de Blâmont » sera notre guide constant dans cette étude. Nous remercions vivement M. de la Lance et les autres survivants de l'estimable auteur de nous avoir permis d'utiliser, à notre aise, ce travail si bien documenté.

autres membres de la famille de Salm et le portrait qu'il en trace n'est guère avantageux. Il tient en ces simples mots : « Prince cupide et dur jusqu'à l'injustice, mais dont l'ambition connu d'humiliants revers, châtements certains, infligés par la justice de Dieu. » Nous voudrions, pour l'ancêtre de la brillante Maison de Blâmont, une appréciation plus favorable, quoique nous n'hésitions pas à en atténuer la sévérité, en raison de sa provenance. Nous voudrions, en particulier, supprimer l'infamant reproche de barbarie qu'il aurait encouru, si, comme le prétend Richer, il avait expulsé honteusement son père de Blâmont et l'avait contraint de regagner à pied l'Ober-Salm. Il nous plairait de pouvoir louer, sans réserve, sa carrière peu longue et pourtant pleine de profits pour sa famille. Mais quel chevalier fut au-dessus de tout reproche, dans ce milieu en formation ? Ferry fut de sa race et de son temps et le désir d'augmenter l'importance de sa seigneurie le fit succomber parfois à de viles tentations.

Les mauvais penchants du fils s'accusèrent surtout après la mort du vieillard octogénaire, à l'occasion de la succession. Ferry parut oublier sa qualité de cadet et méconnaître les droits de son neveu, Henri IV de Salm, placé à Deneuvre sous la tutelle de sa mère. Pour mieux dépouiller l'adolescent, incapable encore de se défendre, il essaya d'usurper la vouerie de Senones, en 1245. Les moines protestèrent, en citant l'audacieux au tribunal de leur protecteur, l'évêque de Metz. C'était alors Jacques de Lorraine (1239-1260), bien connu comme rusé politique. Le comte poursuit ses sévices contre l'abbé Beaudouin. Il tourne ensuite ses exigences du côté de ses sujets de l'abbaye, les force à lui soumettre leurs différends et même à se déclarer coupables de l'avoir offensé. Ce n'est pas tout. Il s'attaque à l'église conventuelle et ne lui laisse, comme serviteurs, que deux charpentiers, un cuisinier, un acranteur, un lavandier, un cordonnier et deux pêcheurs. Enfin il opprime tout le val de Senones sous le poids de ses caprices.

La châellenie de Deneuvre, où sa belle-sœur a son douaire, est ensuite l'objet de ses vexations. Toutes ces insolences durent deux ans.

Mais, pendant ce temps, son neveu Henri IV a atteint l'âge d'homme et se dispose à mettre un terme à tant d'injustices. Après un beau mariage contracté avec Lorette de Castres, sa cousine, il acquiert une certaine puissance et sait se ménager des alliés fidèles. Puis, avec des troupes aguerries, il accourt de son château de Hunolstein ou Huneupierre (1), fond sur les terres de son oncle et lui demande réparation par les armes pour tous les dommages subis.

Cette vigoureuse riposte n'était pas attendue. Ferry eut beau recourir à l'aide du comte de Bar, devenu alors son beau-frère, il eut le dessous

(1) Le château de Hunolstein ou Huneupierre, près de Deux-Ponts, faisait partie de l'apanage de Lorette de Castres. Richer s'est trompé en appelant cette forteresse Huneupierre (Rappolstein, aujourd'hui Ribeauvillé), qui est en Alsace et appartenait alors à des descendants d'Egenolfe d'Urselingen, seigneurs qui n'ont rien de commun avec les comtes de Salm.

et finit par être prisonnier de son neveu. Toutes ces luttes, dont les traces apparaissent peu chez nous, furent mêlées à d'autres du même genre qui avaient pour théâtre le pays de Bar. La paix fut très onéreuse pour le vaincu. Non seulement elle imposa une rançon et des réparations énormes, mais elle mit en sérieux danger l'indépendance de l'imprudent chevalier que menaçait une ruine prochaine.

Pour se remettre à flot, Ferry recourut à son cousin, Jacques de Lorraine, évêque de Metz, mais c'est pour être enfoncé davantage. Cet évêque, dit Meurisse (1), grand seigneur, comptant beaucoup sur sa force et sachant allier à la violence la plus fine diplomatie, reçut avec joie ses ouvertures et chercha le moyen de trouver largement son compte, en apaisant la querelle de ses parents. Il arrêta donc les hostilités et prépara un accommodement tel qu'en l'acceptant les deux partis furent soumis à son autorité et devinrent vassaux de l'évêque de Metz. Ainsi fut arrêté, à son début, l'essor des deux florissantes seigneuries de Blâmont et de Salm qui, au jugement de l'évêque, étaient une menace pour le temporel de son Eglise. Ainsi s'évanouit, après une courte durée, une indépendance précieuse, d'où pouvait sortir, plus tard, une prospérité solide.

Les négociations traînèrent en longueur. Le 13 janvier 1246, Ferry est aux abois, il manque d'argent et supplie l'évêque de lui prêter cinq cents livres de Messins « pour pouvoir retenir le chastel de Blancmont par paix faisant avec son cousin, Henri de Salm » (2). L'évêque y consent, mais à condition que Ferry « repandra le devant dit chastel et quant qui append (tout ce qui en dépend) de son devant dit Seigneur et cousin Jacques, *liegement en fief et hommaige* dedans dous mois après la paix... à peine de mille marcs d'argent, s'il ne tenait ces conventions ». Ainsi fut fait, mais au prix de l'indépendance féodale d'un fief qui sera désormais vassal des évêques de Metz.

Toute l'année 1246 se passa en négociations pénibles. Le comte fut constamment retenu prisonnier, soit de son neveu, soit des bourgeois de Metz, ses créanciers. L'année 1247 fut encore plus mauvaise; la fièvre rongea l'infortuné : nouveau sujet pour Richer de le dire puni de Dieu. Enfin la paix fut conclue et la succession si épineuse réglée par l'entremise de l'évêque Jacques de Lorraine.

Il est inutile de dire que chacune des parties sortit diminuée de la lutte et que l'arbitre en sut tirer un abondant profit. Le sire de Blâmont dut abandonner ses prétentions sur la vouerie de Senones, sur la possession de Pierre-Percée et de l'Ober-Salm, et ne retint que la promesse d'occuper Deneuvre, à la mort de sa belle-sœur ou quand cesserait son usufruit, avec la jouissance de sa terre de Blâmont, asservie comme nous l'avons montré. Il ne fut plus *haut et puissant Seigneur*, comme les sires de Parroy, et resta seulement *Haut Homme* de l'évêque de Metz. Ses premières lettres de foi et hommage en cette qualité sont datées du 10 novembre. Sept jours après, sa femme renouvela la même formalité,

(1) *Histoire des évêques de Metz*, I, p. 458.

(2) *Cartulaire de Metz*, I, p. 410, et de Martimprey, *Pièces justificatives*, I.

parce que le château lui fut donné en douaire. Le comte devait désormais prêter main-forte à son suzerain dans toute réquisition de sa part, ne jamais favoriser ses adversaires, recevoir, le cas échéant, au bourg de Blâmont, « autant des gens de l'évêque qu'il plaira à celui-ci, sauf que le donjon ne sera pas rendable ». Cette obligation engage le comte et tous ses hoirs vis-à-vis de tous les évêques « qui après lui seront » (1). On sait qu'en 1506, René II remplit encore cette formalité de l'hommage, en prenant possession du comté que lui léguait le dernier héritier de la famille de Blâmont. Du chef de cette dépendance, le comté subit dans son essor de fréquentes entraves, dut maintes fois renoncer à des alliances avantageuses et, tenu en tutelle par les évêques, rester inférieur au duché de Lorraine et au comté de Bar que, sans cela, la puissance de Salm lui aurait permis d'égaliser.

Henri IV de Salm, neveu de Ferry, avait pu se vanter d'avoir remporté un vrai triomphe sur son oncle, néanmoins il se retirait, comme lui, blessé et victime de Jacques de Lorraine, son astucieux protecteur et parent. Il recouvrait la vouerie de Senones avec l'Ober-Salm et la seigneurie de Pierre-Percée. Il était confirmé dans la possession de Viviers, Morhange et autres fiefs du Saulnoy, renfermés dans la dot de sa femme. Mais il allait être pris dans les filets de la diplomatie épiscopale, qui sut semer à foison les pièges sous ses pas. C'est ainsi que le jeune comte, après mille tracas, dut fermer ses salines de Morhange, arrêter ses forges du Donon alors en plein rendement, et même engager Pierre-Percée, sauf à le reprendre en fief, comme son oncle avait fait pour Blâmont.

De guerre lasse, Henri IV alla vivre dans son comté de Castres et laissa les coudées franches à l'intrigant prélat, qui ne manqua pas d'asseoir sur notre Blâmontois une suprématie presque universelle. Encore un peu, les fautes de Ferry auraient tué, dans son germe, le comté qu'il espérait fonder. Par bonheur, un de ses fils put, quelque trente ans plus tard et après la disparition du redoutable évêque, faire reculer l'emprise envahissante et rendre au jeune Etat si éprouvé une place vraiment brillante.

Mais Ferry ne cessait pas d'être besogneux. Un acte de 1254 nous le montre frappant à la porte du duc de Lorraine et en obtenant, comme fiefs, la moitié des bans de Domjevin et de Lafrimbole, sous réserve qu'après son décès, son second fils « serait homme lige du duc et, à défaut de mâle la femelle » (2). Il se laisse donc enlacer de tous côtés et c'est peut-être pour prendre sa revanche qu'il tracasse les monastères inoffensifs de la région. Voici, en 1254, un exploit peu glorieux : Les porcs de Haute-Seille étaient à la glandée et païssaient sans défiance quand arrivent soudain des gens de Ferry qui cernent le troupeau, maltraitent ses gardiens et s'en vont en poussant devant eux les animaux

(1) *Arch. dép. M.-et-M.*, B. 574, et *cart. Blâmont*, B. 345.

(2) *Biblioth. Nationale*, fond latin, n° 10021.

trop dociles (1). L'abbé fit de vives réclamations. Ferry, loin de les admettre, soutient ses gens et il faut que l'évêque de Metz vienne terminer un litige si peu glorieux. Le reste est à l'avenant, faisant peu honneur à la tige d'une famille qui aura, plus tard, grand mérite. Les revers continuent, abrégeant certainement une vie qui s'éteint prématurément autour de la cinquantaine, vers l'an 1255. Le lieu de la sépulture est inconnu.

En décrivant la vie familiale de Ferry, M. de Martimprey commet des inexactitudes que des indications précises et sûres nous permettent de rectifier. Il semble, en particulier, ne connaître qu'un mariage de ce comte, alors qu'il en contracta deux ; il ne mentionne à son foyer que trois fils, dont il intervertit l'ordre, alors qu'il y eut en plus une fille et peut-être plusieurs autres enfants qui ne sont pas connus.

Ferry était probablement marié vers 1220, quand il vint s'installer à Blâmont. Le nom de sa femme apparaît dans un acte de 1229, à propos d'un accord passé entre le comte et l'abbé Widric de Senones. Il s'agit de régler le sort d'un pré, situé à Crévic, qui est dans la dot de cette femme, car elle est dite « Dame de Dombasle ». Son prénom est Jeanne et sa famille d'origine habite ce dernier lieu. On ne sait rien d'elle, sinon qu'elle dut mourir, vers 1240, après avoir donné au comte les trois enfants que plusieurs auteurs placent en dernier lieu : Geoffroy, l'aîné, Thomas et Philippe, une fille dont on ne sait que le nom. D'autre part, en 1242, Ferry avait certainement épousé Jeanne, fille de Henri II, comte de Bar, car à cette date remonte un pacte ou alliance de famille en vue de sa défense contre tous, excepté contre l'évêque de Metz, qui unit Ferry de Blâmont et Thiébaud II de Bar, frère de Jeanne, et qui devrait subsister, quand même cette Jeanne mourrait la première.

La similitude du nom a fait croire à quelques auteurs que l'une et l'autre Jeanne était la même personne, mais M. Schaudel a fait justement remarquer l'in vraisemblance de cette opinion. Jeanne de Bar s'est remariée, après 1255, à Louis comte de Chiny et a vécu jusqu'en 1298, au milieu d'incidents qui dénotent une entière vigueur. Ce détail suffit amplement à établir que Ferry eut deux femmes successives, qui portèrent chacune le nom de Jeanne. C'est la seconde qui fut la mère d'Henri I^{er}, le plus célèbre des sires de Blâmont.

3° Les enfants de Ferry de Salm

La seconde femme de Ferry, Jeanne de Bar, possédait, par bonheur, les qualités que l'Écriture loue dans la femme forte. Avec sagesse et patience elle sut relever les affaires que son mari laissait en souffrance. Elle éteignit les dettes, rétablit la discipline et remit sur pied une fortune ébranlée. Elle avait dans sa dot la terre de Boulogny-Amermont, la mairie de Piennes, la terre d'Étain et différents fiefs à Jaulny, Corny

(1) Arch. dép. M.-et-M., H 542.

et Marly (1); elle en consacra tous les revenus à sa besogne de redressement. En deux ans, l'équilibre était assuré. C'était la tâche de la « Maimbournie », nom donné à la tutelle dans nos régions.

La mère prit le même soin pour éduquer des enfants dont le plus jeune ne dépassait pas douze ans et qui deviendront illustres.

On peut croire que, gagnée par ses affections de famille, Jeanne délaissa alors le fief médiocre de Blâmont pour aller vivre dans le milieu de Bar, beaucoup plus animé. Néanmoins l'impression favorable de son passage parmi nos ancêtres fut de longue durée et la postérité la désigna, jusque très tard, sous le nom de « Dame de Blâmont » (2).

Elle était jeune encore. Ses mérites la signalèrent à l'attention du sire Louis, comte de Chiny et de Looz, qui sollicita sa main. L'alliance était de tout point honorable, la veuve accepta de convoler en secondes noces et le mariage fut célébré en 1257.

Dès ce moment, Jeanné cesse d'appartenir à notre histoire. Cependant nous prenons plaisir à relater que la seconde partie de son existence la dédommagea des ennuis de la première. Près du comte Louis elle eut un sort brillant et heureux, comme le montra le fameux tournoi de Chauvency qu'elle présida. Bientôt après, la piété des deux époux s'affirma par la fondation du prieuré de Suxy (3), en un lieu sauvage où avait séjourné le célèbre ermite saint Thiébaut. Trois enfants leur naquirent, mais aucun d'eux ne fit souche. Tous deux enfin choisirent leur sépulture dans l'abbaye d'Orval, où Jeanne suivit son mari, le 30 août 1298 (4).

Quand la comtesse eut quitté Blâmont, *Geoffroy*, fils aîné de son premier mari, était assez âgé pour prendre en mains la succession paternelle. D'après B. Picard et D. Calmet, il s'était déjà fait homme-lige de l'évêque de Metz, en 1251, pour l'aider dans sa lutte contre le duc de Brabant et de Luxembourg et contre tous les Allemands. Une pièce des archives nationales (B. 10021) le mentionne, le 21 juin 1253, comme devant reprendre vingt livrées de terres dans un rayon de trois lieues autour de Toul, pendant les six mois qui suivront la nomination de

(1) Tous ces lieux, situés dans le Pays-Haut, comme nous disons encore, étaient au comté de Bar.

(2) Nous reproduisons, d'après D. Calmet, un sceau de cette dame, daté de 1271. Au recto : femme debout tenant un petit chien, le fond semé de poissons (chiny); en exergue : S. Joanna, comtesse de Chincio et Domina Albimentis; au verso : écu, chargé de deux barbeaux adossés sur champ de gueules semé de croisettes (Bar et Salm). *Arch. dép. M.-et-M.*, H 571.

(3) Ce nom, dit la légende, fut choisi parce que le pieux ermite aimait à méditer et à répéter ces mots : « *Mel et favum suxi* », j'ai sucé le miel et son rayon, allusion au psaume XVIII, qui proclame les jugements de Dieu plus doux que le miel (*dulciora super mel et favum*).

(4) BERTHOLET (tomé V) donne son épitaphe : « *Joanna, comitissa de Looz et de Chiny | Domina de Blâmont religione loci permota hic sibi sepulturam | testamento elegit.* »

l'évêque de Toul (1). Cet évêque fut Gilles de Sorcy (1253-1269) et sa parenté avec la famille de Bar est bien connue. Une autre pièce de nos archives départementales (B. 578) montre Haymonin de Faucogney faisant foi et hommage au sire de Blâmont. Et c'est tout ce qu'on sait d'un seigneur dont la vie fut courte, puisqu'en 1266 son frère Henri lui avait déjà succédé. Quand et comment mourut-il? Fut-il marié? Ces questions nous semblent oiseuses; puisque nulle réponse ne peut leur être donnée. Un mot s'impose pour expliquer la présence à Blâmont d'un sire de Faucogney. La seigneurie de ce nom était située près de Luxeuil, sur le Breuchin (Haute-Saône). Haymonin, dont il est question plus haut, était un allié de la famille de Bar et lui avait rendu service. Geoffroy de Blâmont put ainsi le connaître et l'attirer près de lui. A quel titre reçut-il son hommage? Peu importe. Une preuve de son séjour et de son activité nous est restée dans la création d'un petit étang sur le ban d'Autrepierre, à la source du Danube. Le nom de Rancogney, donné à cet étang, n'est autre que celui d'un petit affluent du Breuchin. Il a dû être choisi par cet écuyer. On retrouvera, plus tard, mêlés aux affaires du Blâmontois, des descendants, non de cet Haymonin, qui ne fit pas souche, mais de la famille de Faucogney, longtemps florissante en Franche-Comté.

Thomas de Blâmont fut un frère de Geoffroy. Sa vie est mieux connue. Son enfance seule s'écoula dans la seigneurie natale. Il dut suivre sa seconde mère dans le pays d'Ardenne et s'y perfectionner dans le métier des armes. Cependant il finit par entrer dans les Ordres, après avoir exercé longtemps, à Reims, la fonction de vidame, qui était une charge militaire autant qu'ecclésiastique. Les historiens lui prêtent des goûts mondains et le disent entreprenant et batailleur (2). Vers 1280, sans quitter sa charge de vidame, Thomas vient à Verdun, s'inscrit dans un Ordre de chevalerie spécial et offre aux Dames de Saint-Maur la protection de son épée. Il reçoit, en retour, l'usufruit du domaine de Balécourt, avec la promesse de nombreuses prières, avant et après sa mort, s'il l'améliore. Marguerite de Bar, tante du chevalier, s'est retirée parmi ces Dames, après avoir quitté Deneuvre. Grâce à son appui, elle fut bientôt nommée abbesse du monastère.

Le vidame est intrigant. Il est élu Princier du Chapitre de Verdun et entre en lutte avec l'évêque. Mais voici, en 1284, un incident célèbre, relaté par B. Picard et D. Calmet. Conrad Probus, évêque de Toul, obligé par ses bourgeois de s'éloigner à Liverdun, voudrait reprendre sa capitale et demande l'aide du Princier qui promet quarante hommes. Ceux-ci trouveront, en un lieu fixé, quarante partisans de l'évêque. L'attaque sera ouverte à minuit et dirigée contre une porte secrète donnant accès au palais épiscopal. Des bateaux permettront de franchir les fossés et des affidés, introduits à l'intérieur, faciliteront l'entrée. Une fois

(1) *Mettensia II*, LXXXII et p. 117.

(2) Abbé CLOUET : *Histoire de Verdun*, t. III.

maîtres du palais, les assaillants envahirent les rues et, la surprise aidant, la ville sera facilement reprise. En effet, « la vigile de la Saint-Mathieu, emmy la nuit, quand on chantait les Matines, Thomas, frère de Monseigneur de Blâmont et nepveu de Monseigneur de Bar, se présenta aux nefz mises aux fossés et par un lieu de murs, lors désert, qui est entre les murs de l'église et le palais et entra dans la dicte ville de Toul pour la subjecter ». Un plan si bien conçu devait réussir, mais un vrai prodige venu du ciel le fit échouer. Une bonne femme priait, à cette heure, aux pieds d'une Madone très honorée des bourgeois. Soudain, elle entend une voix qui l'invite à jeter l'alarme dans la ville endormie, parce qu'un malheur la menace. Elle hésite longtemps. Mais voilà que l'image de pierre remue un pied, et prouve ainsi que l'ordre vient d'en haut et que le danger presse. La femme va réveiller les gardiens. Les citains prennent les armes, découvrent « les ennemys quasi au point du jour et d'iceulx ennemys, les ungs furent noyés et les autres tuéz, en nombre de mors occis quarante et noyez sept; plusieurs des tués étaient de Liverdun... Et fut tiré d'un traict d'arbalestre en la cuisse Monsieur de Blâmont, dans les fossés en ressortant. Benict soit Dieu qui délivra la cité » (1). Telle est, du moins, la version donnée par le cartulaire des archives municipales.

La cité reconnaissante ayant fait adapter à la statue miraculeuse un sabot de métal, la Vierge en garda le titre de Notre-Dame au pied d'argent. Cette déconvenue guérit, dit-on, Thomas de Blâmont de son goût pour les aventures militaires, mais ne lui inspira pas de rancune contre la Vierge qui l'avait si fort contrarié. On sait qu'il partagea la dévotion toulouise et fit, plus tard, une fondation en l'honneur de Notre-Dame au Pied-d'Argent.

Thomas, fortement appuyé par le roi de France, fut nommé évêque de Verdun, en 1303, mais n'eut guère le temps de se distinguer dans cette charge, car la mort l'emporta deux ans plus tard. Il encourut, néanmoins, aux yeux de la postérité, deux graves reproches : celui d'avoir accepté trop facilement les empiètements de Philippe le Bel sur le Temporel de son Eglise et celui d'avoir suivi l'exemple de ce prince dans l'altération des monnaies. Les pièces qu'il fit frapper sous le nom de « Double-Loyaux », à l'image des « Double-Royaux » de France (2), eurent un cours forcé avec une valeur double, pour un même poids de métal. Cette ruse, qui fut imitée aussi en Lorraine, déchaîna partout les plus vifs mécontentements.

Le prélat fit un testament en faveur de son Eglise. En lui léguant les bois, moulin et étang de Lemmes près de Souilly (Meuse), il recommandait de distribuer des aumônes, le jour de son anniversaire. Mort, le 23 juin 1305, il reçut la sépulture dans la chapelle Saint-Martin,

(1) LEPAGE : *Archives de Toul*.

(2) Elles portaient en exergue, les unes : *legalis*, les autres : *regalis*.

située au côté droit de la Cathédrale. Un mausolée portant sa statue et une inscription fut érigé sur sa tombe (1).

Le village de Verdenal, autrefois Verdunois, près de Blâmont, tient certainement son nom du passage à Verdun de ce haut personnage, mais nous ne savons pour quelle raison. Il se composait jadis de deux parties, séparées par le Danube : la rive droite, longtemps appelée rue d'Herbéviller, dépendait de la seigneurie de ce lieu ; la rive gauche, au contraire, était blâmontaise et on peut croire qu'elle fut organisée ou dotée par Thomas de Blâmont.

4° Physionomie du Blâmontois au XIII^e siècle :

Aspect social de la région

Au XIII^e siècle, la France étalait ses incomparables splendeurs : beaux gestes des chevaliers, prouesses des croisades, merveilles d'architecture ogivale, prodiges de science théologique et même miracles de sainteté. Au même moment, la Lorraine présentait un tableau moins attachant. Elle était troublée par des démêlés mesquins qui mettaient, sans cesse, aux prises trois champions toujours en présence : les ducs de Lorraine, les comtes de Bar et les évêques de Metz.

Jusqu'alors le chastel du plateau de Hey reste informe. C'est un simple donjon ou tour carrée et massive, qui abrite des dépendances peu gracieuses. En dessous, le bourg descend vers la Vesouze et s'accroît avec les sujets qui arrivent. Du côté de l'ouest, le long de la voie ancienne, un terrain vague offre un bel espace pour le marché qui se tient quatre fois par an. Comme son accès est facile et que le milieu est plus peuplé, le succès de ces assises commerciales augmente chaque année et fait oublier le marché du Donon. Des maisons de laboureurs s'aperçoivent plus bas, alignées le long de la Voise. Tout ce quartier s'appellera « faubourg du vieil marché ». D'autre part, Giroville tend à se rapprocher, par dessus la Vesouze, du nouveau centre dont l'activité s'accroît ; ce sera son second faubourg. A-t-on songé au four et au moulin banal ? Peut-être. Du moins, les mœurs du temps les réclament, ainsi que les « Plaids annaux » ou assises judiciaires, que la coutume a fixées à la Saint-Maurice et à la Saint-Georges. Les prévôts n'avaient pu réaliser ces institutions. Le Maître, une fois présent, en mit sur pied l'ébauche et l'homme de haute valeur qui va succéder à Ferry leur donnera une impulsion qui portera la seigneurie au faite de la puissance.

(1) Roussel nous a conservé cette épitaphe dans son *Histoire de Verdun* :

*qui Salmonæ natus, in Barri stirpe creatus
Urbis bralatus fuit hujus, adest tumulatus,
Nomen ei Thomas Blamontis. Christe, reponas
Hunc infra zonas horum quos jure coronas
anno milleno ter centeno quoque deno
quinque minus dat humo baltizans hunc
bene sumo.*

Sur divers points des alentours, on peut apercevoir des familles assez opulentes pour essayer de créer, elles aussi, des seigneuries analogues à celle de Blâmont. Nous les étudierons plus tard. On les voit poindre à Badonviller, Hattigny, Couvay, Montigny, Ogéville. Mais les évêques de Metz exercent sur ces régions une suprématie temporelle qui semble arrêter leur essor. Briser cet ombrage gênant sera une lourde tâche pour les comtes que l'avenir tient en réserve.

Le menu peuple, répandu dans les villages, avance peu à peu dans la conquête de ses libertés et améliore son sort, en obtenant de ses maîtres des concessions toujours plus amples. Il tire profit de la terre qu'il travaille et préfère les servitudes champêtres à la redoutable « corvée d'Ost » ou de guerre. Car son humeur tranquille lui fait redouter les chevauchées des hommes d'armes, qui laissent derrière elles la ruine et les pleurs. Pourtant, s'il le faut, le paysan sait accourir au château pour monter la garde et suivre le chevalier qui part en expédition. La corvée, du reste, n'a rien d'exagéré. Les hommes d'armes — et on désigne ainsi le cavalier tout équipé avec deux hommes d'escorte — ne sont levés qu'en nombre limité : un ou deux par village et pour un temps très court : trois jours d'absence. Tout autre service n'est plus gratuit et obligatoire, mais donne lieu à l'indemnité des gens de guerre.

La population, variable avec chaque centre, mais très faible en somme, se recrute sur place et lutte avec des chances diverses contre les maladies et les autres causes de mortalité. Tous les villages qui existent encore de nos jours occupent leur place. Plusieurs autres ont été détruits. Les derniers venus, Verdenal et Chazelles (1), sont du XIII^e siècle, comme nous l'avons vu. A ce peuple disséminé les monastères et les prieurés dispensent, comme autrefois, les secours spirituels, mais ils sont en train de perdre, vis-à-vis de lui, leur suprématie temporelle, ce qui ne les empêche pas de recevoir des dons ou de pratiquer des échanges qui consolident leur patrimoine.

Aspect religieux de la région

Aux prieurés mentionnés plus haut, il nous faut ajouter celui du Chesnois, fondé, après 1200, en faveur de l'abbaye de Chaumousey, par des bienfaiteurs qui semblent appartenir à la famille des comtes de Lunéville. Il eut une chapelle dédiée à saint Barthélemy, qui subsista jusqu'à la Révolution sur le ban d'Emberménil, non loin de la gare actuelle. Il servit longtemps d'église-mère pour Domjevin, Frisonviller et Manonviller.

Le prieuré de Xures reçut, en 1283, une importante dotation du sire Albert de Mouacourt.

Saint Remy de Lunéville avait cédé à Haute-Seille, vers 1155, deux

(1) Ce nom de Chazelles semble dériver du vieux mot Xoixel, marchand ambulant ou à l'étalage. On se demande quelle colonie de marchands a été établie là, sous le patronage de sainte Madeleine.

granges, nommées Gracuns et Gemmeneis (1), situées sur le ban de Frémenville; mais, comme dédommagement, un habitant de ce lieu, Pierre, archidiacre de Toul, au temps de Pierre de Brixey (1179), lui concéda la cure de Frémenville, avec deux parts de la dime et ce qu'il possédait lui-même en ce lieu. Un abbé Jean céda le moulin à Thomassin, dit Bourguignon, pour quarante livres de Messins. Le reste demeura dans les possessions de l'abbaye jusqu'à la Révolution.

Saint-Sauveur, peuplé de chanoines réguliers depuis 1188, allait atteindre la faite de sa prospérité. Eudes de Sorcy, évêque de Toul (1219-1228), loue les bonnes relations qu'entretiennent les religieux de ce cloître avec ceux de Haute-Seille. Il n'y a que vingt chanoines au maximum, mais ils sont pieux; ils propagent le culte de la Sainte Vierge sous le titre de Consolatrice des affligés et de Refuge des Pécheurs, ils gagnent l'estime des sires de Blâmont ainsi que celle de leurs écuyers; ils reçoivent de toute la contrée les marques d'une sympathie chaude et fidèle (2). En 1264, Henri de Blâmont les prendra sous sa sauvegarde particulière. Vers 1280, on leur donnera des terres à Gogney et à Ibigny; en 1286, des terres à Badonviller et à Azoudange; en 1309, des terres à Maizières-les-Vic, Misselange et Videlangé; en 1332, tout l'avoir de Liétard de Couvay, devenu leur abbé.

Les Cisterciens de Haute-Seille ont, de leur côté, toutes les faveurs des comtes de Salm. Leur avoir s'agrandit vite, entre 1145 et 1245 (3). Dix années désastreuses, entre 1275 et 1285, à cause des démêlés survenus entre



Cliché du « Pays Lorrain »

VIERGE ANCIENNE,
HONORÉE DANS L'ÉGLISE
ABBATIALE DE SAINT-SAUVEUR

(1) Ces deux métairies marécageuses furent converties en étangs, connus sous les noms de Gresson et de Gimais ou Geminy, ce dernier à l'orée du bois Andrébocht donné à l'abbaye par Henri de Salm.

(2) E. CHATTON : *op. cit.*, p. 82.

(3) Voir le détail de leurs acquisitions dans la notice de M. de Martimprey sur Haute-Seille (M.S.A.L., 1887) : en 1145, grange de Hermaménil, près de Remoncourt; en 1180, terres de Maizières-les-Vic; en 1186, droits forestiers sur Azerailles et Chenyères; en 1211, moulin de Mousse, donné par un seigneur de Réhicourt; en 1231, moulin de Frisonviller (Domjevin), donné par Henri de Salm; en 1244, cession par Jérémie, abbé de Hugoncourt, de ses droits sur Giroville, Lafrimbole, Parux, Varcoville et Niederhoff.

le comte de Blâmont et l'évêque de Metz. La détresse est si grande que les religieux sont sur le point de mourir de faim. Le pape Nicolas s'en émeut, en l'apprenant, et presse les évêques de Toul et de Metz de les secourir. Bouchard d'Avesnes leur donne alors les églises de Mattoncourt et de Landange, avec la chapelle d'Ommeray (1285). Conrad Probus, de Toul, leur accorde la desserte de Giroville, qu'ils garderont jusqu'à la Révolution.

Puis la tourmente cesse et les acquisitions recommencent. Mais l'abbaye subira l'influence des évêques de Metz et des comtes de Salm et nous la verrons plusieurs fois en conflit avec les comtes de Blâmont.

Les Templiers

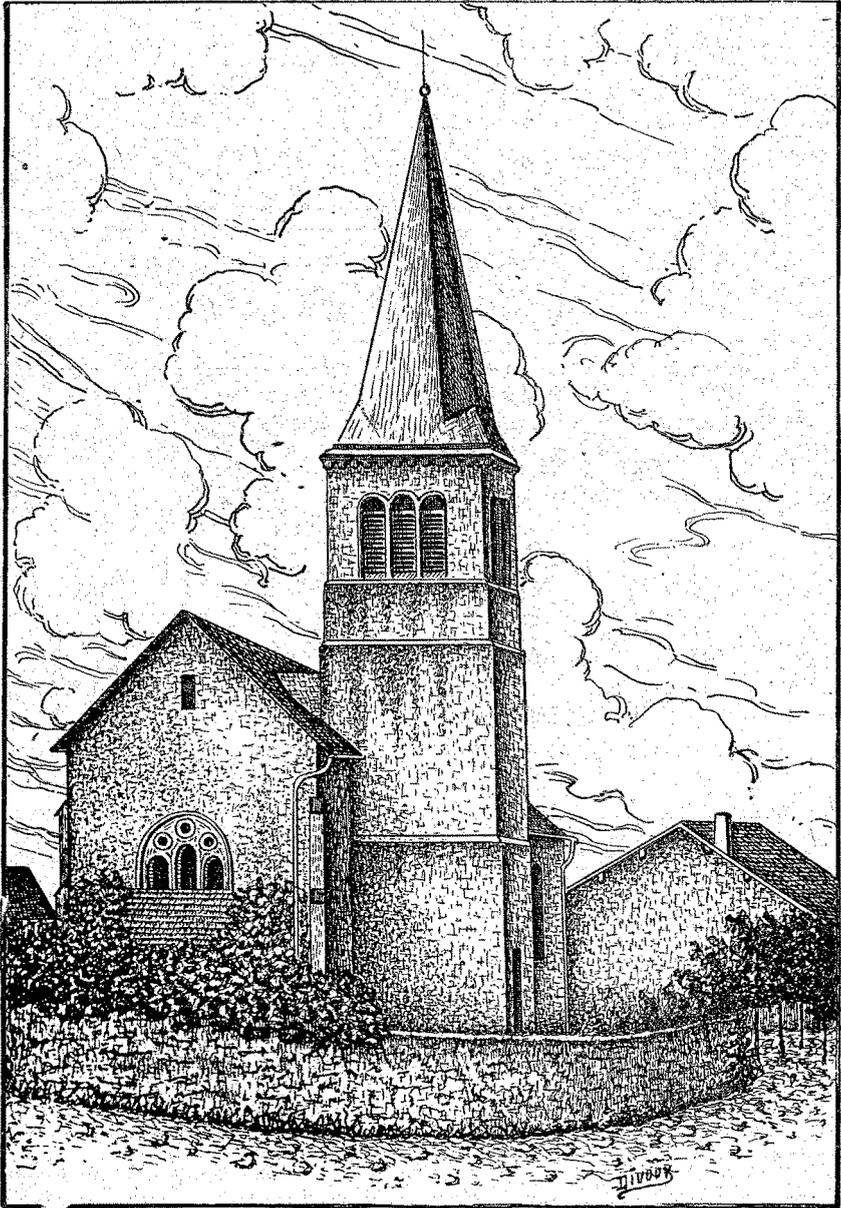
Cette revue sommaire des établissements religieux nous amène à parler des *Templiers*, dont les maisons furent nombreuses dans la région. Leur vogue dans le Blâmontois paraît extraordinaire. Le crédit de saint Bernard, qui dicta leur règle, la faveur des évêques de Metz, partisans des croisades, la générosité des Folmar de Lunéville, les privilèges et exemptions accordés par les papes, sont autant de causes qui expliquent leur succès. Leurs richesses ne furent pas sans danger pour leur ferveur. Néanmoins leur activité n'est niée par personne et leur souci du progrès, peut-être même du confort, les a poussés à créer des maisons en grand nombre et en bonne place à l'écart des villages, à établir des chaussées et à former des étangs là où une digue suffisait à barrer une vallée humide et étroite. Si ce dernier point est exact, on peut croire que le Blâmontois suivit largement leur exemple, car nombreux sont les étangs qui furent établis sur les rivelets qui serpentent dans ses vallons.

Les premières maisons de Templiers dans le pays de Metz remontent à 1138, mais dans notre contrée elles n'apparaissent qu'un siècle après. Leur nombre dans le Blâmontois étonne quelque peu. Certains auteurs, comme Gravier, soupçonnent qu'il y a là une barrière opposée à l'influence des Bénédictins de la Vôge ou une précaution prise par les évêques de Metz pour garantir leur « Temporel évêchois ». Ainsi nomment-ils les possessions épiscopales dans nos parages. C'est peut-être une supposition gratuite. Il n'en est pas moins vrai que les établissements des Templiers s'échelonnent à la limite du diocèse, comme s'ils avaient dessein d'en garder la frontière. Signalons-les avec certaines particularités que nous transmet H. Lepage dans ses « Communes ».

Entre Parroy et Emberménil, une maison, dont la place est marquée par de nombreux débris de tuiles et de briques portant la trace du feu.

A Domjevin, une maison occupant la hauteur qui domine le village, où fut retrouvée, en 1770, une chaussée cimentée qui rejoignait le chemin de Blâmont à Lunéville.

Entre Autrepierre et Amenoncourt, sur le haut d'Hélimont, au lieu dit l'Abbaye, une maison importante, si l'on en juge par la place qu'elle



Dessin de J. Divoux

EGLISE D'AMENONCOURT. — CHŒUR ATTRIBUÉ AUX TEMPLIERS.

occupait sur le sol (1). Tous les débris portent nettement la trace du feu. La famille des comtes de Lunéville, qui, de longue date, possédait un fief à Amenoncourt, semble avoir été l'auteur de cette fondation. Le chœur actuel de l'église, bien qu'un peu dénaturé, offre des caractères très nets de l'architecture en usage à cette époque : nervures de la voûte, colonnettes et chapiteaux fleuronnés. C'est, sans doute, une œuvre des Templiers.

A Foulcrey, même maison, située au lieudit : Le Temple.

A Hattigny, maison située en plein village, puisque la tour actuelle de l'église, remarquable par l'épaisseur de ses murs, passe pour avoir servi de tour d'angle à un cloître de Templiers.

Les maisons suivantes étaient situées dans le diocèse de Toul, mais en des lieux subordonnés au pouvoir temporel des évêques de Metz. A Mignéville, au lieu dit : la Haye du Château, sur un coteau séparant la Blette de la Verdurette, une maison en forme de tour carrée, dont la base se voyait naguère encore, et mesurait 16 mètres de côté. Enfin, à Badonviller, une maison dont on avait oublié l'existence, mais dont M. Schaudel vient de retrouver la trace dans un acte, qui mentionne les Templiers comme anciens seigneurs de cette ville, du moins pour un quart. En quel endroit convient-il de placer leur maison? Aucun document ne l'indique, mais il est dans la direction de Pierre-Percée une maison isolée dont le nom de Jérusalem pourrait bien révéler l'intervention des chevaliers de Terre-Sainte, plutôt que celle de Henri II de Salm, l'ancien croisé.

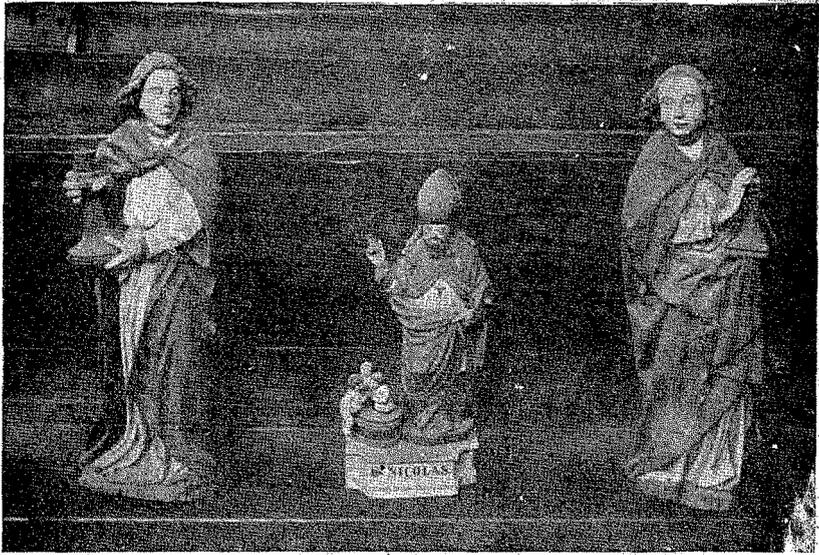
Toutes ces maisons n'eurent pas la même importance, quelques-unes n'étaient sans doute que de simples granges ou métairies. Mais toutes furent anéanties vers 1312. Dans le pays de Metz, on se contenta d'une expulsion avec attribution des biens aux Chevaliers teutoniques. Dans le Blâmontois, l'exécution fut plus sévère, car les débris révèlent à peu près partout l'action du feu. Le comte de Blâmont, d'autre part, fit une large part à la confiscation pour son profit. Cette rigueur s'explique par les événements. En 1308 avait eu lieu, dans nos parages, une irruption de Messins, qui avait fait grand tort aux populations, surtout à Domjevin et à Marainviller. Les Templiers, très dévoués aux évêques de Metz ont, peut-être, trop favorisé cette agression et subi, peu après, l'effet du ressentiment populaire.

Les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem héritèrent des possessions, laissées par les Templiers, leurs malheureux confrères. On connaît les commanderies de Lunéville et de Gelucourt, placées sous le patronage

(1) Des pierriers, formés par les débris des constructions, présentent un rectangle de cent mètres de côté sur quarante. Plusieurs pièces de monnaies trouvées là n'ont pas été conservées. La tradition parle encore des richesses fabuleuses qui ont jeté le discrédit sur l'Ordre entier : Une lettre, conservée aux archives départementales (H 1373), relate sérieusement que, vers 1740, le curé Emond trouva dans la vigne, qui était toute proche, des pièces d'or assez nombreuses pour remplir un corbillon. La même tradition veut que les Templiers aient tous péri, rejetés dans le feu, par les gens qui incendiaient leur couvent.

de saint Georges. Celle de Lunéville recueillit, en particulier, les droits accordés à l'église d'Amenoncourt par le comte Hugues, en 1201. L'indulgence plus grande, dont bénéficièrent ces chevaliers, s'explique par les bienfaits qu'ils savaient rendre comme hospitaliers. Leur connaissance des besoins éprouvés dans les longs voyages leur donna d'idée d'ouvrir toutes grandes leurs portes aux voyageurs. Elle les poussa aussi à secourir les victimes de toutes les maladies pestilentielles qu'on rapportait de l'Orient: le feu Saint-Antoine, le Mal des Ardents. Enfin, elle fit entrer dans les mœurs les Maisons-Dieu, les Ladreries, les Hôpitaux de toutes sortes, qui furent, dans la suite, si secourables à toutes les misères humaines.





Cliché du « Pays Lorrain »

STATUETTES CONSERVÉES DANS L'ÉGLISE DE SAINT-SAUVÉUR

II

Développement rapide de la Maison de Blamont avec Henri I^{er}

1° Les exploits du chevalier :

Juennesse et formation de Henri I^{er}

Nous avons dans Henri I^{er}, surnommé le Grand, le plus brillant rejeton de la dynastie de Blamont. « Son histoire, écrit M. Ambroise dans « *Les vieux châteaux de la Vesouze* », résume à souhait l'existence d'un seigneur féodal aux XIII^e et XIV^e siècles : long règne, mariage avantageux, lignée nombreuse, politique avisée, grands coups d'épée, tout s'y trouve réuni; comme il le fallait au Moyen-Age, pour édifier la fortune et ménager un brillant avenir. » Cet éloge est juste; nous ferons cependant quelques réserves : des violences, des calculs trop intéressés gâtèrent une activité et des succès surprenants; un brin de ruse ternit la bravoure que l'honneur chevaleresque voulait sans tache.

Henri grandit loin de Blâmont. Mais, près de sa mère, dans les milieux illustrés par Thibaut de Champagne, le sire de Joinville et bien d'autres croisés fameux, le jeune damoiseau était à même d'apprendre vite le métier des armes et les traditions de chevalerie. Bien lui en prit, car, à seize ans, la mort de son frère Geoffroy le mit en devoir de prendre en mains sa succession (1264). Les conseils de sa mère, restée dans son château, aidèrent grandement ses débuts et l'on comprend ainsi que Jeanne de Chiny ait gardé si longtemps le titre aimé de « *Dame de Blâmont* ».

Il fallait songer au mariage. Le jeune comte tourna ses vues vers la noble famille de Linange et obtint une fille d'Emich, nommée Cunégonde (1). Cette alliance fut conclue en 1266. Dans la dot de la riche épousée se trouvaient de petits alleux situés à Gogney, Ibigny, Foulcrey, une partie de la seigneurie de Marimont (Morsberg) et différentes terres sur Sarreguemines, Bidersdorff, Rohrbach, Hellimer.

Débuts regrettables

La carrière de Henri commence par des maladresses injustes. Mais le duc Ferry de Lorraine fait des remontrances et notre jeune comte consent à réparer non seulement les dommages qu'il a faits, mais encore ceux qu'a faits son père. C'est ainsi que l'abbaye de Senones, plus malmenée, reçoit le moulin de Vaxainville, une corvée de terres à Chenevières, divers avantages à Domptail, Buriville, Hablainville, Pettonville, Mignéville, Ancerville, Remoncourt et Leintrey. Comme le jeune seigneur n'a pas vingt-et-un ans et qu'il est incapable de contracter, il versera comme gage cent quarante Provenisiens, qui lui seront rendus quand il sera chevalier et aura son scel. Le comte de Chiny, agissant au nom de sa femme, qui avait ses droits sur plusieurs de ces fonds, ratifia la convention.

Dès lors, Henri n'eut plus de torts à l'égard des monastères. Au contraire, il leur fut bientôt si favorable et inspira une telle confiance que l'évêque de Toul n'hésita pas à placer sous sa sauvegarde l'abbaye de Saint-Sauveur « avec la ville et la court de Domèvre » (1274). Ainsi commencée, l'amitié des sires de Blâmont pour le cloître vosgien se poursuivit sans défaillance jusqu'à l'extinction de leur race.

Expéditions et luttes sans fin

Les temps étaient affreux. Les conflits succédaient aux conflits; des accords uniquement basés sur la violence ne duraient qu'un jour, et trois

(1) Le prénom Emich, Laine ou Aimé est fréquent dans la famille de Linange. Le père de Cunégonde, dit aussi Linange-Landeck, fonda la ville de Landau. Il était frère de Ferry et de Simon II qui épousa Gertrude de Dabo. Il recueillit avec Ferry l'héritage de Simon et de Gertrude, morts sans enfant. Lui-même n'eut que des filles et son nom s'éteignit avec lui en 1289. — LEHR : *La noblesse d'Alsace*, I, p. 340. — CHATELAIN : *Yahrbuch G.L.G.*, 1901, famille d'Apremont.

champions : le duc de Lorraine, l'évêque de Metz, le comte de Bar, étaient sans cesse en présence, armés l'un contre l'autre pour des démêlés mesquins et complexes. Le jeune comte de Blâmont était au milieu de ces belligérants, vassal de Metz, parent de Bar et protégé de Lorraine et son appui allait être sollicité dans les trois camps à la fois, à cause de sa bravoure. Comment échapper à une humeur belliqueuse, inspirée déjà par la nature ? Comment surtout incliner son choix entre des partis si opposés ? Nous hésitons à le dire : Henri écouta plutôt la voix de l'intérêt, en un temps où l'honneur parlait si haut. Sa tactique fut d'entrer toujours dans le camp qui avait plus de chances de succès. Comme la suzeraineté de Metz lui pesait, il prit à tâche de lui échapper sans lui être infidèle et fut presque toujours avec le duc, parce qu'il avait plus à y gagner. Du reste, sans jamais s'engager à fond, il chercha plutôt à se faire payer ses services et à trouver quelque profit dans tous les arrangements. L'énumération qui va suivre paraîtra sèche, sans doute, mais décrira bien le chemin de sa fortune.

En 1270, Lorraine et Bar font campagne contre l'évêque de Metz. Laurent de Leistenberg et les troupes des deux alliés envahissent les territoires qui dépendent du prélat. Henri de Blâmont fournit à l'évêque les quarante hommes qu'il lui doit, mais va se joindre à ses adversaires et marque son alliance avec Ferry de Lorraine par un traité (1271). Il aide à la prise d'Epinal (1272) et participe, peu après, aux deux batailles de Hattigny et de Marsal (1), qui sont, pour le prélat, une défaite telle qu'il reste prisonnier avec ses deux neveux.

La détention de l'évêque à Epinal durera dix-huit mois et sa liberté ne sera obtenue que par l'entremise du pape Grégoire X, après citation des deux oppresseurs au concile de Lyon.

Entre temps, les Lorrains assiègent Deneuvre (1273). C'est une forteresse de l'évêque, confiée à la protection du comte de Blâmont. Celui-ci figure parmi les assaillants et la place est bientôt prise. La paix est conclue, le 6 août 1274, et l'évêque retrouve sa liberté, mais à de dures conditions. Pour prix de ses services, Henri de Blâmont reçoit de Ferry une vigne à Amance (2). L'occasion est bonne de pousser plus loin ses prétentions sur le château de Deneuvre.

Dix ans s'écoulaient dans une tranquillité relative, puis la guerre se rallume. Voici d'abord, en 1283 et près de Blâmont, une légère escarmouche où le sang a coulé. Les derniers héritiers des comtes de Lunéville, Hugues III de la Petite-Pierre et ses enfants, Simon, Suzanne et Jeannette font exploiter à Amenoncourt les terres qui leur viennent de leurs ancêtres, mais ils habitent tous le château de la Petite-Pierre (Lutzelstein). Tout voisin de leurs domaines, sur l'agréable versant de

(1) M. de Martimprey et plusieurs auteurs écrivent Hadigny, près de Châtel. Cette version n'est pas impossible. Mais, avec M. Grosdidier de Matons, nous préférons Hattigny, qui est moins éloigné de Marsal où eut lieu, le lendemain, la seconde déroutte.

(2) *Archives départementales*, B 580, n° 7.

la côte d'Igney, le comte de Blâmont vient d'acheter le fonds de Vautrin, son écuyer, fils de Raoul de Liverdun. Les limites indéfinies occasionnent des contestations. Les gens des deux partis se rassemblent, prennent les armes, se battent et laissent des morts sur le terrain. Finalement Blâmont a le dessus. Un accord est signé, le lendemain de Noël : Hugues verse une indemnité de deux cents livres tournois et abandonne une bonne partie de son avoir en ce lieu. Les cautions sont les deux frères Henri et Burnique de Ristes, seigneurs de Gerbéviller. Ce litige montre en petit ce qui se passe dans les contestations plus graves qui ensanglantent alors la contrée.

Dix ans plus tard, les seigneurs de la Petite-Pierre se décident à vendre ce qui leur reste sur ce ban. Henri de Blâmont l'achète pour cent soixante-dix livres et se fait ainsi un petit fief, qu'il fera exploiter par quelque écuyer. En 1323, c'est Gérardin que nous voyons se déclarer *homme-lige* et prêter hommage pour ce qu'il tient au lieu d'Amenoncourt (1). Quelques gens de même qualité se succéderont dans cet emploi pendant un temps limité (2). On aperçoit, au rez-de-chaussée de la tour actuelle de l'église, des arcades ogivales qui semblent révéler une chapelle latérale, construite à leur usage.

Les hostilités, reprises en 1284, sur un plus vaste théâtre, entre Lorraine, Bar et Metz, eurent de tout autres conséquences. L'abbaye de Haute-Seille fut tellement ravagée que les religieux la quittèrent. Les alentours furent également affligés. Le pape dut signaler aux évêques de Toul et de Metz l'étendue des désastres et intervint pour la conclusion de la paix. Comme dédommagement de ses pertes, l'abbaye dévastée reçut les cures de Giroville, Parux et Lafrimbole. C'est alors qu'eut lieu le célèbre tournoi de Chauvency (1285), où Henri de Blâmont se montra aussi habile dans les joutes simulées que redoutable dans les combats réels.

La guerre est-elle finie avec l'évêque de Metz qu'elle recommence avec l'évêque de Strasbourg. Ferry de Lorraine ne s'y engage qu'avec répugnance, mais il y est forcé. Il réclame l'aide de son allié, le comte de Blâmont. Après de longues et pénibles chevauchées, en Alsace, la paix est enfin conclue, en 1287. Pour prix de ses démarches, Henri se voit attribuer le château d'Eschery avec le val de Liepvre, qui sont du duché de Lorraine. Mais les seigneurs d'Alsace s'y opposent et le comte n'est pas fâché d'obtenir autre chose. Il reçoit, à la place, des terres considérables à Magnières et à Saint-Pierremont, dont il tirera meilleur parti (3).

(1) B. 580, n° 44.

(2) Hugues I^{er}, comte de Lunéville, avait donné l'église d'Amenoncourt à la Commanderie de Saint-Georges en 1206. Son fils, Hugues II, marié à Elisabeth de Sarraponte, se retira au château de La Petite-Pierre, en 1221, que lui recéda son frère, Conrad de Riste, évêque de Strasbourg. Il y eut sept enfants : Suzanne, mariée à Guillaume Bossel de la Roche; Jutta ou Jehannette, marié à Eberhard d'Estendorf; Cunégonde, mariée à Henri de Plave; Hugo III, comte de la Petite-Pierre; Simon; Emich; Mathilde, mariée à Henri de Fleckenstein.

(3) B. 574, n°s 41, 42.

De 1287 à 1291, c'est de nouveau la guerre, engagée contre l'évêque de Metz, Bouchard d'Avesnes. Thiébaud de Bar la commence; Ferry de Lorraine la continue, à partir de 1289; le comte de Blâmont, Ferry de Linange, son beau-frère, et nombre de chevaliers allemands y sont mêlés. Les phases de la lutte sont très diverses. Ferry est battu et plusieurs de ses partisans, entre autres le comte de Linange, sont faits prisonniers. Liébaud de Haute-Pierre (Moyenmoutier) se jette sur Deneuvre et s'en empare, avec la complicité du sire de Blâmont. On finit par s'arranger, en 1291.

Comme toujours, Henri de Blâmont sait tirer un large profit des négociations. Il obtient, du comte de Bar, 1.500 livres ternois pour la solde de ses hommes, plus le fief de la Folie près de Spincourt, le moulin et l'étang d'Étain, à charge de foi et hommage; du duc Ferry, des terres à Fontenoy-le-Château et à Darney (1). Avec l'évêque de Metz il se montre plus exigeant et croit le moment venu de se libérer de sa suzeraineté. Mais le prélat s'irrite et refuse tout accord. De hautes influences interviennent : le duc, le comte de Salm, les abbés de Gorze, de Salival et de Haute-Seille. Henri s'entête à réclamer la vouerie de Vic et l'abrogation du pacte signé par son père Ferry. Enfin l'accord se fait, le mercredi après les bures (février 1291), sur les bases suivantes : 1° maintien de la suzeraineté épiscopale précédente sur les seigneuries de Blâmont et de Deneuvre, sauf sur le domaine de Magnières; 2° jouissance de la vouerie de Vic pour le comte et sa mère; 3° pour l'évêque, droits de *sauvegarde* sur Haute-Seille et ses dépendances, droit de prélever dix-sept hommes sur Azerailles; 4° pareils droits pour le comte sur les granges du Chesnois (Emberménil), de Buriville, de Pettonville, de Mignéville et d'Ogéville, qui sont de Senones, droits de seigneurie sur le faubourg de Laitre (Deneuvre), à l'exception du Moniet et sur la place en dessous du château qui doit rester à l'usage de l'évêque et du comte; concession aux bourgeois de Blâmont et de Deneuvre du droit de pêche dans la Meurthe et la Vesouze, excepté le dimanche et le lundi; 6° concession au comte du droit de marché à Deneuvre, de la part de tous, sauf des habitants de Vacqueville; 7° suppression de l'Entrecours entre les bourgs de Deneuvre et de Baccarat; 8° abandon réciproque des indemnités exigibles à la suite des hostilités précédentes. Ce traité fut confirmé par le métropolitain de Trèves, en mai 1291 (2).

Il en résulta deux conséquences importantes. Le comté de Henri I^{er} eut, dès lors, deux petites capitales et engloba les seigneuries de Blâmont et de Deneuvre; Baccarat, d'autre part, encore assez restreint, se vit séparé de son antique voisin, en devenant le centre du Temporel évêchois.

Chevauchées dans le nord de la France

Le Blâmontois connut le calme jusqu'en 1305. Au lieu d'utiliser ce repos pour le bien de ses sujets, le comte Henri est désireux d'aventures

(1) B. 522, n° 12, et 574, n° 18.

(2) B. 574, n° 22 et 24.



CONTRESCEAU
DE HENRY 1^{er}
DE BLAMONT



HENRY III DE SALM
ECUYER
(1332)



JEANNE
DE BLAMONT
FEMME DE FERRY
ET DE
LOUIS DE CHINY



HENRY 1^{er}
DE BLAMONT
(VERS 1300)



THIEBAUT
DE BLAMONT
(1349)



EMEQUIN II
DE BLAMONT
(1346)



HENRY III
COMTE DE SALM
(1336)

ERRATUM

Sceaux de 1332 et 1336, lire : Henry III de Blamont et non de Salm.

nouvelles et va chercher au loin des profits que la paix lui refuse. On le voit encore à Blâmont, en 1295, pour faire reprise de Gogney et d'Amenoncourt, en son nom et en celui de sa femme, mais, quelque temps après, on le trouve dans le pays de Bar, contractant une alliance offensive et défensive avec son cousin Henri III de Bar. Celui-ci l'entraîne à faire campagne contre le roi de France. Les opérations sont malheureuses et son cousin est fait prisonnier. Mais Henri de Blâmont sait se dégager, obtient 2.000 livres pour ses services et repart en Flandre continuer la lutte contre le roi. Sa vaillance est telle que ses alliés le gardent jusque vers 1300, et ne le laissent repartir que chargé de présents (1).

Il rentre dans ses États, vers 1300, et apprend qu'un hobereau d'Alsace, Henri de Vadengenheim, a fait incursion sur ses domaines pendant son absence. Il va l'attaquer sans retard et le ramène dans son donjon jusqu'à ce qu'il se libère de sa rançon, sous la caution de Ferrion de Marsal (2). Il traite avec la même vigueur Jean de Salm, son parent, qui l'a offensé. Une rencontre a lieu, en 1301, à Neuviller, près de Badonviller. Henri a l'avantage. Pour accorder sa réconciliation, il exige que son adversaire lui cède ce qu'il possède à Sainte-Pôle et, de plus, six hommes, sa vie durant, pour remplacer ceux qu'il a perdus dans la bataille (3).

Une revanche messine

Henri de Blâmont était arrivé au faite de la puissance. Il passa six années en bonne harmonie avec ses voisins, mais une telle éclaircie pouvait-elle durer? L'évêque de Metz, Gérard de Relange, mort en 1302, eut pour successeur Renaud de Bar. Cet ecclésiastique, très apprécié comme Princier, retrouva bientôt toute la fierté de sa race et ralluma la guerre, afin de récupérer des droits que ses prédécesseurs avaient trop facilement abandonnés. Il s'allia avec les princes de sa famille et avec le comte de Salm pour recommencer avec Thiébaud de Lorraine des discussions interminables. Le comte de Blâmont se rangea sous la bannière ducale, bien qu'il fût parent et vassal de l'évêque de Metz.

Une première contestation à propos des limites indéfinies de Turquestein s'arrange assez facilement. Les intéressés nomment quatre commissaires : Gérard de Warnersberg et Jean de Weneis pour l'évêque, André de Parroy et Liétard de Brouville pour le comte, et s'engagent

(1) Cette alliance avec les comtes de Hainaut et de Flandre s'explique par la parenté qui les unissait avec les deux évêques de Metz : Bouchard d'Avesnes et Gérard de Relange.

Le comte de Blâmont reçut, en 1296, une rente de 200 livres de Jean de Brabant; en 1297, une rente de 100 livres, rachetable pour 1.000, de Guy de Flandre et de Namur; en 1302, après son retour, une rente double de la précédente de Jean, fils de Guy, (B. 574, 33, 38, 71, 95.)

(2) B. 574, 34.

(3) B. 574, 36.

à accepter leur arbitrage. Ceux-ci commencent leurs opérations en 1307 et les terminent, huit ans plus tard, sans rencontrer trop de difficultés.

L'affaire de la vouerie de Vic est plus épineuse. Cette vouerie appartient au comte de Blâmont mais elle gêne l'évêque. Celui-ci obtient, en 1306, que le comte s'en dessaisisse pour tout le temps de son épiscopat, moyennant une rente annuelle de 300 livres. Le comte y consent et s'engage même à secourir le prélat en temps de guerre, moyennant une autre rente de 100 livres, garantie sur les salines de Moyenvic et de Marsal (1). Le traité est observé quelque temps, mais que se passe-t-il? Voici qu'une incursion brutale, déchaînée par l'évêque, vient tout à coup troubler les Etats que gouverne le sire de Blâmont. Cette attaque caractérise bien les procédés et les tristesses des guerres à cette époque et, pour cette fois, les documents ne sont pas avares de détails (2).

Nous sommes en 1308. L'évêque a grossi ses troupes de renforts prêtés par ses parents de Bar et les fait partir de Vic en deux colonnes. La plus nombreuse arrive par Emberménil et commence ses ravages en traversant Domjevin et les environs (3). Après le passage de la Vesouze, cette colonne se divise. Une bande gagne Marainviller, où trente-cinq maisons sont brûlées avec les meubles et les animaux, « le curé destitué tout nu, l'église brisée, les ornements et les calices enlevés », le tout estimé 2.200 livres. Elle se porte ensuite sur Magnières, où les incendies et les pillages recommencent; sur Saint-Pierremont, où l'église est saccagée avec les meubles et le bétail qu'on y avait réfugiés, où deux hommes sont tués, des femmes maltraitées et où les dégâts s'élèvent à 1.500 livres. Puis elle se rend à Deneuvre, pour en faire le siège. L'autre bande se dirige vers Deneuvre, et, avant d'y arriver, ravage tous les environs. A Gélaucourt, l'église est brûlée, les cloches brisées, plusieurs maisons saccagées. A Badménil, le bétail est pris et plusieurs maisons incendiées. A Glonville, trois maisons sont brûlées et les bestiaux enlevés. A Flin, l'église est détruite, il y a plus de 1.000 livres de dégâts. A Azerailles, huit maisons sont brûlées. Le moustier de Mazelure est incendié; la cense de Voivre, celle d'Olzey, près d'Azerailles, sont pillées. Après ces hauts-faits, le siège de Deneuvre commence et se poursuit quelques jours, mais ne peut aboutir à aucun résultat. De pareilles troupes ne sont aptes qu'au pillage. Elles s'en retournent bientôt, en reprenant le chemin de Hablainville, de Domjevin et de Vého, où la terreur recommence et où ne restent « ni bestes, ni mobles, ni bleif, ni vin ». On devine l'animosité du pays et du comte de Blâmont après de tels forfaits. Si les Templiers furent mêlés, même faiblement, à ces désordres, on s'explique qu'ils aient été, aussitôt après, traités avec la rigueur que nous savons.

(1) B. 574.

(2) B. 660, 11.

(3) Frisonviller, petit hameau que l'on place à l'endroit de la Bonne-Fontaine, ne se releva jamais de ses ruines. On peut croire que l'image de Notre-Dame-sous-la-Croix, longtemps honorée en ce lieu, a été érigée en souvenir de ce désastre.

A peu près au même temps, une autre colonne, partant également de Vic, se dirigeait vers Bertrambois, Laforêt, Lafrimbole et y commettait des brigandages pareils, détruisant des églises et des maisons, rançonnant les habitants et faisant des dégâts pour plus de 4.000 livres. Il est frappant que tout ce monde ait évité de s'approcher de Blâmont, dont le château défiait, sans doute, toute attaque. Toujours est-il qu'une juste indignation va plus que jamais affermir le comte, ses fils et ses hommes dans l'alliance avec le duc de Lorraine contre la coalition de Bar (1).

En 1310, Henri de Blâmont ne craint pas de citer l'évêque Renaud de Bar au tribunal du doyen de Verdun, revêtu de la dignité de légat du pape, pour qu'il soit forcé de remplir ses engagements. Peu après, une guerre sanglante est engagée entre Lorraine et Bar; plusieurs actions se déroulent en divers lieux. Le sire de Blâmont est à son poste, aux côtés de son duc. En 1313, une grande bataille se livre à Frouard. La journée sera décisive. On dit qu'Henri de Blâmont y fit merveille par sa bravoure, malgré son âge avancé, et qu'en pleine mêlée il courut sus au chef de l'armée adverse, Edouard de Bar, et le fit prisonnier.

La paix ne fut conclue que le 20 mai 1314. Comme toujours, le comte de Blâmont ménage ses intérêts au milieu des arrangements arrêtés. Le duc donna sa parole, à la Saint-Martin d'hiver, qu'il soutiendrait son féal chevalier de Blâmont, en toute occasion, contre Renaud de Bar, et qu'il ne traiterait avec son prisonnier qu'aux conditions agréées par lui. La libération du comte de Bar fut retardée pendant un an. L'évêque de Metz dut rendre au sire de Blâmont tous ses droits sur les fiefs de son temporel, annuler l'accord de Vic, payer 4.000 livres de dédommagement et confirmer les possessions venant de Jeanne de Bar à Etain. Le roi de France intervint même pour hâter ces négociations et il témoigna une telle estime au sire de Blâmont, en raison de sa valeur, que, pour se l'attacher, il lui accorda une rente de 300 livres tournois (2).

Rentré dans ses domaines, le sire de Blâmont pouvait s'enorgueillir et jouer au grand seigneur, dans une Cour où affluaient de brillants chevaliers et écuyers, tels que Mathelet de Hattigny, Liétard de Brouville, Ferry de Couvay, Renaud de Barbas, Henry d'Herbéviller, tous heureux de lui faire escorte.

Derniers agissements du comte

La guerre cessa; mais un autre fléau, la famine, vint désoler le pays jusqu'en 1316. Ce fut l'année où mourut l'évêque Renaud de Bar, remplacé seulement deux ans après, par Henry Dauphin. L'occasion parut excellente au sire de Blâmont pour élargir encore ses libertés vis-à-vis de son suzerain. Il en obtint, tout au moins, des sommes im-

(1) Le duc conféra, en 1309, à Henri de Blâmont la dignité de sénéchal de Lorraine. Mais, comme cette fonction obligeait à de longs séjours à la Cour, notre comte s'en démit, quelque temps après.

(2) B. 574, 68, 70. — DE MARTIMPREY : *op. cit.*, Document III.

portantes, comme réparation des dégâts causés par Henri de Fénétrange ou pour l'abandon de la vouerie de Vic (1324).

Comment tenir l'équilibre entre des forces depuis si longtemps rivales? Le rapprochement du comte avec l'évêque de Metz mécontenta le duc de Lorraine qui multiplia ses réclamations inquiètes et même ses attaques dans la région de Deneuvre. Pour en finir, Henri de Blâmont accepta, en septembre 1324, les conditions suivantes : il reprendra du duc les fiefs de Lafrimbole, Domjevin, Saint-Clément, Marainviller, Azerailles, Mazelure, Magnières et la ville d'Amance; il obligera son fils cadet à se tenir au service de Lorraine; mais il recevra, en retour, comme gages des sommes dues par le duc, les revenus d'Azerailles, de Flin, de Gelacourt, de Badménil et de Glonville pouvant rapporter 1.000 livres et une rente de 100 livres à prendre sur les salines de Rosières (1).

Le comte atteignait une vieillesse avancée, plus de quatre-vingts ans. Son désir était, sans doute, de goûter un peu de paix, mais il était destiné à mourir les armes à la main. En 1328, les luttes féodales reprenaient leur intensité. Le duc de Lorraine succomba à Cassel, au mois d'août. Les deux fils du comte de Blâmont n'étaient plus. Un nouvel évêque de Metz, Adhémar de Monteil, se croyait tenu, comme ses devanciers, de rétablir l'intégrité de ses droits épiscopaux. Comme Henri de Blâmont avait négligé de lui rendre hommage, il se vit rappeler à l'ordre, puis, après quelque retard, reçut une déclaration de guerre. Il fut entendu qu'on mettrait hors de cause Igney et Amenoncourt, d'une part, et Languimberg et Albing, de l'autre (2). Mais, pendant deux ans, les belligérants ne cessèrent de s'infliger des représailles très dommageables à la région. Saint-Benoit (Vosges) eut son église détruite au cours de ces hostilités (1331). La lutte était implacable, quand une mort imprévue frappa le comte de Blâmont, en 1331. Le 10 novembre, il attribuait encore à Henri d'Herbéviller cent livres pour un cheval qu'il avait perdu à son service. Le lendemain, fête de saint Martin, il était emporté par un mal dont nous ignorons la nature. Son petit-fils, Henri III, ne prolongea pas la querelle.

Ainsi, la carrière de Henri de Blâmont, longue de quatre-vingt-sept ans, dont soixante-sept de règne, s'était écoulée, pour la plus grande partie, à porter les armes. Loin d'y perdre, comme certains, il y avait trouvé d'incomparables profits, avec le surnom de Grand.

2° Les créations du comte :

Châteaux et collégiale

Jusqu'ici nous avons vu dans Henri I^{er} la bravoure du chevalier et l'habileté du diplomate; examinons maintenant son génie d'organisation tout aussi remarquable. Sans aucun doute, notre comte aimait à bâtir.

(1) M. DE MARTIMPREY : *op. cit.*, V, Document V.

(2) B. 580, 18.

Dans ses chevauchées de jeunesse, il avait eu souvent l'occasion d'admirer les belles œuvres architecturales du Barrois et de la Champagne, et il en revint l'œil charmé par le bel aspect des châteaux et l'esprit tout rempli des splendeurs qui s'y déployaient. Mais sa résidence de Blâmont était bien incapable de lui fournir de pareils avantages ; il fallait la transformer sans retard.

Nous ne savons, au juste, l'année où il entreprit cet ouvrage, mais nous pouvons penser que ce fut au début de sa carrière, dans le dernier tiers du XIII^e siècle. Ce qui en reste rappelle assez le genre et les procédés de ce temps. On ne peut prétendre avec des éléments si imparfaits faire une reconstitution exacte de ce monument ; du moins est-il permis d'en essayer une description approximative.

Le vieux donjon, avec sa masse trapue, resta et fut affecté, non plus à l'habitation, mais à la défense. Un logis vaste et plus confortable fut érigé tout à côté, au centre d'un terre-plein surélevé, dont la surface peut s'évaluer à un hectare. Une enceinte de murailles entourait cette plateforme irrégulière, en décrivant un pentagone terminé à chaque angle par une tour ronde (1). L'entrée, défendue par deux tours, fut aménagée du côté de l'ouest et, en avant, à un niveau inférieur de six ou sept mètres, se trouva un espace, enfermé lui aussi, qui fut, comme à Pierre-Percée, une sorte de cour d'accès, appelée *la basse-cour*. Tout autour furent creusés des fossés d'autant plus larges qu'ils ne pouvaient être remplis d'eau (2). A tous ces bâtiments s'ajoutaient les dépendances nécessaires aux maisons seigneuriales et la chapelle castrale, dont on croit retrouver un faible vestige dans la petite fenêtre géminée qui s'aperçoit encore dans une muraille. Elle était placée au levant, en dehors de la première enceinte, et elle avait une tour propre qui abritait peut-être *la ban-cloche*.

Tout cet ensemble accroissait le monticule et dressait dans le ciel b'eu une silhouette charmante en son blanc relief. Car les matériaux, pris sur place, étaient simplement la pierre blanche du pays et la chaux vive, cuite dans les chauffours d'Autrepierre et d'Amenoncourt. Leur liaison brave toutes les injures du temps. Point de corniches crénelées, ni d'échauguettes gracieuses comme dans les châteaux de France, mais des formes sobres et pures, convenant mieux à nos manoirs modestes. Les cintres en ogives et les jambages n'avaient pas de pierres taillées mais présentaient — les ruines en font foi — un appareillage semblable à celui des ponts. Enfin, les ouvertures des murs épais, étroites en dehors, com-

(1) Un plan de Blâmont inséré dans notre ouvrage : « *Le Blâmontois dans les temps modernes* » démontre bien cette disposition. La tradition a conservé le nom de plusieurs de ces tours : *Tour du Sénéchal*, certainement en souvenir de Henri I^{er}, puisque lui seul de la famille fut revêtu de cette dignité ; *Tour de la Vénérie* ; *Tour du Rologe* (Horloge) ; *Tour Rouge* ; *Tour Renaud*, mais sans en désigner la place, sauf pour la tour de la Vénérie, qui paraît avoir été celle qui est actuellement la plus rapprochée de la gare.

(2) Une partie encore visible de ces fossés mesure environ quatre ou cinq mètres de profondeur et huit de largeur à la surface du sol.

me des balafres, s'évasaient au-dedans en larges embrasures. Comme ces vieilles choses font rêver! Leurs ruines ont encore la majesté des antiques champions du temps qui, blessés à la tête et à la poitrine, restent néanmoins debout sur le champ de bataille des siècles.

Le château de Blâmont était sans doute achevé quand, par le traité de 1291, le comte fit entrer dans son apanage toute la seigneurie de Deneuvre. Alors s'ouvrit un nouvel horizon à ses initiatives. Il dut remettre sur pied ce petit domaine saccagé, réparer les dégâts faits au château, remplacer la vieille église Saint-Remy, située au faubourg de Laitre, par une autre, érigée au milieu du bourg, sous le patronage de saint Georges (1296). L'occasion était bonne de faire une multitude d'acquisitions utiles près de personnes qui entrèrent volontiers dans ses vues. Il revint des Flandres, l'escarcelle bien garnie. Aussitôt on le vit convertir l'église Saint-Georges en Collégiale (1301), en la dotant, d'accord avec sa femme et ses deux fils, de revenus suffisants pour l'entretien de sept chanoines (1). Cinq ans après (1305), pour protéger des sujets qui demeuraient en avant du château, au-delà du Rupt, il entreprit une tour carrée, qui existe encore, la Tour des Voués, et près de laquelle fut érigée une petite chapelle en l'honneur de saint Martin. Cette forteresse ne resta pas longtemps en sa puissance. Les évêques de Metz l'acquiescèrent plus tard et en firent le centre de leur vouerie de Baccarat.

Tout ce travail d'aménagement n'empêchait pas l'infatigable comte de poursuivre sur d'autres points l'installation de colonies qui agrandissaient singulièrement son avoir.

L'une eut pour centre Moyen et servit d'origine à une châtellenie qui retourna plus tard aux évêques de Metz. Elle fut formée d'acquisitions diverses, faites en 1272, près des religieux de Belchamp, sur Marainviller et Thiébauménil; en 1290, près de Simon de Parroy, qui céda ce qu'il tenait du duc à Moyen, Vihuviller (Jolivet) et le fief de Saint-Evre, près de Lunéville; en 1290 encore, à Saint-Clément, Laronxe, Martincroix et Chenevières (2).

L'autre fut créée autour de Magnières, avec des éléments que le comte rassembla patiemment dans le pays d'entre Meurthe et Mortagne, avec le dessein d'en faire l'apanage de son second fils. Mais l'avenir ne répondit pas à ses prévisions, et la seigneurie, échue en partage à une de ses filles, Jeanne, mariée à Burnique de Rystes, vint grossir, en 1322, l'avoir des comtes de Gerbéviller.

Le détail des marchés faits dans ce but serait fastidieux. Disons seulement que les terres, prés, fours, moulins et autres acquets étaient répartis sur Magnières, Saint-Pierremont, Glonville, Azerailles, Mazeuvre, Flin (3).

(1) La charte constitutive, reproduite par D. Calmet, est conservée aux archives d'Épinal. G. 61.

(2) B. 664, 574, n° 7.70, 580, n° 15.

(3) B. 574, n°s 11, 15, 16, 19, 39, 41, 42, 57, 65; 580, n° 9.

Un château s'imposait alors pour compléter une seigneurie. En père prévoyant, Henri entreprit l'édifice qui manquait. Son œuvre était achevée en 1314. L'ensemble des bâtiments existe toujours au milieu du village de Magnières; mais, d'après ce qu'il en reste, on sent que cet imposant manoir fut moins une forteresse qu'une demeure de plaisance. C'était moins facile qu'on ne pense d'aboutir à une telle fin. Tout château portait ombrage. En 1312, le duc de Lorraine voulut en empêcher l'achèvement, sous prétexte qu'il relevait de son duché. Tout au moins exigea-t-il l'hommage pour ce fief, avec promesse que le fils du comte se déclarerait son homme-lige, quand il entrerait en possession du château. La famille de Blâmont était jalouse de son indépendance; on ne voit pas que cette clause ait été remplie; le second fils mourut, du reste, avant d'avoir joui du domaine qui lui était préparé.

Tout en construisant le château de Magnières, Henri de Blâmont songeait à protéger l'entrée de ses Etats, en établissant, en pleine Vôge, en face de Turquestein, une forteresse qu'il appela Châtillon. L'entreprise est de 1312. Le site est pittoresque; au pied coule une des sources de la Vesouze. Sitôt l'ouvrage terminé, arrive une protestation de l'évêque de Metz, prétendant que le terrain sur lequel le comte a bâti n'est pas le sien. Le comte s'en indigné et songe à prendre les armes. Mais, après vérification des limites déterminées peu de temps auparavant, l'évêque est dans son droit. Comme arrangement, le comte accepte de se reconnaître « homme-lige » de l'évêque pour cette forteresse. Mais c'est une situation fautive qui ne peut durer. Sur un rapport de Jean de Salm, nommé expert, l'évêque, Henri Dauphin, propose de racheter Châtillon pour 1.200 livres, qui seront gagées sur les salines de Moyenvic et de Marsal et le comte accepte avec empressement. Le château, ainsi sorti de l'apanage de Blâmont, est bientôt revendu audit Jean de Salm, qui le laissera à ses héritiers.

Accroissement de la Seigneurie

En arrivant à Blâmont, Henri I^{er} trouvait une seigneurie modeste; à sa mort, elle était presque équivalente aux Etats de Lorraine à cette époque. Nous savons les procédés qui lui réussirent; ajoutons que le temps — et il en eut une bonne mesure — fut son meilleur auxiliaire.

Il débute avec l'alleu du plateau de Hey et la Conservation de Domèvre. Les villages voisins viennent se mettre sous sa garde et lui laissent les droits féodaux ordinaires sur les cours d'eaux, les étangs, les terrains en friche, les forêts. Les *coutumes de Blâmont* s'établissent sous le contrôle du maître. Reillon et Domjevin sont seuls régis par la loi de Beaumont et se donnent un *maire* et des *jurés* ou *échevins*. Partout ailleurs, le comte impose un *doyen* chargé de percevoir les impôts, un *banward* chargé de la police; il dicte ses règlements et rend la justice aux *Plaids annaux*.

Ses Etats finissent par s'étendre au loin après l'annexion de Deneuvre, de Moyen et de Magnières et, pour un peu, on le croirait souverain sur la Vesouze, sur la Meurthe à partir de Saint-Stail, sur la Mortagne

même à partir de Rambervillers. Les gens qui, dans ces pays, échappent à son autorité accourent réclamer sa « *salve garde* » et lui offrent un tribut. Ainsi le peuple de Vic, voulant échapper à la tyrannie des bourgeois, en 1326; ainsi encore, en 1327, les gens du ban de la Rivière et, en 1329, ceux du ban le Moine et de la communauté de Domjevin. Les termes de leur requête sont identiques; ils se mettent « *en la salve garde, protection et deffence de noble Home et Saige Harry, seigneur de Blancmont et de Hanry, lou jeune, son fils, sous l'offre de payer en une fois 100 livres tournois et 40 quartes d'avoine plus une rente de 12 messins par feu, avec promesse de ne commettre aucun délit sur les terres dudit seigneur* ».

Rien ne donne une idée aussi exacte du comté de Blâmont et de son étendue que le partage établi par Henri I^{er} lui-même, en 1311, alors qu'il se croyait menacé de mort. Il y énonce, en détail, toutes ses possessions et en fait l'attribution à chacun de ses fils. M. de Martimprey a transcrit en entier ce long document, auquel nous renvoyons. Ce partage ne fut pas exécuté, mais il servit de modèle à celui qui eut lieu dans la suite et où se trouvent énoncés les mêmes biens encore accrus.

La petite Cour de Henri I^{er}

L'exemple de Henri I^{er} était bien fait pour encourager les petits seigneurs, chevaliers, écuyers, prévôts et autres, que nous avons vu s'agiter autour de Blâmont et de Deneuvre. Flatter leur ambition et solliciter leurs services fut un bon moyen pour le comte de les attacher à sa personne et de s'en faire une petite Cour, à l'instar de la Cour ducale. Il y réussit pleinement. On vit ainsi graviter, autour de Blâmont, les seigneurs d'Herbéviller, Ogéviller, Barbas, Couvay, Montigny, Parux; autour de Deneuvre les seigneurs de Brouville, Brouvelotte, Provenchères, Romont; autour de Magnières, les voués de Saint-Pierremont, Epinal, Destord et Fontenoy-le-Château.

Il convient de signaler avec les précédents le grand nombre de petits écuyers que le comte sut lier à son service par des conventions particulières dont le détail ne peut figurer ici. Ainsi : Pierre d'Azoudange (1276), Henri de Dombasle (1273), Jean de Rosières et Jean de Marsal, pour une maison qu'ils reçurent à Blâmont (1291), Jean de Clayeures pour Frémifontaine (1300), Conrad Werner de Hadstadt, pour le château de Sultzbach (1306), André de Parroy, pour Velle-sur-Moselle (1307), Ferry, dit le truand, de Hénaménil, pour une maison à Blâmont et une rente à Remoncourt (1314), Huguenin de Port, à cause de l'alleu de Bruyères et de Belmont (1316), Simon de Villers (1316), Thirion de Rombas, pour un alleu de Sainte-Marie-aux-Mines (1317), Gérardin de Lunéville, à cause de Saint-Evre (1320) (1).

Il n'en fallait pas tant pour procurer au bourg de Blâmont un accroissement rapide, et, à son château, une animation et un lustre incomparable.

(1) B. 580, 646, 576, 739, 574. H. 1374.

3° L'intérieur familial au château de Henri I^{er} :

Le comte et la comtesse

Que de souvenirs poétiques évoquent les manoirs féodaux et les gestes des paladins ! La sévère histoire ne les dédaigne pas, tout en préférant les documents authentiques aux contes savoureux qu'embellit une chaude imagination. Aussi nous plaît-il de trouver dans la curieuse relation du tournoi de Chauvency un ingénieux portrait de Henri I^{er}, que nous allons transcrire (1). On sait que Henri I^{er} fut invité à cette fête fameuse par le héraut Jacques Bretex, envoyé jusqu'à l'Ober-Sa'm. Il s'y rendit avec joie et prit part aux joutes des chevaliers, devant sa mère qui siégeait aux premiers rangs de l'assemblée.

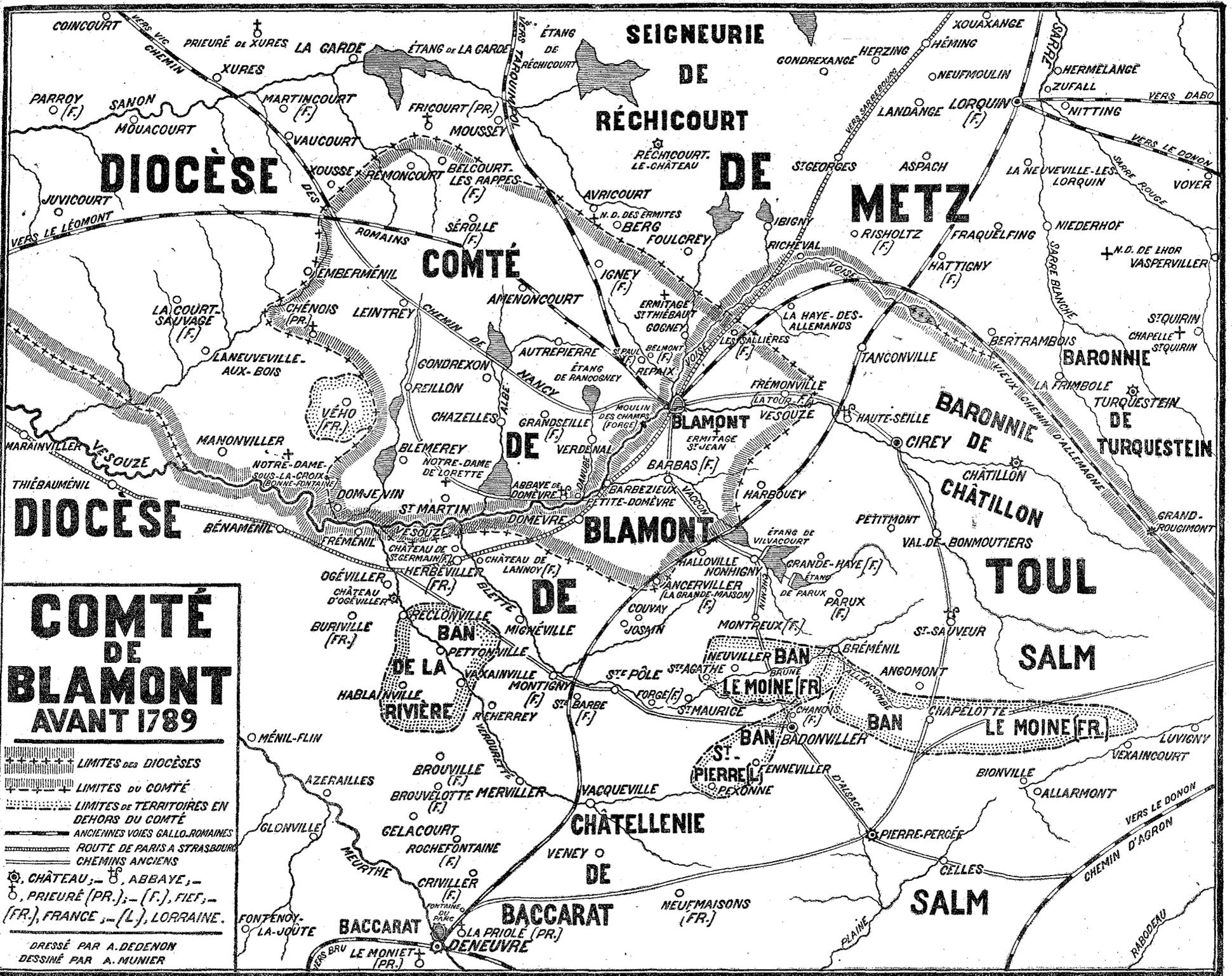
Il arrive devant les dames en caracolant avec grâce, couvert d'une armure vermeille décorée de deux saumons d'argent. A son appel, les hérauts français et allemands font retentir leur trompette et crient : « Blancmont - Blanckenberg ». Chacun loue ses manières. On apprête son heaume et sa lance. Les dames, émerveillées de sa prestance et de sa beauté, disent : « C'est un royaume que Dieu devrait lui donner, car il en est digne ; il réunit dans sa personne bon sens, honneur, libéralité, loyauté et courage. » L'éloge est magnifique. Cependant le poète, en certains vers, lui donne un surnom moins flatteur :

.....Vi d'autre part
Autre si fier comme un lieupart,
Maucervel au vermeil écu
A deux saumons d'argent battu..... (vers 3159).

Il s'agit bien du même Henri de Blâmont, appelé ailleurs : *Maxcerviaus* (vers 2652) ou *Mauscerviaux* (vers 2828). Comment expliquer ce terme ? Mauvaise fête pour un si grand cœur ! Ce dut être une boutade joyeuse ou une vengeance galante, comme savait en inventer la verve endiablée des trouvères.

De Cunégonde de Linange nous n'avons encore dit que sa noble naissance. Elle fut en tout point la digne compagne du comte, en se confinant dans ses attributions domestiques. On ne lui connaît d'autre acte public que sa participation à la fondation de la Collégiale de Deneuvre. Son testament dépeint mieux l'intimité de sa vie de châtelaine. Elle l'écrivit en 1302, se croyant, sans doute, proche de sa fin, mais elle ne mourut qu'en 1311. Il faudrait lire cette pièce, que cite textuellement M. de Martimprey, pour saisir en ses expressions naïves toute la piété, la bonté, les attentions de cette grande dame, comme aussi toute sa tendresse d'épouse et de mère. Qu'on en juge par ces quelques lignes :

(1) T. DUVERNOY et R. HARMAND : *Etude sur le tournoi de Chauvency*, en 1285.



DIOCÈSE

COMTÉ

SEIGNEURIE DE RÉCHICOURT

METZ

DIOCÈSE

DE

BLAMONT

BARONNIE DE TURQUESTEIN

CHÂTILLON

TOUL SALM

COMTÉ DE BLAMONT AVANT 1789

- LIMITES DES DIOCÈSES
- LIMITES DU COMTÉ
- LIMITES DE TERRITOIRES EN DEHORS DU COMTÉ
- ANCIENNES VOIES GALLO-ROMAINES
- ROUTE DE PARIS A STRASBOURG
- CHEMINS ANCIENS
- ⊙ CHATEAU; - ♂ ABBAYE; - ♀ PRIEURÉ (PR.); - (F.), FIEF; - (FR.), FRANCE; - (L.), LORRAINE.

DRESSÉ PAR A. DEDOND
DESSINÉ PAR A. MUNIER

« Je fais mes exécuteurs de cest testament et vueil que par Dieu le facent et facent faire et accomplir totes ces choses devisées, mon très chier signor et mary, Hanry, Signor de Blanmont, portant que plus me fie en lui que homme dou monde et ma très chière fille, Marguerite, dame de Montagu et panront conseil à dame Gertru de Provenchières et à signor Garsile, mon chapelain..... ».

La dame choisit d'abord pour sa sépulture « la chapelle de Saint Salvour con dit en Vôge ». Puis elle énonce ses volontés pieuses et les dons qui les accompagnent : quatre livres tournois à Saint-Sauveur et autant à Haute-Seille, pour un anniversaire perpétuel; quarante sous aux églises de Blâmont et de Deneuvre et vingt sous à ses prêtres; quarante sous aux « prescheurs de Toul et de Metz », autant aux « cordeliers de Sallerborch et de Nuefchatel, aux dames de Viviers et de Vy, à Moyennoutier, à la pitance de Senones et d'Étival, aux hospitaux de Remerimont, Sallerborch, Marsau », etc. Elle donne spécialement au signor Garsile, son chapelain, « cent solz et deus vaiches »; à frère Hue de Boinville, chanoine de Saint-Sauveur, son confesseur, « soixante solz » « et c'il défaut de lui, je vueil con les doigne à celuy que serai mes confesseurs à jor que Dex ferat son commandement de moy »; à son neveu, Fedri, « pour alleir aux escoilles, sa coupe valant douze livres, que li comtesse de Bair me donnat et une chape de Pers fourée de cendal »; à son clerc, Ferry, une autre coupe de même valeur.

Elle songe ensuite à ses filles, surtout à Marguerite de Montaigu, et à leurs damoiselles : « dame Gertru, dame Mahaut, les filles de Monsignour Jacques d'Herbéviller qui fut ». Pour elles sont ses robes et le contenu de ses coffres et de ses bahuts. Enfin voici la part des serviteurs et des servantes : cent sous et une vache à Guyot, son valet; même don à Connigate et à Connigate de Bagnerrot, ses fidèles suivantes; vingt sols à ses quatre femmes de chambre; des legs plus précieux à Gertru de Provenchières et à sa nièce Agnelz, à Mahault, si elles viennent à se marier, etc. Ainsi l'avenir des personnes l'inquiète autant que leur présent.

Par ces données, il est facile d'entrevoir la composition intérieure des foyers seigneuriaux. On doit y ajouter les gens dont le service était plus extérieur : pages, valets, palefreniers et les animaux indispensables : chevaux, vaches, moutons, surtout la meute turbulente dressée pour la chasse.

Nous ne dirons rien du mobilier ni des salles ornées de panoplies taisant escorte au gonfanon de guerre (1). L'arsenal renfermant les armes nous est tout aussi inconnu. Cependant il n'était pas inférieur à celui du château de Magnières, dont Burnique de Rystes a dressé l'inventaire suivant : seize arbalètes à deux pieds; une arbalète à tour; deux autres arbalètes; trente espingoles; une douzaine de dards, six mille carrelets pour arbalètes à pied; deux cents pour arbalètes à tour; trois

(1) M. Bernhardt décrit le château de Deneuvre; *op. cit.*, p. 71.

fers de prison; soixante-trois écuelles d'étain; deux plats à barbe; dix tapis de poils de chien, etc... Qu'on y ajoute les instruments servant à la défense ou à l'assaut : échelles, cordes, pioches, torches, etc. Tout cet ensemble d'un château-fort formait un petit monde dont le gouvernement devait inspirer une légitime fierté.

Les enfants de Henri I^{er}

Le foyer de Henri I^{er}, où prenaient leurs ébats deux damoiseaux et six jouvencelles, ne pouvait être triste. Toute cette belle jeunesse, en parvenant à l'âge mûr, se fit un devoir de former, autour des parents, une glorieuse couronne.

Voici, du moins, les noms de ces enfants avec les alliances qu'ils contractèrent. Ne sachant pas l'ordre de leur naissance, nous mettons les garçons en dernier lieu, afin de leur consacrer plus de détails :

Marguerite, mariée, avant 1300, à Ferry, fils du duc de Lorraine et seigneur de Brémoucourt et de Plombières.

Isabelle, mariée, en 1296, à Eudes de Grancey, en Bourgogne.

Adélaïde, mariée à Simon d'Erstein, landgrave d'Alsace.

Clémence, mariée, en 1311, à François d'Herbéviller-Lannoy.

Jeanne, mariée, vers 1322, à Burnique de Rystes, sire de Gerbéviller.

Marguerite, mariée à Jean de Bourgogne, qui porta aussi les titres de dame de Ferrette et de Montaigu.

Henri II, le jeune, épousa, avant 1311, Marguerite de Montfaucon, sœur de Jean de Montbéliard, du duché de Bourgogne. Sa dot comportait la terre de Boulogny, la vouerie de Neufchâteau et trois mille livres de tournois. Comme garantie, le comte assurait à sa bru cent cinquante livres de rente sur Herbéviller, Blémery, Autrepierre, Barbézieux et Verdental. Henri II combattit vaillamment à Frouard, près de son père, et y fut armé chevalier, mais il mourut en 1320, avant son père, en laissant trois enfants que nous rencontrerons plus loin.

Eymequin (Eyme, quand il fut fait chevalier) était destiné par son père à devenir seigneur de Magnières. Nous avons vu sa répugnance à se faire homme-lige du duc et les embarras qu'il suscita, pour ce motif, jusqu'en 1324. La mort, en cette année même, ne lui permit pas de recueillir les effets de sa soumission tardive. Il avait épousé, vers 1311, Isabelle de Saint-Dizier, en Champagne, dont la dot comportait les terres d'Orville et de Humbescourt, près de Varry, de Rouvre, près de Bar-sur-Aube, de Montenot-sur-Salins avec la saulnerie. Trois enfants naquirent de ce mariage : *Eymequin II*, qui mourut en 1346, tué à Crécy, aux côtés du duc Raoul, sans laisser de postérité; *Jeanne*, qui épousa : 1° Hermann d'Ogéville; 2° Henri de Faucogney, et 3° Brun de Ribeaupierre; *Marguerite*, qui s'allia à Jean de Salm, dit le jeune, garda longtemps des intérêts à Blâmont et accorda, en 1347, l'exemption de la morte-main aux sujets qu'elle avait encore sur la place du Vieux-Marché.

Nous avons dit qu'en père prévoyant et soucieux « d'osteir toute matière de bestans entre ses enfants », Henri I^{er} avait déterminé, lui-même, la part d'héritage qui devait revenir à chacun d'eux. Cette mesure ne reçut pas d'exécution : elle est cependant curieuse à examiner. Le testateur invoque les coutumes de Lorraine et plus encore son droit paternel, qu'il veut exercer par conseil de prud'hommes et par le consentement de ses enfants. Aux filles, il attribue des rentes en argent ; aux garçons, des fiefs en part presque égale. Le droit d'aînesse était donc à peu près nul.

Ce partage, non exécuté, aurait dû être annulé dans la suite, car, en 1318, les deux fils présentèrent à leur père un autre projet qui modifiait sensiblement ses vues. Ils stipulaient, en particulier, que le comté resterait indivisément leur propriété commune et que le droit d'aînesse comporterait une majoration de cinq cents livres dans les revenus. Ici perce un mode successoral qui était venu de France avec les nouvelles épousées. Ici encore débute le système de l'*indivision* en matière de partage, qui s'implantera dans le pays de Blâmont, au grand détriment des héritages.

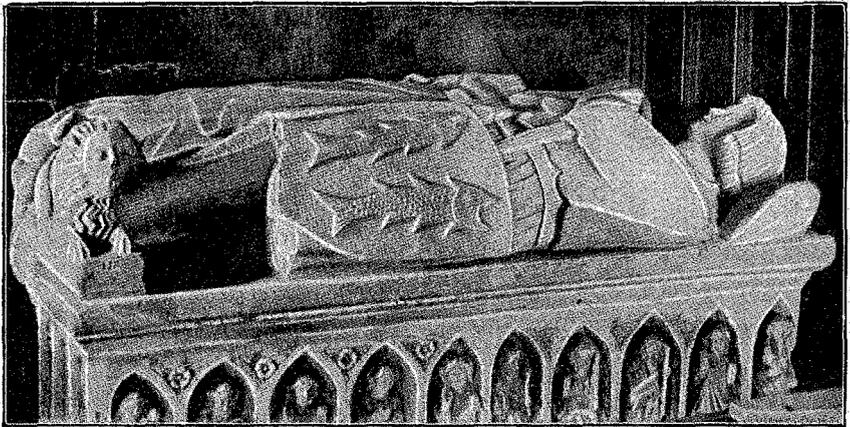
La longue existence de Henri I^{er}, faite pour déconcerter toutes les combinaisons, empêcha encore cet arrangement. Les deux fils moururent avant leur père, et, quand celui-ci disparut à son tour, il fallut pour les petits-fils, placés sous la tutelle de leur mère, des dispositions tout à fait imprévues.

Une volonté commune des deux époux fut au moins respectée : celle de reposer, côte à côte, dans le cloître de Saint-Sauveur. Ils y eurent leur mausolée qui fut retrouvé en 1854 et transporté au Musée Lorrain (1). Le comte et la comtesse sont représentés en grandeur naturelle, couchés côte à côte. L'un est revêtu de la cotte de mailles, coiffé d'un haubert, ayant un écu chargé des deux saumons adossés ; un lion repose à ses pieds. L'autre est en robe longue, un voile retombant sur ses épaules ; la levrette, symbole de la fidélité, est également couchée à ses pieds.

(1) Digot le décrit dans *J.S.A.L.*, 1854, p. 108, et de Martimprey l'identifie dans le même journal, 1889, p. 20.



MONNAIE D'ADHÉMAR DE MONTEIL.



Cliché du « Pays Lorrain »

TOMBEAU D'UN COMTE DE BLÂMONT DANS LE CLOITRE DE SAINT-SAUVEUR,
AUJOURD'HUI DÉPOSÉ AU MUSÉE LORRAIN.

III

Un siècle brillant pour la Maison de Blâmont

(1331-1431)

1° Henri III de Blâmont

La mort de Henri I^{er} fut désastreuse pour le comté de Blâmont, non seulement en arrêtant son essor, mais encore, en le soumettant à un partage qui devait le dépecer.

Avant d'effectuer ce partage, il convenait de terminer les hostilités malheureuses engagées, depuis deux ans, contre l'évêque Adhémar de Monteil. Comme c'était une affaire d'amour-propre plutôt que d'intérêt, la conciliation fut facile.

L'évêque se montra bon prince. De bons conseillers : Geoffroy de Dombrot, François d'Herbéviller, Liétard de Montigny, Hermann d'Ogéville, André de Barbas s'interposèrent. La famille de Blâmont, représentée surtout par les deux tutrices des principaux héritiers, accepta l'accord proposé. On signa la paix, en janvier 1332, sous la garantie

de Simon, comte de Salm, et de Gaucher de Monteil, frère de l'évêque. On se tenait quitte, de part et d'autre, des hommages causés par la guerre. Les cohéritiers de Blâmont faisaient hommage à l'évêque pour les châteaux, bourgs et terres de Blâmont, Deneuvre et Châtillon, dans les termes prévus par les ancêtres, et pour la vouerie de Vic, dans les conditions du début. De son côté, l'évêque abandonnait ses prétentions de suzeraineté sur Herbéviller, ce qui était le principal objet du litige, et devenait propriétaire de la Tour des Voués, près de Deneuvre, avec droit de la compléter par un château, autour duquel pourrait être formé un bourg. Ce fut l'origine de la Petite Baccarat, qui devint le centre de la châtellenie évêchoise de ce nom et le perpétuel antagoniste de Deneuvre.

Ceci réglé, on étudia l'affaire plus épineuse du partage. Les conseillers nommés plus haut continuèrent leur concours bienveillant et dévoué.

Une partie de l'apanage de Henri I^{er} n'était plus en cause, puisqu'elle avait été attribuée à ses filles déjà mariées. Ainsi Magnières était passé à Burnique de Rystes, diverses parcelles du dehors données au sire de Grancey, au sire d'Herbéviller, enfin une région proche de Blâmont laissée au sire d'Ernstein, mari d'Adélaïde (1). D'autre part, plusieurs enfants du comte étaient morts avant lui. Ainsi Marguerite, l'aînée, décédée sans héritier et inhumée à Beaupré (1310) avec son mari (1312). Ainsi encore les deux fils, Henri II et Eymequin, qui laissaient chacun trois enfants mineurs, sous la tutelle de leur mère. Nous avons indiqué déjà les enfants d'Eymequin. Ceux de Henri II se nommaient : Henri, Thjébaut et Cunégonde. Nous verrons les deux premiers régir successivement le comté. Cunégonde épousera Gauthier, sire de Ray, dont le fils, Jean II, se retrouvera dans la suite.

D'après le droit et les volontés de Henri I^{er}, le principal du comté revenait aux deux branches masculines, représentées par Henri II et Eymequin, le premier ayant, au surplus, le droit d'aînesse, représenté par une somme de cinq cents livres. Les arbitres, voulant se conformer à ces vues, proposèrent plusieurs combinaisons. Entre temps, Henri III fut déclaré majeur, en août 1332 (2). Son premier acte, signé de lui, détermine le mode de prélèvement de son droit d'aînesse. Un second acte provoque, après la Toussaint, le partage du mobilier du château. Ce fut assez facile, l'un des arbitres avait en sa garde les clés de ces

(1) Adélaïde est appelée, au partage de 1311, Aleis d'Assois (Alsace). On sait qu'en Lorraine, l'Alsace fut longtemps appelée *Assai*, *Aussay* ou même *Azie*. Le mari d'Adélaïde, en bon allemand, eut soin de germaniser les noms des lieux où sa femme eut des possessions. On eut ainsi : Fremetingen (Frémonville), Herboytingen (Harboué), Syrretingen (Cirey), Gutmunster (Bonmoutier), Haleweiler (Halloville), etc... Cela dura peu. Rodolphe de Habsbourg, descendant d'Adélaïde, revendit, en 1363, tout ce qui venait de son aïeule à Jean de Salm et à Marguerite de Blâmont, qui l'unirent à leur domaine de Châtillon.

(2) Il dut naître après 1312. On a de lui un sceau où il est seulement écuyer (1327), il fut chevalier en 1335 et son sceau, comme tel, est de 1336. Le sceau d'Eymequin, son cousin (1346), avait un écu aux armes de Blâmont à la bordure engrelée. B. 580-63.

immeubles; les autres n'avaient qu'à faire des parts égales (1). Mais la répartition des bâtiments était autrement délicate, surtout avec la clause d'indivision. Il y eut plusieurs tâtonnements, qui amenèrent l'arrangement définitif du mercredi après la Saint-Georges (1342), grâce à l'insistance de hauts personnages, tels que le duc de Lorraine, l'évêque de Metz, les comtes de Bar et de Luxembourg (2).

Dans l'intervalle, Marguerite de Montfaucon, mère du nouveau comte, quitta Blâmont pour convoler en secondes nocces, après 1336, avec le marquis de Bade. Sa belle-sœur, Isabelle de Saint-Dizier, dut garder



SCEAUX DE

MARGUERITE DE MONTFAUCON

HENRI III DE BLAMONT

assez longtemps la maimbournie de ses enfants. On la verra encore à Blâmont, en 1351, avec le titre de Dame de Montenot, ayant dans son douaire une partie de la Seigneurie de Domptail.

Des circonstances brutales modifièrent bientôt des accords si péniblement formés et rendirent au comté une unité bien inattendue.

Henri III mourut, en 1342, à l'âge de 30 ans, sans postérité, bien qu'il eût épousé Ida de Ribeaupierre, sœur de Brun, troisième mari de sa cousine, Jeanne de Blâmont. Il avait gagné la sympathie de tous et promettait de gouverner avec justice et sagesse. On ne sait la cause de sa mort ni le lieu de sa sépulture. Quatre ans plus tard (1346), mourut, à Crécy, Eymequin II, chef de la branche cadette de Blâmont. Il fut tué face aux Anglais, portant l'écu du duc Raoul. Il n'était ni chevalier, ni marié. Ainsi le comté n'avait plus à sa tête que Thiébaud, frère cadet de Henri III.

2° Thiébaud I^{er} de Blâmont (1342-1376) :

Débuts favorables

En damoiseau qui cherche fortune, Thiébaud avait quitté le foyer paternel et s'était mis au service de son cousin, Jean l'Aveugle, comte

(1) B. 574-87.

(2) Cet arrangement, pour nous sans intérêt, se trouve dans la pièce B. 574, n° 97.

de Luxembourg, devenu roi de Bohême par son mariage avec Isabelle, fille de Venceslas de Bohême. Il était aventureux, audacieux et quelque peu cupide. Il réussit à être, comme son aïeul, un chevalier de grand renom, mais il fut loin de le valoir en affaires. Toujours besogneux et forcé d'emprunter, il ne put laisser, en mourant, qu'un patrimoine obéré.

Sitôt informé de la mort de son frère, il prend congé du roi de Bohême et rapporte, pour prix de ses services, mille florins de Florence, en s'engageant à rester l'homme-lige de son bienfaiteur. De fait, protecteur et protégé restèrent toute leur vie, liés d'amitié (1).

Installé à Blâmont, le jeune comte rend ses devoirs à son suzerain de Metz et au comte de Lorraine (janvier 1344) (2). Comme les trois antagonistes habituels, Lorraine, Bar et Metz, sont encore aux prises, il est appelé comme arbitre avec le roi de Bohême. Son rôle est facile. Il prépare plusieurs accords, qui se font en 1345 et 1346. Sa médiation lui attire grande considération. Un de ces accords, concernant Turquestein, lui vaudra plus tard quelque avantage. L'évêque Adhémar ayant, en effet, emprunté au duc Raoul deux mille livres de tournois, lui laisse, comme cautionnement, mais avec faculté de réachat, sa forteresse de Turquestein avec les bans de la seigneurie qui l'environne. Or, Raoul cède cette gagère à Thiébaut comme récompense de ses services. Il lui accorde aussi les revenus du ban d'Azerailles (9 août 1346) (3). Les deux fiefs rapportent de beaux deniers, au moins jusqu'en 1350. Enfin, l'héritage de son cousin, mort à Crécy, achève sa fortune (26 août 1346). Il se voit alors maître d'un comté pareil à celui de Henri I^{er}, sauf Magnières et Châtillon (4). Fut-il grisé de sa puissance? On peut le croire, quand on le voit changer toute son orientation politique.

Aventures et brigandages

La guerre de Cent-Ans promène ses horreurs en Lorraine aussi bien qu'en France. Imbu des préjugés de son temps, notre comte Thiébaut va faire bon marché de ses alliances précédentes, mépriser les devoirs du patriotisme et, sur un théâtre plus restreint, se montrer l'émule de Jean sans Peur.

Bien différent de ses aînés, les Croisés, ce chevalier ne craint pas, au lendemain de Crécy, de s'attaquer, pour un prétexte futile, à la veuve du duc Raoul, Marie de Blois, qui est devenue régente du duché. Il envahit ses terres de Lunéville et de Deuxville et les met au pillage; il tue ou blesse plusieurs habitants et ne cesse ses ravages qu'après avoir forcé la régente à promettre de tout pardonner et de ne rien réclamer

(1) B. 580-72.

(2) B. 574.

(3) B. 575.

(4) A Magnières furent rattachés Mazclures, Jolivet, Chantcheux, Maixe et Mortagne. Avec Châtillon, Marguerite, femme de Jean de Salm, gardait le faubourg du Vieux Marché, à Blâmont.

« soit à lui, soit à ses hommes et subjects, aidans, adhérans et confortans » (1). (23 mai 1347.)

Chose étrange, cette félonie, capable de le déconsidérer, servit plutôt à augmenter sa puissance. Les religieux de Saint-Remy se mirent sous sa sauvegarde pour cinq ans, moyennant 24 quartes d'avoine (60 hectolitres); les gens de Saint-Clément, pour huit ans, moyennant un resal et demi par ménage; les moines de Senones, pour huit ans également, moyennant 40 quartes de rente annuelle (2). Une dame Laire de Longwy, femme de Ferry de Bayon, arrêtée par les gens de sa justice, doit verser pour sa rançon cinq cents écus d'or. D'autres, ayant besoin de son appui, l'obtinrent, mais en le payant grassement. Tout fut ainsi source de profit pour notre audacieux comte.

L'année 1349 fut nettement défavorable. D'abord, la peste noire y fut si violente « qu'à Metz, de cent ne demeurèrent que neuf ». Ensuite Thiébaud s'engagea dans une campagne malheureuse, où il essaya de soutenir les sires de Fénétrange contre une coalition redoutable, où étaient entrés les Messins, leur évêque, la duchesse de Lorraine et le comte d'Apremont. Il ne récolta que des désagréments (3).

L'année suivante (1350), fut celle qui fit le plus de tort à sa mémoire. Il était, cette fois, l'allié des Messins et de leur évêque, contre la duchesse de Lorraine. Nous citons la Chronique de Metz. Parti de Blâmont, l'aventurier sème la terreur à Einville, incendie Rosières, bouleverse les faubourgs de Nancy, et se trouve en face des troupes lorraines. Mais loin d'être arrêté par elles, il les oblige à reculer jusqu'à Pont-à-Mousson, où il engage la bataille. « Il conduisait les Ardours (ceux de Metz) qui étaient en tout 300 hommes (1200 chevaux) et rencontrent bien 700 hommes d'armes qui servent à pied et se combattirent à eux et les déconfirent et en y ot bien 160 des morts de ceux de la duchée et de la partie de Més, n'y en ot que ung tout seul, mais y en ot plusieurs des bléciés et des navrés. »

Ce beau succès plut à l'évêque Adhémar, qui accorda sans retard, à son vassal, toutes les concessions qu'il sollicitait depuis longtemps : moulin, fourche patibulaire à Baccarat, remise de dettes antérieures, et, de plus, se reconnut débiteur envers lui de deux mille florins d'or et d'autant de petits tournois. Suivant le procédé habituel, cette somme ne fut pas versée, mais le comte reçut en gage la ville de Sarrebourg, Turquestein et Saint-Quirin (4). D'autre part, la duchesse de Lorraine

(1) B. 575-102.

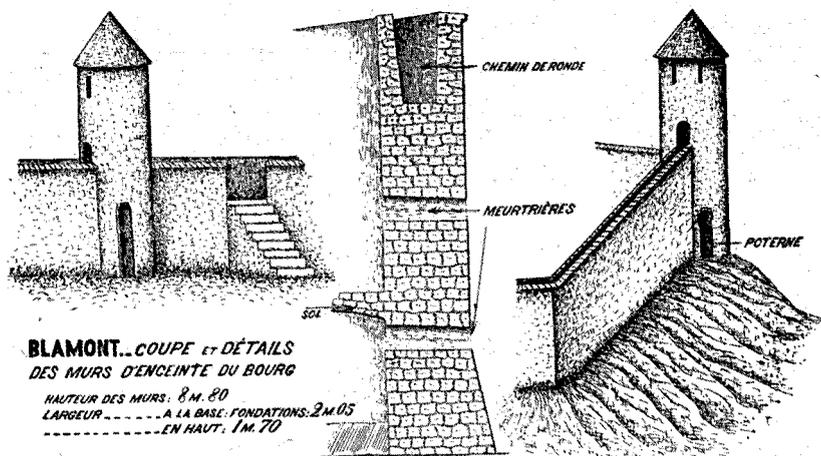
(2) B. 576-106-892.

(3) B. 575 et 690.

(4) B. 575 et 580. Turquestein, retombé ainsi sous la puissance de Thiébaud, resta dans la famille de Blâmont jusqu'en 1385. Cette seigneurie fut gérée, pendant ce temps, par un écuyer du comte, nommé Hartung, qui fut la souche d'une famille, dite de Turquestein que nous retrouverons plus loin. La somme gagée fut remboursée par l'évêque Pierre de Luxembourg, et la vieille forteresse messine rentra, momentanément du moins, dans l'avoire épiscopal.

dut céder à son vainqueur divers fiefs qu'elle possédait à Gogney, Verdenal, Chazelles, Igney, Halloville, les voueries de Domèvre et de Bonmoutier, les bois de Voile (Blâmont), d'Ibigny, de Xermenberch et de Thiesselin, près de Cirey, et le Moulin-Neuf, entre Blâmont et Barbézieux (1). Tout compte fait, Thiébaud ne retirait de ses coups d'épée que d'encourageants profits.

Huit années suivirent dans le calme et la paix (1350-1358). Était-ce l'effet des circonstances ou d'un sérieux rapprochement avec l'évêque de Metz? Peu importe, le résultat en fut heureux. Thiébaud fit alors plusieurs transactions opportunes : en 1351, pour délimiter les droits qu'il avait dans la seigneurie de Deneuvre concurremment avec Henri de



DIMENSIONS RELEVÉES PRÈS DE LA SYNAGOGUE, PAR M. V. CLOUD

Faucogney, second mari de Jeanne, sa cousine; en 1352, pour fixer le sort de Châtillon, possédé également par Jean de Salm, mari de Marguerite, son autre cousine; en 1352 encore, pour acquérir, près de Ferryon de Marsal, de vastes terrains sur Remoncourt. Tous ces actes remédiaient quelque peu à l'inconvénient des partages.

La plus belle œuvre du comte fut, sans contredit, la construction des murailles qui formèrent l'enceinte des bourgs de Blâmont et de Deneuvre. Par le dessin ci-contre, on comprendra facilement la structure de ces murailles, et sur notre plan de Blâmont (2), on retrouvera exactement leur circuit régulier avec l'emplacement des portes et des tours (3).

(1) Ce moulin, alors tout récent, est encore connu sous le nom de moulin des champs. Il a été transformé en forge ou taillanderie vers 1820.

(2) *Histoire du Blâmontois dans les temps modernes*, p. 85.

(3) L'accès dans la ville ferme n'était possible que par la porte d'en haut ou porte de Voise, par la porte d'en bas nommée aussi porte d'Azie, par la porte Saint-Thiébaud ouvrant sur le jardin, et par une poterne au dessus du moulin.

On devine que de tels travaux entraînent des frais considérables. Le comte les supporta d'abord seul, puis, à la longue, il laissa aux bourgeois le soin de faire les réparations que les intempéries rendaient nécessaires. A le voir faire ces dépenses utiles, on l'excusait assez volontiers de sa cupidité. C'était mieux, en effet, que de chevaucher, accompagné de vingt-quatre chevaliers, en grand équipage, avec force tumulte et scandale, comme le caprice le lui avait trop souvent suggéré.

Ainsi assagi, notre comte se concilia de plus en plus l'affection d'Adhémar de Monteil, au point d'avoir toute sa confiance jusqu'au moment de sa mort, en 1361. Chaque année, les deux personnages faisaient en même temps séjour à Baccarat. En août 1353, le comte fut créé gouverneur du Temporel épiscopal et lieutenant général de ses troupes. En raison de ces fonctions, le comte prélevait six petits messins sur chaque marc de deniers frappé à Vic ou à Marsal. Ce privilège dura de l'Assomption 1358 à la Saint-Georges 1360. Néanmoins, toujours besogneux, le comte empruntait à Poincignon Dieuamy, citain de Metz. Sa prodigalité, augmentant avec ses ressources, finit par le perdre, quand l'évêque fut disparu.

Entre temps, l'humeur belliqueuse de Thiébaud s'était réveillée à l'appel de son cousin, Robert de Bar, et nous allons le voir mener une vie plus tourmentée que jamais. De juillet à octobre 1358, il guerroya contre l'évêque de Verdun. En 1359, il est en pourparlers avec les bourgeois de Pont-à-Mousson, qui se sont révoltés. Il ménage une trêve entre le duc et le sire de Faucogney (juin). Il revient à Pont-à-Mousson (août), à Lamarche (octobre), à Metz (décembre). Il va négocier avec le roi d'Angleterre (janvier 1360), avec le duc de Brabant (février). Il est nommé gouverneur de Saint-Mihiel, pour le compte de Robert de Bar (avril) et trouve le moyen de se mesurer avec les Anglais, avec l'aventurier Geoffroy de Lutanges, qui s'est jeté sur Norroy-le-Sec et a capturé des troupeaux (1).

Mais le pays se lasse de ces luttes meurtrières et, pour en arrêter le cours, les seigneurs imaginent de former une *Ligue de la Paix* (mars 1361). Cette idée généreuse n'est donc pas le propre de notre siècle. Les différends seront portés à un tribunal de cinq membres, qui leur chercheront une solution pacifique; s'ils échouent, on aura seulement recours aux armes, et encore, après des délais et des formalités fixées, comme la lettre *de déffiance*. Les juges furent Thiébaud de Blâmont, pour l'évêque de Metz, Burckart de Fénétrange, pour le duc de Lorraine, le comte de Salm-Ardenne, pour le comte de Luxembourg, Jean de Salm, pour le comte de Bar, Oly de Fénétrange, pour les autres seigneurs. Thiébaud de Blâmont fut choisi pour président.

Mais voici un fait qui a de quoi surprendre. En 1362, Robert de Bar retarda quelque peu le paiement d'une dette à son cousin de Blâmont. Bien que président de la Ligue, celui-ci fond, sans autre avertissement,

(1) B. 575-120.

sur la forteresse de La Mothe, s'en empare, la pille et massacre la garnison (27 juin). Robert riposte en envahissant Etain, qui est à Thiébaum, puis revient devant La Mothe, pour essayer de reconquérir la place. Plusieurs assauts sont infructueux, et il faut trois mois de conférences, tenues à Pompey sous la direction du duc, pour que l'affaire s'arrange. La place fut rendue au comte de Bar, mais les indemnités accordées au comte de Blâmont ne furent totalement payées qu'en 1368. Après cette expérience concluante, il ne fut jamais plus question de la *Ligue de la Paix* (1).

En même temps, survenaient à notre comte des échecs d'un autre genre dans le pays de Metz. La mort lui ravit un ami précieux, dans la personne de l'évêque, Adhémar de Monteil (1361). Alors le Chapitre le confirma dans sa charge de gouverneur pour tout le temps de la vacance, en lui faisant promettre de rendre compte de sa gestion au nouvel évêque.

Celui-ci se nommait Jean de Vienne et fut intronisé le 30 août 1362. Thiébaum lui présenta son mémoire, où figuraient 2.363 florins de recettes, et 12.363 de dépenses. La différence à régler parut énorme au prélat, qui paya en partie, dit D. Calmet, contesta le reste et abolit la charge de gouverneur. Toujours est-il que le comte de Blâmont se vit écarté de Metz et perdit son prestige.

Dès lors, l'existence de Thiébaum n'offrira plus qu'une suite de brigandages, tels qu'en commettaient les chefs de bandes pendant cette malheureuse époque. A partir de 1363, nous le trouvons surtout en Alsace, où il réussit peu. Trois frères, qu'il y attaque, à savoir : Louis Roder, dit Vidembach, Obrecht et Goetz d'Engenheim, le font prisonnier et en exigent une rançon de 4.000 florins. C'est pour la payer que Thiébaum devra engager à François d'Herbéviller ce qu'il possède à Montigny et, au Chapitre de Saint-Dié, ce qu'il possède à Destord (2).

L'année suivante (1364), nous le trouvons aux prises avec l'évêque de Strasbourg, dont il s'était fait l'homme-lige, sept ans plus tôt, avec le sire de Ravestein dont il veut se venger, avec Jean de Salm, son cousin, qui vient de racheter au comte de Habsbourg les villages dont les noms avaient été germanisés. Comme il se trouve trop faible pour exécuter ses desseins, il appelle à son secours des bandes de Bretons, semblables aux *grandes compagnies*, devenues, après le traité de Brétigny, des voleurs de grand chemin. Don Calmet affirme qu'il en reçut 40.000. Le nombre est peut-être exagéré. Toujours est-il qu'à leur tête, Thiébaum accomplit une randonnée sinistre depuis Strasbourg jusqu'à Bar. Durant trois semaines, il ravage les villes et les campagnes qu'il traverse : Fénétrange, toutes les terres de Jean de Salm, Viviers, Horville, Dainville, la Tour-en-Woëvre. La forteresse de Foug est avertie, le 29 décembre, par le bailli de Bassigny, « que le comte de Blâmont et les Bretons vont l'emblen », mais elle en est quitte pour la peur, de même que La Mothe.

(1) B. 798-65-68-69.

(2) B. 575-902.

En janvier, le torrent s'est écoulé vers la France, et le comte de Blâmont est rentré dans sa ville (1).

Le croirait-on? Cette triste équipée n'amointrit pas le crédit de ce puissant seigneur et n'empêcha pas de recourir à son intervention, dans les affaires difficiles à régler. Ainsi les bourgeois de Remiremont, d'accord avec le Chapitre de ses Dames, donnent pleins pouvoirs « à redoutéy et puissant prince, Monseigneur Thiébaud de Blancmont » pour s'occuper de la fortification de leur ville et ordonner ce qui conviendra dans ce but (1366). Le duc de Lorraine le nomme « lieutenant général de sa duchie, tant en roman paysis comme en Allemaigne » et se fait représenter par lui à l'Assemblée de Vaucouleurs (1366). Il l'envoie ensuite guerroyer contre les Messins et traiter de la paix avec eux, le 2 mai 1367 (2).

Au cours de 1367 et de 1368, Thiébaud est en Bourgogne. Il y soigne d'abord les intérêts de sa femme, puis il est nommé *gardien de ce comté*, avec une pension de 1.125 livres. Il revient à Blâmont et reprend ses fonctions d'arbitre. Les conflits sont heureusement moins nombreux. Pourtant, en 1372, une querelle survient avec Geoffroy de Linange, qui refuse de payer une dette. Buckart de Fénétrange prend parti pour ce dernier et « court devant la ville de Blancmont et toutes les terres et prend toutes les bestes menues et grosses et y fait des dommages en hommes, murs, prins et rançonnets comme en plusieurs autre choses qui se peuvent monter en lai somme d'environ 35.000 francs ou plus ». Tous ces détails sont contenus dans une lettre écrite, plus tard, par les petits-fils du comte pour demander à Jean de Fénétrange une réparation, qui fut accordée (3).

Une vie aussi mouvementée que celle de Thiébaud appelait une fin tragique. Elle vint, en avril ou mai 1376, mais d'une façon si étonnante que ses enfants ne la crurent pas naturelle et soupçonnèrent Marguerite de Blâmont, femme de Jean IV de Salm, de l'avoir hâtée par le poison. Le comte avait 65 ans. Aussitôt, une brouille sanglante arma, l'un contre l'autre, ces cousins rapprochés, au risque d'attrister doublement les funérailles de ce grand batailleur.

La famille de Thiébaud I^{er}

Nous n'avons encore rien dit des personnes qui composaient la famille de Thiébaud I^{er}. Elles firent honneur à ce chef remuant. La comtesse, nommée Marguerite, était fille de Guillaume de Vaire, sire d'Oricourt en Bourgogne. Elle porte souvent le titre de dame de Savoyeuse. Sa dot comprenait la châtellenie d'Oricourt, la terre de Gondrevaux, la seigneurie de Vellexon et même, à la fin, la seigneurie de Vaire. La gestion de ces intérêts lointains suppose des démarches nom-

(1) SERVAIS : *Annales historiques du Barrois*.

(2) D. CALMET : *Histoire de Lorraine*, II, p. 557.

(3) B. 689-70.

breuses, que nous n'avons pas mentionnées et qui mirent Blâmont en rapports continus avec la Bourgogne. On place le décès de la comtesse à peu près au même temps que celui de son mari et on croit qu'ils ont eu tous deux leur sépulture à Saint-Sauveur.

Leur foyer fut débordant de vie. Sept enfants — certains disent neuf — y grandirent. Les trois filles furent : 1° *Catherine*, dame du Chapitre de Saint-Goëric d'Épinal, vers 1347, abbesse de ce même Chapitre, de 1393 à 1404, puis dame et abbesse de Remiremont, jusqu'à sa mort, en 1408; 2° *Jeanne*, qui épousa Conrad de Lichtemberg, en 1365; 3° *Marguerite*, qui eut en partage Turquestein, jusqu'à son rachat, et qui vivait encore, en 1408, puisque son frère Jean lui lègue mille francs pour part de sa succession.

Les fils furent : 1° *Henri IV*, l'aîné, qui suit; 2° *Adhémar*; 3° *Thiebaut II*, et 4° *Jean*. Ces trois derniers vécurent surtout en Bourgogne et n'eurent pas d'attaches avec le Blâmontois, sinon en certains points qui seront signalés. D'après des indices sérieux, deux autres frères, entrés dans les Ordres, doivent leur être adjoints; à savoir : *Henry*, dit Prévot, et *Geoffroy*. Le premier apparaît avec Adhémar dans un acte de 1337; les deux frères donnent à leur aîné leur part de succession, s'ils viennent à décéder sans hoirs. Henry apparaît surtout dans les Annales de Remiremont, comblé de bénéfices et de dignités ecclésiastiques. Déjà chanoine de Besançon, de Metz, de Verdun et de Saint-Dié en 1376, il reçoit de l'insigne Chapitre de Remiremont la charge de Grand et Petit Chancelier, puis celle de Grand Prévôt. Son sceau est de 1377. Il meurt en 1378, laissant la Petite Chancellerie à son neveu, Jean II, fils de Henri IV (1).

Geoffroy fut abbé de Saint-Sauveur, entre 1383 et 1410. La liste des abbés ne mentionne pas son origine, mais un titre de 1384 le dit : « religieux et honeste Signour Joffroy de Blâmont, par lay patience de Deu, abbé de Sanct Salvour en Vôge, au diocèse de Toulz ». On le voit aussi, le 25 mars 1403, mettre, à Deneuvre, son sceau au bas de l'acte qui contient la promesse d'entrer à Remiremont, faite par deux filles de Henri IV.

A côté de ces enfants légitimes, il faut signaler un ou peut-être deux bâtards. L'un s'appela *Jean* et reçut, en 1374, dispense pour la prêtrise de Jean de Neufchâtel, évêque de Toul. Il semble le même que le successeur de Geoffroy, cité plus haut. D. Calmet le nomme Jean I^{er}, dit Aubertin de Blâmont, et lui assigne les dates de 1414 à 1425. L'autre n'a pas une filiation aussi certaine, mais il tient au château un rang qui n'est pas celui d'un simple écuyer. Il se nomme *Jean de la Chambre* (2). Il a fait souche à Blâmont et toute sa famille a vécu dans l'intimité du château. Le testament de son fils, Richard, mentionne Geoffroy de Saint-Sauveur, cité plus haut, et lui donne la qualité d'oncle.

(1) *Archives des Vosges*, G. 11, 250 et 1585.

(2) Il y a plusieurs lieux appelés La Chambre. Celui qui semble ici en cause est un quartier de Metz, qui a gardé le nom de Chambille.

Une telle maisonnée, que complétait l'imposant entourage des seigneurs, des écuyers et des pages, avait de quoi former une Cour brillante aux jours de fête. Les annales ne relatent aucune de ces circonstances, mais il est permis d'en imaginer, car la vie de famille apportait souvent des diversions joyeuses aux solennités chevaleresques des châteaux.

3° Henri IV de Blâmont (1376-1421) :

Installation dans le comté

Dans la personne de Henri IV, le sang bourguignon de la mère tempérait l'humeur altière de Salm. Le jeune comte, inférieur à Henri I^{er} par le génie, surpassa ses devanciers en richesse et en urbanité. Il laissera un nom sympathique à la postérité.

Il avait environ trente ans et savait gouverner, quand la mort de son père le mit à la tête du comté. De plus, il était marié, depuis 1370, à Valburge, ou Valpour, fille d'Ory, sire de Fénétrange et de Faulquemont, marié lui-même à Marie d'Apremont. Les deux époux reçurent une dotation princière. Thiébaut avait assigné à sa bru une rente de 400 florins sur sa terre de Bouligny, et il avait promis de construire pour son fils une forteresse dans le Barrois (1). Olry annonçait pour sa fille une dot de 3.500 livres, ou une rente de 350 livres à prendre sur ses terres, à Bar; les cautions étaient ses trois frères, Hugues, abbé de Gorze, Jean et Brocart, chevaliers.

Vers 1371, ces clauses étaient exécutées, sauf pour la forteresse, qui ne fut jamais commencée. En attendant, les jeunes époux habitaient la maison forte de Mandres-aux-Quatre-Tours, qu'Olry tenait par engagement du comte de Bar. Ainsi pouvaient-ils gérer les possessions de la Woèvre qui venaient de leur mère; à savoir : Essey, Maizerais, Rembercourt, Bessoncourt, Xivray, Marvoisin. Les possessions blâmontaises de Piennes, Bouligny, Amermont fournissaient les 400 florins, promis en douaire. Ce bel apanage permettait d'attendre sans impatience la succession paternelle.

Cinq ans se passèrent ainsi, sans autre incident qu'une légère querelle avec Valéran de Luxembourg, bientôt apaisée par une trêve d'abord (octobre 1374), puis par un accord, ménagé par Olry (1375) et par une prise d'armes, en 1375, pour arrêter une bande de Bretons, à la demande du comte de Bar.

Soudain arriva de Blâmont la nouvelle que Thiébaut se mourait. Le fils partit aussitôt. On sait quelle tribulation l'attendait. L'entourage du défunt accusait Marguerite de Salm, dame de Puttelange, d'avoir employé le poison, et s'appretait à l'attaquer. De fait, une rencontre eut lieu, dans un endroit resté inconnu; la troupe de Blâmont eut l'avantage,

(1) B. 575-128.

et les adversaires furent ramenés prisonniers au donjon (1). L'évêque de Metz et le duc de Lorraine interposèrent leur médiation, et la paix fut conclue, le 23 juin 1376. Marguerite en fit tous les frais, en abandonnant ce qu'elle avait encore à Blâmont et en versant pour ses partisans une rançon de 8.000 florins. Cette somme ayant été payée, le 9 décembre, tous les captifs recouvrèrent la liberté, en promettant de ne songer à aucune vengeance.

Henri IV, étant devenu comte de Blâmont, remplit, en septembre, ses devoirs de vassal à l'égard de Thierry de Boppart, évêque de Metz, et, durant toute la vie de ce prélat, il resta en bons termes avec lui. Une besogne délicate se présentait ensuite : fixer ses droits dans l'héritage de famille et donner sa part à chacun de ses frères et sœurs. Il voulut y consacrer le temps et les soins désirables. Un premier projet de partage fut d'abord rédigé par Etienne de Montbéliard, Henri de Viller-



SCEAU DE HENRI IV DE BLAMONT

sexel, Jean de Ray et Jean de Vaire, ses cousins. Puis, le 2 mars 1379, une réunion de famille groupa tous les intéressés au château de Blâmont. A cette séance assistaient Henri et Jean de Montbéliard, Gérard de Cusance, Henri de Lannoy, Jean d'Ogéville, Henri de Barbas, Jean de Brouville et Jean de la Chambre. L'assemblée fut solennelle; deux notaires impériaux : Renaux de Clairvaux et Renier de Blâmont, rédigèrent les actes. On proclama le projet de partage, en invitant les intéressés à formuler leurs observations. Trois frères l'acceptèrent sur le champ; Thiébaud seul demanda du temps pour réfléchir, mais rapporta, le lendemain, un acquiescement complet, qu'il déposa sur l'autel de l'église. Chacun se réjouit d'un si bel accord.

Henri IV eut, dans sa part, « les château, ville ferme, faubourgs et appartenances de Blâmont, la ville de Barbaix, le molin et étang de Wallevacourt (Vilvacourt), la ville de Barbezuel (Barbézieux), Domèvre, la grande et la petite Herbéviller, Saint-Martin, Blémerey, Leintrey et dépendances, Autrepierre, la ville de Reppaix et Assenzey, Frémonville,

(1) M. de Martimprey cite les noms de ces prisonniers, parmi lesquels se trouvaient cinq chevaliers et vingt-quatre écuyers, tous de la partie allemande du duché. — B. 575, 149 et 167.

les château, ville ferme, faubourg et finage de Deneuvre, Fontenoy et ses dépendances, le doyenné de Mérviller, comprenant Mérviller, Criviller, Brouvelotte, Vaxainville, Hadomey, Reherrey, la mairie du Mesnil dessous Azerailles et Hablainville ».

Les trois autres frères, Thiébaud, Adhémar et Jean, devaient avoir conjointement ou divisément les forteresses de Vellexon, Oricourt et Fougerolles avec leurs dépendances en Bourgogne, les villes de Piennes, Boulogny, Amermont et leurs dépendances dans la Woëvre, la rente de Bruxelles, les voueries de Vic et de Neufchâteau, le ban de Saint-Clément comprenant Laronxe et Chenevières, le ban d'Azerailles, comprenant Gélacourt, Flin, Glonville et Badménil, la moitié de l'étang et du moulin de Blémerey, l'étang d'Albe, les deux fiefs de Rancogne (Autrepierre) et Sawesures (Saulxure) sur Leintrey, Domjevin, Gondrexon, Reillon, Chazelles, Vého, La Neuveville-aux-Bois, Remoncourt, Amenoncourt, Igney, Montigny, Petitmont, les cent florins de rente sur la saline de Moyenvic et la terre de Chalaure et de Provins ».

Marguerite eut le château de Turquestein avec ses dépendances et Catherine, chanoinesse de Remiremont, vingt florins que lui versèrent ses frères.

Cette énumération était nécessaire pour donner une idée du comté, à ce moment précis. Moins vaste, certes, qu'au temps de Henri I^{er}, ce petit État paraissait bien amoindri par le présent partage, mais il ne devait pas tarder à retrouver presque toute son intégrité, du moins pour la partie blâmontaise, quand Henri IV eut recueilli les héritages de ses frères, morts sans postérité.

Expéditions de Henri IV

Pacifique par nature, Henri IV vivait en un temps où il était difficile d'échapper à tout acte d'hostilité. Les Bourguignons et les Armagnacs étaient au plus fort de leurs luttes et les princes lorrains ne les imitaient que trop, en s'entredéchirant pour des chicanes mesquines.

En 1380, Henri IV dut, par fidélité, se ranger sous les ordres de l'évêque de Metz, pour combattre le duc Jean de Lorraine. Il remplit ses obligations et reçut, au printemps suivant, lors de la conclusion de la paix, 800 francs d'or de France, pour le dédommager de ses pertes en hommes, chevaux, harnais et le payer de ses courses parmi les forteresses messines (1).

Il fut moins bien inspiré, en prêtant main forte, la même année, à Pierre de Bar, sire de Bouconville et de Pierrefort, qui, depuis dix ans, se faisait un jeu de piller les châteaux, avec l'aide des Bretons et « aultres mauvais chiens enragièz ». Cette fois, l'aventurier menait campagne contre le duc de Lorraine et le comte de Bar son cousin, et le comte de Blâmont lui avait envoyé une compagnie de secours. Mais le bandit fut attaqué dans son repaire de Bouconville et y périt les armes à la main, le

(1) *Du Fourny*, III, p. 69.

20 octobre. Le duc de Lorraine prononça la confiscation des terres de Boulogny et de Piennes pour punir notre comte de sa félonie. Cependant, lorsqu'il signa le traité de Condé-sur-Moselle (11 juin 1381), il revint sur sa décision et rendit les domaines saisis (1).

Fondation d'une Collégiale à Blâmont

Après ces hostilités survint une accalmie de sept années. Henri IV en profita pour réaliser un projet cher à sa piété et à celle de sa femme : la fondation à Blâmont d'une Collégiale semblable à celle de Deneuvre, sa seconde capitale.

La charte d'érection, datée du 25 mars 1384 (2), porte que « Henri et Valburge ont édifié « une chapelle, dessous le nom de la Benoîte Vierge Marie en le mystère de son Assomption, en la ville ferme de Blancmont, là où était une ancienne chapelle en l'honneur de ladite benoîte Vierge ». Ils s'engagent à y entretenir le grand autel aussi bien que les autres. Ils veulent y voir six chanoines, dont un Prévôt, qu'eux et leurs successeurs auront droit de nommer. Pour constituer leur prébende, ils donnent : 1° les trois quarts des grosses dîmes de Rambervillers ; 2° tout ce qu'ils ont à Verdenal : rentes, gelines, corvées, vouerie et toutes autres droitures, excepté la haute justice et le cri de la ville ; 3° soixante sols de Strasbourg que devaient les Forestiers de Blâmont ; 4° cinquante sols de bonne monnaie à prendre sur les rentes de Domèvre ; 5° trois quarts de cire à prendre sur les fours de Blâmont ; 6° trois quarts d'huile sur les débits de Vauthier ; 7° vingt cinq florins sur les terres de Mandres ; 8° vingt cinq florins sur la terre de Blâmont. Les chanoines pourront, en outre, faire des achats de terre dans la seigneurie, pour agrandir leur apanage.

Leurs devoirs seront de célébrer les saints offices, de tenir une école et de vivre en communauté avec les revenus de leur bénéfice (3).

Jean de Neufchâtel, alors évêque de Toul, avait donné son consentement ; mais, comme il se disposait à partir pour Avignon, il ne délivra pas les lettres de confirmation. Celles-ci ne furent libellées que le 14 novembre 1407.

A l'usage, on comprit qu'il était anormal de laisser desservir l'église paroissiale par des Cisterciens de Haute-Seille, quand il y avait, tout près, des chanoines à la Collégiale nouvelle. Aussi l'évêque, Philippe de Ville, sollicité de donner les lettres de confirmation, proposait-il l'arrangement suivant (4) : L'abbé de Haute-Seille restera « le curé principal », ayant

(1) SERVAIS : *Annales du duché de Bar* et B. 798-39.

(2) Cette pièce, ainsi que les autres concernant la dite collégiale, se trouve aux *Archives départementales d'Epinal*, série G.

(3) On peut voir le règlement imposé aux chanoines de Deneuvre, dans l'ouvrage de M. Bernhardt : *Deneuvre et Baccarat*, p. 61. Celui des chanoines de Blâmont lui ressemblait.

(4) *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, H. 566 à 570.

tous les droits et toutes les charges attachés à ce titre, à savoir : Nomination du titulaire, dîmes curiales, une rente de vingt francs en argent, d'une part et entretien du chœur de l'autre; mais il cèdera toute la desserte paroissiale, en ne gardant que le privilège de venir officier à la saint Maurice et quelques autres fois dans l'année. La Collégiale, au contraire, représentée par son Prévôt, assumera toute l'administration de la paroisse et y accomplira tous les actes du ministère, à titre de « vicaire perpétuel » de l'abbaye, sauf à percevoir les revenus attachés à ce ministère. Ainsi, prévôt et chanoines, s'entr'aidant quand il le faudra, trouveront un utile supplément d'occupations et de ressources. Ce statut fut accepté et inauguré en 1407 et observé jusque vers la fin du XVIII^e siècle.

Les Frères de Henri IV

Après le partage de 1379, les frères de Henri IV furent surtout absorbés par le soin de leurs intérêts en Bourgogne et nous devons relater, au moins sommairement, leurs agissements dans ce pays, mais ils eurent aussi dans le Blâmontois, des possessions dont il importe d'indiquer le sort. Disons d'abord qu'aucun ne fit souche, ce qui permit aux diverses portions blâmontaises, qu'ils détenaient, de rentrer peu à peu dans le comté.

Adhémar, nanti des terres d'Oricourt et de Bouligny, céda, peu après 1379, au comte de Blâmont, moyennant une rente de cinq cents francs, sa part de droits sur Domjevin, Vého, Chazelles, Reillon, Gondrexon et autres villages que nous avons désignés plus haut. Il mourut jeune, ayant déjà partagé son avoir entre ses frères, en 1389.

Thiébaut vécut au château de Velleuxon et, néanmoins, fut assez mêlé aux affaires de son pays d'origine. Après avoir engagé à Henri, pour 1.200 florins, tout ce qu'il avait hérité d'Adhémar, il vint souvent le seconder dans les luttes que nous aurons à raconter. Il eut aussi en sa possession le château de Lagarde et ses dépendances (1), à la suite d'une convention passée avec l'évêque de Metz (2). Un motif inconnu l'indisposa contre son frère Henri, après 1395, à tel point qu'il fut aux prises avec lui et qu'il entraîna dans sa lutte son autre frère, Jean. Il fut sur le point de le déshériter et, en 1396, ne craignit pas d'engager à Jean de Fléville, bailli de Vôge, ce qu'il avait à Gondrexon, Reillon, Chazelles. Cependant l'inimitié s'apaisa. Il mourut en 1408, laissant son avoir surtout à son frère Jean.

Bien qu'il ne se fût jamais marié, il eut un fils nommé Beudoïn qui fut légitimé par le duc de Bourgogne, le 6 juin 1418, et qui est cité sous le nom de bastart de Blâmont, parmi les 278 écuyers servant Guillaume de Châteauvillain, lorsqu'il assiégeait Beauvais (31 août 1417) (3).

(1) Ce château, construit par l'évêque Adhémar de Monteil, était le centre d'une châtellenie qui comprenait vingt villages. H. LEPAGE : *Le département de la Meurthe*.

(2) B. 575-177.

(3) *Archives départementales de la Côte-d'Or*, vol. 16, p. 95.

Jean I^{er}, dont nous avons détaillé plus haut la portion d'héritage, nous appartient aussi pour la meilleure part de sa vie. En 1390, il reçoit du duc de Lorraine les mille florins engagés sur Azeraillés. Il engage lui-même, en 1392, le ban de Verdenal au Chapitre de Saint-Dié et ne songera jamais à le reprendre. Il recueillit la succession de son frère Thiébaud, porta les titres de sire de Vellexon et de Vaire et vint habiter Lagarde, sa propriété nouvelle. Entre temps, on le voyait fréquenter la Cour de Bourgogne et servir d'écuyer banneret à Jean sans Peur. Amené à Paris, par ce duc fameux, en août 1405, il y rencontra le sire de Beaufremont, qui lui proposa d'acheter sa vouerie de Neufchâteau. Il la vendit ainsi pour 1.200 livres. En 1407, il donnait son dénombrement pour Oricourt et, en 1408, il revenait à Lagarde. Une maladie l'emporta peu après. On a son testament, rédigé, le 28 juin, par Messire Vaultrin Walto « curey d'Embermesny, notaire impérial » et transcrit par M. de Martimprey. Dans un long préambule, le scribe déclare, que, tout d'abord, le testateur voulait deshériter le sire de Blâmont et ses fils, à cause de leurs dissensions précédentes; mais qu'il revient sur sa décision, en souvenir de leurs bons offices, pendant qu'il était prisonnier du sire de Neufchâtel. Il institue le comte son légataire universel et ne réserve que mille francs qui seront attribués à sa sœur Marguerite. Quand cet acte fut exécuté, le comté de Blâmont retrouva son intégrité première, sous la seule direction de Henri IV; mais l'héritage de Bourgogne allait subir les pires attaques, par la perfidie de Jean sans Peur (1409). Quelques années plus tard, toutes les terres de Bourgogne furent perdues pour la famille de Blâmont.

Désagréments causés par la succession de Fénétrange

La comtesse Valburge perdit son père, Olry de Fénétrange, en 1387. Ce fut pour la famille de Blâmont un deuil douloureux, surtout à cause des malheurs que déclama le partage qui s'ensuivit. Le défunt laissait deux fils, Jacques et Henry, et cinq filles mariées aux comtes de Blâmont, de Linange, de Salm, de Deux-Ponts et de Saarverden; tout ce monde était bien différent d'humeur. De plus, l'héritage était obéré d'une dette considérable : 40.000 florins, contractée peu de temps avant. Le règlement d'une telle succession ne pouvait être que très épineux. Ayant épousé la fille aînée, Henri IV passa pour le principal héritier et les créanciers prétendirent le rendre responsable de la plus grande partie de la dette. Cette thèse, facilement acceptée par les autres cohéritiers, ne pouvait plaire au comte de Blâmont, d'autant plus que sur la dot de sa femme il restait à payer 15.000 livres. D'autres raisons pareilles militaient en faveur de ses refus obstinés.

Comme les pourparlers n'aboutissaient pas, on recourut à l'arbitrage, en séparant les points contestés. En 1389, le duc de Lorraine établit l'accord avec Saarverden au sujet de Weyer et d'Euzeville. En 1391, l'évêque de Strasbourg, arrangea d'autres litiges avec Jean de Lichtemberg. Entre temps (1390), le comte de Blâmont avait dû réprimer les insolences de Renaud d'Herbéviller, vassal brouillon qui l'avait « deffé »

après avoir ravagé quelques villages du comté (1). Mais, loin de s'éclaircir, les affaires allaient se charger de nouveaux nuages. Les deux frères du comte, poussés par leurs griefs personnels, se liguèrent, à la saint Georges (1391), avec les adversaires que nous connaissons et, tous ensemble, déclarèrent la guerre au sire de Blâmont « tantost, dedans les quinze jours après la requeste échue, sans malengin ». Au fond, l'instigateur de la brouille était le comte de Salm, qui poursuivait ainsi une rivalité séculaire entre Blâmont et Salm.

Chacun des partis chercha des alliés, au risque de créer de nouvelles complications. Les coalisés de Fénétrange attirèrent à eux Jean de Vergy (2), possesseur de Châtillon en Vôge depuis 1377; ils fournirent chacun dix hommes d'armes et envoyèrent cette troupe « guerroyer à Badonviller, Pierre-Percée et autre part que meilleur sera, aussi près des terres dudit Blâmont ». Le château-fort inspirait donc quelque effroi. On ne sait rien des dégâts commis dans cette circonstance.

De son côté, Henri de Blâmont sollicita l'aide de Valéran de Luxembourg, comte de Ligny et de Saint-Pol. Celui-ci promit son concours, surtout contre Saarverden, mais à la condition que le comte Henri deffiera les bourgeois de Metz et même, au besoin, attaquera l'archevêque de Trèves (5 mai 1391). Cette clause, qu'il remplit, fut fatale à notre imprudent seigneur.

A peine « deffiés », les Messins arrivent en nombre jusque vers Blâmont. La rencontre a lieu à Cirey. Après un combat sanglant, la troupe blâmontaise est mise en déroute, et les seigneurs les plus courageux du pays sont faits prisonniers, entre autres : Henri d'Ogéville, Jean d'Herbéville, Constantin d'Haussonville, François de Veney, François d'Autrey. Grâce à l'intervention de l'évêque de Metz et du duc de Lorraine, le conflit s'apaise, l'année même. La rançon des prisonniers est payée par le comte, Jean de Vergy et Saarverden entrent en composition (3) et le calme revient dans le Blâmontois.

Mais Jacques et Henry de Fénétrange restent irréductibles, excités, peut-être, par les seigneurs qui jaloussent la puissance du comte de Blâmont, Tous les hobereaux allemands s'en mêlent et même les évêques

(1) Comme Henri de Blâmont était pris par d'autres soucis, un de ses lieutenants, Thiébaud de Faucogney, se chargea de rappeler à l'ordre le turbulent seigneur; il le battit, le ramena prisonnier dans le donjon et ne le lâcha qu'après avoir exigé 20.000 florins et l'abandon d'une maison qu'il possédait à Blâmont, près du château. — B. 575-176.

(2) Il était fils de Guillaume de Vergy, sire de Fouvens, Port-sur-Saône, et d'Ysabeau de Ribeaupierre, issue elle-même du troisième mariage de Jeanne de Blâmont; il était sénéchal de Bourgogne et avait acquis Châtillon de Marguerite de Salm, Antoine de Vergy, son second fils, occupa Châtillon après lui, et Jeanne, sa fille, épousa Jean II, sire de Blâmont. Voir DUCHESNE : *Histoire de la maison de Vergy*.

(3) L'Entrecours est rétabli, comme auparavant, entre les seigneuries de Blâmont et de Châtillon. Les sujets de Jean de Vergy, émigrés à Turquestein ou à Blâmont, sont rendus; l'étang de Gresson est laissé à Blâmont. Par un traité suivant, de 1403, Cirey et Bonmoutier deviennent mitoyens entre les deux seigneuries nommées ci-dessus. (B. 575-177; 576-18. — D. CALMET, t. II, 723.)

de Strasbourg et de Metz. Cinq années (1390-1395) se passent ainsi en vexations réciproques, avec des alternances de succès et de revers. A la fin, le comte de Blâmont est sur le point de succomber dans la tourmente. D. Calmet relate un combat tout près de Blâmont, sans préciser le lieu. Les troupes blâmontaises repoussent les assaillants jusque vers Sarrebourg, mais le comte est fait prisonnier de l'écuyer strasbourgeois, Hermann Eppelborn (1). Par bonheur, la nouvelle duchesse, Marguerite de Bavière, s'émeut de tous ces désordres et use de son autorité pour faire jurer à tous les belligérants qu'ils déposeront les armes et renverront leurs prisonniers sans rançon. Henri de Blâmont fut ainsi sauvé.

La reconnaissance rapprocha notre comte de Charles II de Lorraine et en fit un allié désormais fidèle. C'est ainsi qu'en 1336, la ville d'Épinal, révoltée contre le duc, fut réduite à l'obéissance par la courageuse intervention de ce nouvel ami. Il n'en fallut pas plus pour ramener la fortune et la paix au château de Blâmont.

Diverses transactions avec le comte de Bar lui valurent la possession définitive de la seigneurie de Mandres (Pâques 1398 et avril 1399). Un accommodement avec Jean de Fénétrange, devenu évêque de Strasbourg (1399), termina tous les différends relatifs à la succession de Fénétrange, qui étaient encore pendants. Tous les prisonniers furent remis en liberté, et, sauf une légère querelle, soulevée en juillet 1401, et aplanie par l'arbitrage du sire de Réchicourt, l'accord ne fut plus troublé. C'était, dira-t-on, pour un sujet futile, beaucoup trop d'agitation et de fracas. On peut, du moins, constater que ces guerres du Moyen-Age, dont les historiens font un si sombre tableau, causaient plus de peur que de mal, et se bornaient à des ravages bien inférieurs à ceux des guerres actuelles.

Fin pénible de Henri IV

Tout joyeux d'avoir retrouvé la paix, le comte de Blâmont se rendit à Bruxelles, en compagnie de ses deux fils, pour réclamer le paiement de la rente accordée à son bisaïeul et laissée en souffrance depuis vingt-cinq ans. Les arrérages d'us faisaient un joli total de 7.500 livres. Jeanne, duchesse de Luxembourg et de Brabant, qui était la débitrice, reçut favorablement la réclamation et promit de s'acquitter de sa dette dans les six mois. Elle tint parole (2). En revenant, Henri IV s'arrêta chez son cousin, Edouard de Bar, laissa près de lui son fils Olry et regagna Blâmont.

Six années de calme s'écoulèrent, pendant lesquelles le comté fut florissant. Puis, le cri de guerre éclata soudain, répété par tous les échos de Lorraine. Bourguignons et Armagnacs se retrouvaient aux prises, Nancy était menacé par le duc d'Orléans, les comtes de Nassau, Saar-

(1) D. CALMET, t. II, col. 660. — Digot croit ces détails fabuleux, t. II, p. 304. En effet, l'autorité de Chevrier, qui les rapporte, est très contestée. Du moins, le fond est certain. — B. 575-195.

(2) B. 576-4.

verden, Salm, Boulay et autres. Charles II convoqua tous ses preux pour conjurer le péril. Par un traité du 22 février 1407, Henri de Blâmont mit sa personne, ses fils, ses forteresses, au service de son duc, moyennant 2.400 florins et la reconnaissance de ses droits sur Frémonville et Fontenoy-la-Joûte.

On sait qu'une grande bataille s'engagea, le 18 juin, presque sous les murs de Nancy. Henri de Blâmont accomplit force prouesses aux côtés de Charles II et reçut, dix jours après, 500 florins. Mais la maladie le guettait, et ce fut la fin de ses exploits guerriers. La goutte, dit-on, annihila le reste de sa vie et le retint dans sa demeure, comme en un tombeau anticipé. Force lui fut de confier le soin de ses affaires à ses trois fils, sous l'œil vigilant de Henri de Barbas, son voisin dévoué et fidèle.

Nous verrons plus loin que, pendant ce repos forcé, les intérêts de la famille de Blâmont, en Bourgogne, eurent beaucoup à souffrir. Dans notre région, au contraire, douze années s'écoulèrent dans une tranquillité relative. L'histoire n'y relate que deux petites attaques à main armée, qui furent vite repoussées.

En 1417, Jean de Créhange voulut se venger de Thiébaud, fils aîné du comte, mais celui-ci l'apaisa et le sang n'eut pas à couler. En 1419, des seigneurs alsaciens envahirent les terres de Blâmont et firent le siège du château, mais Henri de Barbas les dispersa et fut assez heureux pour capturer Henri de Molberg et Martin Münch de Vildsberg, deux insolents, qui ne sortirent du donjon qu'après avoir payé les dégâts commis. Le comte fut généreux envers son sauveur, puisqu'il lui versa 200 florins pour sa peine et ses pertes en chevaux et harnais (1).

Si Henri IV avait eu pleine santé, notre comté aurait montré une brillante prospérité, tant il présentait d'animation et d'aisance. La petite Cour qui se rendait aux châteaux de Blâmont et de Deneuvre pour y remplir ses offices, avait même bravoure et même distinction que son chef. Henri de Barbas ou de Lannoy, nommé bailli de Blâmont, tenait le premier rang ; c'était l'homme des loyaux services, qui inspirait toute confiance. Les sires d'Herbéviller, d'Ogéville, de Brouville, de Montigny, étaient des chevaliers tout fiers de leur importance. Au-dessous étaient des écuyers, des hommes-liges que divers contrats attachaient à la famille du comte et qui séjournèrent plus ou moins dans ses châteaux, comme : Guillaume de Montby en Bourgogne (1376), Jean de Marsal (1377), Geoffroy de Sampigny (1381), Henri de Morhange, Colignon de Vic (1387), Jean d'Haussonville (1389), Hartung et ses fils Hanus et Vary de Turquestein (1389), Jean Wyss de Gerbéviller (1395), Goffé Quinquever de Sarrebourg (1405), Jean, dit Xelmé de Fénétrange (1403), Hartung de Wangenberg (1411) (2). Tout ce monde, en allant et venant, n'avait pas manqué d'accroître le bourg et de lui amener de nombreux habitants. C'était l'heure, pour la communauté grandissante, de se donner des institutions propres sous l'œil bienveillant de son maître, en accord

(1) B. 580-86.

(2) B. 576, 577, 580.

avec les coutumes déjà établies. Aussi le château pourra disparaître et la cité, sortie de ses langes, sera capable de vivre par ses propres moyens.

Miné depuis si longtemps par la maladie, le comte Henri finit par s'éteindre. La date exacte de sa mort n'est pas connue. Suivant le témoignage de Ferry d'Abocourt, voué de Deneuvre, elle doit être placée entre le 28 avril 1421 et le 20 janvier 1422. Le défunt reçut l'inhumation dans la collégiale de Blâmont, fondée par lui. Deux ans après, sa femme, Valburge, le rejoignait dans la tombe (1).

Famille de Henri IV

Valburge

Sept enfants naquirent au foyer de Henri et de ~~Canégonde~~ ^{Canégonde}.

Citons d'abord les filles, au nombre de quatre. Trois entrèrent en religion. Ce furent *Valburge* et *Jeanne*, que leur tante attira près d'elle à Remiremont, et *Adélaïde*, qui fut, dès 1422, abbesse de Saint-Pierre-aux-Nonains de Metz. Les deux premières n'avaient que 14 et 15 ans, lorsqu'elles quittèrent leur famille. Elles firent, en passant à Deneuvre, en 1403, un acte de renonciation à leurs droits, en faveur de leurs frères, et ne gardèrent qu'une rente viagère s'élevant à quinze livres. Valburge fut plus tard abbesse du Chapitre noble d'Epinal, de 1420 à 1439.

Henriette, seule, resta dans le monde, et épousa Bernard de Thierstein, sire de Pffeffingen et Belfort. Sa dot fut portée à 400 florins d'or, gagés sur la saline de Salin, à condition qu'elle renoncerait, comme ses sœurs, à sa part d'héritage (1420). Elle dut mourir avant 1434, et ne laissa qu'une fille, Suzanne, à qui Marguerite de Lorraine, sa tante, remboursera une rente de 200 florins d'or.

Les trois fils, *Thiébaut*, *Olry* et *Jean*, nous sont déjà connus. Thiébaut, en sa qualité d'aîné, fut envoyé par son père en Bourgogne pour gérer les intérêts de la famille de Blâmont, quand ses oncles furent disparus (1409). Le père souffrant manda à Jean-sans-Peur, qui est suzerain des terres d'Oricourt et de Vaire, que « veu et attendu l'infirmité de son corps qui est telle que ses jambes ne peuvent plus le porter, et aussi qu'il peut être mieulx servy de son fis que de luy », il le prie d'agréer l'hommage de son fils au lieu du sien (10 août) (2). Comme réponse, le duc de Bourgogne, retenu à Paris, donna l'ordre à son favori, Guillaume de Vienne, d'assiéger les forteresses de Vellexon et d'Oricourt, qui appartenaient au sire de Blâmont, sous prétexte que celui-ci s'en servait pour exercer des pillages. Vellexon fut d'abord investi et attaqué avec tous les moyens alors en usage. Thiébaut s'y défendit vaillamment, depuis le 22 septembre 1409 jusqu'au 22 janvier suivant. Mais, dit l'auteur anonyme de *l'Histoire de Bourgogne*, la place dut se rendre et elle fut rasée. Thiébaut put s'enfuir avec quelques compagnons et alla se réfugier à Vaire, autre forteresse appartenant aussi à son père; la garnison fut décapitée ou pendue, ou, tout au moins, expulsée sous bonne garde. A

(1) B. 576, 580. — E. DE MARTIMPREY, IX, pièce justificative.

(2) B. 576-19. — E. DE MARTIMPREY, VIII, pièce justificative.

Vaire, Thiébaud subit un nouvel assaut, que lui livrent 400 chevaliers ou écuyers, tandis qu'il commande une troupe infime. Il s'échappe encore, le 22 février, et laisse ses partisans se rendre à discrétion. Mais son frère Olry est venu à son secours. Une troisième place leur reste, Ori-court. Ils s'y enferment, sont encore assaillis et, pour la troisième fois, obligés de s'échapper.

Pourtant leurs droits sont incontestables. Renonçant à les défendre par les armes, les deux frères essayent de parlementer avec Guillaume de Vienne et recourent à un arbitrage. Une sentence, rendue peu après, règle que les fiefs contestés de Bourgogne resteront à la famille de Blâmont, mais qu'elle payera, pour les recouvrer, mille florins d'or (1). La remise des fiefs souffrit encore quelques difficultés, cependant tout était arrangé pour le 14 août 1411, grâce à l'intervention de la duchesse de Lorraine.

Les deux frères qui avaient subi tant de malheurs, furent rappelés près de leur père, et les possessions bourguignonnes devinrent, dès lors, l'apanage de leur troisième frère, Jean II. Pourvu d'un canonicat à la Cathédrale de Toul, celui-ci avait aussi reçu du Chapitre de Remiremont la charge de Grand Prévôt (29 juillet 1403). Une dispense d'âge lui fut accordée et son père devint sa caution. Au commencement, le jeune Prévôt remplit ses fonctions avec zèle, mais bientôt il donne aux Chanoinesses sujet de plaintes sérieuses, qu'elles adressèrent à son père. Celui-ci vint à Remiremont (1404) et promit de combler le déficit causé par la mauvaise administration de son fils, mais ne se hâta pas de tenir parole. Les religieuses portèrent leurs doléances jusqu'au Pape, ce qui occasionna un procès qui durait encore en 1430. Pour en finir, Thiébaud, successeur de Henri IV, dut laisser au Chapitre noble la possession de Destord.

Mais, dès 1411, Jean II avait eu soin de renoncer aux dignités ecclésiastiques, et avait accepté, pour sa part, les possessions de Bourgogne.

Il épousa sa cousine, Jeanne de Vergy, fille de Guillaume, dont nous avons parlé plus haut. Il en eut Claudine de Blâmont, qui sera la femme de Jean de Toulangeon. On éprouve quelque déplaisir à voir ce rejeton de Blâmont associé désormais à tous les tenants de la cause bourguignonne et anglaise contre la cause française, ami peut-être de ce Jean de Luxembourg, qui devait, en 1430, vendre au duc de Bourgogne la douce héroïne Jeanne d'Arc.

Olry I^{er} vécut moins longtemps. Il avait fait ses premières armes chez le comte de Bar et avait été, par lui, armé chevalier, en 1395. Ses qualités furent telles que son protecteur n'hésita pas à en faire son écuyer banneret. Nous avons dit plus haut qu'à son retour de Bruxelles, il fut retenu à Bar et emmené à Paris dans l'escorte du puissant chef du Barrois. Comme il en revenait et se dirigeait vers Blâmont, pour

(1) B. 346-168.

retrouver son père, il apprit à Saint-Mihiel qu'une troupe de malandrins, commandée par un sire de Courgiron, faisait le siège d'Herbéviller. Vite, il franchit la distance qui le séparait de ce lieu, fondit sur les assaillants, les dispersa et les poursuivit au delà de Saint-Martin (1401).

Sa vaillance égalait son ardeur et sa fougue. Il ne sut pas résister à l'élan qui emporta tant de chevaliers lorrains vers les champs d'Azincourt, en 1415. Il y combattit aux côtés d'Édouard de Bar et y trouva la mort. C'est, du moins, ce que donne à entendre la chronique du doyen de Saint-Thiébaud. Il n'avait que quarante ans et ne fut jamais marié. Son frère, Thiébaud, recueillit son avoir et se trouva seul à la tête du comté de Blâmont.

4° Thiébaud II :

Sa carrière écourtée

On ne voit pas que Thiébaud II soit retourné en Bourgogne, après 1411 (1), tant ses malheurs l'avaient contristé. Cependant son court séjour dans ce pays plantureux suffit à lui inspirer le goût de la bonne chère, et il introduisit à Blâmont des mœurs faciles qui énervèrent sa race à bref délai et étouffèrent en lui l'âpre énergie de Salm. Par contre,



SCEAUX DE

THIÉBAUD II DE BLAMONT

MARGUERITE DE LORRAINE

il apporta une science de la guerre plus approfondie, et, après avoir éprouvé les effets puissants des armes qui faisaient parler la poudre, il se hâta de vulgariser tous les engins dont ses ennemis avaient usé contre lui. Ses succès servirent peut-être à sa réputation, en mettant son courage en relief. Aussi, lorsqu'il fut question d'instituer, sous les auspices du cardinal Louis de Bar, un Ordre de chevalerie, dont le but

(1) Sceau de Thiébaud II, 1422. Ecu penché aux armes de Blâmont, sans brisure; au dessus, deux léopards tenant un casque de profil; orné d'une couronne à trois fleurons, de laquelle sort une longue pointe, accompagnée de deux saumons renversés et terminée par une boucle et un panache. B. 576-33.

était de s'opposer aux guerres intestines, tous les yeux se portèrent sur le jeune comte de Blâmont, pour en faire le roi de la confrérie (1).

Cette haute renommée aida puissamment Thiébaud dans l'affaire de son mariage. Admis dans la famille de Ferry, comte de Vaudémont, il obtint, sans peine, la main de sa fille Marguerite. On sait les prétentions à la succession du duché qu'émit le frère de cette princesse, sous prétexte que Charles II n'avait que des filles. Peut-être, entraîné par sa femme, Thiébaud se montra-t-il trop favorable à cette thèse ambitieuse; le duc lui fit savoir qu'il avait agi « à son grand déplaisir ». Le temps n'était plus où un comte de Blâmont se croyait l'égal du duc. Thiébaud fit des excuses et s'engagea par écrit à ne jamais s'allier aux adversaires de son suzerain, à publier les ordonnances ducales, à faire circuler dans ses domaines les monnaies de Lorraine, à défendre à ses bourgeois de prêter serment à un nouveau comte, tant que celui-ci n'aurait pas rendu hommage au duc. L'évêque de Toul et Thierry d'Ogéville apposèrent leur sceau à cette convention (22 septembre 1422) (2). Jamais Thiébaud n'essayera plus de s'y soustraire.

Dans ses débuts, le comte de Blâmont montra un grand esprit de conciliation. Il accorde aux chanoines de Deneuvre la liberté de tester, moyennant le paiement d'un florin pour remplacer le droit qu'il avait d'hériter d'eux (1422). Il fait la même faveur aux chanoines de Blâmont (1428) (3). Il règle à l'amiable son partage de famille (1423) en laissant à son frère Jean II, toutes les possessions de Bourgogne, et en gardant les châtelainies de Blâmont, de Deneuvre, de Mandres, d'Amermont, de Piennes, de Lagarde et de Turquestein, les voueries de Vic et de Neufchâteau, les bans d'Azerailles et de Saint-Clément, les rentes de Rosières, Bruxelles, Luxembourg et Hainaut.

Bientôt après, l'évêque de Metz, Conrad Bayer de Boppart, lui propose le rachat de Lagarde. Le marché est conclu. Le château qui tombait en ruines est restauré, et ce lieu devient pour l'évêque « celui des terres où il s'ayme le plus, à cause que la chasse y est fort belle » (4).

Bien qu'il soit muni d'un armement redoutable, le château de Blâmont n'écarte pas toutes les attaques. En 1424, un certain Liétard de Raon-sur-Plaine vient y insulter le comte, mais lui fait bientôt des excuses. En 1425, Jean de Milhenheim se montre plus insolent et il se voit enfermer au donjon, jusqu'à ce qu'il paye sa rançon. En 1426, l'évêque de Strasbourg est sur le point de l'attaquer à son tour, quand le duc de Lorraine arrive pour apaiser le conflit (5).

(1) Cet ordre, dit de la Fidélité, institué en 1416, comptait 20 chevaliers et 25 écuyers. L'insigne était un collier portant la devise : « Tout un ». On croit que l'ordre de Saint-Hubert fut la continuation de l'ordre de la Fidélité. Son insigne fut une croix à quatre branches, émaillée de blanc, bordée d'or, qui se portait à la boutonnière suspendu à un ruban vert, bordé de deux rangs rouges. Il avait un grand-maitre, six grand'-croix, trente commandeurs et des chevaliers en nombre illimité. Il n'admettait que des nobles. Il fut supprimé en 1824. LAROUSSE : *Grand Dictionnaire*.

(2) B. 576-33.

(3) B. 644-36 et 576-46.

(4) MEURISSE : *Histoire de Metz*, p. 546.

(5) B. 575-199, 576-37.

Voici une affaire plus grave. Le 14 juillet 1427, l'évêque de Metz, mécontent, envoie un « cartel » en règle, appuyé des lettres de « Defiance » de trois seigneurs : Conrad et Henry Bayer, neveux de l'évêque, Ferry de Bacourt, sire de Créhange. « Des gens de Thiébaud, sortant de Deneuvre, ont fait, sans cause ny raison, en plusieurs manières, vilénies, injures et dapmaiges aux gens de Backarat, Brouville, Vathiménil; de même, de son sceu et consentement, les dits subjects ont fait enlever de Backarat aulcuns des gens de l'évesque et fait mener iceux en prison au lieu de Durkestein, et les ont mis au fond de tours en fers et ceps et mis en gehenne et grands tourments de leur corps en manière qu'on fait à malfaiteurs notoires; des habitants de Brouville furent navreits, battus, tellement que l'ung d'eux en aist été mort et avec ceu, les griefs



ECU DE CONRAD BAYER DE BOPPART

faits à plusieurs de Vathiménil... de quoy nous en avons escrit en vous priant et requerant que cette vilonie nous fut amendée, comme le cas le désire...» (1).

Quand cette plainte arriva, Thiébaud voulut la braver et attendit ses adversaires. Mais le duc l'apprit et, pour éviter un malheur, il dépêcha au comte son sénéchal, Jean d'Haussonville, assisté d'un écuyer, Jean de Fléville, qui le prièrent de donner satisfaction à l'évêque. Tous deux étaient bien choisis pour cette mission; le premier surtout, car il passait pour le grand argentier de ce temps, et il venait d'acheter Châtillon au sire de Vergy. A force d'instances, ils réussirent à retirer de Thiébaud le *gant* de l'évêque et s'empressèrent de le rapporter à Vic, en suppliant le prélat de se prêter à une entente. Leur démarche ne fut point vaine : l'accord fut signé.

Après ce danger, un autre se présenta (1429). Thiébaud fut surpris chez lui par Didier d'Einville et le sire de Volfemberg. L'attaque fut si imprévue que plusieurs hommes du comte furent pris et tués. La riposte fut vigoureuse et les assaillants promptement reconduits aux frontières. L'année suivante, c'était au comte à jouer le rôle de pacificateur, en réconciliant le duc de Lorraine avec les Messins, qui l'accablaient de vexations, depuis quatre ans. Cette année même, Jeanne d'Arc délivrait Orléans et conduisait Charles VII à Reims pour le faire sacrer.

(1) B. 345-110.

En janvier 1431, mourait le duc Charles II. Le comte et la comtesse de Blâmont notifèrent à la Cour lorraine qu'ils n'opposaient aucune revendication vis-à-vis du duché. Cette déclaration loyale les rangeait nettement dans le parti de René d'Anjou et condamnait les menées d'Antoine de Vaudémont. On sait ce qui advint. Antoine demanda l'appui du duc de Bourgogne et prit les armes pour enlever de vive force la couronne ducale. De son côté, René d'Anjou fit appel à ses alliés. L'évêque de Metz, le maire de Toul, les ducs de Bavière et de Bade, le sire de Baudricourt, le brave Barbazan, envoyé par le roi de France, amenèrent chacun leur contingent. Thiébaud de Blâmont se joignit à tout ce monde avec sa compagnie de quarante cavaliers et quatre-vingts pages. Une bataille sanglante fut livrée à Bulgnéville, le 2 juillet 1431. Cette journée, comparable à celles de Crécy et d'Azincourt pour le nombre des victimes — deux mille Lorrains, dit-on, tués ou blessés — n'eut d'autre résultat que de faire prisonnier le chef des Lorrains, René d'Anjou, sans profit pour la cause de son adversaire. On releva parmi les morts Jean de Salm, seigneur d'Ogéville, partisan résolu de René. Thiébaud de Blâmont reçut une blessure qui ne l'empêcha pas de regagner son château, mais qui le fit mourir, le 2 septembre suivant. Il fut inhumé dans la Collégiale et, sur son mausolée, on grava ces simples mots : « Cy-gist noble sire, Messire Thiébaud, seigneur de Blâmont, qui trespasa l'an de-grâce 1431 » (1).

On n'élève aucun doute sur la bravoure de ce chevalier, mais on reste quelque peu sceptique à l'endroit de ses talents d'administrateur. Thiébaud dépensait sans compter pour les fêtes qu'il donnait ou les voyages qu'il entreprenait. La dot de sa femme, portée à six mille livres, fut longue à venir. Il fallut pressurer les sujets. Une enquête faite, en 1432, dans la châtellenie de Turquestein, après que l'évêque de Metz l'eut rachetée, constate que les villages en étaient ruinés par les exigences des comtes de Blâmont, leurs maîtres depuis 1405.

Il fallut aussi emprunter, et par conséquent engager des portions du comté. Mais comme la clause de réachat ne fut pas exécutée, ces portions furent perdues. Jean d'Haussonville, grand bailleur de fonds, put ainsi se faire, dans la Vôge, un petit Etat, qui prit le nom de « Pays des Baronniees » (2). Châtillon en fut le premier centre. Turquestein y fut ajouté, en 1433, après un achat laborieux près de l'évêque de Metz. Puis Lorquin et même Saint-Georges viendront le compléter au siècle suivant.

(1) Cette épitaphe a été trouvée par M. Germain de Maily, dans un document du xv^e siècle.

(2) En 1427, Jean d'Haussonville acquit la seigneurie de Châtillon près d'Antoine de Vergy, la moitié de Hattigny près du comte Thiébaud de Blâmont, le quart de Domjevin (rue Haute), la moitié de Halloville et de Harbouey près du même Thiébaud (B. 576-44, 48, 49). — En 1430, autres acquisitions à Halloville (Haute rue) à Harbouey et à Vala. (M.S.A.L., 1886, p. 139). — M. E. Ambroise a laissé de substantielles notices sur ce pays des Baronniees, publiées dans les *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1911, et dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine*, 1914, 1919, 1920, 1921.

Famille de Thiébaud II

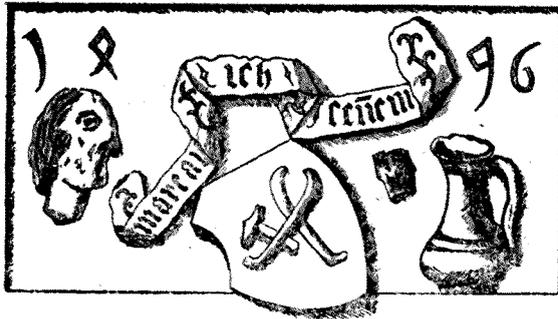
En mourant si tôt, Thiébaud II laissait six enfants sous la tutelle de Marguerite de Lorraine, sa veuve. L'ainé, *Ferry II*, fut déclaré majeur en 1437 et prit la succession de son père. *Olry II* entra, plus tard, dans les Ordres, et mourut évêque de Toul. *Thiébaud III*, le dernier né, mourut vers 1465, sans postérité, n'ayant jamais quitté Blâmont. *Valburge* épousa Jacob de la Petite-Pierre et, pour sa dot, reçut 400 florins de rente sur la saline de Dieuze. *Marguerite* mourut avant 1469. *Isabelle*, épousa Jean de la Haye, sieur de Passavant, Montaigu et Chevillé.

Un bâtard, du nom de *Jean*, doit être mentionné à côté des précédents. Reconnu par le comte, il vécut près du château et se vit à la tête d'une jolie fortune, que lui légua Lorette de la Chambre, veuve de Jean Fontoy, dernière survivante de la famille de la Chambre. Il reçut en outre des biens à Montigny, Chazelles, Leintrey, Gondrexon, Repaix, Reillon, Gogney, Barbas et Autrepierre (1). En 1412, son mariage lui fit abandonner le pays de Blâmont pour celui de Nomeny, et laisser toutes ses terres à la Collégiale, sauf sa maison, qui fit retour au château. Sa première femme, Jeanne de Nomeny, ne lui donna pas d'enfant, mais la seconde, Alix ou Isabelle de Chérizy, lui donna Jean II, qui fut seigneur de Phlin, Gembrecourt et Liocourt. Le fils de ce dernier, Jean III, épousa Marguerite de Craincourt et eut une fille, Jacqueline de Blâmont, la dernière du nom, qui fut mariée à Hector de Gennes (2).

Pour une descendance aussi nombreuse, l'avenir semblait plein de promesses, et pourtant il était sur le point d'apporter l'extinction fatale.

(1) B. 576-56 et 91. — Archives départementales des Vosges, G. 5.

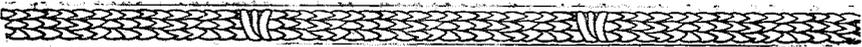
(2) H. LEPAGE : *Les Communes de la Meurthe*, art. Phlin.



Cliché Bernhardt.

ENSEIGNE DE TONNELIER A DENEUVRE (1496)

L'inscription doit se lire apparemment : Ich marc ai cennem? Moi, marc de cennem.



IV

Le déclin de la Maison de Blâmont

1° Maimbournie de Marguerite de Lorraine

La veuve de Thiébaud II était active, intelligente et ferme. Elle eut à cœur de redresser les finances de sa famille et de refaire l'intégrité du comté. Pour l'aider dans cette tâche, elle trouva les compagnons de son mari, surtout Jean d'Herbéviller. Sa maimbournie dura six ans. Elle commença par envoyer à la régente Isabelle, en vue de délivrer son mari prisonnier à Dijon, la jolie somme de 4.500 florins, qu'elle préleva sur le réachat de Turquestein. La duchesse, en reconnaissance, lui octroya une rente sur la saline de Dieuze (1432). La comtesse fit rentrer en sa possession la vouerie de Neufchâteau, précédemment engagée (1433). Elle régla un procès intenté par son beau-frère, le comte de Thierstein (1434). Elle fit un accord avec l'évêque de Metz au sujet des contremands usités dans les régions d'Entrecours (1436) (1). Elle remit, en somme, sur un bon pied, toutes les finances de son petit État.

En 1437, Ferry, son fils aîné, prit en mains les rênes du gouvernement. Ce fut pour elle le moment de s'effacer, tout en veillant à la formation de ses autres enfants. Un douaire lui fut constitué à Mandres, avec une rente viagère de deux cents florins. Mais elle ne résida guère dans ce domaine écarté. On la vit plus volontiers à Blâmont ou à Deneuvre. Il semble même que Badonviller ait eu ses préférences, du

(1) On nommait *Entrecours* les territoires situés entre les lieux relevant du temporel évêché et ceux qui appartenaient au comté ou à une seigneurie voisine; ainsi : Reherrey, Brouville, Vaxainville, Hablainville, Bertrambois, Lafrimbole, etc... Le *contremand*, sorte de droit d'option laissé aux époux venant de seigneuries diverses, permettait à ceux-ci de choisir, dans un délai fixé, la seigneurie à laquelle ils voulaient appartenir. Pour cela, certaines cérémonies extérieures étaient à remplir. (B. 580-93, 644-35.)

moins pendant quelque temps. Car elle voulut y avoir une maison, que lui vendit Jean d'Herbéviller (1435). Simon, comte de Salm, son cousin, eut la courtoisie d'affranchir cet immeuble, en le déchargeant de l'hommage qui lui était dû. On ne sait si notre douairière l'habita beaucoup; on n'a, du reste, que peu de renseignements sur la fin de sa vie. Son testament fut rédigé à Deneuvre, le 6 avril 1469, en présence de Nicole Mougenot, prévôt de la Collégiale, et de Jean Mathieu, chanoine. Le texte en a été donné par M. E. de Martimprey; il prouve la foi de cette noble femme, la reconnaissance qu'elle gardait à ses familiers et l'aisance dont elle jouit jusqu'à la fin. Sa mort et sa sépulture en ce lieu expliquent, sans doute, que son fils Olry ait toujours montré plus d'attachement à Deneuvre qu'à Blâmont.

2° Ferry II de Blâmont (1437-1493) :

Partage de famille peu avantageux

Le comte Ferry aurait pu se rendre célèbre. Il gouverna le comté durant 56 ans et il assista aux événements les plus tragiques de l'histoire lorraine. Or jamais prince ne fut plus effacé. Est-ce irrésolution, faiblesse d'esprit ou calcul? Peu importe. Une telle nullité serre le cœur



SCEAU DE FERRY II DE BLAMONT

et va nous faire assister à l'agonie lente et irrémédiable d'une Maison longtemps florissante.

Ferry brise d'abord avec les traditions de ses parents, en embrassant le parti d'Antoine de Vaudémont. Ce premier acte, qui ne s'explique pas; lui coûte cher. Sous la conduite de Beudoïn de Fléville et de l'Abbé de Gorze, les Lorrains se jettent sur ses possessions de Mandres-aux-Quatre-Tours. Le siège du château dure huit jours et cette place est sur le point d'être détruite, quand arrive Antoine de Vaudémont, avec 600 chevaux. Il était temps; les assaillants se dispersent et le château échappe à la ruine (1438). Peu après, Ferry est en querelle avec l'évêque de Metz pour des affaires d'Entrecours, et il promène ses troupes sur les terres de l'évêché. Mais il va perdre la vouerie de Vic dans la

transaction qui interviendra, en février 1441, à Pont-à-Mousson, pour régler sous les yeux de la duchesse régente, ses nombreux démêlés avec Raoul de Coucy.

En 1441, le plus jeune frère de la famille atteignait sa majorité. Comme le patrimoine était resté jusque-là indivis, il fallut songer à le partager. Les filles eurent leur dot en argent. Les trois fils convinrent de garder en commun la propriété de leurs seigneuries, tout en attribuant la gestion de Blâmont et de Mandres à Ferry, celle de Deneuvre à Olry et celle des terres de Bourgogne à Thiébaut. Les papiers de famille furent enfermés dans une armoire à trois clés différentes, que se distribuèrent les ayant droit. Mais un tel arrangement ne pouvait durer, et les trois frères allaient en venir aux mains, quand des amis leur firent accepter la médiation du duc Jean II et de l'évêque de Metz (1457).

Les clauses suivantes furent acceptées : « Ferry, pour son droit d'aînesse, aura le château-fort de Blâmont, les pourpris des fossés, la grange et la maréchaussée voisine et tout le jardin longeant en partie les fossés (Parterre) moyennant quoi, il supportera toutes les charges de la forteresse, comme portiers, gardes et guetteurs et les fournira à ses dépens. Ses frères pourront faire construire une forteresse à Blâmont en achetant les maisons nécessaires à son emplacement, sauf à les reprendre de l'évêque de Metz. Le surplus de leurs terres restera indivis entre eux, avec des droits égaux pour chacun. » (1).

On peut trouver étrange ce projet d'élever ainsi château contre château. Olry n'y était pour rien, certes, car il convoitait plutôt les dignités ecclésiastiques et s'occupait assez peu de Deneuvre. Mais c'était le rêve de Thiébaut. On le vit, dès lors, acheter maisons et jardins au quartier du *Vieux Marché*, et commencer une maison princière, en face de la demeure de son frère. La maladie l'arrêta et il ne reste rien de ses constructions. Par son testament, daté de 1459, il laisse tous ses achats à Ferry, et il meurt, en 1465, sans avoir été marié.

Les deux frères survivants firent, en 1471, leur reprise obligatoire vis-à-vis de leurs suzerains : l'évêque de Metz et le duc de Lorraine (2), et remplirent loyalement les obligations féodales qui leur incombaient.

Ferry II et Charles le Téméraire

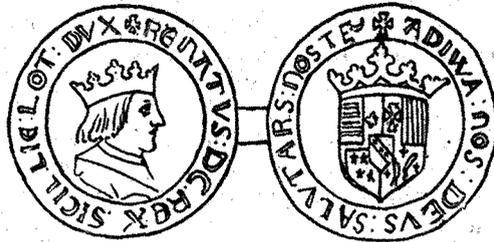
Une crise redoutable mettait en péril l'indépendance de la Lorraine, qui convoitaient à la fois la France et la Bourgogne. On sait les dévastations qui précédèrent la bataille libératrice de Nancy. Notre Blâmontois fut plus à l'abri des chevauchées bourguignonnes, qui causaient tant de ruines, et on le regrette presque. C'est qu'en effet, nos comtes, si

(1) *Du Fourny*, t. X, p. 211. — B. 577-68 et 80.

(2) La partie mouvante de Lorraine était : Azerailles, Saint-Clément, Domjevin, Gogney, Verdenal, Chazelles, Igney, Halloville, la vouerie de Domèvre, le moulin neuf, le bois de Voile et le Haut-Bois, près d'Ibigny.

peu empressés à seconder René II, ne semblaient pas comprendre la belle cause que défendait l'infatigable duc. L'idée nationale, dira-t-on, n'était pas encore sortie du chaos féodal et des défections pareilles étaient commises par nombre de seigneurs aussi en vue : nous l'admettons. La femme de Ferry de Blâmont était fille d'un ami de Jean sans Peur ; sa belle-sœur, était mariée à Rodolphe de Hochberg, l'un des principaux capitaines de Charles le Téméraire : il était difficile d'échapper à de telles influences. De plus, Georges de Bade, le nouvel évêque de Metz, favorisait le Téméraire. D'autre part, Olry II de Blâmont, chanoine, protonotaire apostolique, était tout dévoué à Louis XI, hostile à René II. Toutes ces raisons expliquent la réserve de Ferry, mais suffisent-elles à justifier son inertie ?

En août 1475, la frayeur causée par l'invasion bourguignonne fut telle que plusieurs villes de Lorraine : Lunéville, Deneuvre, Dieuze, allèrent spontanément faire leur soumission au Téméraire, arrêté devant



MONNAIE DE RENÉ II, DUC DE LORRAINE

Nancy. Le bailliage d'Allemagne opposa bravement sa résistance et fut écrasé de garnisons ennemies. Sarrebourg fut pris d'assaut. Blâmont reçut au contraire un sauf-conduit et ne fut pas inquiété. Quand Nancy fut assiégé pour la seconde fois (24 octobre-30 novembre), Charles le Téméraire manda (29 octobre) qu'il prenait « sous sa sauvegarde les possessions de Blâmont, Deneuvre et Mandres, à la demande de Ferry et d'Olry ».

En mars 1476, René II partit pour la Suisse, afin d'y chercher du secours. Avec quatre cents lances françaises, il eut l'audace de traverser un pays occupé tout entier par l'ennemi.

Contournant Lunéville et Deneuvre, il vint coucher à Ogéviller, dans la nuit du 1^{er} et 2 mai. Il traversa Blâmont et y reçut des vivres ; il parvint ensuite à Sarrebourg, où la réception fut enthousiaste. Là, ses compagnons furent portés de 400 à 800. La chronique lorraine raconte que « les seigneurs allemands faisaient absorber au duc et à ses gens jusqu'à cinq repas par jour : déjeuner, dîner, marande, souper et recinon ou schlaff-trunck, où disparaissaient, à l'envi, chapons, victuailles, pfaferlins (pâtés de moines), largement arrosés de vins blancs d'Alsace ou de vins gris de Lorraine. Les Français en étaient tout ébaubis et se

demandaient si c'était l'ordinaire des allemands de manger tant et si souvent ».

A son retour, René II traversa Saint-Dié, Bruyères et essaya de dégager Nancy. Il reprit Lunéville et rallia à sa cause quelques seigneurs qui n'étaient pas pour lui. Mais ses ressources furent bientôt épuisées et il lui fallut retourner en Suisse chercher de nouveaux renforts. Il en revint avec des Alsaciens qu'il rassembla à Bâle, traversa Strasbourg, s'arrêta, le 20 août, à Sarrebourg et remit aux bourgeois une charte où il loue leur fidélité et où il les exempte de tailles pour l'avenir. Arrivé devant Nancy, il refoula les Bourguignons. Mais ce succès ne fut que passager. Charles le Téméraire vint surprendre le noble champion de la cause lorraine avec des troupes fraîches, qu'il amenait de Pont-à-Mousson, et le fit reculer.

On était en octobre. L'armée ducale était découragée; ses mercenaires non payés ne voulaient plus se battre. Pour la troisième fois, l'intrépide René reprit le chemin de la Suisse, en promettant de revenir dans deux mois. N'était-ce pas tenter l'impossible? La ténacité du duc et le souvenir de sa vaillance à Muret firent, de l'autre côté du Jura, une si heureuse impression que plusieurs centaines de volontaires vinrent se ranger sous ses ordres. A Noël, la petite troupe sortit de Bâle, et parvint à Saint-Dié, puis à Raon, à la fin de décembre. En même temps, des recrues d'Alsace arrivaient par Saverne et Sarrebourg. La jonction devait se faire à Hadonviller (Croismare). On sait que René conduisit la première de ces colonnes, car, de Bergarten (1), il expédia, le jeudi 2 janvier 1477, une lettre à Guillaume de Ribeaupierre, pour lui donner rendez-vous à Hadonviller. Le 3, il passait à Ogéviller, où les vivres firent défaut, parce que ce village venait d'être ravagé par les Bourguignons; le lendemain, il était à Hadonviller. On sait le reste. La bataille, engagée devant Nancy, le 5, se termina, le 6, par la déroute des Bourguignons et la mort de Charles le Téméraire.

On peut croire que le comte de Blâmont se départit alors de sa neutralité et envoya quelques hommes de renfort au vaillant duc de Lorraine, car, un mois après la campagne, celui-ci, accordant des récompenses aux seigneurs qui l'avaient secouru, n'oublia pas de concéder Fougerolles à la famille de Blâmont, en spécifiant que cette grâce lui était faite en retour de ses bons services. On sait, en outre, qu'Olry III, quatrième fils de Ferry de Blâmont, déjà damoiseau de René en 1470, passa le reste de sa vie à la Cour de Lorraine, revêtu de l'insigne dignité de sénéchal, puis de bailli de Nancy, jusqu'à sa mort, en 1489.

Famille de Ferry II

Le comte de Blâmont eut une nombreuse famille, où figurèrent huit enfants légitimes et deux bâtards. Ceux-ci, nommés François et Gaspard, reçurent quelque part de l'héritage, mais moururent sans laisser de traces. Les quatre filles sont connues seulement par le testament de

(1) Château de Beauregard, situé au-dessus de Raon-l'Étape.

leur aïeule, Marguerite de Lorraine, où se trouvent leurs noms : Marguerite, Alice, Agenon et Isabelle. Elles moururent jeunes et sans être mariées. Les quatre fils moururent aussi, sans laisser de postérité; c'étaient : Claude, Louis, Guillaume et Olry III. Ce dernier, nous l'avons dit, eut quelque célébrité comme sénéchal et finit à la Cour de Lorraine, vers 1489. Guillaume disparut, vers 1496, sans qu'on en sache rien d'autre.

Pouvait-on croire qu'une maisonnée si bien fournie fût si proche de son extinction? La cause d'une telle déchéance reste mystérieuse. En l'absence de toute indication positive, nous nous abstenons d'émettre la moindre supposition. Nous dirons pourtant que cette agonie d'une race dut attrister singulièrement le château de Blâmont, alors que retentissait, de tous côtés, le bruit des fêtes somptueuses, mises à la mode par le luxe du Téméraire.

On ne sait quand ni comment mourut la comtesse Marie de Vienne. Le comte Ferry II, valétudinaire et morose, prolongea son existence jusqu'en 1493, et mourut sans avoir rien accompli de remarquable.

3° Claude et Louis de Blâmont

CLAUDE, devenu comte après la mort de son père, ne fit que passer (1493-1496). On n'a de lui que son testament, reproduit par M. de Martimprey. Il fut rédigé en 1496, alors que le malade pressentait sa fin. La mort vint, en effet, peu de temps après. Suivant son désir, le comte fut inhumé à Blâmont, dans la chapelle Saint-Georges de la Collégiale. Il s'était marié, mais on ignore le nom et l'origine de sa femme. Il eut un fils, nommé aussi Claude, qui mourut en 1499, trop jeune pour porter le titre de comte.

LOUIS, frère du précédent, gouverna le comté de 1496 à 1503, avec le concours de son oncle, Olry II, devenu évêque de Toul. Maladif comme son frère, il s'en tint aux actes de *reprises* obligatoires et de *conservation* pure et simple, en laissant à son oncle le soin de toutes les affaires. Il mourut en décembre 1503 ou janvier 1504. Il avait épousé *Bonne*, fille de Claude de Neufchâtel et de Bonne de Boulay, qui ne lui donna pas d'enfant. Sa veuve se remaria avec Guillaume de Furstemberg.

4° Olry II, évêque de Toul, dernier comte de Blâmont :

Dignités ecclésiastiques d'Olry

Dernier survivant de la famille de Blâmont, Olry fut peu mêlé à la vie de notre région; mais, quelques détails s'imposent ici sur l'ensemble de sa brillante carrière. Voué de bonne heure à la cléricature, il alla conquérir à Paris ses grades universitaires, vers 1444. Il reçut, coup sur coup, plusieurs bénéfices ecclésiastiques, fut chanoine de Verdun, en 1456, obtint deux voix pour cet évêché, lors de l'élection de Guillaume

de Haraucourt, reçut les ordres sacrés, devint protonotaire du Saint-Siège et chanoine de Metz, en 1457, chanoine de Strasbourg, puis de Cologne. On a de sa mère, Marguerite de Lorraine, une lettre, qui recommande sa candidature à une stalle du chapitre de Saint-Dié, et qui promet « à ses chiers et grands amis (les chanoines de Saint-Dié), en retour du premier camail vacant, de soutenir leur église et leur personne ». L'évêque de Metz, Conrad de Boppard, étant mort en 1460, le jeune chanoine se met sur les rangs pour briguer sa succession. Il obtient treize voix contre seize abstentions, que motive un vice de forme étranger à ses mérites. Il espère que l'élection sera validée par le pape Pie II, mais elle est rejetée comme « clandestine, nulle, téméraire », et il y a menace d'excommunication, si ses partisans s'y obstinent. Au scrutin suivant, Olry est supplanté par Georges de Bade et il accuse encore sa déconvenue, cinq ans plus tard, en ajoutant à sa signature la mention : « Evesque eslu de Metz » (1).

Pourtant sa réputation grandit à la suite de cet incident. Le roi Louis XI discerne notre chanoine et lui réserve des faveurs signalées. Le 20 septembre 1470, il lui écrit pour le remercier des plaisirs qu'il a procurés à ses gens et le prier de venir près de lui, afin de régler certaines affaires pendantes. Olry va rejoindre le monarque à Tours, en reçoit un accueil gracieux, puis est avisé, le 28 novembre « que le puissant roy de France le nomme membre de son grand conseil avec tous les droits et honneurs attachés à cette charge; qu'en outre, par une faveur plus insigne et en reconnaissance des services rendus à la Royauté par lui et ses ancêtres, il lui permet d'ajouter à ses armés un petit écusson d'azur, chargé d'un lys d'or; qu'enfin il lui accorde une pension de cent livres tournois » (2).

En accordant ces honneurs, le diplomate rusé, qui gouvernait la France, cherchait à se faire des amis pour le jour attendu où il devait annexer à son royaume la cité toulouise. Mais le duc de Lorraine caressait aussi le même projet. Entre les deux, Olry n'hésita guère. Aussi le verrons-nous fausser constamment compagnie à René II, dans sa lutte contre le Téméraire. Pourtant le duc victorieux fut sans rancune, et continua au chanoine sa bienveillance accoutumée.

En 1484, la nouvelle se répandit soudain que Georges de Bade mourait à Moyen. Déjà bien âgé, Olry fut repris du désir de ceindre la mitre et remit en mouvement tous les amis qu'il avait gardés à Metz. Il ne comptait pas sur l'opposition qu'allait présenter le duc René, en proposant la candidature de Henri de Lorraine, fils du comte de Vaudémont, son cousin-germain. « Il y eut à ce sujet quelque difficulté, écrit Meurisse. La plupart des chanoynes et bourgeois désiraient, avec une très grande passion, qu'un chanoyne, nommé Oulry de Blâmont, remplit cette

(1) E. MARTIN : *Histoire du diocèse de Toul et de Nancy*, t. I, p. 541.

(2) MEURISSE : *Histoire des évêques de Metz*, p. 594. — C'est en souvenir d'Olry que la ville de Deneuvre introduisit dans ses armes le petit écu mentionné plus haut.

place; mais le duc de Lorraine, ayant mis ses troupes sur pied avec le sénéchal de Bar, ils les fléchirent à porter leur voix sur Henri de Vaudémont, de quoy la ville témoigna un grand déplaisir. »

Comme consolation, Olry reçut les revenus de l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul. Cette manière de traiter les affaires ecclésiastiques et le cumul des bénéfices étaient, on le voit, une grande plaie à cette époque.

Pourtant René sentait qu'à tout prix, il fallait détacher Olry du roi de France et l'attirer à sa cause. Une occasion favorable se présenta. Le siège de Toul devint vacant, en mars 1498, par la mort de Jean Maradès. René fit pression sur les chanoines pour qu'ils élisent son protégé. Le vieillard fut ravi de revêtir enfin la dignité épiscopale. Il obtint ses bulles non sans difficultés, et entreprit d'administrer son immense diocèse. C'était un lourd fardeau pour un septuagénaire, obèse, impotent, presque toujours confiné dans son château de Mandres. Mais ce prélat, d'une ambition quelque peu naïve, sut s'entourer d'auxiliaires habiles, et de grandes choses s'accomplirent par ses soins. La discipline religieuse fut restaurée. Le portail de la Cathédrale de Toul, achevé après trois siècles, se vit enfin débarrassé de ses échafaudages. Hugues des Hazards, choisi comme coadjuteur, put préparer, pour la suite, les bases d'un épiscopat fécond.

On a dit — mais le propos est contestable — que, par reconnaissance, l'évêque Olry avait fourni 500 hommes et 4.000 florins au duc René II, pour l'aider à faire le siège de Metz. Il est vrai, tout au moins, qu'il le fit son héritier pour la totalité de ses biens, sauf à en garder l'usufruit, sa vie durant. Il rédigea dans ce sens un premier testament, le 3 octobre 1499, avec l'assentiment de Louis, son petit-neveu. Quand celui-ci mourut, en 1503, l'évêque devint comte de Blâmont, le dernier de cette longue et illustre lignée. Il compléta son premier testament, le 14 mars 1504, puis, le reprenant une troisième fois, le 23 septembre 1505, il lui donna la forme définitive que nous a conservée D. Calmet (1). Il était temps. Le vieil évêque, âgé de 80 ans, s'éteignit doucement dans son château de Mandres, le 3 mai 1506, n'ayant plus conscience de ce qui se passait autour de lui. Dans son testament, il demandait d'être inhumé devant le grand autel de l'église de Deneuvre, laissait au duc de Lorraine tous les biens de sa famille, faisait diverses fondations pour les églises et les pauvres, réservait mille écus d'or à ceux qui « de droit, us et coutumes » auraient dû être ses héritiers, et désignait, pour exécuteurs de ses volontés, Hugues des Hazards, Didier de Bistroff, son vicaire, Gaspard d'Haussonville, bailli de son évêché et Nicolas Thierry, son secrétaire.

On remplit tous ses désirs et, en particulier, on transporta ses restes à Deneuvre avec de grands honneurs. Son mausolée se voyait encore dans l'église, à la fin du XVIII^e siècle. Une statue qui le représentait en

(1) D. CALMET : *Preuves de l'Histoire de Lorraine*. — DE MARTIMPREY : *Op. cit.*

faisait l'ornement. Elle était, dit D. Calmet, d'une grosseur non commune. La Révolution dispersa ces pierres, qu'on retrouva plus tard, servant de bornes dans la campagne.

Avec Oly, comte et prélat, disparaissait à tout jamais l'illustre et puissante Maison des sires et comtes de Blâmont.



BACCARAT



DENEUVRE

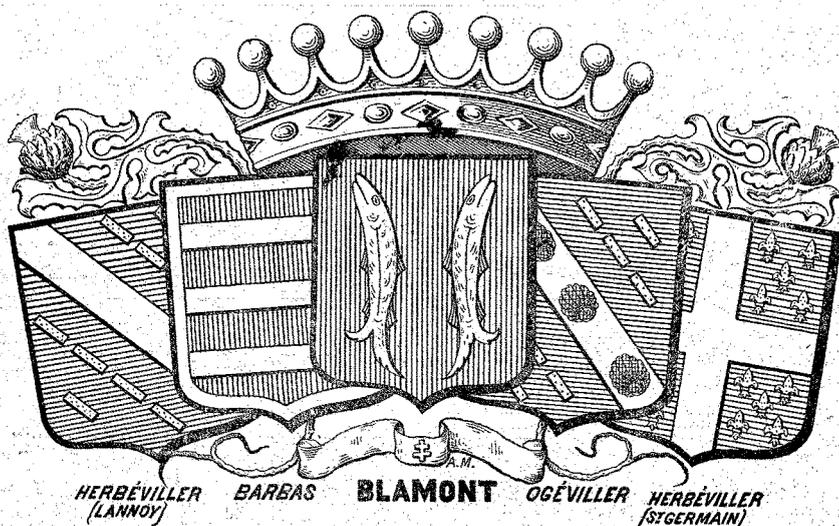
ARMOIRES DE

Cliché Bernhardt.

QUATRIÈME PARTIE



Les autres Seigneuries voisines



I

Le Pays des Baronnie

1° Eléments des Baronnie :

La Seigneurie de Châtillon

Ce que nous appelons Pays des Baronnie est vraiment en marge du Blâmontois, mais nous lui donnons une place dans notre cadre, à cause de ses nombreux rapports avec notre région. Son nom de baronnie lui vint de ses fondateurs, les sires d'Haussonville, créés barons au xv^e siècle. Comme nous connaissons déjà les éléments dont ils formèrent leur seigneurie, nous indiquerons seulement les phases de leurs achats successifs.

Leur première acquisition porta sur Châtillon. On se rappelle que Henri I^{er} de Blâmont en fut le fondateur, en 1314, et que ses possesseurs, après lui, furent Adélaïde de Blâmont, femme du comte d'Ernstein (partage de 1334), Jean III, puis Jean IV de Salm (achats de 1352 et 1363),

enfin Jean III de Vergy (1) (achat de 1384). Cette dernière transaction étonne quelque peu : Comment un descendant de Salm songeait-il à se défaire d'une région si unie à l'héritage de ses aïeux ? Quel motif, d'autre part, attirait dans ces solitudes sauvages un allié des ducs de Bourgogne, un grand seigneur qui s'intitulait sire de Vergy, Champlitte, Port-sur-Saône, etc ? Ce nouveau possesseur était d'ailleurs un adversaire de la famille de Blâmont qui avait participé aux sièges de Vellexon et d'Oricourt rapportés plus haut et dont le fils devait, peu après, prendre les armes contre elle, à propos de la succession de Fénétrange.

Si Jean III ne vint jamais à Châtillon, Antoine, son second fils, ne cessa d'y résider depuis 1390 jusqu'en 1408 environ. C'est alors que celui-ci fit acte d'hostilité contre Henri IV de Blâmont, en entrant dans la conjuration de 1391, ourdie par tous les partisans des sires de Fénétrange. Un premier accord, conclu à Lagarde (1392), apaisa une partie du conflit ; les sujets de Châtillon, qui étaient passés au comte de Blâmont et réciproquement, furent rendus à leur seigneur respectif et l'étang de Gresson fut laissé au comte de Blâmont (2). Un autre traité (1408) affermit l'entente, en stipulant que Cirey et Bonmoutier seraient désormais communs aux deux seigneurs (3). Dès lors, l'amitié des deux voisins ne fut plus troublée.

Nous devons ajouter qu'au sortir de ses montagnes, Antoine de Vergy eut à courir dans le monde des aventures assez glorieuses. On le vit, sous le nom de sire de Châtillon en Vôge, Champlitte, Dommartin, Rigny et Frolois, servir de chambellan à Charles VI de Champagne, puis devenir capitaine aux ordres de Bourgogne. Il était à Montereau, le 10 septembre 1419. Il fut nommé maréchal de France par le roi d'Angleterre (1421), établi gardien des duchés de Bourgogne et de Charolais (1423), gouverneur des comtés de Champagne et de Brie, de la ville de Langres (1427), chevalier de la Toison d'Or (1430). Avec son neveu, il vint au secours de Chappes, assiégé par René d'Anjou, prit part à la bataille de Bulgnéville contre le même René d'Anjou. Il mourut de maladie, le 29 octobre 1439, et fut inhumé dans la collégiale de Champlitte, fondée par lui en 1437. Marié à Jeanne de Rigny-sur-Saône, il ne laissa pas de postérité.

C'est au cours de ses expéditions qu'il rencontra Jean d'Haussonville et lui vendit ses domaines de la Vôge. Les conditions de ce marché nous échappent. Toutefois nous connaissons deux arrangements avec Thiébaud de Blâmont qui nous en donnent quelque idée. Nous avons rapporté, plus haut, celui de 1430, qui régla le sort de Halloville et de Harbouey (4). Celui de 1427 sera relatif à Hattigny.

(1) Nous avons relaté plus haut la généalogie de Jean III de Vergy, surnommé le Grand, d'après DUCHESNE : *Histoire de la Maison de Vergy*, et P. ANSELME : *Histoire de la Bourgogne*, VII, p. 35. Les armoiries de Vergy étaient : de gueules à trois quintefeilles d'or, posées 2 et 1.

(2) B. 575-177.

(3) B. 576-18.

(4) M.S.A.L., 1886, p. 189. B. 576-48-49.

La Seigneurie de Hattigny

Hattigny eut sa petite seigneurie, dès le XIII^e siècle. En 1263, apparaissent Wiric et son fils Mathieu, qui sont probablement les fondateurs (1) du modeste fief. En 1314, Mathelet, chevalier, est arbitre dans le partage des bois de Turquestein. Il a une fille, Alix ou Aulix, qui épousera Fourque de Montbey, dit de Montengney (Montigny). Ainsi Hattigny passera-t-il à Montigny, du moins en partie. L'héritier de ces derniers sera Jehan, dit Bezanche, père de Perrin Bezanche et de Liétard. Perrin sera citain de Metz et se retrouvera, comme voué de Clémery, Loisy, Atton (2) et comme seigneur de Hattigny, faisant ses reprises vis-à-vis de Thiébaud II de Blâmont (1422). Les possessions qu'il énumère dans cet acte sont assez étendues : la forte Maison de Hattigny et ses appartenances mouvant de Turquestein, la forte Maison de Montigny, la ville de Saint-Maurice, mouvant de Blâmont, et la vouerie de Bonmoutier (3). Mais il mourra vers 1460, sans héritier, et laissera son avoir de Montigny et Saint-Maurice à Bertrand de Liocourt.

L'autre partie de Hattigny, qui n'entraît pas dans l'apanage de Perrin, était tombée aux mains d'Antoine de Vergy et fut comprise dans la vente de 1427, mais elle était mal délimitée. Dans un accord amiable, Thiébaud de Blâmont et Jean d'Haussonville fixèrent ces limites, l'année même. Ainsi Hattigny, dans la majeure partie de son territoire, fut annexé aux Baronnies.

La Seigneurie de Turquestein

Nous ne reviendrons pas sur un passé connu. Jusque vers 1344, les évêques de Metz ne songent pas à aliéner cette forteresse de leur Temporel. Mais, sous la pression de Jean de Bohême, un accord conclu entre le duc Raoul et l'évêque Adhémar provoque, entre autres combinaisons, l'échange de Turquestein contre Moyen et Rambervillers. Le duc devient ainsi, sauf réachat, maître de Turquestein. Dans le traité sont énumérés tous les lieux qui composent la seigneurie : le château et ses dépendances, Lorquin, Landange, Aspach, Saint-Quirin, Heille, Vasperviller, Xouaxange, Hermelange, Vilre (Courtegain), Giversin (Guerfin), Rammerspach, une partie de Petitmont, Bonmoutier, Cirey, Vala (Val), Hattigny, Niederhoff, Varcoville (La Neuve-Grange), Mesnil-les-Halloville et l'avocatie du prieuré de Saint-Quirin (4).

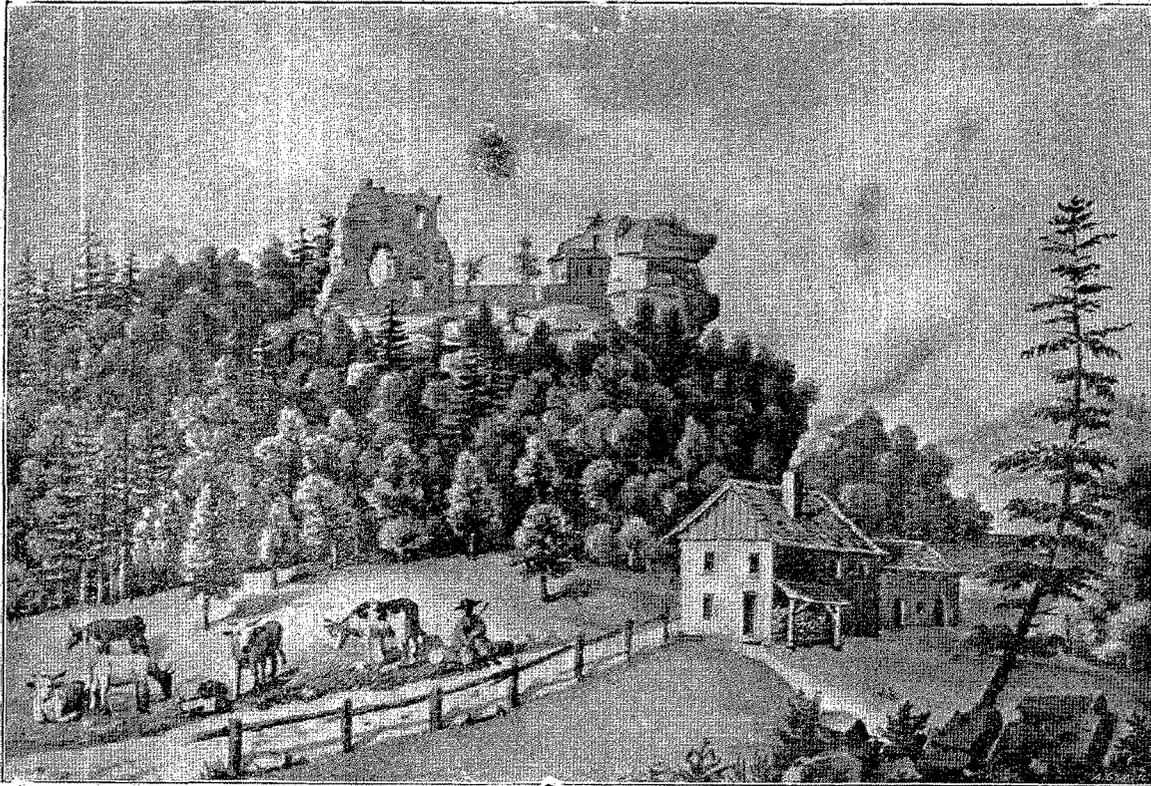
Bientôt après (9 août 1346), le duc Raoul eut à récompenser Thiébaud de Blâmont. Il lui parut opportun de lui rétrocéder Turquestein, à charge de foi et hommage vis-à-vis de lui et sous réserve d'un réachat, qui

(1) CHATTON : *Histoire de Saint-Sauveur*, p. 61.

(2) H. LEPAGE : *Communes : Atton*, I, p. 53.

(3) B. 345-18-19.

(4) B. 575-101.



LES RUINES DE TURQUESTEIN EN 1884. *Cliché du «Pays Lorrain»*
(D'après une sépia de la Bibliothèque publique de Nancy.)

serait porté à 2.000 livres de petits tournois. Pendant quatre-vingts ans environ, la seigneurie resta ainsi sous l'autorité des comtes de Blâmont, malgré plusieurs essais de réachat que les évêques ne purent exécuter. C'est pour l'administrer que les comtes y établirent leur écuyer, Hartung, dit de Turquestein (1). Celui-ci, marié à Isabelle de Brouville, eut deux fils : Hanus et Vary, tous deux écuyers au château de Blâmont et dits sires de Turquestein, Parux et Brouville. Vary, seul marié, eut pour fils Geoffroy, qui recueillit les héritages de Parux et de Brouville.

La seigneurie de Turquestein fut loin de prospérer, pendant la gestion de ces maîtres d'emprunt. Elle fut même tellement délabrée, en 1432, lorsque l'évêque Conrad de Boppard se proposa de la racheter, que le découragement s'empara du prélat et le poussa à délaïsser pour toujours un fief que son Eglise possédait depuis cinq siècles. Alors Jean d'Haussonville se présenta et offrit la somme nécessaire : 6.200 florins du Rhin, pour désintéresser la famille de Blâmont (2) et une autre somme pour l'évêque. Le marché conclu en 1433, en la présence de Jacques d'Haussonville et de Jacques de Savigny, fils et gendre de l'acheteur, permit à ce dernier d'unir Turquestein à Châtillon. Ajoutons, pour être complet, qu'à Turquestein avaient été unis des domaines considérables, situés autour de Réchicourt-le-Château, que Wecker de Linnange et Mahaut des Armoisés, sa femme, avaient légués à l'évêque de Metz, le 16 août 1430.

Tout cet ensemble donnait à la baronnie une grande importance.

2° Les barons d'Haussonville dans la Vôge

Nous n'avons pas à faire l'histoire de l'importante famille d'Haussonville (3), nous nous bornons à exposer son rôle dans la Vôge.

Jean II, notre héros, était le fils de Jean I^{er} et d'Alix de Chambley. Le père et le fils furent très mêlés aux affaires de Lorraine et obtinrent la dignité de sénéchal. Le premier fut longtemps attaché au parti bourguignon. Le second, devenu fort riche, fut très lié au duc Charles II et l'accompagna dans son expédition en Allemagne. Il en revint avec le titre de baron. De nombreuses relations avec Conrad de Boppard, évêque de Metz, permirent à ce seigneur d'entrer dans l'intimité du prélat et lui facilitèrent ses achats avantageux dans la Vôge.

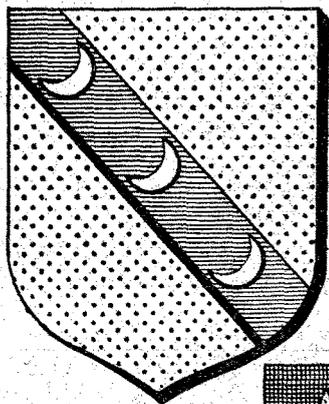
Le but de ces acquisitions lointaines, qu'il n'était pas question d'habiter, se devine à peine : fantaisie de grand chasseur ou désir d'un gain

(1) Cet écuyer eut qualité de noblesse, avec les armoiries suivantes : écu de gueules, chargé d'une étoile à six rayons d'or, qui semblent indiquer qu'il était de Cirey.

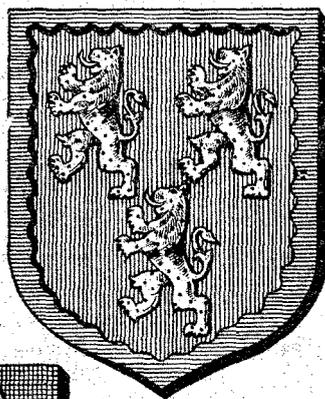
(2) Marguerite, veuve de Thiébaud, préleva sur cette somme 4.500 florins qu'elle offrit à la duchesse pour payer la rançon de René d'Anjou.

(3) On peut consulter pour cette histoire : D. PELLETIER : *Nobiliaire de Lorraine*; P. HUGO : *Généalogie d'Haussonville*, citée par D. Calmet; LEPAGE : *Communes de la Meurthe*; Ch. PFISTER : *Histoire de Nancy*, II, p. 633; M.S.A.L., 1851, p. 306; 1868, p. 300; 1886, p. 145; B.S.A.L., 1925, p. 27 — 1927, p. 85.

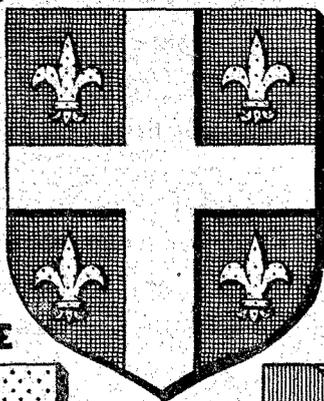
LUNÉVILLE



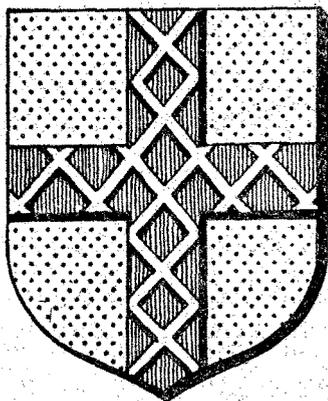
PARROY ET PARUX



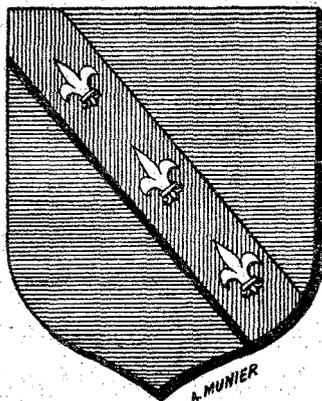
CHAMBLEY



HAUSSONVILLE



DU CHATELET



- LUNÉVILLE : D'or à la bande d'azur, chargé de trois croissants montant d'argent.
- PARROY : De gueules à la bordure engrêlée d'azur, chargé de trois lions d'or.
- CHAMBLEY : De sable à la croix d'argent, cantonné de quatre fleurs de lys d'or.
- HAUSSONVILLE : D'or à la croix de gueules frettée d'argent.
- DU CHATELET : D'azur à la bande de gueules chargée de trois lys d'argent.

A. MUNIER

pouvant être réalisé par la vente du bois, peu importe. Les marchés furent effectués entre 1384 et 1435.

Jean II résidait habituellement au château d'Haussonville, tout près de la collégiale qu'il avait fondée. On ne le vit dans le pays des baronnies que pour l'organiser et en tirer les revenus. On sait qu'il fut à Bulgnéville, dans le camp de René d'Anjou, bien qu'il ait manifesté auparavant de la répugnance à prêter serment d'obéissance à un prince qu'il regardait comme un étranger. Sa conduite lui fit peu d'honneur en cette journée, puisqu'il prit la fuite au premier choc, de même que le trop fameux Damoiseau de Commercy. Mais cette faute fut noblement réparée dans la suite, quand, entré dans le Conseil de Régence, il s'employa de son mieux à faire cesser la captivité du duc. Il dut mourir en 1445 (1).

Marié deux fois, il eut de Catherine de Châtel trois enfants, dont aucun n'intéresse notre histoire, et d'Ermenson d'Autel, dite aussi Irmengarde d'Elten, deux fils et deux filles dont les noms suivent : *Ermenson*, époux de Ferry de Savigny, bailli de Vosges; *Yolande*, mariée 1° à Jean de Luxembourg, 2° à Jean de Toulon, sieur de Narcy; *Gaspard*, marié à Marguerite d'Haraucourt, mort sans postérité; *Balthazar*, le continuateur de la famille, avec le titre de baron d'Haussonville, Turquestein et Tonnoy, mêlé plus intimement aux affaires de la Vôge.

Ce dernier eut pour précepteur Don Saretor, curé de Lorquin, et il acheva ses études à l'Université de Heidelberg. Sa femme, Jeanne d'Anglure, lui donna six enfants, qui tous firent grand honneur à leur famille. *Georges* fut prieur de Saint-Quirin, abbé de Moyenmoutier, de Saint-Clément de Metz, puis vicaire général de Metz, en 1528. *Claude* fut évêque de Sisteron et mourut en 1591. *Jeanne* mourut religieuse à Saint-Clément de Metz, en 1521. *Gaspard*, l'aîné, fut bailli de l'évêché de Toul, au temps de l'évêque Olry, puis bailli de Nancy sous le duc Antoine (1529), enfin gouverneur de Blâmont. Il épousa Eve, fille de Henri de Ligniville et de Marguerite Wyse de Gerbéviller, et eut d'elle trois filles : Anne, mariée en 1539, à Georges de Nettancourt; Marguerite, mariée 1° à Claude de Beauveau (1541) et 2° à Jean du Châtelet; Renée, mariée 1° à François de Boves, 2° à Philippe de Salles, 3° à Jean de Belin. *Simon*, marié à Marguerite de Landres, ne quitta pas Haussonville et laissa, en mourant, un fils, Claude, chef d'une branche latérale de la famille. *Jean III*, sénéchal de Lorraine et de Metz, fut plus spécialement chargé de la baronnie de Vôge, non encore partagée. Marié d'abord à Marguerite d'Haraucourt, morte en 1519, il convola en secondes nocés (1535) avec Catherine de Heu, dame d'Essey, et mourut en 1545. Les enfants de ce dernier mariage furent : Balthazar, Claude, mariée à Gaspard de Marcossey, et Jeanne, mariée à Jean de Savigny. Les partages successifs et compliqués de cet apanage produisirent les trois baronnies dont l'histoire a rempli le XVI^e siècle.

(1) Voir son épitaphe mortuaire dans B.S.A.L., 1925, p. 44.

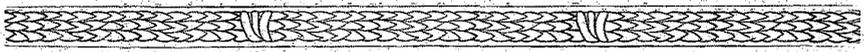


Cliché du « Pays Lorrain »

LA TOUR DU CHÂTEAU DE PIERRE-PERCÉE

EN 1829

(D'après une sépia de la Bibliothèque publique de Nancy.)



II

Seigneuries de Pierre-Percée et de l'Ober-Salm

Bien que différentes et éloignées l'une de l'autre, ces deux seigneuries, restées en la possession des héritiers de Salm, eurent à peu près le même sort entre les mains de cadets de famille ou de châtelains gérant leurs intérêts.

Leur destinée, par là même, fut modeste et n'est pas comparable à celle des possessions revenant aux aînés dans les pays de Castres, de Mörhange et de Fénétrange. Cependant nos annales blâmontoises nous ont montré quelques comtes qui, sans résider habituellement, ont fait plus qu'apparaître dans les deux châteaux. L'un d'eux fut Jean IV de Salm, marié à Marguerite de Blâmont. On le vit réunir, sous ses ordres, Pierre-Percée, l'Ober-Salm et Châtillon. Il acquit ensuite, en 1363, près de Rodolphe de Habsbourg, les villages de Frémonville, Imling, Hattigny, Harbouey. Peut-être voulait-il se faire un petit Etat dans ces parages, quand il fut tué à Ligny (1368). Sa veuve, la Dame de Puttelage, garda Châtillon dans son douaire. Son fils, Jean V, adversaire obstiné de Henri IV de Blâmont dans l'affaire de la succession de Fénétrange, laissa Châtillon à Jean de Vergy (1384) et garda Pierre-Percée et l'Ober-Salm. Mais, en 1410, il engagea le quart de ces deux châteaux à Philippe de Norroy et il aurait pu les perdre totalement, si un mariage opportun ne les avait fait rentrer dans l'héritage de Salm (1). C'est ce Jean V, personnage le plus réputé de la Cour de Charles II, qui fut marié trois fois : en 1403, avec Guillemette de Vergy, morte, en 1412,

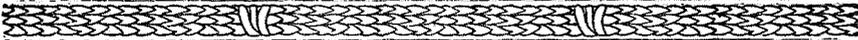
(1) L'occupation de Pierre-Percée par le comte de Blâmont dans cette circonstance fut courte, mais effective, puisqu'il y mit un de ses hommes-liges et qu'il fit construire à Badonviller, pour un autre intendant, une maison forte qui a gardé le nom de Château de famine.

sans postérité; en 1413, avec Hidelmande de Frize, morte en laissant deux enfants : Simon, tige des Rhingraffs, et Marguerite; en 1426, avec Jeanne de Joinville, veuve de Henri d'Ogéville, qui laissa Jean VI de Salm, tige de la branche cadette de Salm, et Henry, qui hérita de la seigneurie de Domremy, avec sa sœur utérine, Béatrix d'Ogéville.

Pierre-Percée, l'Ober-Salm et une partie de Badonviller passèrent ainsi dans l'apanage des Rhingraffs ou comtes sauvages du Rhin et y restèrent jusqu'au XVII^e siècle. Avec le temps, ce petit Etat s'était accru de parcelles diverses acquises sur les bans de Pexonne, Fenneviller, Sainte-Pôle, Couvay, Pettonville et Ogéville. Le château d'Ogéville était lui-même en majeure partie une possession de cette famille allemande.



RÉTABLE D'AUTEL (XVI^e SIÈCLE)
PROVENANT D'UNE ÉGLISE DE BADONVILLER
DONNÉ PAR LA VILLE DE NANCY AU MUSÉE LORRAIN



III

Seigneurie de Parux

1° Les premiers Maîtres

Les francs-alleux n'étaient pas rares, au XII^e siècle, dans la région blâmontaise. L'un d'eux occupait les pentes déboisées de nos contreforts vosgiens, à distance presque égale entre Pierre-Percée et Blâmont. Il dut être attribué à Hermann III de Salm, fils aîné d'Hermann et d'Agnès de Langstein, dont on sait le mariage avec Mathildé de Parroy. A ce mariage, qui fut de courte durée, remonte, semble-t-il, la formation première de la seigneurie de Parux. Son nom a gardé le souvenir de celle qui s'en est occupée plus longtemps. Car Parux et Parroy sont deux noms identiques, comme le prouvent les anciennes formes de ce mot : Parru, Parroye, également usitées pour ces deux lieux (1).

La création nouvelle végéta longuement dans une obscurité profonde. Cependant on devine qu'elle est possédée par la famille de Parroy. En 1258, André de Blâmont, chevalier, abandonne à Haute-Seille sa part de dîmes « sur le ban de ses villes de Parru » (*in banno nostrarum villarum de Parru*). Il était marié à Mahaut et eut une fille, Dracelent, et trois fils, Gérard, Thierry et Vary. Une étude attentive des textes nous apprend que cet André appartient en réalité à la famille de Parroy et qu'il est même la tige d'une branche cadette de cette dynastie. Il n'est plus en 1263, mais il a organisé Parux comme Parroy, en y formant deux sections, dites *Haute* et *Basse*, dans les deux endroits. Gérard, son premier fils, qui vit à Saint-Sauveur, apparaît en 1254 et en 1264 et passe pour un membre de la famille de Parroy (2).

(1) Un ancien document, relatif à un champ d'Ancerviller, le situe sur le ruz de Parroye; c'est le ruisseau de Parux, tributaire du Vacon. (Communication de M. l'abbé Gérardin.)

(2) CHATTON : *Histoire de Saint-Sauveur*, p. 82.

Après un demi-siècle de silence, la dynastie de Parux revient sur la scène. Un autre André (*Andruynus dictus de Parru*) est fort mêlé aux affaires du Blâmontois avec Liétard de Brouville. Tous deux apposent leur signature à des actes de 1306 et de 1314 (1). C'est le même qui, sous le nom d'André de Parroy, avec sa femme Margaritha, vend, en 1311, aux religieuses de Vergaville, des terres appartenant à la dite Margaritha et situées sur les bans de Vergaville, Gundersdorff et Zuzelange. Rapproché d'une autre vente faite, en 1312, par les héritiers de Jacques d'Herbéviller, ce document nous apprend qu'André de Parux ou de Parroy et Jacques d'Herbéviller avaient épousé deux sœurs, originaires de Vergaville. On voit aussi André de Parroy fréquenter le château de Brouville; nul doute qu'il n'ait séjourné longtemps dans ses domaines de Parux. Cependant il fut inhumé à Beaupré, où les comtes de Lunéville avaient leur sépulture. Son épitaphe rappelle qu'il descend, en ligne directe, des comtes de Metz-Lunéville-Dachsbourg (1343) (2).

2° Nouveaux Maîtres de la Seigneurie au XV^e siècle

A partir de 1400, notre seigneurie (Haute et Basse-Parux) se voit aux mains des seigneurs de Brouville. Nous ignorons tout de l'arrangement, contrat ou mariage, qui opéra ce changement de maîtres, et nous ajoutons que ce ne fut pas pour longtemps. Car l'héritage de Brouville, réuni sur la tête d'Isabelle, héritière unique d'une famille qui avait compté tant de rejetons, fut apporté, en dot, à Hartung de Turquestein, mari de cette dernière. Nous connaissons cet écuyer, placé par le comte de Blâmont à la tête de la seigneurie messine qui lui était cédée en gage. Son mariage avec Isabelle de Brouville avait eu lieu vers 1389. Quelle fut la résidence préférée de ce couple? Rien ne l'indique. On connaît néanmoins ses deux fils, Vary et Hanus, écuyers à la Cour de Blâmont, portant tous deux le titre de sire de Turquestein, Parux et Brouville.

Vary seul se maria et laissa un fils, Geoffroy, que D. Calmet nous présente comme un seigneur puissant, mais que H. Lepage, mieux informé, dénonce comme turbulent, batailleur et criblé de dettes. Quand il mourut, en 1490, ses créanciers détenaient la majeure partie de sa fortune, en particulier une maison, qu'il avait à Blâmont; Marguerite de Lorraine, veuve de Thiébaud II, avait, par engagement, depuis 1460, plusieurs de ses terres situées à Parux et à Harbouey; le réachat ne fut jamais fait et les terres, laissées pour compte, devinrent la propriété d'Olry II (1469) ou de Haute-Seille (3).

Marié à Isabelle de Sampigny, Geoffroy n'eut qu'une fille, Isabelle,

(1) DUFOURNY : *Inventaire*, III, p. 13 et 37.

(2) D. PELLETIER : *Nobiliaire de Lorraine*. Les armoiries de Parux, à cette époque, furent sans doute celles de Parroy, à savoir : écu de gueules à trois lions d'or, 2 et 1, à la bordure engrelée d'azur.

(3) DE MARTIMPREY : *Notice sur Haute-Seille*, p. 261. — E. AMBROISE : B.S.A.L., 1914, p. 10, 18.

qui épousa Vary de Lützelbourg (et non Luxembourg, comme l'écrivit Lepage). Parux et Brouville furent ainsi, après 1490, fondus dans le riche apanage de Vary, comprenant Lutzembourg, Fléville et quantité d'autres lieux.

Arrière petit-fils de Frédéric de Lützelbourg et fils d'Egenolfe ou d'Adolphe, sieur de Fléville, bailli de l'évêché de Metz, qui avait épousé, en 1494, N. de Haranges, Vary se rendit célèbre à la Cour de René II et fut un bienfaiteur pour Parux et Brouville (1). Mais il n'eut pas d'enfant d'Isabelle et, après la mort de celle-ci, ce qui faisait partie de sa dot eut un sort qu'il est difficile de suivre. Parux fut acheté par un comte de Salm, avant 1599, et fut incorporé au comté de Salm par François de Vaudémont.

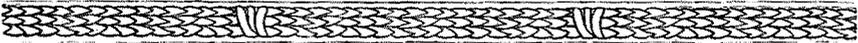
Devenu veuf, Vary se remaria à Béatrix de Germiny et en eut un fils, Nicolas, qui épousa, plus tard, Marguerite de Lucy, fille du sieur de Dombasle. De leur union naquirent quatre filles, et ainsi périt le nom de Lützelbourg.

A la mort de Vary (1525), la famille de Ludres recueillit la plus grande partie de son avoir et la transmit à Henri II de Beauveau, en 1613, et à Henri III, en 1643.

Avec des maîtres si souvent absents de leur domaine, la seigneurie de Parux ne pouvait que végéter. On sait que la *Haute-Parux*, la plus étendue, avait un étang, un moulin et des terres s'étendant vers Harbouey, qui ont conservé le nom de cense de Fléville. L'église y était dédiée à saint Hubert. Quelques maisons de bûcherons l'entouraient. La résidence seigneuriale n'avait qu'une apparence vulgaire, quoiqu'elle fût plus vaste que les maisons voisines. Le ruisseau, qui coulait un peu plus bas, servait de limite entre les deux sections. La *Basse-Parux* avait aussi son étang, son moulin, ses prés et ses forêts. Chaque portion eut sa justice, haute, moyenne, basse. Les usages féodaux des premiers temps y subsistaient encore à la fin du xv^e siècle, comme l'atteste la charte d'affranchissement, accordée, en 1494, par Vary de Lützelbourg (2). Les manants de ce lieu et ceux de Turquestein étaient les derniers, dans ces parages, à subir encore les rigueurs du servage antique et c'est avec quelque tristesse qu'il nous faut lire dans la charte cette courte réflexion : « La seigneurie n'a que cinq habitants et elle ne se peuple pas, à cause de la dure condition faite aux serfs. »

(1) Les armoiries de Lützelbourg étaient : d'argent au lion de gueules, couronné d'or, le lion tourné à droite.

(2) On trouve les curieuses dispositions de cette charte, transcrite par H. LEPAGE, dans les *Communes de la Meurthe*, art. Parux, II, p. 270.



IV

Seigneuries de Montigny et de Saint-Maurice

Montigny eut des habitants, dès l'époque gallo-romaine. Des colons soucieux de bien-être pouvaient trouver là un site agréable, un sol fertile et surtout le voisinage d'une voie ancienne. De tels avantages en firent, plus tard, un lieu tout indiqué pour un franc-alleu. Nous voyons, en 1076, Thietzelin donner à Moyenmoutier tout son alleu de ce lieu, avec le moulin et les terres cultes et incultes qu'il comporte.

Deux siècles s'écourent. Les événements ont totalement modifié l'état politique du pays et le même fief se retrouve aux mains d'un certain Godefroy, dont l'origine nous échappe et qui est l'un des écuyers de Henri I^{er} de Blâmont. C'est le temps où celui-ci affermit son autorité sur le Blâmontois, en faisant reculer d'autant celle des évêques de Metz. Godefroy n'apparaît que dans un acte du 28 mai 1294, où l'évêque, Bouchard d'Avesne, reconnaît lui devoir dix-neuf livres de messins, pour un cheval qu'il en a reçu.

Son successeur et fils, sans doute, se nomme Liétard. Il figure, comme témoin, dans le partage de 1333, effectué dans la famille de Blâmont, après la mort de Henri I^{er}. Des documents conservés à Epinal (G. 62) nous apprennent que sa femme fut inhumée dans l'église de Blâmont, avant 1335, et qu'il fit, cette année, une donation au Chapitre de Deneuvre, pour avoir, après sa mort, des prières en faveur de sa femme et de lui-même. La rente de vingt sols tournois, qu'il lègue à cette intention, sera prise, moitié sur son fonds de Montigny et moitié sur celui de « Saint-Morice ». Ce dernier détail indique que l'alleu de Saint-Maurice, près de Sainte-Pôle, était déjà incorporé à celui de Montigny. Ce chevalier étant mort sans héritier, son avoir passa à la famille de Blâmont, qui en fait la dot de Clémence, mariée à François d'Herbéviller. Cependant les comtes de Blâmont y maintiennent un droit de haut-domaine, qui leur permettra d'en disposer à leur gré.

C'est par un acte d'autorité semblable que Thiébaud II de Blâmont

attribue, en 1422, à Perrin Bezanche, les fiefs de Montigny et Saint-Maurice, en même temps que les fiefs de Hattigny et la vouerie de Bonmoutier (1). Par l'écrit renfermant son dénombrement, nous apprenons que ce Perrin était fils de « Jehan Bezainche, de Montengney, dit aussi Montbey, chevalier, et petit-fils de Fourque du même lieu, et de damoiselle Aulix, fille du sieur Matello de Hattigny ». On saisit ainsi le trait d'union entre Hattigny et Montigny.

Perrin vécut peu dans le Blâmontois et passa toute sa carrière à Metz, dont il devint l'un des citains. Il était mort, en 1464, quand sa veuve, Perrette Roussel, fit sa reprise, vis-à-vis du duc régnant, pour une rente de quatorze francs, qu'elle avait reçue sur les salins de Château-Salins (2).

Diverses alliances auxquelles fut mêlé Jean II, bâtard de Blâmont, firent passer l'avoir de Perrin Bezanche aux mains de Bertrand de Liocourt, originaire du pays de Nomeny. La reprise de ce nouveau seigneur près de Ferry de Blâmont est du 7 juin 1469. Elle énumère, parmi les possessions, la grande maison de Montigny et des terres et prés situés sur Montigny et Saint-Maurice. Bertrand vécut dans son fief, jusque vers 1477, et y mourut sans laisser d'héritier direct autre que sa sœur Marguerite. Mais alors son avoir fut divisé : La grande maison de Montigny et ses appartenances furent engagées à Marguerite de Chambley, veuve d'André de Parroy, dame d'Herbévillér, et restèrent dans l'apanage d'Herbéviller-Saint-Germain. La partie de Saint-Maurice, augmentée de quelques parcelles prises sur Sainte-Pôle, forma dès lors une seigneurie séparée, en la possession de Marguerite de Liocourt. C'est l'époque où Sainte-Pôle devint une paroisse détachée de Montigny, grâce à l'intervention d'Olry II, bientôt après évêque de Toul. Aucun château ne vint embellir cette modeste seigneurie, non plus que sa voisine de Montigny. Cependant le centre en fut la belle maison de maître, qui est devenue, de nos jours, la Forge de Saint-Maurice.

Marguerite de Liocourt fut mariée, une première fois, à Philippe Crophe de Sarrebourg, qui, en 1460, reprit de l'évêque de Metz la maison forte de Lützelbourg et obtint le château de Rathsamhausen, près de Sainte-Odile. Tous deux vécurent alors près de Deux-Ponts, où ils eurent deux filles. C'est en 1477 qu'ils firent leur reprise pour Saint-Maurice. Philippe mourut bientôt après et sa veuve convola, en secondes noces (1480), avec Adolphe ou Egenolf de la Roche, veuf, lui-même, de Béatrix Wyse de Gerbéviller (3). On voit ce dernier, en 1481, agir comme tuteur des enfants de sa femme et, en 1500, faire ses reprises

(1) B. 345-18-19.

(2) H. LEPAGE : *Communes : Aiton, etc.*

(3) Ce seigneur habitait la seigneurie de Dürcastel (Château-Voué près de Château-Salins). Le suffixe « *stein* » ajouté à son nom de Rathsamhausen indiquait une branche particulière de la famille. Il fut francisé et a donné lieu au titre « De la Roche », qui fut seul conservé chez nous.

pour Saint-Maurice et Sainte-Pôle, vis-à-vis d'Olry de Blâmont. Il meurt en 1521. Sa fille, Elisabeth, mariée, en 1502, à Adam Hünolstein, sera la Dame de Saint-Maurice, Sainte-Pôle, Chambrey et Phlin, que l'on trouve souvent mentionnée au xvi^e siècle (1).

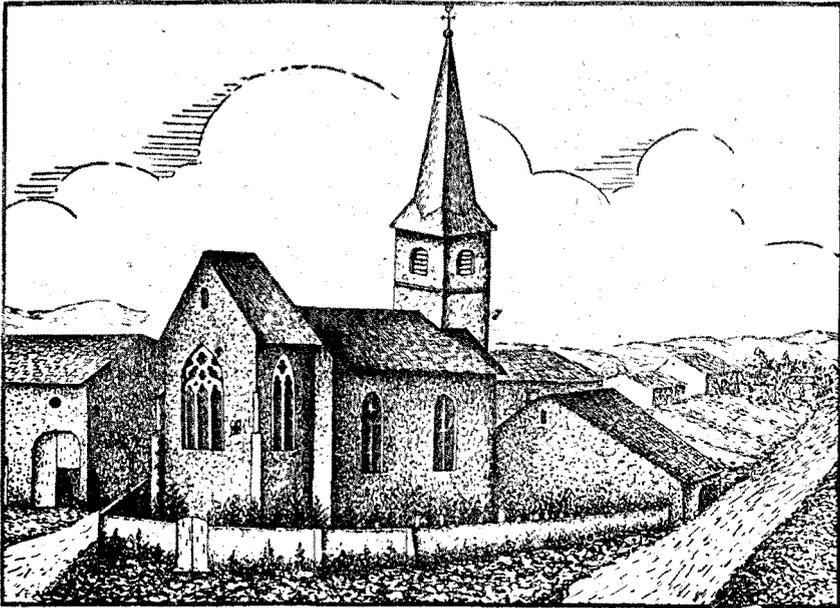
Les souvenirs qui nous restent de ces petites seigneuries sont bien courts et bien pâles. Comment s'en étonner? Une maison sans ses maîtres est un corps sans âme; une seigneurie où les chefs ne résident pas est vouée à la déchéance et à une ruine inévitable.

(1) Armoiries : De Liocourt, fief voisin de Viviers : écu d'azur au lion d'or armé, lampassé et couronné de même;

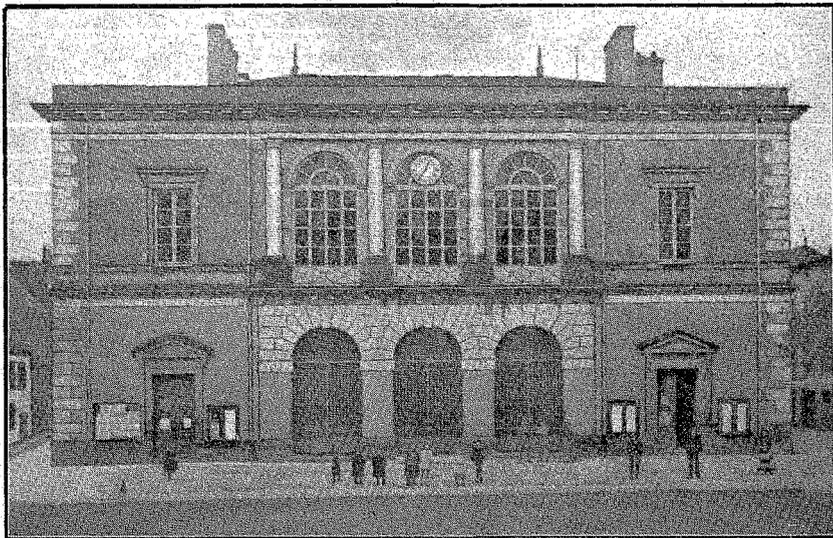
De Phlin : d'hermine au lion de gueules;

De La Roche : d'argent à la fasce de sinople et à la bordure de gueules;

De Verny : d'argent à trois pals de sable.



ÉGLISE DE VEHO, CHŒUR DE 1520



HOTEL DE VILLE ACTUEL DE BLAMONT

V

Seigneuries de Couvay et de Brouville

Les deux seigneuries de Couvay et de Brouvillè furent sœurs, non par le voisinage immédiat, mais par la parenté rapprochée de leurs maîtres. La première était située sur la rive droite de la Blette, la seconde, sur la rive gauche de la Verdurette; la distance entre les deux mesurée à peine deux lieues. Avouons-le, leur histoire présente des lacunes et des obscurités et l'on sent que le riche fonds d'archives, qui fut détruit à Saint-Sauveur, au cours du xvi^e siècle, aurait pu éclaircir ici bien des mystères. Mais la perte, hélas! est irréparable. Cependant il nous reste encore quelques données certaines dont l'agencement nous permettra de tracer une exquise suffisante de ce passé (1).

(1) Les patientes recherches de notre excellent ami et collaborateur M. J. Divoux nous ont grandement servi pour l'étude des seigneuries qui vont suivre. Nous le remercions vivement d'une obligeance qui nous a permis d'utiliser ses travaux sans aucune réserve.

Les seigneurs de Couvay et de Brouville étaient unis par les liens du sang. Une généalogie bien établie en serait la meilleure preuve, mais elle est devenue aujourd'hui impossible. Le rapprochement des dates, des noms et d'autres circonstances que nous allons énoncer en tiendra lieu. La similitude des armoiries peut être aussi invoquée comme indice probant. L'écu, dans les deux maisons, était « d'azur à la bande d'argent accompagnée de billettes d'or ». Le nombre de ces billettes variait, pour marquer les diverses branches de la dynastie, c'était normal. Ce type d'armoiries, dit : *à la bande*, fait penser à la strophe bien connue d'un ancien armorial picard (1) :

Tout les croix crient en armes : *Parny*.

Tout les bandes crient : *Couvent* (alias : *à couvert*).

Tout les aniaux crient : *Luppy*.

Rappellerons-nous que le second de ces cris a fortement intrigué les savants? Nous avons proposé de lire : *Couvay*, au lieu de : *Couvent*, et *Escouvair*, au lieu de : *A couvert*. Cette interprétation rationnelle, semble-t-il, n'est pas sans jouir de quelque faveur, surtout depuis que MM. Prinot et Des Robert ont découvert aux Archives Nationales un sceau ancien qui portait précisément l'écu à la bande, avec l'exergue : Pierre de Couvay (2). Notre hypothèse, si elle était vraie, augmenterait, d'une façon notable, la célébrité des seigneurs de Couvay, puisqu'elle en ferait les pairs des sires de Prény, qui étaient les porte-bannière du duc, ou des sires de Louppy, qui étaient très cotés à la Cour de Bar.

1° La Maison seigneuriale de Couvay-Ancerviller

L'alleu de Montigny, donné à Moyenmoutier par Thiesselin (1074) se prolongeait-il, au delà de la Blette, jusqu'aux hameaux de Couvay et d'Ancerviller, ou existait-il un autre alleu sur ces vallons élargis et alors encombrés de hayes? Peu importe.

C'est dans cette région agréable, desservie par une grande voie, que s'est implantée la famille de Couvay. Deux siècles à peu près se sont écoulés depuis la donation de Thiesselin. L'influence de Moyenmoutier a cédé devant celle de Senones et l'évêque de Metz a étendu, sur tous les environs, sa domination temporelle, tandis que Ferry de Salm commence sa puissance à Blâmont. Soudain apparaissent sur la scène trois frères qui sont dits sires de Couvay. Il ne fut jamais question de leurs ancêtres; cependant leur famille a quelque importance. L'un, Widric, est moine, puis abbé de Senones. Richer a donné maints détails sur sa personne. Son abbatiat (1224-1236) fut très mouvementé; les moines supportaient difficilement son autorité. Il démissionna, découragé, pour aller, à Saint-Evre de Toul, finir ses jours en 1247.

(1) M.S.A.L., 1927, p. 376.

(2) B.S.A.L., 1930, p. 25.

Les deux autres, Joannès et Jofrida, furent avoués de Vézeval et habitaient près de Moyennoutier sur les terres qu'ils protégeaient. En 1230, Henri III de Salm, installé à Deneuvre, prétendit que tous deux étaient ses sujets et en exigea l'hommage, mais ceux-ci le refusèrent. La querelle dura longtemps et ne finit que par l'intervention des évêques de Toul et de Metz. Les deux frères furent déclarés libres de toute vassalité vis-à-vis de Salm (1). Là s'arrête ce que l'on sait d'eux. Peut-être faut-il identifier Jofrida avec Geoffroy d'Albe, fait prisonnier avec plusieurs autres, suivant Digot, par le comte de Bar, dans la journée du 2 février 1208, journée désastreuse, comme l'on sait, pour le duc Ferry et les Lorrains. Leur postérité paraît avoir été étrangère à la seigneurie qui nous occupe.

Cependant, bientôt après (1263), un acte relatif à Saint-Sauveur signale l'existence de Wary ou Werris d'Ancerviller, et de bonnes raisons nous font penser qu'il est le même que Vary, dit le Vosgien, qui, en 1253, était châtelain de Deneuvre pour le compte de l'évêque de Metz (2). Est-il neveu ou fils des précédents? On ne peut le dire, bien que sa parenté avec eux soit hors de doute. C'est, du moins, un personnage important durant l'épiscopat de Jacques de Lorraine, à qui il vend (1253) deux voueries : Faulx et Condé, qu'il tient de sa femme, Agnel ou Isabelle de Haboudange. En 1261, il fait hommage à Philippe de Florenge, évêque de Metz, pour le moulin et l'étang d'Ygnonmaison (Neufmaisons). Peu après, il quitte Deneuvre, laissant sa charge à ses fils, et va se retirer sur ses terres d'Ancerviller. C'est alors qu'il organise sa seigneurie et construit « *la Grand-Maison* » pour lui servir de château (3). On ne sait si Wary vécut assez pour voir le désastre subi par l'évêque à Hattigny (1273), bien que plusieurs le fassent mourir vers 1280. Toutefois, ses enfants en ressentirent le contrecoup, car ils perdirent à Deneuvre une grande partie de leur prestige.

On ne peut dresser une liste complète de ses nombreux enfants. Les deux fils qui furent plus en vue se nommaient Huart et Simonin. Huart, dit le Vosgien, épousa Dame Leucarde de Nossoncourt et laissa deux fils, Bertrand et Jacquemin. Châtelain après son père, il était encore en fonctions en 1288, mais il était mort en 1290. Son fils Bertrand vécut quelque temps sur ses terres d'Ancerviller, puis il s'en désintéressa et les vendit à Henry de Blâmont. Les parents qu'il avait à Deneuvre en

(1) SCHAUDEL : *Histoire des Comtes de Salm*, p. 139.

(2) BERNHARDT : *Histoire de Deneuvre et Baccarat*, p. 52.

(3) Ce domaine très modeste était situé à une faible distance du hameau d'Ancerviller, dans la direction de Halloville. Il fut acquis, plus tard, par les comtes de Blâmont. Il fut nommé aussi Tremblecourt, au temps de Christine de Danemarck, qui y avait établi une jumenterie sous la direction d'un sieur de Tremblecourt. Les Reîtres l'ont ravagé, en 1589. On croit que Bretex, le poète du tournoi de Chauveney, y passa la nuit, lorsqu'il revenait de l'Ober-Salm, pour faire ses invitations. Il l'appelle Aviller.

frent autant (1292) (1). Le comte fut ravi d'ajouter toutes ces parcelles à ses domaines. Un tel abandon était chose très rare autrefois ; il étonnera moins quand on saura l'acquisition du fief de Brouville, que venait de faire toute sa famille, en 1279. Loin de perdre au change, celle-ci acquérait un fonds plus fertile, moins éloigné de Deneuvre, plus apte à lui assurer du prestige à la seconde Cour du comte de Blâmont.

Pourtant Couvay avait dû garder des rejetons de Wary le Vosgien autres que les précédents. Car, vers 1315, le cloître de Saint-Sauveur abritait, disent ses annales, un moine nommé Liétard de Couvay. Celui-ci régit même ce monastère en qualité d'abbé, de 1332 à 1334. Il avait un frère, Jean Ferry, écuyer, qui, en 1316, concéda au dit monastère l'usufruit de tous les biens qu'il avait achetés avec son frère, tout en promettant d'en laisser la propriété, s'il venait à mourir sans hoir (2). Cette éventualité dut apparaître certaine dans la suite, car le même Jean Ferry fit l'abandon définitif de ce qu'il avait à Couvay, en 1343.

C'était le temps où Saint-Sauveur jouissait de sa plus grande vogue et recevait, de toute la contrée, des dons offerts en vue d'obtenir la protection de Notre-Dame Consolatrice des Affligés et Refuge des pécheurs, qui était en grand honneur dans son cloître.

Plus tard se retrouveront d'autres chevaliers portant également le nom de Couvay et d'Ancerviller, mais ils seront de la lignée de Brouville que nous allons examiner.

2° La Maison seigneuriale de Brouville-Brouvelotte :

Le Bien de Famille

La croupe élevée où se dresse Brouville ne manque point de charme. Elle permet à l'œil de suivre, au loin, les vallons mouvementés du Blâmontois et de plonger dans le couloir plus resserré, d'où descend la Meurthe. L'endroit a dû séduire quelque leude inconnu et l'engager à y fonder un alleu. Au XIII^e siècle, ce petit domaine appartenait à un certain Ory, dit Grisey, de Lunéville. Il fut mis en vente pour un motif qui nous importe peu et acheté par Liétard de Brouville (1279).

Or, ce Liétard est parfois désigné aussi sous le nom de Couvay et, sans aucun doute, il se rattache à la famille ci-dessus décrite. On le dit fils de Varnier. Ce nom, diminutif de Varin ou Guérin, comme Varnequin était un diminutif de Varnier, n'était pas rare dans les familles. Celui-ci devait descendre de Werris ou Varin d'Ancerviller ; les actes

(1) Alison, sœur de Liétard de Brouville, femme de Henrion, dit Longé, résidant à Deneuvre, vend sa part d'héritage, située à Couvay, Ancerviller et Brouville. Méline, dite d'Escouvaix, fille de Bernard de Brouville, vend ce qu'elle a en hayes et terres entre Ancerviller et Halloville. D'autres descendants de Huart, sur le conseil d'Alison, vendent ce qu'ils ont à Deneuvre et à Fontenoy-le-Château.

(2) E. CHATTON : *Histoire de Saint-Sauveur*, p. 86. H. 1368.

le prouvent, en mentionnant qu'Alison, fille de Vernier et petite-fille de Werry le Vosgien, épousa un cousin-germain dans la personne de Henrion, dit Longé, petit-fils lui-même de ce Werris le Vosgien.

Vernier, mort probablement à Couvay, un peu avant l'achat de Brouville, avait eu quatre fils et une fille: Liétard, Ferry, Bernard, Jacquemin et Alison. A vrai dire, l'achat du fief fut fait en commun par les trois premiers frères, car, à peine le possédaient-ils, qu'ils le divisèrent pour former les deux seigneuries de Brouville et de Brouvelotte ou Brouillate. Ils suivaient en cela un exemple donné, vers le même temps, à Herbéviller, Parroy et Parux.

Brouville fut plus important. Son apanage comprenait des terres disséminées sur les bans de Brouville, Reherrey, Hadomey et Vaxainville, des prairies fertiles sur la Verdurette ou Vernize, un moulin non loin de Merviller, et un château occupant le centre du village, tout près de l'église. Ce fut le lot de Liétard.

Brouvelotte fut créé à quelque distance, sur le versant qui dévale vers Gélacourt. Un ruisseau tout proche permit d'installer un petit moulin à la sortie d'un étang minuscule. Un semblant de château fut construit, puis quelques chaumières, afin d'abriter des sujets qui furent très rares. Ce fut tout le cottage modeste qui échut indivisément à Bernard et à Jacquemin. Leur frère Ferry eut un sort tout autre, en allant fonder la seigneurie d'Ogéville, comme nous le dirons plus loin. Brouvelotte fut séparé de Brouville, pendant un siècle environ. Puis il lui fut réuni, vers 1450. Plus tard, il fut totalement délaissé et, à la fin, tellement ruiné qu'il n'en reste aucune trace et qu'on en sait à peine l'emplacement.

Essai de Généalogie

Les chevaliers de Brouvelotte figurent toujours au second plan dans les châteaux de Blâmont et surtout de Deneuvre et ne se sont pas distingués par des entreprises personnelles. Aussi leur histoire se borne-t-elle à quelques transactions secondaires, rapportées dans l'Inventaire Dufourny, avec des détails qui vont heureusement nous permettre d'établir leur généalogie.

Les trois frères : *Liétard I^{er}*, *Bernard* et *Jacquemin*, cités plus haut, vivent côte à côte, de 1270 à 1320 environ. En 1290, *Liétard* fait avec le duc de Lorraine un échange qui intéresse Bouxières-sous-Amance et Saint-Clément. Il doit des journées de garde au château de Belward (Beauregard, près de Raon-l'Étape) (1). En 1306, 1309, 1314, 1315, il sert d'arbitre dans divers démêlés qui divisent l'évêque de Metz et le comte de Blâmont. Ses enfants: *Liétard II*, *Varnequin* et *Ferry II*, se retrouveront plus loin.

(1) DUFOURNY, VI, p. 296.

Bernard, à Brouvelotte, vit peu de temps. Il n'est déjà plus en 1292. Sa fille, Méline, dite d'Escouvaix, nous est déjà connue. Ses deux fils, Bernard II et Varnequin, sont tous deux écuyers, vers 1315. Ils vendent à l'abbé de Senones leur quote-part du moulin, dit le Clerc, établi sur la Verdurette, entre le moulin de la Dame et celui de Merviller (1). Ils engagent à un juif de Deneuvre leur part du bois de Morgnienvoise, entre Brouville et Azerailles. Ils ont une autre sœur, Florette, dont on ne sait rien. Varnequin aura deux filles : Philine, mentionnée en 1353, et Marguerite, morte avant 1353. Bernard II n'aura pas de postérité. Ainsi Brouvelotte sera réuni à Brouville, vers 1353.

Jacquemin, co-proprétaire de Brouvelotte avec Bernard I^{er}, n'est connu que par son fils Ferry. Qu'est devenu ce dernier? Avait-il des frères ou sœurs? Autant de questions insolubles. Par le rapprochement des dates, on peut croire que ce Ferry est le même que Jean Ferry de Couvay, cité plus haut avec son frère Liétard, abbé de Saint-Sauveur. Toujours est-il que le fils de Jacquemin paraît avoir péri à la bataille d'Azincourt (1346).

Liétard II, de Brouville, entre en scène vers 1315. Il eut deux fils : Liétard III qui fut nommé voué de la Tour de Baccarat, par l'évêque Adhémar (1342), et Ferry, écuyer, qui vend, d'accord avec son fils Thirion, à Henry, bourgeois de Deneuvre, tout ce qu'il possède sur la grande mairie de Brouville et Brouvelotte.

Liétard III ne garda sa vouerie que deux ans et fut remplacé dans cette charge par son cousin, Ferry d'Abocourt et Jean I^{er} d'Herbéviller. Mais il continua de vivre à Baccarat, au moins jusqu'en 1382 (2). Il eut un fils, Ferry, qui recueillit tout l'avoir familial de Couvay, Brouville et Brouvelotte. Dès lors, la généalogie va se simplifier.

Ce chef de maison, redevenu unique, laissa seulement un héritier nommé *Thirion* qui, en épousant Isabelle, devint le beau-frère de Demangeons, prévôt de Deneuvre, et recueillit cette charge, en 1351. Près de lui vivaient deux cousines, Philine et Marguerite, dont il hérita, vers 1353. Il eut seulement deux enfants, Vary et Xélimon.

Vary, chevalier, est souvent cité avec le surnom de Bollans, entre 1345 et 1350. On a de lui un acte de 1347, auquel est appendu un sceau, où l'écu « à la bande » est très visible avec six billettes : trois en chef et trois en pointe, 2 et 1 (3). En 1348, il fait son hommage à l'évêque de Metz pour ses villes de Pexonne, Sainte-Pôle, Montigny et Saint-Maurice (4). Il avait choisi sa sépulture à Saint-Sauveur, dès 1347 (5); il mourut en 1370. Sa dynastie, bien que florissante, allait bientôt s'éteindre.

(1) LEPAGE : *Communes*.

(2) BERNHARDT, p. 87.

(3) DUFOURNY : III, p. 40.

(4) *Cartulaire de Metz*, II, p. 242.

(5) *Archives vosgiennes*, G. 62.

Son fils Jean, en effet, disparut, avant 1400, et ne laissa qu'une fille qui épousa Ferry d'Abocourt (1), mort avant 1434. Cette famille fut loin de connaître l'opulence.

Isabelle, fille de Vary, épousa, vers 1380, Hartung de Turquestein; dans sa dot était la plus grande partie de l'avoir paternel. Nous avons dit plus haut ce que fut son mari, qui paraît avoir vécu surtout à Parux. *Catherine*, autre fille de Vary, légua sa part à sa sœur, comme le montre une supplique adressée au duc de Lorraine, pour le prier d'approuver son testament (2).

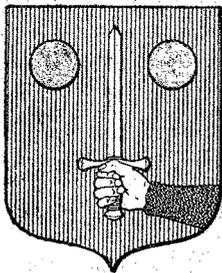
La famille de Hartung se continua par Vary de Turquestein ou de Brouville, dont on voit, en 1404, un dénombrement, qui se rapporte au bois de Bouxières, près d'Azerailles (3). On sait que Geoffroy, fils de ce dernier, ne laissa qu'une fille qui devint la femme de Vary de Lützelbourg. L'éparpillement du bien commença à la mort de ce seigneur, jadis célèbre. Des lambeaux de son apanage se retrouveront entre les mains des comtes de Ludres, de Beauveau, des Armoises et finalement de François de Vaudémont. C'est ainsi que plusieurs parcelles situées à Couvay et Brouville seront rattachées au Comté de Salm, vers 1600.

Le château de Brouville se reconnaît encore parmi les maisons du village. Il avait des tours rondes et trapues. Sa masse peu élégante brave toujours les injures du temps, mais l'aménagement moderne qu'on lui a fait subir ne lui a rien laissé de son aspect primitif.

(1) Abocourt, près de Fénétrange (Moselle). Les fils de ce Ferry : Liébaut, Henry et Ferry résidèrent à Deneuvre et restèrent étrangers à Brouville. Leur blason était guillonné de douze pièces. DUFURNY, v, p. 125.

(2) DUFURNY, IV, p. 657.

(3) IDEM, VI, p. 355.



ARMOIRIES DE CIREY EN VÔGE



VI

Seigneurie d'Ogéville

1° Origines

Au XII^e siècle, le ban de la Rivière (Verdurette), y compris Ogéville, était sous la dépendance de Senones. Une charte de 1114, signée par Riquin, évêque de Toul, attribua au célèbre monastère une grange à Ogéville, un moulin à Reclonville et un alleu à Mignéville. Mais c'étaient des biens d'Eglise. Voici dans deux autres chartes du même temps (1153 et 1157) un personnage, nommé Varnerus Ogerivalle, que l'on ne peut songer à identifier, mais qui doit être d'une condition notable, puisque sa signature figure parmi celles de plusieurs abbés.

Les auteurs citent ensuite : *Odon d'Ogéville*, qui va construire une maison forte à Neuville-sur-Moselle, en 1170, et *Conon*, prêtre et moine de Moyennoutier (1189-1193) (1). Tous deux peuvent être de la famille de Varnerus. La création du moulin de Reclonville, en 1238, fournit une autre preuve qu'Ogéville avait déjà sa seigneurie. L'acte qui relate la fondation de ce moulin, au temps de l'abbé Beudoin, mentionne que les frais de sa construction ont été supportés par Simon le Diable, originaire d'Ogéville et chanoine de Saint-Dié et qu'en conséquence la maison d'Ogéville aura le privilège d'y aller moudre, sans payer aucun droit de mouture (*sine motura*), mais que son chef devra payer, chaque année, à l'anniversaire dudit Simon, cinq sols toulois, pour « la pitance » des religieux (2). D. Calmet a conclu de ce passage que le château d'Ogéville remontait au XII^e siècle. Si nous n'acceptons pas cette date, nous retiendrons, du moins, qu'à cette époque existait une famille seigneuriale sur laquelle toute autre donnée nous manque.

(1) JÉROME : *Histoire de Moyennoutiers*, I, p. 310.

(2) RICHERII : *Gesta Senon. Eccl.*, cap. xxvii.

A partir de 1265, nous avons des précisions plus nombreuses. Le seigneur d'Ogéville est un chevalier, qui se nomme *Ferry*, dit Champonnays, ayant pour armoiries : un écu d'azur à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable, accompagnée de neuf billettes : quatre en chef, 1, 3, et cinq en pointes, 3, 2 (1). Ces détails ne sont pas négligeables, en l'absence de documents plus clairs. Les armoiries indiquent que notre chevalier se rattache à la famille de Couvay ou de Brouville qui eut aussi des possessions à Ogéville. La date où il apparaît le place parmi les quatre fils de Vernier de Brouville, dont un, justement, s'appelle Ferry. Les coquilles ajoutées à la bande justifient son surnom de Champonnays, autrement dit Champenois. Il ne fut pas le seul à porter ce surnom, qui fut donné aux compagnons de Thibaut IV de Champagne, croisés en 1239 et en 1240, ou même aux compagnons du sire de Joinville, en 1243. Un sire de Chambley, un sire de Parroy et bien d'autres Lorrains furent honorés de ce titre. Comme il nous plairait de redire les exploits de ces preux ou les souffrances qu'ils endurèrent dans ces expéditions lointaines ! Mais le voile de l'oubli recouvre leurs prouesses et l'historien ne peut leur donner qu'une admiration muette. Nous nous contenterons de dire que ce bon pèlerin laissa un fils, nommé Ferry comme son père, qui sera le second de la dynastie d'Ogéville.

2° Les Bas-Chevaliers ou Bacheliers d'Ogéville :

Ferry II et Thierry I^{er}

Nous savons que, vers 1280, Henri de Blâmont était fort occupé à étendre son autorité sur toute la région située entre Meurthe et Vesouze. C'était une tâche ardue que les abbés de Senones contrarièrent autant qu'ils purent, pour ne pas perdre leurs droits sur « le ban de la Rivière ». Les procès qu'ils suscitèrent, à propos des moulins de Vaxainville et de Pettonville, des forêts environnantes, des dîmes seigneuriales, remplissent dix années. Finalement la population se met sous la sauvegarde du puissant comte (1290). Dans l'intervalle, celui-ci a su gagner les petits seigneurs qui l'entourent. Ferry d'Ogéville, s'étant déclaré son homme-lige et ayant promis six mois de garde à Blâmont, en reçoit le titre de *Bas-Chevalier* ou *Bachelier*, à la solde de quarante livres tournois, levés sur Frémonville et il a mission de porter devant son chef le « Pennon » ou guidon triangulaire attaché à la lance (2). Il n'eut qu'une maigre fortune, mais fit néanmoins bonne figure à la cour de Henri I^{er} de Blâmont. La mort le surprit avant 1308.

(1) Certains auteurs disent ces coquilles d'or, d'autres, de gueules ; nous croyons les coquilles de sable plus authentiques. La variante a peu d'importance.

(2) B. 580-8. Le chevalier banneret, portant la bannière devant son suzerain, était d'un grade supérieur.

On lui connaît deux fils : *Olry*, décédé avant son père (1) et *Thierry I^{er}* qui succéda à son père, mais sans avoir plus de relief ni de fortune. Celui-ci vit l'invasion des Messins, en 1308, et ne put les empêcher de ravager Ogéville. Il vit également les années désastreuses qui s'écoulèrent autour de 1313 et se terminèrent par la famine de 1315. Il disparut peu après. Appelé par le comte de Blâmont à contresigner le projet de partage qu'il avait élaboré en 1311, il y apposa un sceau qui reproduit fidèlement les armoiries d'Ogéville, décrites plus haut.

Hermann d'Ogéville

Avec Hermann, fils de Thierry, la seigneurie va sortir de sa médiocrité et elle le devra au mariage avantageux que conclut son jeune maître, vers 1319. D. Calmet relate, en termes vagues, qu'une fille d'Eymequin de Blâmont fut dame d'Ogéville. A son tour, le comte de Martimprey dit que Jeanne, cette fille d'Eymequin, épousa le sire de Faucogney. Les deux versions sont vraies. En effet, Jeanne ou Janotte, que certains nomment à tort Fénote, fille d'Eymequin et d'Isabelle de Saint-Dizier, épousa en premières nocés Hermann d'Ogéville et lui apporta dans sa dot des terres considérables, que la famille de Blâmont possédait à Herbéviller, Ogéville, Reclonville, Pettonville, Hablainville, Buriville et Frémenil. Avec la richesse vinrent la générosité, puis le prestige.

En 1329, les deux époux fondent dans la collégiale de Deneuvre, une chapelle, dite d'Ogéville, qui devra servir à leur sépulture et à celle de leurs descendants. Ils achètent aussi à un chanoine une maison qui sera leur pied-à-terre dans ce lieu, quand ils s'y rendront (2). Hermann assiste à la mort d'Henri I^{er} de Blâmont (1331) et devient le conseiller le plus apprécié des héritiers de cette grande famille, dans l'affaire compliquée de leurs partages (1332-1334).

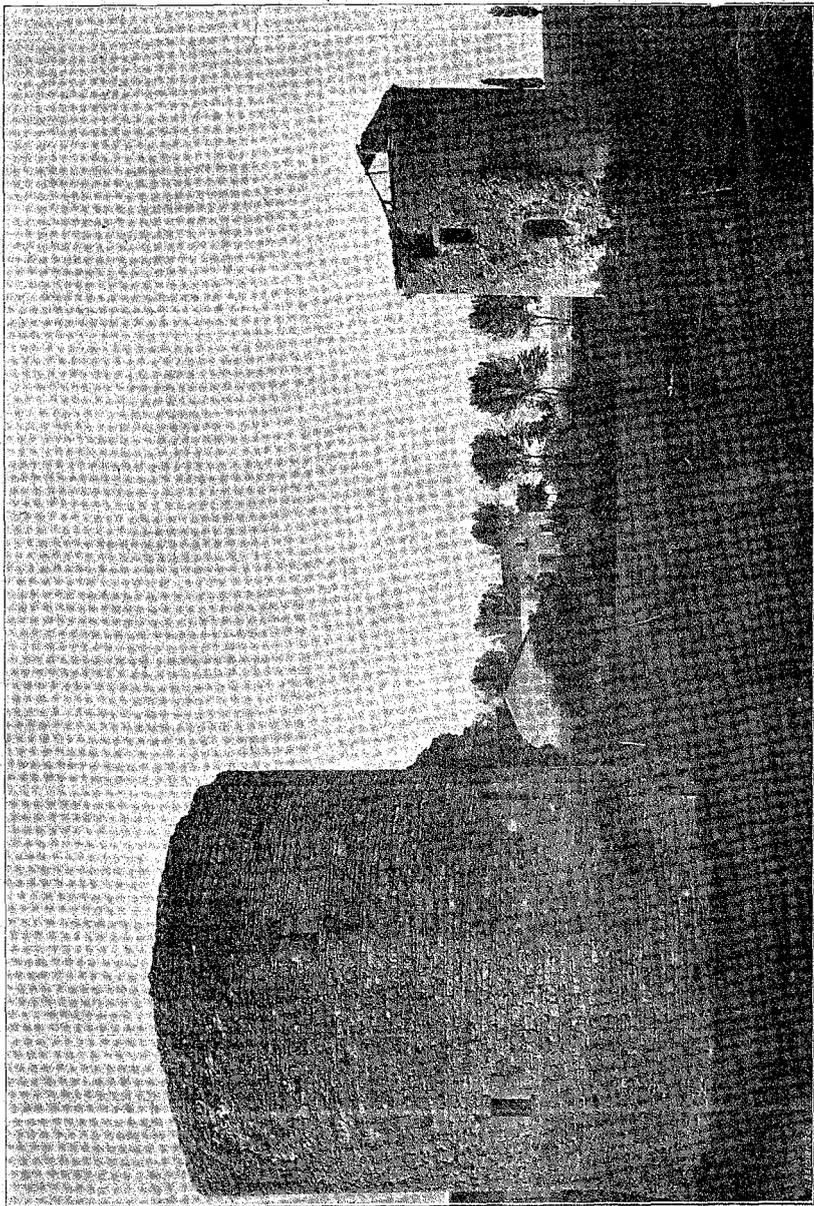
En 1339, il achète avec Jean d'Ameleycourt, qui semble être son beau-frère, une grange et des prés à Chambrey, l'étang de Fraïnes-en-Saulnois, des terres à Pettoncourt et à Chambrey.

Un autre partage eut lieu dans la maison de Blâmont, le 20 juillet 1344. Il semblait assez naturel que la portion dévolue à son beau-frère Eymequin II échût à Hermann, puisqu'elle était à sa portée; or, elle fut attribuée à François d'Herbéviller (3). Que s'est-il passé? Une avance d'argent, sans doute. Bientôt, les deux seigneurs d'Herbéviller et d'Ogéville s'engagent dans des achats de terres qui se compénètrent; ils font des échanges; l'évêque Adhémar ratifie ces marchés; enfin, chaque seigneurie retient ce qui se trouve le plus à sa portée (1346).

(1) La veuve d'Olry, nommée Hayvette, vendit aux Dames de Remiremont, en octobre 1308, ce qu'elle avait à Chamagne, son pays d'origine. Elle eut une fille, Ydatte, dont on ne sait rien.

(2) *Archives vosgiennes*, C. 78.

(3) B. 793.



Cliché du « Pays Lorrain »

DEUX TOURS DU CHATEAU D'OGÉVILLER

Mais, entre 1345 et 1348, disparaît subitement le chevalier Hermann d'Ogéville. Est-il tombé à Crécy (1346)? On le suppose. Trois de ses proches eurent le même sort : Eymequin II de Blâmont, son beau-frère, Liétard de Brouville et Ferry de Couvay, ses cousins.

La seigneurie, parfaitement organisée, manifestait déjà une grande prospérité. Elle avait reçu de lui, sans doute, le château qu'on y admirait et dont il ne reste que deux tronçons de tours massives, dont l'aspect paraît singulièrement morne dans la prairie verdoyante.

Sa veuve se remarie à Henri de Faucogney, vicomte de Vesoul, appartenant à une illustre maison de Bourgogne. Tous deux s'engagent, le 3 octobre 1348, à rembourser une avance que Thiébaut de Blâmont avait faite en leur nom à Burkart de Fénétrange. Si Jeanne figure parfois sous le nom de dame d'Eurville, Humbécourt, Montenot, c'est à cause des possessions qu'elle tenait de sa mère. Plus tard, vers 1362, Jeanne conclut un troisième mariage avec Brun ou Brunon de Ribeaupierre. Elle eut des enfants de chaque mari (1). Les fils d'Hermann qui seuls nous intéressent furent Jean qui suit et Féron, dit Marsal, dont on ne sait rien. On les voit tous deux rendre hommage au comte de Blâmont, en l'année 1349, tristement célèbre par une peste noire qui dépeupla le pays. Jeanne mourut vers 1372.

Jean d'Ogéville

Ce seigneur porta sa maison à l'apogée de sa puissance et obtint un rang de choix dans la noblesse, grâce à son mariage avec Béatrix, fille de Gérard de Wyssé. Thiébaut de Blâmont en avait fait son écuyer, qu'il entraîna à Metz, avec Jean de Lannoy, lorsqu'il dût prêter serment au Chapitre de cette ville, en 1361. Cependant, il ne put lui faire partager les équipées peu honorables qu'il fit à la tête des Bretons et autres routiers. Jean avait cru préférable de se rapprocher du duc de Lorraine, tout en cherchant à préserver sa seigneurie des brigandages alors trop fréquents.

L'achat de la seigneurie de Neuville-sur-Moselle, le 2 juin 1371, peut compter parmi ses meilleures affaires. Henry de Germiny la lui céda pour 1.700 florins. Elle comportait un château, une ville de vingt un conduits et des terres nombreuses réparties sur Neuville, Tonnoy et Saffais (2). Jean d'Ogéville semble avoir résidé plus volontiers dans cette nouvelle portion de son apanage. Il était, par là même, plus directement vassal du duc; cependant, il assista comme témoin au partage de la famille de Blâmont qui eut lieu à Montbéliard en 1379. Il n'était plus en vie, en 1390.

Béatrix, sa femme, vécut jusqu'en 1394. Son testament, rédigé quelques jours avant sa mort (3), nous apprend le nom de ses enfants ainsi

(1) M. de Martimprey cite les enfants du second et du troisième mari, p. 149-152.

(2) B. 698.

(3) *Archives vosgiennes*, G. 62. — *Archives de Meurthe-et-Moselle*, H. 19.

que ses donations pieuses aux églises des environs et à la Confrérie de la Conception, érigée à Herbéviller. Elle fut inhumée à Deneuvre. Sept fils et une fille grandirent dans ce foyer béni. La plupart des fils furent, plus tard, des célébrités religieuses. La fille, nommée Béatrix ou même Alix, épousa un chevalier dont le nom nous échappe.

Renaut et *Gérard* furent écuyers; l'un des deux passe pour le père de *Didier d'Ogéviller*, qui fut abbé de Moyennoutier, après son oncle *Thierry*, de 1425 à 1438.

Thierry ou *Thirion*, entra dans les Ordres, vers 1376, devint chanoine-chantre de l'insigne Chapitre de Saint-Dié, puis abbé de Moyennoutier, en 1380, tout en gardant sa stalle au Chapitre. Il mourut le 4 des calendes de juillet 1425, et non 1429, comme l'affirme la *Gallia Christiana*, après avoir gouverné son monastère avec éclat pendant quarante-cinq ans (1).

Hermann fit des études brillantes avant d'entrer dans l'Ordre bénédictin. Il était prieur de Flavigny, dès 1385; il fut élu abbé de Saint-Evre de Toul, en 1403. Sa bonne direction rétablit la discipline et la prospérité dans le monastère. Ses talents d'orateur, sa science théologique le firent choisir par le Chapitre pour accompagner l'évêque au concile de Constance (1414-1415). Les travaux de cette haute assemblée lui suggérèrent de sages projets de réforme pour la règle bénédictine. Aussi, dès qu'il fut de retour, son premier soin fut de convoquer à Toul, en Chapitre général, tous les abbés de la région de Trèves. Des ordonnances très opportunes, réparties en trente-cinq chapitres, furent promulguées avec l'assentiment des évêques. L'Ordre entier retrouva bien vite toute sa florissante splendeur. Un tel religieux est une gloire pour son siècle. La mort l'enleva le 25 janvier 1433 (2).

Jehan fut aussi bénédictin, prieur de Neuviller-sur-Moselle (1395) puis de Flavigny, après le départ de son frère (1403), jusqu'à sa mort, en 1419. On a de lui une fondation en faveur de Moyennoutier. La contrée fut péniblement impressionnée par sa trop grande sévérité à l'égard des maraudeurs et par deux sentences de mort qu'il prononça contre deux voleurs vulgaires.

Thiébaud fut chanoine-chantre de Saint-Dié, comme son frère *Thierry*.

Celui qui nous reste à citer fut *Henry*, l'aîné et le continuateur de la dynastie.

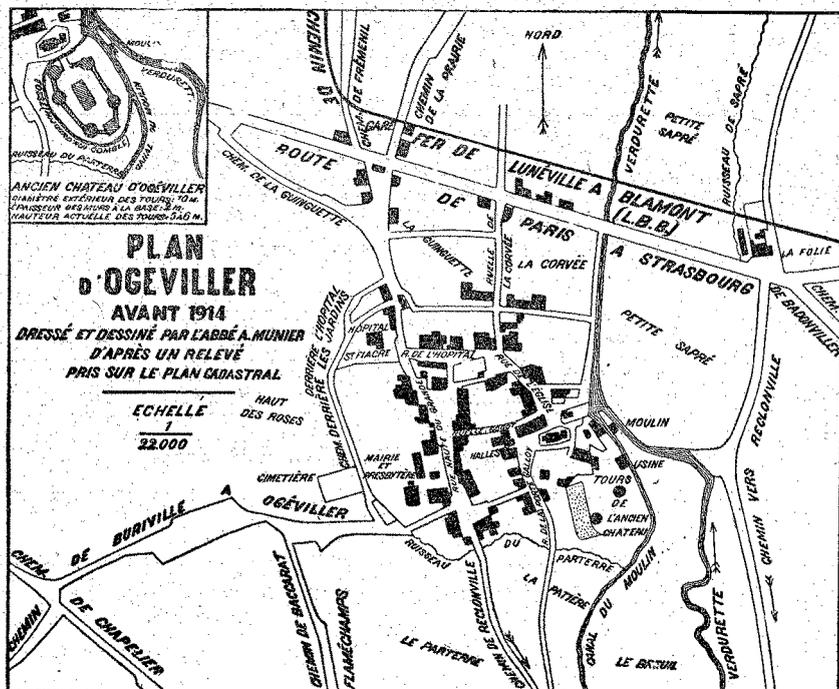
Henri d'Ogéviller

Ce parfait chevalier dépassa de beaucoup « les bacheliers » ses ancêtres et tint au milieu des nobles de son temps une attitude si digne qu'il fut réputé l'un des premiers après le duc. Il était jeune encore, à la mort de son père. Sa mère forma sa première jeunesse, puis elle le confia au

(1) *Archives vosgiennes*, G. 61-744.

(2) M.S.A.L., 1877, p. 239. — *Archives de Meurthe-et-Moselle*, H. 540.

duc, pour être initié au métier des armes. La Cour de Blâmont et le château d'Ogéville ne le virent plus guère. Cependant il rendit plusieurs services aux héritiers du comte Thiébaud et leur prêta mille florins d'or, pour faire leurs arrangements de famille. Par cette complaisance, il sut obtenir quelques terres nouvelles sur Herbéville, Saint-Martin, Hablainville, Vaxainville, Brouville et Brouvelotte, « les fours et eawes (eaux), molins et justices de ces lieux, les droits de passage à Saint-Martin et à Herbéville, le martimboix de Hablainville » (1). Ce fut le début d'un



fief que les seigneurs d'Ogéville gardèrent à Saint-Martin, jusqu'à la Révolution (2). On le vit aussi accourir, dans les mauvais jours, pour apporter au comte l'appui de son épée. C'est ainsi qu'il fut fait prisonnier à la bataille de Cirey (1391), mais il eut facile de payer sa rançon et il recouvra vite sa liberté. On se plaisait à l'appeler : « l'un des quatre Henri du pays de Blâmont » (3) et ce n'était pas le moindre des quatre.

(1) Archives vosgiennes, G. 61.

(2) H. LEPAGE : *Communes : Saint-Martin*.

(3) Les trois autres étaient : Henri IV de Blâmont, Henri de Barbas et Henri d'Herbéville.

La Cour ducale lui réservait plus d'attraits et surtout plus de faveurs. Jean I^{er} voulut s'attacher un courtisan dont l'avenir promettait et lui abandonna, en 1386, ce qui lui restait encore en propre à Neuville (1). Charles II (1390-1431) compléta sa fortune. Il y eut, dès lors, entre les deux un échange perpétuel de services et de récompenses qui rendit très brillante la carrière d'Henri d'Ogéville. En 1392, le jeune chevalier accompagnait le souverain dans la visite qu'il faisait aux dames de Remiremont (2). Le 7 janvier 1395, il pouvait, grâce au duc, augmenter son avoir sur les bans d'Azerailles, Gélacourt et Badménil (3). Il reçoit, peu après, la charge très honorable et très lucrative de conseiller à la Cour, qui lui vaut, pendant deux ans (1395-1396), la jouissance du val de Liepvre (4).

Mais, après la mort de Béatrix, sa mère (1394), il était bon que Henry songeât au mariage. Pour cette importante affaire, l'appui ducal fut des plus favorables. C'est en fréquentant Jean d'Haracourt, régent du duché pendant la minorité de Charles II, qu'il découvrit celle qui devait enchanter sa vie, Catherine, qu'il épousa en 1396 (5).

On sait que, dans cette triste époque, la Lorraine, comme la France, était désolée par les brigandages des seigneurs. Les sires d'Herbéville s'entredéchiraient. Leur voisin d'Ogéville n'eut pas l'occasion d'intervenir dans leurs querelles; il était loin d'eux; mais il ne négligea pas d'en profiter; en achetant ce que leurs dissensions leur faisaient mettre en vente. En 1396, les bourgeois d'Epinal, révoltés contre le duc, avaient reçu *ce défi* du comte de Blâmont : « Je vous fais assavoir que je suis tant tenu à mon très-chier signour, Monseigneur le duc de Lorreyne et Marchi, car je le servirai encontre vous de cestuy débat, que vous avez ensemble par maintenant et, par ces présentes lettres, tanrai-je à vous bien salver mon honneur encontre vous; scellé de mon scel et furent faictes l'an M.CCC.IV^{xx} et XVI, la Vigile de la Trinité » (6). Le sang allait couler. Les sires d'Haracourt et d'Ogéville s'interposèrent et le conflit fut apaisé.

En 1403, Charles II voulut faire une expédition en Allemagne : l'argent de ses vassaux lui était plus nécessaire encore que leur épée. Henri d'Ogéville fournit généreusement l'un et l'autre, en se faisant « pleigé » pour le duc, vis-à-vis de Pierre Le Gournaix, baillieur de 21.000 livres, et en l'accompagnant jusqu'au pays de Saxe. Quand il revint, il reçut la charge de « bailli de Vôge ». Mais ce seigneur, habitué à la

(1) D. Calmet et Lepage placent cette cession en 1486; l'erreur d'un siècle est évidente.

(2) *Archives vosgiennes*, G. cart. Remiremont, I, APL. — Doc. *Histoire vosgienne*, p. 93.

(3) B. 577.

(4) B. 955.

(5) D. CALMET : *Not. de Lorraine*, II, p. 174.

(6) Doc. *Histoire vosgienne*, III, p. 32.

rigueur, éprouva bientôt que la souplesse vaut mieux que la bravoure dans le maniement des affaires. C'était en 1407. Envoyé à Fontenoy-le-Château pour une mission, notre chevalier poussa jusqu'à Coiffy, situé dans le bailliage de Chaumont, qui était sous la protection de la France, puis pénétra avec ses hommes dans le bourg de Mélincourt et « furent par iceux lesdicts pénonceaux de France jetéz contre terre bien impétueusement et ladicte ville robbée et courue et dommaigée de très-grand et énorme dommaigé. » Par cet acte de mépris — les panonceaux avaient été attachés à la queue de son cheval — Henri d'Ogéviller crut être agréable à son maître qui était en délicatesse avec la France. Mal lui en prit. Le roi Charles VI, l'ayant appris, s'en courrouça. Les applaudissements donnés par le duc à l'assassinat de Jean sans Peur, sur le pont de Montreueu, portèrent à son comble l'indignation du Parlement de Paris qui dicta, le 1^{er} août 1412, un arrêt de bannissement et de confiscation contre le duc de Lorraine et plusieurs de ses nobles, pour crime de lèse-majesté envers la France. Le sire d'Ogéviller était désigné nommément pour son méfait de Mélincourt. Henri de Barbas et une dizaine d'autres étaient désignés comme ses complices. Ce coup funeste détermina, sans doute, le duc à enlever le titre de bailli de Vôge à un favori dont la faute était trop flagrante, mais ce fut pour le conférer à Henri de Barbas qui n'était guère moins coupable.

Une épreuve plus grave s'abattit, au même moment, sur notre chevalier. Sa femme vint à mourir (1) presque subitement. Certains auteurs disent qu'une fille naquit de ce premier mariage. Si le fait est vrai, cette enfant n'existait plus quand mourut sa mère.

Henri d'Ogéviller, songeant à une autre alliance, porta ses vues sur Jehanne, fille d'André de Joinville, sieur de Beaupré, Pulligny, etc., et de Jeanne de Bourlémont. Ce mariage fut conclu en 1415 et, le 18 janvier 1416, les deux époux firent un acquêt sur le ban de Merches (Maixe). Le prestige du chevalier ne fit que s'accroître, mais, en devenant cousin de Ferry de Vaudémont, second mari de Marguerite de Joinville, il fut entraîné dans le parti de ce dernier et se détacha d'autant du duc Charles II. Thiébaud de Blâmont et Henri de Barbas furent dans le même cas.

Nous aimons à rappeler que, dans la dot de Jeanne de Joinville se trouvaient une partie de Domremy et le château de l'Isle situé dans ce lieu (2). A ce sujet se pose la question des rapports qui ont pu exister entre notre nouveau couple seigneurial et la famille de Jeanne d'Arc. Il n'est pas certain qu'au début de leur mariage Henry d'Ogéviller et Jeanne de Joinville aient fréquenté beaucoup Domremy et il est possible

(1) Son nom figure avec celui de Valburge de Blâmont sur la liste des premiers adhérents à la confrérie des « Chevaliers de Notre-Dame de Sion », fondée en 1396. MANGENOT : *Histoire de Sion*, p. 132.

(2) Ce petit apanage, provenant de Jeanne de Bourlémont, était du Barrois non mouvant. Au contraire, la maison de Jacques d'Arc se rattachait à la châtellenie de Vaucouleurs (Barrois mouvant de France).

qu'ils n'aient connu qu'assez tard la noble enfant qui devait sauver la France. Cependant, Henri d'Ogéville fut en relation avec Jacques d'Arc, à propos d'un procès qui fut soulevé, le 7 octobre 1423, et dont il ne vit probablement pas la fin. Il s'agissait d'obtenir réparation pour des dégâts commis auparavant par Robert de Sarrebrück, le fameux damoiseau de Commercy. Après avoir pillé Greux et Domremy, le bandit avait encore rançonné le capitaine Guyot Poignant, en exigeant de lui 220 écus d'or pour le compte des villages qu'il avait si maltraités. Celui-ci réclamait naturellement le remboursement de sa caution. Henri d'Ogéville se trouva aux côtés du père de Jeanne d'Arc pour réclamer justice au nom de la communauté. On ignore l'issue de cette affaire. Dans un acte concernant Domremy, daté du 12 juillet 1424, il est encore question du sire d'Ogéville. Mais il dut mourir l'année suivante, dans des circonstances inconnues (1). La peste sévit de 1423 à 1426. D'autre part, Antoine de Vaudémont et Charles II se faisaient la guerre, poursuivant avec acharnement les sièges de Vézelize et de Vaudémont.

Il est difficile de préciser les possessions d'Henri d'Ogéville. Elles étaient certainement très étendues et sa fortune considérable. Aux terres que nous avons énoncées plus haut il faut ajouter l'important fief de Moyen avec ses dépendances sur la Mortagne, acquis quelque temps auparavant. Neuville plutôt qu'Ogéville avait été sa résidence habituelle. Néanmoins, sa fidélité à la Collégiale de Deneuvre n'avait jamais fléchi et sa générosité pour elle s'était encore affirmée par des donations, en 1421 et 1423 (2).

Avec Henry finissait la dynastie masculine d'Ogéville. De son second mariage il laissait une fille nommée Béatrix, qui naquit en 1420 et recueillit tout l'héritage paternel de la façon qui sera indiquée plus loin. Jeanne, sa veuve, vint alors habiter son domaine de Domremy; elle avait près d'elle sa fillette, qui put partager, au bois Chenu, sous l'arbre des Fées, les rondes de ses compagnes, pendant que Jeanne d'Arc entendait ses Voix et songeait à sa grande mission. On sait que Jeanne d'Ogéville fut alors la providence des gens de Domremy et qu'elle les recevait dans son château, quand une alerte — et elles étaient fréquentes — venait les effrayer. Un jour, raconte le chanoine Debout sans préciser la date (3), un routier, Jean d'Orly, arrive avec sa bande, pénètre dans les maisons et enlève le bétail. Jeanne d'Ogéville s'empresse d'annoncer la détresse de ses bonnes gens à son cousin, Antoine de Vaudémont, et sollicite son appui pour obtenir réparation. Plusieurs jours se passèrent dans l'angoisse et l'on croyait tout perdu, quand soudain l'on vit revenir le bétail volé. Antoine avait lancé à la poursuite des brigands son meilleur capitaine, Barthelémy de Clefmont, qui avait retrouvé la trace des voleurs, les

(1) Doc. *Histoire vosgienne*, VIII, p. 76. — LUC : *Mission de Jeanne d'Arc*, p. 259 et 276.

(2) *Archives vosgiennes* G. 61. — *Archives de Meurthe-et-Moselle*, H. 904.

(3) H. DEBOUT : *La Bienheureuse Jeanne d'Arc*, p. 23.

avait rejoints près de Doulevant, en Champagne, et leur avait fait rendre gorge. La dame d'Ogévilleur a pu suivre, jusqu'au bout, toutes les péripéties qui marquèrent le départ de la Pucelle, qui eut lieu le 23 février 1429. Déjà, peut-être, la noble dame songeait à se remarier. Le 16 septembre suivant, nous la voyons convoler, en secondes noces, avec Jean de Salm qui en était lui-même à ses troisièmes noces (1). Les châtelaines de ce temps, comme les seigneurs, avaient parfois la vie mouvementée. Devenue comtesse de Salm, la dame d'Ogévilleur suivit son mari à Bar, où ce personnage très considéré à la Cour ducale avait été envoyé comme gouverneur.

On devina la rude épreuve infligée à ses préférences politiques, quand il lui fallut vivre en contact journalier avec un chaud partisan de Charles II et coudoyer, bientôt après, René d'Anjou, que son mariage avec Isabelle de Lorraine créait duc de Bar. On sait les événements qui suivirent. La mort de Charles II ouvrit un conflit sanglant entre René d'Anjou et Antoine de Vaudémont et une bataille décisive fut livrée à Bulgnéville (1431). Jean de Salm fut un des capitaines les plus influents de René. On dit qu'avec l'évêque de Metz il avait déconseillé une attaque, qu'il voyait mal préparée, mais sa voix ne fut pas écoutée. L'action étant engagée, il se battit, tête baissée, avec sa fougue habituelle et il trouva la mort. Sa veuve mourut elle-même, plus tard, dans des circonstances inconnues, sans avoir revu probablement ses sujets d'Ogévilleur, qui n'avaient eu que de rares occasions de la rencontrer. En disparaissant ainsi, une dynastie, même brillante, ne pouvait gagner un sérieux attachement.

3° La descendance féminine de la Maison d'Ogévilleur :

Béatrix de Fénétrange, surnommée la Dame d'Ogévilleur

Trente ans s'écoulèrent avant que Béatrix, la dernière survivante de la famille, revint habiter le château de ses pères. C'est dire le délabrement de ses bâtiments et le trouble introduit dans la perception de ses revenus. Les mœurs du temps comportaient un tel sans-gêne et de telles violences qu'un évêque de Metz lui-même n'avait pas craint de dépouiller une mineure, en s'appropriant le fief de Moyen (1440). Son propre avantage

(1) Il était fils de Jean III et de Philippe de Valkembourg. Marié une première fois (1403) avec Guillemette de Vergy, il n'avait pas eu d'enfant; remarié (1413) avec Hildemante de Frize, il eut deux enfants : Marguerite et Simon. De son troisième mariage, il eut encore deux fils : Jean V et Henry. Prévoyant une succession compliquée, il avait eu soin de déterminer lui-même la part de ses enfants dans son héritage. Simon fut marié à Jeanne de Rothzallern et n'eut qu'une fille : Jeannette, qui, en épousant Jean Rhingraff, devint la tige des Rhingraff ou comtes sauvages du Rhin; Jean V, aîné du troisième lit, devint la tige de la branche cadette de Salm, la plus connue en Lorraine; Henry, son frère, hérita avec Béatrix de la seigneurie de Domremy, tandis que celle-ci eut tout l'avoir d'Ogévilleur.

et son désir de bâtir une forteresse avaient été les seules raisons de son usurpation. Pour comble, le nom singulier de « *Qui qu'en grogne* », donné à sa construction, fut le signe de son profond mépris pour toutes les protestations.

Béatrix, mêlée de bonne heure aux intrigues de la Cour, fut demandée en mariage par Jean de Fénétrange. Leur union doit remonter à peu près à 1440, car leur fille aînée était mariée, à son tour, en 1463 (1). Ce seigneur, toujours dévoué à René d'Anjou, était sorti indemne de la bataille de Bulgnéville. Il n'hésita pas à se porter caution pour son souverain, en 1432, et à partager la prison de ses deux fils, en 1433. On le vit peu dans le Blâmontois. Son rôle en Lorraine fut important : il fut membre de la Ligue de 1441, maréchal de Lorraine, en 1444, Chevalier de l'Ordre du Croissant en 1448, gouverneur du duché avec le sire de Lenoncourt, en 1455, membre du Conseil de Régence, en 1461.

On peut dire qu'il fut, avec le duc, l'âme de la résistance lorraine contre les empiètements de la Bourgogne, puisqu'il réprima l'insolence de Thiébaud de Neufchâtel et arrêta, par le siège de Liverdun (1466), l'opposition funeste qu'exerçait l'évêque de Toul, sous la poussée de Louis XI. Mais il ne vit pas la fin de la lutte, car, en 1470, Jean VI de Salm l'avait déjà remplacé, comme maréchal.

Devenue veuve, Béatrix garda, quelque temps encore, son rang à la Cour ducal. Le 1^{er} août 1471, elle présidait le tournoi donné par le duc Nicolas, à l'occasion de son entrée à Nancy (2). C'est après seulement qu'elle revint à Ogéviller pour y finir sa carrière, car sa reprise, vis-à-vis du comte de Blâmont pour Ogéviller, et du duc pour Neuville, est datée de 1472. Son train de maison fut modeste, puisqu'elle n'avait plus ses filles avec elle, mais elle remit tout en ordre dans son château et dans sa seigneurie. Frappés de son activité et de son prestige, ses sujets lui décernèrent le nom de « Dame d'Ogéviller », que la postérité lui a gardé.

Elle mourut en 1475 et son corps fut transporté à Deneuvre. Elle n'était donc plus là pour accueillir René II, lorsqu'il allait en Suisse chercher du renfort, comme nous l'avons raconté plus haut.

Partage de la seigneurie

Pendant que le duché gagnait en cohésion par ses épreuves mêmes, nos seigneuries blâmontaises allaient se disloquant, l'une après l'autre, faute de descendance masculine et par suite des partages indivis qui tenaient leurs maîtres dans l'éloignement. Ce fut surtout le sort d'Ogéviller.

Jean de Fénétrange n'eut que deux filles. *Barbe*, l'aînée, épousa Nicolas de Saberden, comte de Mœrs, en 1663. *Madeleine* épousa Ferdinand de Neufchâtel, seigneur de Montaigu, maréchal de Bourgogne, le

(1) M.S.A.L., 1862, p. 150. *Notice sur la Maison de Fénétrange.*

(2) DIGOT : III, p. 141. — E. MARTIN : *Histoire du diocèse de Toul*, I, p. 242.

15 septembre 1468 (1). Les deux familles conservèrent en commun leur avoir jusqu'en 1486. Alors, Saberden acquit la part de Madeleine sur Neuville et Pulligny et resta seul maître de cette portion de l'héritage, mais il garda le reste, y compris Ogéviller, dans l'indivision avec son beau-frère.

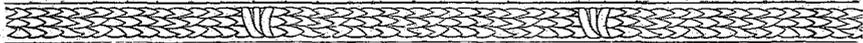
Tous deux n'eurent qu'une fille. Jeanné de Saberden épousa (1495) Jean V, Rhingraff de Salm. Anne de Neufchâtel épousa Louis, fils de Guillaume de Dommartin, seigneur de Fontenoy. De leur vivant, l'héritage constituait deux lots que l'on peut définir ainsi : lot de *Saberden*, puis de *Salm*, comprenant Neuville, Pulligny en entier et une moitié de Fénétrange, Ogéviller et Emberménil ; lot de *Neufchâtel*, puis de *Dommartin*, comprenant l'autre moitié desdits lieux.

La généalogie de ces deux familles devient dès lors très compliquée. N'ayant pas à la détailler, nous dirons seulement ce qui intéresse Ogéviller :

1° *Du côté de Salm*. — Jean VI, Rhingraff de Salm, mort en 1499, laissa deux fils en bas âge : *Jean* et *Philippe*. Le premier, à la suite d'un partage fait en 1500, prit le titre de seigneur de Morhange, Puttelange et, en devenant chef de la branche Salm-Kilbourg, il n'eut plus de rapport avec Ogéviller. Le second recueillit Neuville, Pulligny, Pierre-Percée, Badonviller, la moitié du comté de Salm-Dauhn et la moitié d'Ogéviller. Il mourut en 1520. Ayant épousé Antoinette de Neufchâtel, il laissa deux fils : Philippe-François et Jean-Philippe, dont la vie appartient au xvi^e siècle ;

2° *Du côté de Dommartin*. — Louis II transmet intégralement son avoir à sa fille unique, nommée Diane, qui épousera son cousin Jean-Philippe, fils aîné de Philippe-François cité plus haut. Par leur mariage, la seigneurie entière d'Ogéviller se retrouvera réunie en leurs mains, mais cet événement, qui débordé de notre cadre, ne lui rendra pas grande vitalité. Il lui manquera toujours la présence du maître que ne supplée aucun châtelain.

(1) Il était fils de celui qui avait âprement combattu Jean de Fénétrange deux ans auparavant. Les contradictions de ce genre ne doivent pas étonner à une époque où les seigneurs changeaient facilement leurs attaches politiques.



VII

Seigneurie de Barbas

Nous aurons peu à dire sur cette seigneurie, car son origine, ses éléments constitutifs et la plupart de ses possesseurs n'ont laissé dans l'histoire que des traces très vagues. Pourtant il y eut une « Maison de Barbas ». Ses armoiries le prouvent : écu de gueules à trois fasces (ou mieux à trois jumelles) d'argent, bordé de même (1). L'examen de ce blason démontre son ancienneté (2), mais ne nous livre aucun indice sur la famille qui l'arbora la première.

Un document de 1186 mentionne un certain Beudoin, probablement seigneur de Badonviller (3), qui est voué de Vacqueville et de Barbas (præpositus de Barbès), mais est-il seigneur de ce lieu ? L'abbaye de Saint-Sauveur, du moins, y possède l'église et plusieurs terres, dès sa translation en 1010 et cela suffit à expliquer la charge de ce voué. Un autre document de 1274 est plus explicite. C'est un testament fait en faveur de Saint-Sauveur par Havide de Barbas, avec le consentement de ses quatre enfants : Widric, Sybille, Aloyd et Malstad. Son mari est déjà mort. Ses legs portent sur l'église de Fenneviller dont elle est originaire. A côté de la signature des précédents figure celle de Gérard, fils d'André de Blâmont, qui est moine à Saint-Sauveur. Ces noms ne reparaitront plus. Les rapports avec le monastère de Saint-Sauveur s'accroîtront encore dans la suite.

(1) L'armorial de Gilles de Bouvier écrit par erreur : bordé de gueules. M.S.A.L., 1927, p. 397.

(2) Au temps des croisades, argent et gueules s'opposaient : ainsi les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui avaient l'écu de gueules à la croix d'argent.

(3) Il fut question d'une seigneurie de Badonviller, d'ailleurs éphémère, où figurèrent Roland (1114) et ses fils : Otton et Rainero, voués à Vézeval.

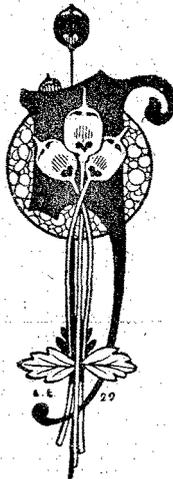
En 1281, le chef de la famille paraît être Stévenins (Etienne), dit Gérondar, marié à Cunégonde, dont les frères se nomment Lamblin et Simonin. Tous s'accordent à céder à Saint-Sauveur leur moulin de Harmont, situé à Barbézieux (1). Après cette date, nouveau silence. Ce sont de faibles éléments de généalogie. La famille de Barbas, vassale des comtes de Blâmont, leur donne, sans doute, des pages, des écuyers qui restent dans l'ombre et n'ont pas la préoccupation d'avoir un château en propre et des propriétés étendues.

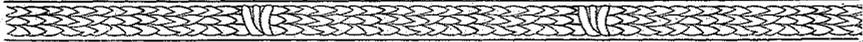
Quelques noms apparaissent de temps en temps : *Renaud* de Barbas, moine de Saint-Sauveur, témoin dans la délimitation de Turquestein (1306 et 1314);

André de Barbas, cité en 1345, sans autre indication; *Thiébaud* de Barbas, témoin au partage de Montbéliard (1379).

Voici le plus illustre rejeton de la famille. Il se nomme Henri. Fils ou petit-fils de Thiébaud, il est son unique héritier. Écuyer encore en 1408, il conclut un avantageux mariage, vers 1400, avec Jeanne d'Herbéviller-Lannoy. Comme son apanage de Barbas est médiocre : pas de château, quelques terres ou prés, à Barbas et à Montreux, l'étang de Vilvacourt, il n'hésite pas à le laisser pour venir résider à Herbéville. Nous l'y retrouverons plus loin et son fief paternel végétera jusqu'au XVII^e siècle.

(1) H. 1368.





VIII

Seigneurie d'Herbéviller

1° Le fief initial

Au ^{xii}^e siècle, Herbéviller se trouvait situé, non plus dans la région des hayes, mais dans un espace bien ouvert où coule la Vesouze. A partir de Domèvre, la vallée est bien élargie et offre, à l'infini, des guérets fertiles et des prairies verdoyantes. Au milieu d'étendues si vastes, il n'y avait alors qu'une population minime, répartie en deux groupes peu importants. L'un avait ses habitations sur la rive droite de la Vesouze, autour d'une église que Senones sans doute avait érigée et dédiée à saint Martin, suivant son habitude. C'était notre Saint-Martin actuel, situé alors dans le diocèse de Metz. L'autre groupe, compris dans le diocèse de Toul, était appelé à prendre plus d'extension, en devenant le centre principal du fief que nous allons étudier. Son emplacement sur la rive gauche de la Blette et à quelque distance de son embouchure, semblait meilleur, car il était moins exposé aux inondations. C'est notre Herbéviller.

Le premier document qui en parle est daté d'avril 1251 ; les détails qu'il contient sont à retenir. Ferry de Blâmont donne à Vernier d'Herbéviller les gerbages de Frisonviller, comme gage des soixante livres tournois que ce dernier lui a prêtées. Il exige pourtant l'hommage de vassalité et quinze semaines de garde à son château ; cette vassalité n'exclura pas celle qui est due en premier lieu à l'évêque de Metz. Par un nouvel arrangement, Vernier abandonne à son débiteur le tiers de la somme empruntée, mais reçoit de lui, en échange et toujours à titre de fief, des terres humides que l'on croit avoir été jadis couvertes d'aulnes, d'où leur serait venu le nom de Lannoy ou Lanoy qui équivaut à l'Aulnoye de l'ancien langage. Ce domaine, situé plus en amont et sur la rive droite de la Blette, avait été, dit-on, rattaché à l'alleu du Blanc-Mont par Agnès de Langstein.

Le doute n'est pas possible, il s'agit bien ici d'une seigneurie telle qu'on l'entend alors. L'évêque de Metz, Jacques de Lorraine, aimait à disséminer « *ses fidèles* » sur les domaines de son temporel, pour mieux les régenter. Ici, le fief est à ses débuts et, s'il n'a pas encore de château, même modeste, on lui verra, sous peu, un moulin installé sur la Vesouze, près de l'église de Saint-Martin.

Vernier est, sans doute, le premier titulaire de cette seigneurie naissante. Mais qui est-il? Quel est son pays d'origine? Ce nom est trop commun dans les familles pour qu'on songe à le rattacher à l'une ou l'autre des dynasties connues. Les armoiries seules vont nous fournir une indication valable. Celles d'Herbéviller furent, à l'origine, « d'azur à la croix d'argent, cantonné de 20 fleurs de lys d'or, chaque canton chargé de 5 fleurs, mises en sautoir ». Elles se rapprochaient, en somme, des blasons dits « à la croix pleine », dont le cri était « Priny! ». Plusieurs seigneuries de la contrée avaient adopté ce type en y ajoutant, comme variantes, des pièces diverses. Or, la famille de Tonnoy (Tournois) (1) avait son blason identique à celui de Vernier, sauf le nombre des fleurs de lys, qui était seulement de dix-huit : 4 et 4, dans les cantons de pointe. A n'en pas douter, Vernier était un cadet de cette famille. Mais, la maison de Tonnoy descendait, elle-même, de celle de Chambley qui, à son tour, se rattachait à celle de Prény. Toutes dates considérées, il paraît certain que notre chevalier Vernier était fils ou tout au moins proche parent de Vauthier de Prény, vivant vers 1250, que les auteurs placent aussi à la tête d'Haussonville et de Tonnoy (2).

Si l'on demande comment était arrivé, à Herbéviller, un personnage si étranger à la contrée, il faudra convenir qu'aucun document ne l'indique. Cependant on pourra songer à l'évêque de Metz, Jacques de Lorraine, et le soupçonner d'avoir constitué le fief, puis de l'avoir donné à Vernier. On sait, en effet, qu'il eut constamment le souci d'étendre son autorité temporelle, en lui cherchant des appuis de toutes sortes.

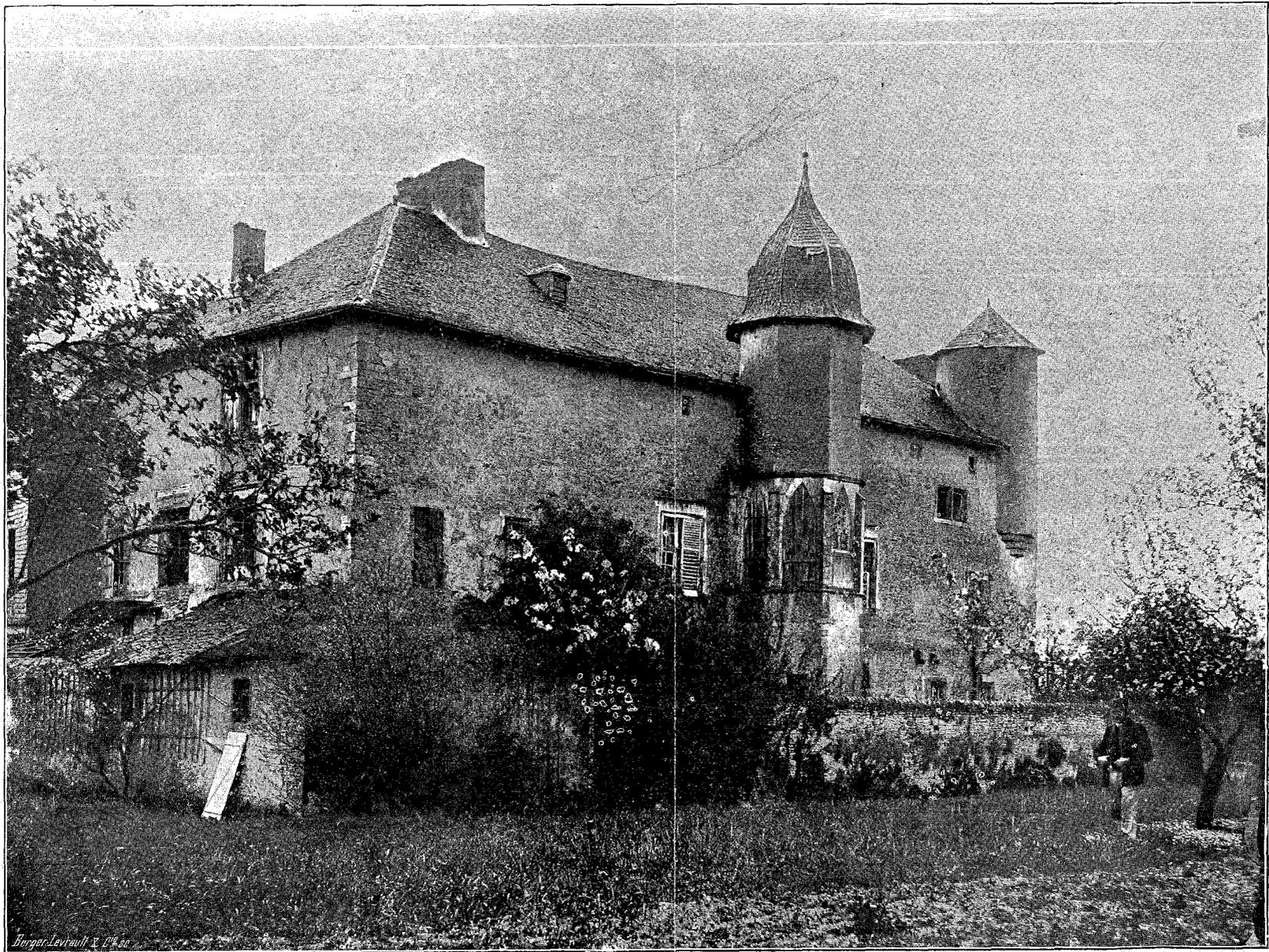
La seigneurie laissée à Vernier, sous la haute suzeraineté de l'évêque, s'étendait le long de la Blette à partir de Montigny jusqu'à la Vesouze; elle se prolongeait même au delà de Saint-Martin, jusqu'à Chazelles et Verdenal; enfin, elle comportait une pointe éloignée entre Domjevin et Vého, nommée les gerbages de Frisonviller. Son centre était « *la Tour* », sorte de château ou de maison forte, d'où est venu le nom d'Herbéviller-la-Tour, opposé à celui d'Herbéviller-Lannoy ou L'aulnoye.

Vernier vécut jusqu'en 1263. Ses deux fils le remplacent, à cette date, dans un arrangement qui intéresse Saint-Sauveur et Haute-Seille. Leur nom est Gérard et Thierry, chevaliers d'Herbéviller (3). Leur signature

(1) Tonnoy, canton de Saint-Nicolas-de-Port (M.-et-M.).

(2) GERMAIN DE MAIDY : *Notice sur la Maison de Tonnoy*. — B.S.A.L., 1925, p. 37. — LE MERCIER DE MORIÈRE : M.S.A.L., 1882, p. 332. — GASTON DE PAULTRIER : *Mem. S. Archives et histoire de Metz*, 1866.

(3) E. CHATTON : *Histoire de Saint-Sauveur*, p. 82.



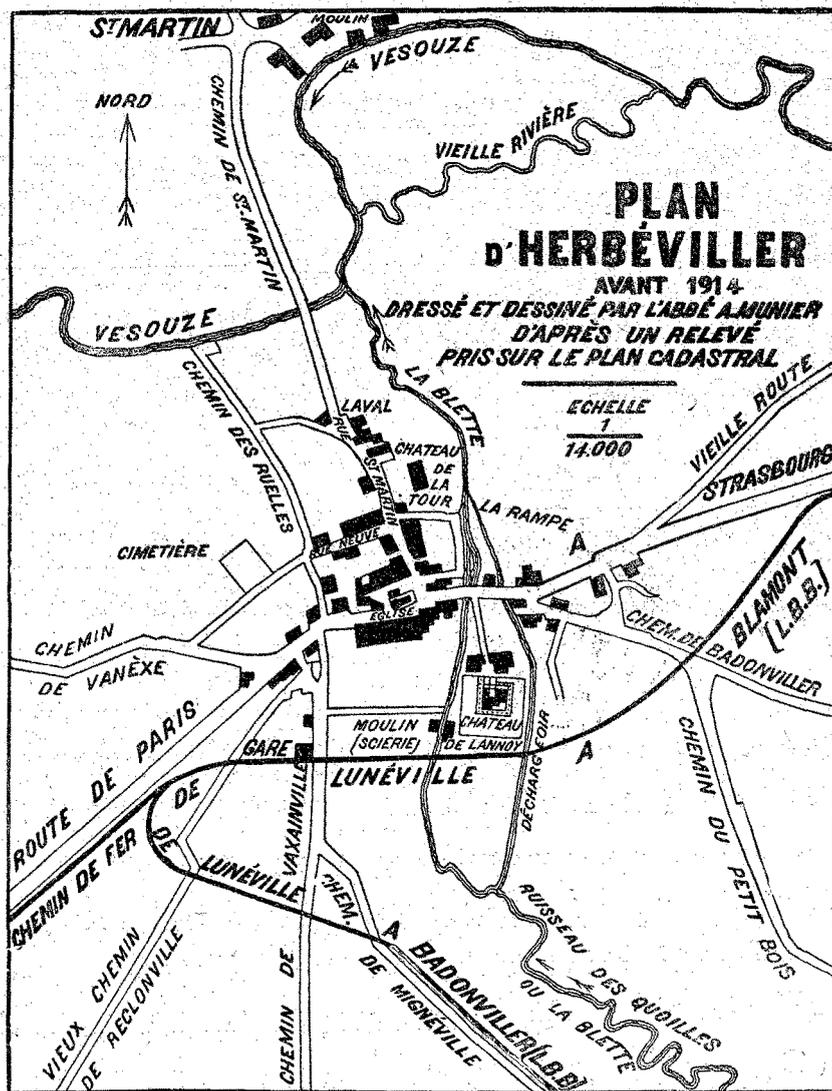
Berger-Levrault & Co.

Cliché du « Pays Lorrain »

CHATEAU D'HERBÉVILLER-LANNOY

est placée à côté de celle de Varin d'Ancerviller, de celles de Gérard et de Thierry, fils d'André de Parroy, etc. Ils disparaissent totalement et le fief d'Herbéviller tombe pour quelque temps dans l'oubli.

Cependant la puissance temporelle des évêques de Metz subit alors



des atteintes qui vont modifier l'aspect du pays. Les descendants des premiers seigneurs d'Herbéviller, de Thierry probablement, se retrouvent en grande faveur à la petite Cour d'Henri de Blâmont, puisque des filles y ont été admises comme « damoiselles » et figurent comme léga-

taires sur le testament de la comtesse Cunégonde (1302) : « Je lègue aux filles de Monseigneur Jackon d'Herbéviller, qui fut, ma robe de corde, lorquet et corsét, etc. » (1). Ce texte montre que le seigneur d'Herbévil er nommé Jacques, héritier de Gérard et de Thierry, était mort jeune. Un autre document, cité plus haut à propos de la seigneurie de Parux, nous apprend qu'il avait épousé une sœur de Margarheta, femme d'André de Parroy ou de Parux. Mais voici qui nous renseigne mieux sur la composition de sa famille et sur les deux domiciles qu'elle occupe : c'est la relation d'une sorte de conseil de famille, tenu à la Tour, afin de ratifier la vente, aux religieuses de Vergaville, de certains biens situés à Virthhoff (Vergaville), Gundersdorff, Guénestroff et Zuzelange (2). La réunion se tient dans la grande chambre de la maison forte de Thironi (Thirion ou Thierry), qui paraît être l'ainé et le chef de famille. Les contractants sont : *Thironi*, fils de Jacobi, chevalier, marié à Juetta, *Comtessa*, *Havidis*, *Isabella* et enfin Joannes, plus jeune, tous frères et sœurs. La date est le 23 juillet 1312. Tous ces détails semblent insinuer que le logis des ancêtres était à Saint-Martin et que la Tour débutait ou acquérait de l'importance, sous l'active direction de Thierry et de sa femme Juetta.

Une telle famille devait s'attendre à la dispersion de ses membres, qui est la loi de la vie, et au partage qui est toujours la grosse épreuve des héritages. Deux des filles suivirent leurs maris et se contentèrent d'une dot en argent; c'étaient : *Comtessa*, femme de Jean de Guémaintoutte, seigneurie située entre Corcieux et Saint-Dié, et *Havide*, femme de Bertram, fils de Jean de Marsal, écuyer dans les parages de la Seille. La troisième sœur, Isabelle, épousa Henri, dit d'Herbéviller, bailli de Blâmont, cité, en 1314, avec Thierry, son beau-frère, à propos de la délimitation de Turquestein. Les documents n'établissent pas nettement l'origine de ce chevalier, mais deux sceaux, apposés par lui, en 1309 et en 1314, au bas de conventions conservées dans nos archives, révèlent sûrement la dynastie à laquelle il faut le rattacher. Le blason que portent ces sceaux est celui de Couvay ou de Brouville : « D'azur à la bande d'argent, cotoyée de billettes d'or : 4 en chef, 1 et 3 et 4 en pointe, 3 et 1 » (3). A ce seul trait nous pouvons reconnaître un membre de l'une ou l'autre de ces maisons. Mais quel rang était le sien dans les généalogies que nous avons esquissées? Nous ne pourrions le dire, avec les listes incomplètes que nous possédons.

Ce nouveau venu, désirant se fixer dans la seigneurie où il entra, ne tarda pas à solliciter le lot de terres qui revenait à sa femme. Après

(1) DE MARTIMPREY : *Les Sires et Comtes de Blâmont*, p. 133.

(2) H. 2428, n° 132.

(3) B. 574, n°s 61, 63, 82. Le blason fut celui de Lannoy jusqu'à la fin de la lignée masculine; cependant le nombre des billettes a varié : neuf pour le fils de Henri et onze pour ses petits-enfants, à savoir : deux et quatre en chef et quatre et un en pointe.

partage, furent constituées trois sections, voisines l'une de l'autre, pour chacun des héritiers qui restaient en présence. C'étaient : La Tour ou la Grande-Herbéviller pour Thierry, l'aîné, Lannoy ou la Petite-Herbéviller pour Henry et Isabelle. Saint-Martin pour Jean, le dernier frère. Ces parts restèrent indivises, suivant les goûts du temps. Mais la compénétration qui en résulta fit bientôt sentir ses inconvénients inévitables.

2° Un beau siècle pour Herbéviller :

Section de la Tour ou de Saint-Germain

Ce lot plein de promesses et le mieux situé voyait sa population progresser rapidement à l'ombre de la maison forte, mais il n'avait pas encore d'église. C'était pour le seigneur un devoir de la construire aussi bien que le moulin ou le four banal. Divers avantages, comme le droit de présentation à la cure ou de sépulture dans la nef, étaient la faible reconnaissance accordée aux auteurs d'un bienfait très apprécié. Cette obligation semble avoir été remplie par la famille d'Herbéviller, quand elle se trouvait encore au complet autour de Thierry.

Le titulaire qu'elle choisit pour l'édifice fut saint Germain. Songea-t-elle au saint évêque d'Auxerre, honoré en divers lieux de Lorraine et considéré aujourd'hui comme patron? C'est possible. Cependant, si l'on se rappelle la personne des constructeurs et les attaches qu'avait, avec l'Alsace, Comtesse, sœur de Thierry, fixée à Guémaingoutte, près de Villé, on peut se demander si leur intention n'a pas été de glorifier saint Germain, martyrisé à Granfels, non loin du Val de Villé, au cours du VII^e siècle. Cette question mérite au moins d'être posée.

Thierry fut un grand seigneur mêlé aux principaux événements du comté, mais sa carrière fut courte, puisqu'il n'était plus en 1323. On ne lui connaît pas de postérité directe. Sa veuve lui survécut de longues années. Elle porta, dans la suite, le nom de Pairisse plutôt que celui de Juetta. Un acte de 1364 nous apprend qu'elle était fille de Nicolas de Richécourt, en précisant sa qualité de veuve de Thiriât d'Herbéviller. D'autres actes mentionnent des ventes qu'elle consentit à Jean de la Chambre de Blâmont. L'ouverture de sa succession, vers 1370, fut bien vite une cause de discorde, pour ses héritiers de Lannoy et de Saint-Martin. Nous ne pouvons dire quels étaient les termes du partage, mais leur imprécision est flagrante, quand on voit ces seigneurs se dire également maîtres de la Tour, et notamment les seigneurs de Saint-Martin intriquer pour en devenir les maîtres exclusifs.

Section de Lannoy

Petite à l'origine, cette portion d'héritage, qui fut prolongée jusqu'à Mignéville, eut des maîtres qui furent célèbres et des destinées qui furent très longues. Elle formait l'apanage d'Isabelle. Son passé la mettait plutôt sous la dépendance du comte de Blâmont que sous l'autorité des

évêques de Metz. Henri, son premier seigneur, était aimé du comté de Blâmont et en avait reçu la dignité de *baillif*. Un acte d'arbitrage, daté de 1309, entre Pierre de Rozières, représentant sa fille Jeannette, veuve de Ferrion de Vic, et Simon de Damelevières, montre que ce jeune chevalier était déjà marié et qu'il était ami de ce Ferrion de Vic, allié lui-même à la famille de Brouville (1).

On a de Henri de Lannoy une fondation en faveur de Saint-Sauveur, datée du lendemain de saint Philippe et saint Jacques (2 mai) 1313 (2). Elle servira à l'entretien d'une lampe dans le sanctuaire et les rentes seront prises sur des prés situés près de Domèvre. L'année suivante, le chevalier achète, avec l'agrément du duc, la moitié d'Azerailles, Flin, Gélacourt, Badménil, Glonville, Fontenoy et leurs dépendances, et il prend en gage l'autre moitié de ces lieux moyennant 300 livres de vieux tournois pour l'achat et 200 livres pour le gage. Les vendeurs sont Bertrand de Deneuvre et Geoffroy Dorey, chanoine de Toul. Il reçoit aussi du duc le bois qui borde son domaine de Lannoy et qui s'appelle, aujourd'hui encore, le bois Banal (3). Mais sa carrière est écourtée par une mort inattendue, que l'on place vers 1315.

Les trois fils qu'il laisse se nomment *François*, *Henri II* et *Henri III*. Tous vont à Deneuvre et y remplissent diverses charges, au service du comte de Blâmont. *Henri III* devient chanoine de Saint-Georges, vers 1361. Il est aussi appelé Vernier, parent de Renier, abbé de Senones, mort en 1378. Par son testament du 29 mars 1362, Henri lègue à la collégiale sa maison de Deneuvre et vingt souldées de terres à Herbéviller (4) et il meurt peu de temps après.

François, l'aîné, épouse, vers 1315, Clémence, fille de Henri 1^{er} de Blâmont. Cette alliance illustre lui vaut de beaux avantages : la moitié du moulin de Flin, des terres importantes à Montigny (5). Il aménage et complète la résidence de Lannoy, établit un moulin et attire des sujets qui forment une colonie bientôt importante. Voici quelques faits marquants de sa carrière tourmentée. Après maints services rendus au comte de Blâmont, soit à Deneuvre, soit ailleurs, il aide celui-ci dans sa dernière lutte contre l'évêque de Metz, en 1331. Le comte succombe. François apaise le conflit soulevé, en grande partie, au sujet de la suzeraineté sur Herbéviller (6). Il met aussi l'accord parmi les héritiers du défunt qui témoignent leur reconnaissance « aux amés et féaubles chevaliers, François et Henri d'Herbéviller, en considération des services rendus et à rendre » en leur accordant un accroissement de fief sur Deneuvre et Barbas (1328) (7).

(1) LEPAGE : *Communes*, I, p. 49. — DUFURNY, t. VI, p. 419.

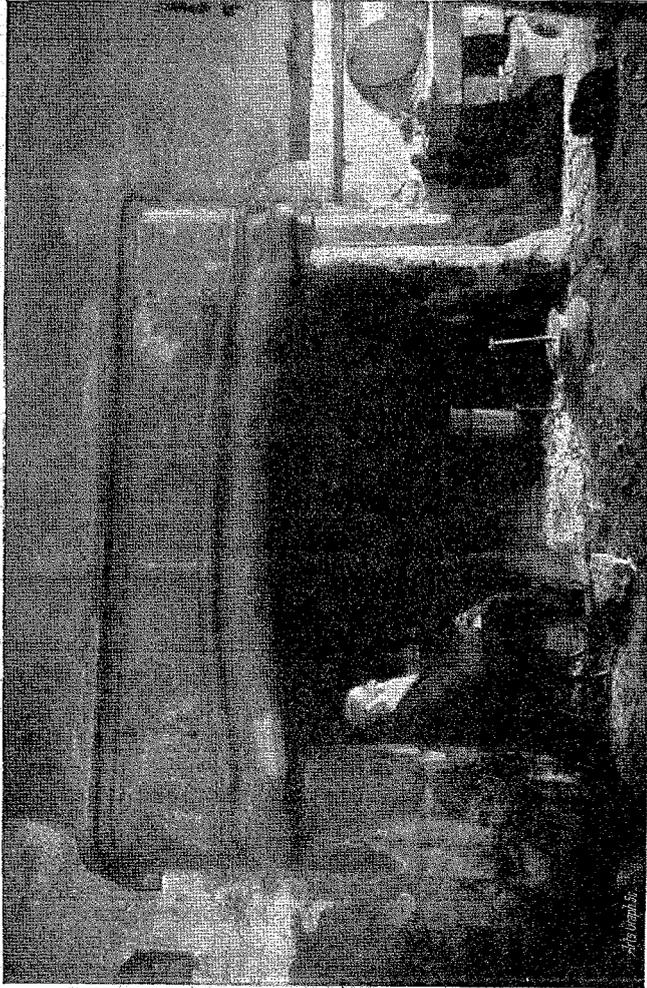
(2) H. 1378.

(3) B. 574-61 à 63.

(4) *Archives vosgiennes*, G. n° 62.

(5) B. 574, n° 53.

(6) B. 574-91. — DUFURNY, III, 34-39.



Cliché du « Pays Lorrain »

HERBÉVILLER. — LES CUISINES DU CHATEAU DE LANNOY

Als. Origine.

Six ans après (1344), Eymequin de Blâmont cède, en toute propriété, au seigneur de Lannoy ce qu'il possède à Ogéviller, mais il y a bientôt rétrocession à la famille d'Ogéviller, qui en tire un merveilleux profit.

Le vendredi après l'Ascension (1345), François, assisté de sa femme et de son fils, fonde une chapelle perpétuelle au côté gauche de l'église Saint-Germain, sous le vocable « de la très heureuse Marie, Vierge et Mère très glorieuse du Seigneur ». La dotation comportait « cent sous tournois sur les tailles du bourg d'Herbéviller, le jour de la Saint-Remy, en chef d'octobre ; quatre livres sur les rentes d'Herbéviller et de Frébus-ménil (Fréménil) ; des prés, une maison avec sa grange, etc., tous bénéfices attribuables au chapelain qui devait des obits pour le repos de leur âme » (1).

Pareille générosité fut faite, la même année, à la collégiale de Deneuvre, par Henri IV, fils de François, promu récemment à la charge de châtelain de Deneuvre. La mort de sa mère en était, sans doute, l'occasion (2).

Au même temps, la discorde s'était rallumée entre l'évêque Adhémar et Henri III de Blâmont. François soutint le comte. Une paix fut signée et le courageux champion de la cause blâmontaise n'eut qu'à se féliciter de sa fidélité.

Vint l'année 1346. Avant son départ pour l'expédition où il trouva la mort, Eymequin II voulut engager à son beau-frère son bien de Buriville pour la somme « de quatorze vingts livres tournois ». Le marché conclu plaisait au sire d'Herbéviller, mais la mort de son parent remit tout en question. Le partage qui intervint ayant attribué ce domaine à Jeanne de Blâmont, femme du sire de Faucogney, François fit d'instantes démarches pour l'obtenir de ses nouveaux maîtres (2 octobre 1348). Ainsi sa seigneurie trouva un complément très apprécié, dans la possession de Buriville et de Fréménil.

Les temps redevenaient affreux. François d'Herbéviller crut devoir soutenir Thiébaud de Blâmont dans ses équipées aventureuses ; mal lui en prit aussi bien qu'au comte. Ses cousins de Saint-Martin s'insurgèrent contre lui et déchainèrent une mésintelligence, qui fut longue et désastreuse pour toute la famille. Le malheur allait attrister la fin de cette carrière déjà longue. Un dernier acte de 1363 nous a conservé son sceau, où se voient les neuf billettes, mentionnées plus haut. Sa fin approche ; il ne sera bientôt plus. On pense qu'il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fondée. Peut-être eut-il un autre fils que Henri IV, ci-dessus nommé. Ce serait Androwin d'Herbéviller, écuyer, qui figure dans un acte du 5 avril 1346, à côté de Guy de Deneuvre et d'autres dont les noms importent peu.

Henri II fut moins connu que son frère François. Marié à Pérette,

(1) Des fouilles récentes ont fait retrouver les fondations de cette chapelle au côté de l'évangile.

(2) *Archives vosgiennes*, G. 78.

il en eut deux fils : *Mathieu* qui épousera Jehante, vers 1330, et *Jean* dont on ne sait rien. Cette famille s'est tournée plutôt du côté de Senones, comme le prouve une fondation, faite en novembre 1329. Les biens donnés se trouvaient sur Verdenal, où Henri avait une part d'alleu, et sur Hablainville, pays d'origine de Pérette. C'est ce chevalier Henri qui reçut du comte de Blâmont, en 1331, une rente de cent livres de petits tournois, comme indemnité pour un cheval perdu à son service. Il mourut bientôt après (1338) et son avoir fut reversé dans celui de son neveu, fauté d'héritiers continuant sa lignée.

Henri IV, fils de François, vécut surtout à Deneuvre, où il remplit la charge de châtelain, au moins jusqu'à la mort de son père. Il acquit une fortune considérable, qui le mit au premier rang parmi les seigneurs du pays. Le comte Thiébaud de Blâmont en avait fait son bras droit et l'emmenait volontiers dans ses expéditions. Il le comblait ensuite de cadeaux et d'honneurs (1). La mort de son père (1363) rappela notre châtelain sur ses terres d'Herbéviller et on le désignera désormais sous le nom d'Henri de Lannoy. Son escarcelle, toujours bien garnie, s'ouvrira volontiers pour secourir les seigneurs besogneux, qui sont légion : Geoffroy de Fontenoy (1365), Pierre de Genève (1375), surtout les comtes de Blâmont qui ont à verser des sommes importantes, lorsqu'ils effectuent leur partage (1379). La mort viendra ensuite interrompre cette carrière glorieuse, vers 1389.

La femme de Henri IV s'appela Clémence et lui donna quatre enfants : *Jean*, que les actes surnomment l'*Unique*, sans que nous en sachions le motif et à qui nous garderons cette appellation ; *Ferry*, cité une seule fois dans un acte de 1389 ; *Marie*, plus tard femme de Vichard de Germiny, dont la vie fut courte et dont l'avoir revint tout entier à Jean l'Unique ; *Jeanne*, plus tard femme de Henri de Barbas, que nous retrouverons plus loin.

Section de Saint-Martin

Les seigneurs qui possédèrent cette portion de l'apanage d'Herbéviller furent plus spécialement vassaux des évêques de Metz. Leurs tendances s'en ressentirent aussi bien que leurs alliances. De là sont venues les querelles que nous constaterons bientôt. Leur apanage resta modeste : un bois, des terres, des vignes « *delà l'eau* » (de l'autre côté de la Vesouze), un moulin, un château même (2), et quelques portions attenant à La Tour.

Ce fut la part de *Jean*, dernier frère de Thironi mentionné plus haut. Un document de 1339 lui donne un surnom inintelligible aujourd'hui :

(1) Divers contrats marquent les étapes de sa fortune : 1341 : G. 72 ; 1350 : G. 61 ; 1356 : B. 587-10. Acquisition d'Emberménil, près de Thirion, de Dun et Jacques d'Epinal, 1368, etc.

(2) Une rue du village s'appelait autrefois : rue du Château. C'est, du moins, le témoignage d'un ancien habitant de Saint-Martin.

modération à jouir de ce qui lui revenait à Saint-Martin, autant ceux-ci mirent d'âpreté à vouloir enpiéter sur La Tour et Lannoy. De là surgirent des querelles, qui durèrent dix ans et qui rendirent odieux au pays tous ces hobereaux hargneux. Jean fut le moins obstiné et se rapprocha des sires de Blâmont. Au contraire, Renault se montra intraitable, parce qu'il comptait sur l'appui de Raoul de Coucy. Le fond du débat se borna d'abord à de mesquines compétitions d'intérêt, causées par l'imprécision de leurs partages. C'était, semble-t-il, l'usage du moulin de Saint-Martin qui était le plus en cause. Nous faisons grâce des misérables détails de ce litige (1). Bientôt l'irritation envenima la querelle au point de causer des rixes sanglantes. Les suzerains s'interposèrent et proposèrent un premier arrangement, le 26 janvier 1389. Le parti de Lannoy l'accepta. Jean, de Saint-Martin, s'y opposa, avec son frère Renault. Celui-ci fut même si insolent que, mettant ses hommes en campagne, il alla « *deffier* » le sire de Blâmont et commit toutes sortes de ravages sur ses terres. Mal lui en prit, car, poursuivi par Thiébaud de Faucogney, il fut saisi et amené, sous bonne garde, dans le donjon de Blâmont et n'en sortit qu'en payant une rançon de 2.200 florins et en promettant de réparer tous ses dégâts (11 novembre 1390). La leçon fut bonne, mais ne termina pas les regrettables discussions de la famille. Pourtant Jean s'apaisa plus tôt. Renault alla se consoler de ses déboires à Metz et y connut des succès, comme bailli de l'évêché. Cette époque, nous l'avons dit, en Lorraine comme en France, abondait en conflits inconsiderés, qui répandaient partout le malaise.

Il fallut attendre jusqu'en 1398 l'apaisement désirable. Renault était mort, l'année précédente, et Jean avait fini par se calmer. Ce dernier vécut encore six ans. Il était à Deneuvre, le 25 novembre 1403, quand Valburge et Jeanne de Blâmont passèrent dans ce lieu, pour aller prendre le voile à Remiremont et, depuis, on n'en eut plus aucune nouvelle. Il ne laissa pas de postérité et légua sa fortune à ses neveux.

Renault, son frère, eut deux fils et une fille : *Simon*, dit le Pendar, qui mourut sans enfant; *Jean III*, qui recueillit les héritages de ses oncles, à Saint-Martin et à La Tour; *Isabelle*, qui épousa d'abord Renault Le Gournaix, puis Guichen du Pré, tous deux citains de Metz (2). Ces mariages avantageux jetèrent un grand lustre sur la famille d'Herbéviller. Plusieurs Le Gournaix avaient acquis nombre de magistratures et de paraiges et Nicole, l'un d'eux, pour avoir trop flatté les partis populaires, s'était vu frappé de confiscation. Le second mariage seulement fut fécond et produisit *Jean* le Guichen, dit Crépy, qui fut échevin de Metz et, en même temps, chanoine écolâtre de la cathédrale, mort en 1452, et Regnault II, père de Regnault III, qui épousera, plus tard, Lorette d'Herbéviller. Jean III restera donc le seul représentant de la branche de Saint-Martin.

(1) DUFOURNY, t. VII, p. 240.

(2) D'HANNONCELLES : *Metz ancien*, t. II, p. 91, donne la généalogie de ces riches et importantes familles. — VIVILLE : *Histoire du département de la Moselle*, p. 129.



PORTAIL ANCIEN A BLAMONT (1588)

3° Le déclin fatal au XV^e siècle :

Les derniers rejetons masculins d'Herbéviller

Au début du xv^e siècle, les seigneurs d'Herbéviller étaient : *Jean l'Unique* et ses sœurs, maîtres de Lannoy ; *Renard le Pendard*, *Jean III* et *Isabelle*, maîtres de Saint-Martin et tous ensemble possédant quelque part de La Tour et vivant en suffisante harmonie. Survint, en juin 1401, une attaque brusquée qui faillit mettre à mal toute la seigneurie. Un sieur de Courgirons, à la tête de routiers et de brigands, s'était arrêté là, molestant les habitants. Il venait de France, disent les uns, de Dudelange, près de Thionville, dit Servais (1), et voulait rejoindre le duc de Luxembourg. Les assauts répétés de ces bandits inspiraient la plus vive angoisse et les assiégés allaient être obligés de se rendre quand Olry, second fils de Henri IV de Blâmont, accourut assez à temps pour les tirer d'inquiétude. De Saint-Mihiel, où il avait appris leur détresse, le 14, il avait franchi, en courant, la longue distance et il arrivait le 16. On dit qu'il refoula les malandrins avec une vigueur inattendue et qu'il en tua un bon nombre sur la côte qui domine Saint-Martin (2).

Les seigneurs d'Herbéviller exprimèrent leur vive reconnaissance, en donnant à leur sauveur 3.000 écus à prendre sur les rentes d'Herbéviller, Nonhigny et Montreux (23 septembre 1401) et en engageant à sa famille la moitié de leur bois, dit le Rouvrat (bois Banal) (3).

Cet incident passé, voyons ce que deviennent les représentants masculins de la famille qui sont à la veille de disparaître.

Jean l'Unique épousa une fille de Didier de Rambervillers (4), comme le prouve le dénombrement de sa dot, donné le 2 décembre 1397. Parmi ses possessions on relève : la vouerie de la ville et du ban, le tiers de Doncières, la ville de Bru, les onzaines de Rambervillers et la vente des trois foires, la villerie, le mentaige, etc. (5).

Sa fille unique, Jeanne, épousa Ferry de Chambley, le membre le plus célèbre de sa lignée, qui vécut à la Cour ducal, en laissant l'avoir de sa femme aux mains de ses parents restés sur place. Jean l'Unique apparaît encore en 1413, de même que son frère Ferry, mais c'est pour la dernière fois et on peut se demander si tous deux n'ont pas péri dans la journée d'Azincourt (25 octobre 1415). Le mariage de sa fille venait d'être conclu.

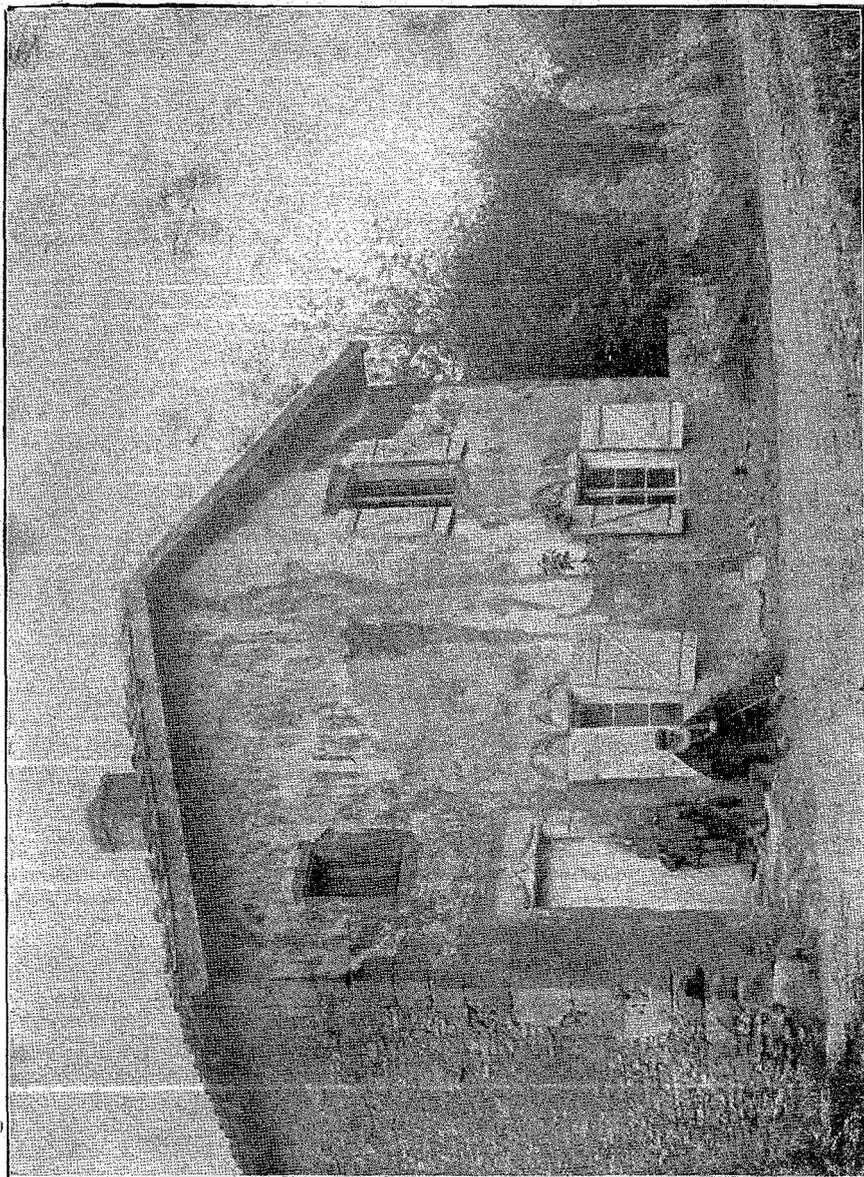
(1) SERVAIS : *Annales du pays de Bar*, t. II.

(2) Voir notre brochure : *Cinq pèlerinages dans le Blâmontois*, p. 36.

(3) B. 580-85, 576-6-9. — DUFOURNY, III, p. 99.

(4) Généalogie de la famille de Rambervillers. — B.S.A.L., 1920, p. 71.

(5) METTENSIA, II, p. 157.



Cliché du « Pays Lorrain »

LA MAISON D'UN MANANT

Dépendances du château de Lannoy, à Herbéviller.

Jean III de Saint-Martin, petit-cousin du précédent, laissa un nom justement honoré. Seul rejeton masculin d'une si grande famille, il y tint une place prépondérante et acquit, dans le comté, un brillant prestige que lui méritaient ses importants services. On ne sait s'il prit part à la bataille de Bulgnéville. Tout au moins, devint-il le bras droit de Marguerite de Lorraine, veuve de Thiébaud II de Blâmont. Une lettre, datée de la Saint-Mathieu 1432, nous apprend que la comtesse l'a « choisi pour servant et conseiller ». Jean répondit aussitôt que, « par amour pour les enfants de Blâmont, il s'engage à les aider et conseiller dans toutes leurs affaires et différends, à augmenter leurs biens et à leur faire éviter tout dommage, autant qu'il pourra. » Par reconnaissance, la Dame de Blâmont lui assura une rente de 50 francs et « le défraye avec trois hommes d'armes et quatre chevaux, harnais, prises de corps et autres qu'il pourrait subir à son service ». La même année, elle lui donne deux cents vieux florins du Rhin, avec les rentes d'Averoncourt (Avricourt?) (1).

Jean III fut-il dépensier, comme l'étaient tous les seigneurs de ce temps? On le croirait, quand on le voit engager (1433) une partie d'Avricourt à Jean, comte de Linange. Toujours est-il qu'il fut pieux et bienfaisant et qu'il resta fidèle à l'évêque de Metz autant qu'au comte de Blâmont, en remplissant, dans la châtellenie de Baccarat, les mêmes fonctions que ses ancêtres. Il est encore mentionné en 1434, 1435, 1437, 1438 (2), puis il disparaît.

On lui connaît deux enfants : un fils, *Henri*, écuyer, qui mourut à Metz, le 10 novembre 1451, sans postérité, et une fille, *Lorette*, à qui resta tout l'héritage paternel et qui épousa Geoffroy d'Esch, riche citain de Metz.

Ainsi la descendance masculine d'Herbéviller était à jamais éteinte.

La descendance féminine d'Herbéviller

Les descendance féminines ont leur intérêt historique, mais elles entraînent vite hors du sujet : nous ne ferons qu'esquisser les suivantes.

Lorette, dernière survivante de la branche de Saint-Martin, devint à Metz l'une des grandes dames de la cité. Son mariage avec le riche et brillant Geoffroy d'Esch lui donna trois enfants, dont deux moururent en bas âge. La troisième, une fille nommée Philippe, épousera, plus tard, Poinsignon Le Gournaix. Veuve en 1452 et remariée à son cousin Regnault III Le Gournaix, petit-fils de Regnault I^{er}, mari d'Isabelle d'Herbéviller, elle eut des enfants qui moururent jeunes. Un troisième mariage avec Conrad de Serrière, appelé quelquefois Conrad d'Herbé-

(1) B. 580-91. Deux sceaux sont encore attachés à cet acte : le sien et celui de Geoffroy de Tonnoy — tous deux reproduisent les armoiries que nous connaissons.

(2) METTENSIA, II, p. 119. — DUFURNY, V, p. 130; III, p. 112; VII, p. 202.

viller, ne laissa pas de progéniture (1). Lorette mourut à Metz, le 7 octobre 1488, et fut inhumée dans une chapelle que possédait la famille Le Gournaux. On sait que cette lignée messine, continuée par Regnault IV, neveu de Regnault III, échevin de Metz vers 1500, portait aussi le titre de seigneur de Raigecourt, de Voippy et de Ladonchamps (2). La portion de la seigneurie d'Herbéviller, que possédait Lorette, fut mise en vente longtemps avant sa mort et achetée par Henri d'Ogéviller.

Jeanne de Lannoy, sœur de Jean l'Unique eut en dot une portion de la seigneurie commune qui comprit surtout la Tour. Elle se maria vers 1400. Henri de Barbas, qu'elle épousa, n'avait pas grand domaine personnel mais il était déjà très réputé; quelques-uns le surnomment Froment, nous ne savons pourquoi. Il se mit au service de Henri de Blâmont, surtout dans sa maladie, et fut créé bailli du comté comme récompense. Écuyer seulement en 1408, il obtint rapidement des dignités et une fortune qui en firent un grand seigneur aux yeux de toute la contrée. On le vit, coup sur coup, se créer un petit domaine à Montreux, agrandir l'étang de Vilvacourt (1413) et donner toute l'apparence d'une seigneurie bien comprise à l'apanage de sa femme, sur lequel il était venu résider.

Ce n'était pas assez. Il lui fallut, comme à son voisin, Henri d'Ogéviller, la vie mouvementée des Grands. La Cour de Charles II l'attira. Herbéviller passa alors au second rang de ses préoccupations. On sait qu'il fut nommé *bailli de Vôge*, après Henri d'Ogéviller (1413). Sa richesse s'accrut à l'égal de sa puissance. Aussi le vit-on prêter des sommes considérables. Henri IV de Blâmont, qui eut recours à ses services, le remboursa peu après (1420). Mais Huet de Boulainville, mari d'Alix de Rambervillers, ne put dégager sa parole et notre prêteur n'y perdit point, puisqu'il obtint le domaine et la maison forte de Villé, situés sur le ban de Nossoncourt (Vosges) (3).

Cette carrière longtemps honorable pâlit ensuite et s'acheva vers 1452. Henri eut sa sépulture dans la chapelle d'Herbéviller. Sa femme n'a rien laissé qui la distingue. Leur fils fut André ou Androwin de Barbas. Dans le dénombrement qu'il donna, le 28 juin 1450, figurent : « 1° la maison forte d'Herbéviller, con dit La Tour, laquelle est présentement ruinée et abattue avec ses usuaires et dépendances; 2° la ville de Montreux; 3° une partie de Nonhegneux; 4° une maison à Barbas avec appartenances et héritages de la dite maison » (4). On n'en sait rien d'autre.

Henri II de Barbas, son fils, se rendit célèbre, en participant, comme

(1) METTENSIA, II, p. 177.

(2) *Histoire de Voippy*, p. 184.

(3) H. METTENSIA, II, p. 218.

(4) B. 580-95.

son aïeul, aux grands événements qui se déroulaient en Lorraine. Ni Barbas ni Herbéviller ne furent capables de le retenir. On est quelque peu surpris de le voir, à Châtel-sur-Moselle, servir la cause de Henri de Neufchastel, adversaire bien connu de René II (1). Le document qui donne ce détail nous le dit : « *escuyer fiébvé* » du maréchal de Bourgogne et le fief en question est celui de Châtel, de Bainville ou de Lebeuville. Cependant cette défection, qui n'était pas rare alors, ne dura que peu de temps et Henri de Barbas se retrouva parmi les fidèles seigneurs de René II, après la défaite du Téméraire. Il sera même nommé son *Maître d'Hostel* et plus tard président de la Cour Lorraine (1504 (2)). Il existait encore en 1512 et sa lignée s'est continuée par Henri III et Guyot de Barbas ou d'Herbéviller.

Une autre *Jeanne*, nièce de la précédente et fille de Jean l'Unique, recueillit le principal de l'apanage de Lannoy ; mais, obligée de suivre son mari, Ferry de Chambley, elle dut délaïsser son patrimoine et le faire administrer par ses proches. Ferry de Chambley a laissé un nom célèbre. Il était jeune encore, en 1419, quand il s'attaqua aux Messins et fit le siège d'Ennery. Il était à Bulgnéville et n'y fut pas blessé. Il se fit prisonnier avec son frère, en 1433, pour ménager à René d'Anjou quelques jours de liberté provisoire. Il reçut ensuite la dignité de Maréchal de Lorraine et Barrois, après Jean d'Haussonville et Erard du Châtelet. On a son testament, écrit le 19 avril 1435, en son château de *Lannoy*, où il séjournait donc, au moins par instant. Il mourut avant 1437, en son château de Chambley, et fut inhumé dans la chapelle Saint-Georges attenante à l'église. Sa vie privée fut édifiante. On le dit austère et pieux, charitable envers les pauvres et soucieux, au plus haut point, d'écarter de sa famille toute division. Dans « sa lignée belle et notable de fils et de fille », nous citerons : *Jean*, marié à Marguerite Bayer de Boppard, dont il eut Marguerite de la Haye, grande dame de France, morte en 1462 ; *François*, héritier de Chambley et Buxières, mort en 1490, en laissant seulement une fille, Blanche fleur, la dernière du nom, femme d'une grande beauté, fiancée toute jeune en 1447 et mariée en 1469 à Perrin de Haraucourt ; *Marguerite*, qui épousa 1° Louis de Beauveau, et 2° André de Parroy ; *Alarde* ou Aularde, qui épousa en secondes noces Robert de Baudricourt, le fameux capitaine qui accueillit Jeanne d'Arc à Vaucouleurs, en 1429 (3).

Marguerite et André de Parroy retiendront surtout notre attention. André, fils de Ferry, sieur de Parroy, Bénaménil et Haudonville (Croismare) était aussi un seigneur réputé, mais à qui on reproche d'avoir été partisan de Charles le Téméraire, en 1475. Sa défaillance fut courte, puisqu'il combattait aux côtés de René II à la bataille de Nancy. Il mourut en 1478. Sa veuve vint habiter le domaine de ses ancêtres. Le

(1) Doc. *Histoire vosgienne*, t. VIII, p. 94.

(2) Doc. *Histoire vosgienne*, t. VIII, 253. — DUFOURNY, VI, 646.

(3) B.S.A.L., 1892, p. 17.

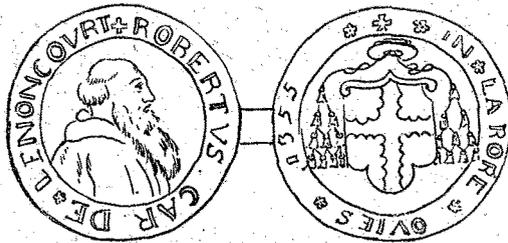
dénombrement qu'elle donna énumère tous les biens qui formaient alors la seigneurie de Lannoy (1). On ne peut dire combien de temps elle demeura dans son château d'Herbéviller, on sait du moins que son souvenir lui a survécu longtemps sous le nom de Marguerite, Dame de Chambley.

Elle alla finir ses jours, en 1480, chez les Dames Prêcheresses de Nancy, où elle avait une fille (2). Ses autres enfants : *Jeanne*, mariée à Gérard IV de Haraucourt, et *Ferry*, marié à Madeleine du Châtelet, se partagèrent l'avoir de Parroy et de Lannoy. Ferry de Parroy fut un partisan zélé de René II et il en reçut la capitainerie de Rambervillers (1470) puis le gouvernement d'Epinal (1482) (3). Il mourut vers 1497, laissant une fille unique, Marguerite, qui recueillit Lannoy et les trois quarts du tiers de Parroy, Bénaménil et Hadonviller. L'alliance de cette dernière avec Adam Bayer de Boppart explique l'intervention de cette noble famille mosellane dans notre fief blâmontois. Cette intervention fut, du reste, bienfaisante, puisque la seigneurie, trop délaissée jusque-là, lui dut son relèvement au XVI^e siècle.

(1) B. 580, n^{os} 102 et 103.

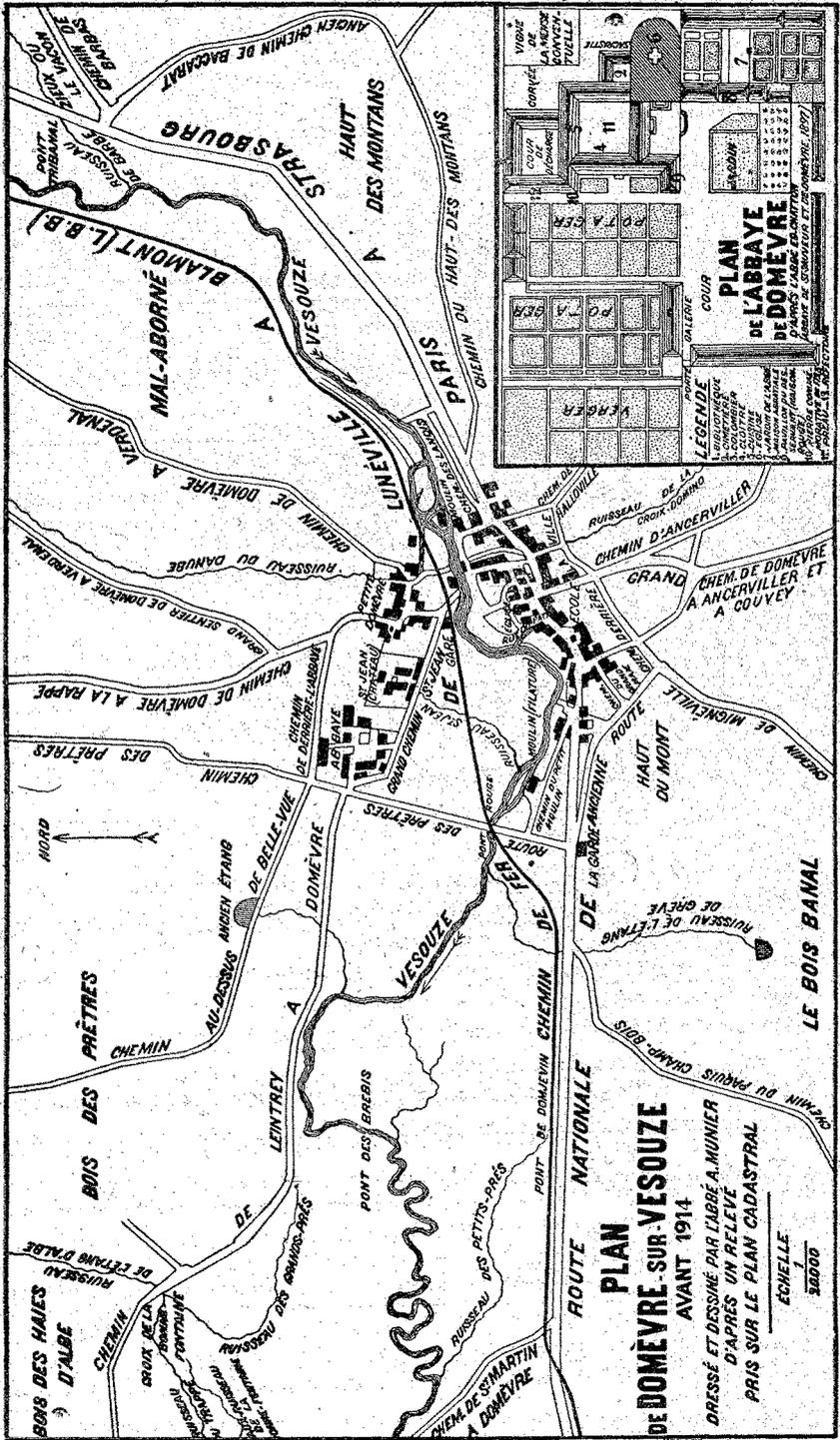
(2) LIONNOIS : *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, I, p. 234.

(3) M.S.A.L., 1859, p. 337.



MONNAIE DE ROBERT DE LENONCOURT

Evêque de Metz (1551-1556)





VUE DE BACCARAT

Cliché du « Pays Lorrain »

IX

Châtellenie de Baccarat

Cette châtellenie n'intéresse que très peu notre histoire, et, si nous la mentionnons, c'est uniquement pour signaler la portion de notre territoire blâmontois qui s'y trouvait rattachée. C'était, en somme, la grande paroisse de Vacqueville (*episcopi villa*) avec ses nombreuses annexes : Veney, Neufmaisons, Merviller et Criviller. Aucun fait saillant n'a marqué l'obscur passé de cette paisible contrée. Du reste, l'histoire de Deneuvre et Baccarat, magistralement exposée par M. Bernhardt, donne sur toute la châtellenie des renseignements suffisants.

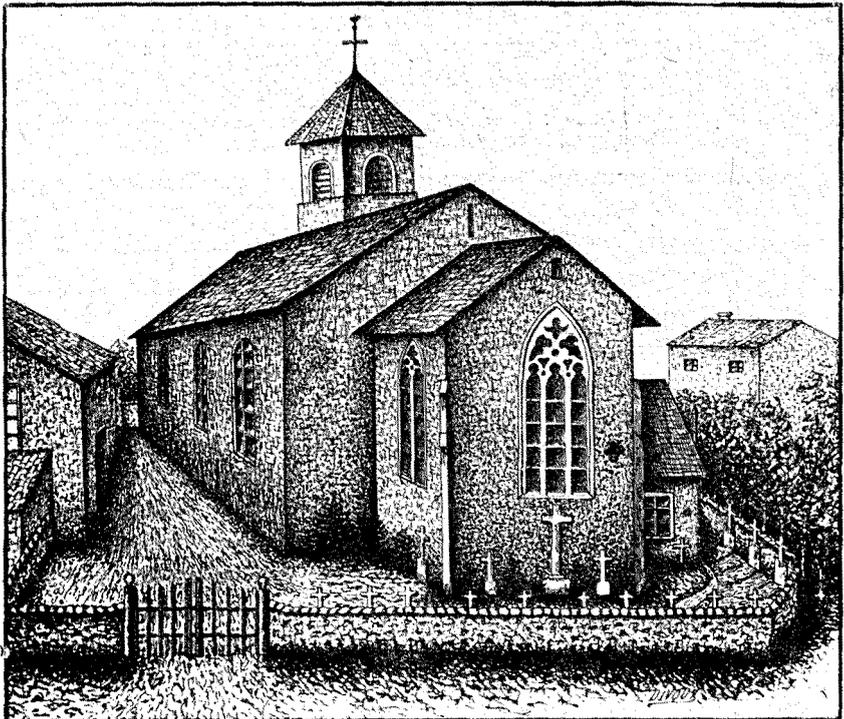
Quelque lecteur curieux voudrait-il, en outre, rechercher quels lieux du Blâmontois échappaient à l'une ou l'autre des seigneuries que nous venons d'explorer, il en trouverait très peu. C'était, par exemple, la paroisse de Hablainville avec ses annexes : Pettonville, Reclonville et Vaxainville; la paroisse de Reherrey avec Hadomey, son hameau, d'autres paroisses pareilles situées autour de Turquestein. Ces lieux se

nommaient *villages d'Entrecour*. Plusieurs querelles surgirent entre les évêques de Metz et les comtes de Blâmont au sujet de la suprématie que tous deux s'arrogeaient sur ces territoires : les uns, au nom de leurs droits antérieurs, les autres, au nom de la *Sauvegarde* qu'ils avaient promise.

Cependant les sujets avaient quelque liberté de choisir la juridiction à laquelle ils allaient être soumis et ce choix devait être fait, le jour de leur mariage, par la cérémonie du *Contremand* (1). « Tourner la thuille, faire feu et fumée au foyer » suivant des rites précis et méticuleux, comme ces usages sont loin de nous et même nous font sourire ! Mais nos ancêtres n'y voyaient rien d'étrange et s'en accommodaient aussi bien que de la répartition des territoires, découpés parfois d'une façon si bizarre.

Tout cet ensemble que nous venons d'exposer constituait le legs imparfait, si l'on veut, mais très attachant et très curieux que le Moyen-Age transmettait aux temps modernes.

(1) E. AMBROISE : *Les vieux Châteaux de la Vesouze*, p. 159. — H. LEPAGE : *Communes*, I, p. 73.



ÉGLISE D'AUTREPIERRE. — Chœur de 1546

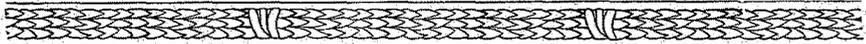


TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS	VII
AUTEURS CONSULTÉS	IX

PREMIERE PARTIE. — Les Origines du Blâmontois

I. LA FORÊT PRIMITIVE ET LE BLANC-MONT.

II. LES VOIES GALLO-ROMAINES.

1° VOIE DE STRASBOURG A METZ, PAR LE DONON	6
2° VOIES DE LANGRES A STRASBOURG OU A METZ	7

III. L'APPARITION DES VILLAGES

11

IV. LA DIFFUSION DU CHRISTIANISME, PAR LES MONASTÈRES ET LES PRIEURÉS.

1° BONMOUTIER	15
2° MOYENMOUTIER	15
3° SENONES	16
4° ETIVAL	17
5° HUGONCOURT OU HONCOURT	17

V. INSTITUTIONS AUSTRASIENNES.

DEUXIEME PARTIE. — La Société Romane

I. LE RELEVEMENT AU X^e SIÈCLE.

1° RÉFORMES RELIGIEUSES	25
Monastères et Prieurés	25
Interventions épiscopales	26

	PAGES
2° LES CRÉATIONS DE LA NOBLESSE.....	29
Noblesse mosellane.....	29
Noblesse alsacienne.....	32
Les Folmar de Lunéville.....	34
II. LES PREMIERS FÉODaux DE LA RÉGION.	
1° LES DÉBUTS DE LA FÉODALITÉ.....	38
2° NOS CHATEAUX PRIMITIFS.....	39
Deneuvre et Turquestein.....	39
Lunéville.....	39
Langenstein.....	40
Parroy.....	44
III. LA FAMILLE DE SALM EN VOGÉ.	
1° HERMANN II DE SALM ET AGNÈS DE LANGSTEIN.....	48
2° LES DONATIONS DE LA COMTESSE AGNÈS.....	53
A Hugoncourt.....	53
A Saint-Sauveur.....	54
A Haute-Seille.....	54
3° LES PREMIERS DESCENDANTS DE SALM.....	58
Hermann III.....	58
Henri I ^{er}	58
4° HENRI II ET L'OBÉRI-SALM.....	60
L'administration du comte.....	60
La croisade.....	63
Les enfants de Henri III.....	65

TROISIÈME PARTIE. — Les Comtes de Blâmont

I. LE BERCEAU DE LA MAISON DE BLAMONT.

1° L'ALLEU DU BLANC-MONT.....	69
2° FERRY DE SALM.....	71
3° LES ENFANTS DE FERRY DE SALM.....	75
4° PHYSIONOMIE DU BLAMONTOIS AU XIII ^e SIÈCLE.....	79
Aspect social de la région.....	79
Aspect religieux de la région.....	80
Les Templiers.....	82

II. DÉVELOPPEMENT RAPIDE DE LA MAISON DE BLAMONT AVEC HENRI I^{er}.

1° LES EXPLOITS DU CHEVALIER.....	86
Jeunesse et formation de Henri I ^{er}	86
Débuts regrettables.....	87
Expéditions et luttes sans fin.....	87
Chevauchées dans le nord de la France.....	90
Une revanche messine.....	92
Derniers agissements du comte.....	94

	PAGES
2° LES CRÉATIONS DU COMTE.....	95
Châteaux et Collégiale.....	95
Accroissement de la Seigneurie.....	98
La petite Cour de Henri I ^{er}	99
3° L'INTÉRIEUR FAMILIAL AU CHATEAU DE HENRI I ^{er}	100
Le comte et la comtesse.....	100
Les enfants de Henri I ^{er}	102
 III. UN SIÈCLE BRILLANT POUR LA MAISON DE BLAMONT (1330-1431).	
1° HENRI III DE BLAMONT.....	104
2° THIÉBAUT I ^{er} DE BLAMONT (1342-1376).....	106
Débuts favorables.....	106
Aventures et brigandages.....	107
La famille de Thiébaud I ^{er}	112
3° HENRI IV DE BLAMONT (1376-1421).....	114
Installation dans le comté.....	114
Expéditions de Henri IV.....	116
Fondation d'une Collégiale à Blamont.....	117
Les frères de Henri IV.....	118
Désagrèments causés par la succession de Fénétrange.....	119
Fin pénible de Henri IV.....	121
Famille de Henri IV.....	123
4° THIÉBAUT II.....	125
Sa carrière écourtée.....	125
Famille de Thiébaud II.....	129
 IV. LE DÉCLIN DE LA MAISON DE BLAMONT.	
1° MAIMBOURNIE DE MARGUERITE DE LORRAINE.....	130
2° FERRY II DE BLAMONT (1437-1493).....	131
Partage de famille peu avantageux.....	131
Ferry II et Charles le Téméraire.....	132
Famille de Ferry II.....	134
3° CLAUDE ET LOUIS DE BLAMONT.....	135
4° OLYR II, ÉVÊQUE DE TOUL, DERNIER COMTE DE BLAMONT.....	135
Dignités ecclésiastiques d'Olyr.....	135

QUATRIÈME PARTIE. — Les Seigneuries secondaires

I. LE PAYS DES BARONNIES.

1° ÉLÉMENTS DES BARONNIES.....	141
La Seigneurie de Châtillon.....	141
La Seigneurie de Hattigny.....	143
La Seigneurie de Turquestein.....	143
2° LES BARONS D'HAUSSONVILLE DANS LA VÔGE.....	145

	PAGES
II. SEIGNEURIES DE PIERRE-PERCÉE ET DE L'OBER-SALM.	
III. SEIGNEURIE DE PARUX.	
1° LES PREMIERS MAITRES.....	151.
2° NOUVEAUX MAITRES DE LA SEIGNEURIE AU XV ^e SIÈCLE.....	152
IV. SEIGNEURIES DE MONTIGNY ET DE SAINT-MAURICE.	
V. SEIGNEURIES DE COUVAY ET DE BROUVILLE.	
1° LA MAISON SEIGNEURIALE DE COUVAY-ANCERVILLER.....	158
2° LA MAISON SEIGNEURIALE DE BROUVILLE ET BROUVELOTTE.....	160
Le bien de famille.....	160
Essai de Généalogie.....	161
VI. SEIGNEURIE D'OGÉVILLER.	
1° ORIGINES	164
2° LES BAS CHEVALIERS OU BACHELIERS D'OGÉVILLER.....	165
Ferry II et Thierry I ^{er}	165
Hermann d'Ogéville.....	166
Jean d'Ogéville.....	168
Henri d'Ogéville.....	169
3° LA DESCENDANCE FÉMININE DE LA MAISON D'OGÉVILLER.....	174
Béatrix de Fénétrange, surnommée la Dame d'Ogéville.....	174
Partage de la Seigneurie.....	175
VII. SEIGNEURIE DE BARBAS.	
VIII. SEIGNEURIE D'HERBÉVILLER.	
1° LE FIEF INITIAL.....	179
2° UN BEAU SIÈCLE POUR HERBÉVILLER.....	183
Section de la Tour ou de Saint-Germain.....	183
Section de Lannoy.....	183
Section de Saint-Martin.....	187
3° LE DÉCLIN FATAL AU XV ^e SIÈCLE.....	191
Les derniers rejetons masculins d'Herbéville.....	191
La descendance féminine d'Herbéville.....	193
IX. CHATELLENIE DE BACCARAT.	

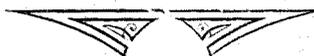


TABLE DES GRAVURES

	PAGES
Le Château primitif de Blâmont, vu de l'Ouest.....	XII
Le Plateau de Hey, au Blanc-Mont.....	3
Voies gallo-romaines dans le bassin de la Meurthe, entre 5 et 6 (hors texte).	
Structure de voie ancienne.....	5
Objets gallo-romains trouvés à Deneuvre.....	8
Armes trouvées à Nossoncourt dans des sépultures franques.....	9
Monnaie franque.....	9
Bas-relief trouvé à Deneuvre.....	10
Roches d'Achifet (vallée de Bonmoutier).....	14
Armoiries de Salm en Vôge.....	25
Turquestein. — La Roche des Fées.....	31
Ruines du Château de Pierre-Percée (Croquis de D. Pelletier).....	41
Ruines du Château de Pierre-Percée, en 1829 (Sépia de la Bibliothèque publique de Nancy).....	45
Abside de l'église abbatiale de Saint-Sauveur.....	55
Vestiges de l'ancienne abbaye de Haute-Seille.....	56
Eglise abbatiale de Haute-Seille. — Façade extérieure.....	57
Monnaie de Metz, à l'effigie d'Etienne de Bar.....	60
Grand sceau de l'Abbaye de Haute-Seille.....	66
Panoplie blâmontaise.....	69
Vierge ancienne honorée dans l'église abbatiale de Saint-Sauveur.....	81
Eglise d'Amnoncourt. — Chœur attribué aux Templiers.....	83
Grand sceau de l'abbaye de Saint-Sauveur et de Domèvre.....	85
Statuettes conservées dans l'église de Saint-Sauveur.....	86
Sceaux de divers Comtes de Blâmont.....	91
Carte du Comté de Blâmont avant 1789, entre 100 et 101 (hors texte).	
Monnaie d'Adhémar de Monteil.....	103
Tombeau d'un Comte de Blâmont dans le cloître de Saint-Sauveur.....	104
Sceau de Marguerite de Montfauçon et de Henri III de Blâmont.....	106
Coupe et détails des murs d'enceinte entourant le bourg de Blâmont.....	109
Sceau de Henri IV de Blâmont.....	115
Sceaux de Thiébaud II de Blâmont et de Marguerite de Lorraine.....	125

	PAGES
Ecu de Conrad Bayer de Boppart.....	127
Enseigne de tonnelier à Deneuvre.....	129
Sceau de Ferry II de Blâmont.....	131
Monnaie de René II, duc de Lorraine.....	133
Armoiries de Baccarat et de Deneuvre.....	138
Blasons blâmontais.....	141
Les ruines de Turquestein en 1884.....	144
Blasons divers : Lunéville, Parroy, Chambley, Haussonville, du Châtelet.....	146
La tour du Château de Pierre-Percée, en 1829.....	148
Rétable d'autel (xvi ^e siècle) provenant d'une église de Badonviller.....	150
Eglise de Vého, chœur de 1520.....	156
Hôtel de ville actuel de Blâmont.....	157
Armoiries de Cirey en Vôge.....	163
Deux tours du Château d'Ogéville.....	167
Plan d'Ogéville avant 1914.....	170
Château d'Herbéviller-Lannoy, entre 180 et 181 (hors texte).	
Plan d'Herbéviller avant 1914.....	181
Herbéviller. Les cuisines du Château de Lannoy.....	185
Monnaie de Thierry de Boppart.....	188
Portail ancien à Blâmont.....	190
La maison d'un manant. — Herbéviller-Lannoy.....	192
Monnaie de Robert de Lenoncourt.....	196
Plan de Domèvre-sur-Vesouze avant 1914.....	197
Vue de Baccarat.....	198
Eglise d'Autrepierre. — Chœur de 1546.....	199



IMPRIMERIE VAGNER

3, RUE DU MANÈGE, 3

== NANCY ==

